



HAL
open science

Atlas des bibliothèques territoriales

Françoise Lucchini, Lola Jordan, Armelle Couillet, Nicolas Georges, Jérôme Belmon, Thierry Claerr, Valérie Travier, Wilfried Muller, Élisabeth Capelle, Timothée Croizé, et al.

► To cite this version:

Françoise Lucchini, Lola Jordan (Dir.). Atlas des bibliothèques territoriales. Direction de l'information légale et administrative (DILA), pp.130, 2024, 978-2-11-172559-1. 10.48390/t15t-kf51. halshs-04444109

HAL Id: halshs-04444109

<https://shs.hal.science/halshs-04444109>

Submitted on 7 Feb 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives | 4.0 International License

ATLAS DES BIBLIOTHEQUES TERRITORIALES



DOI : doi.org/10.48390/t15t-kf51



This work is licensed under <https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>

Selon le code de propriété intellectuelle (articles L.122-4 et L.122-5), toute représentation et reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur est illicite. Ne sont autorisées, d'une part, que les reproductions ou copies strictement réservées à l'usage privé des copistes et non destinées à une utilisation collective, et d'autre part, que les analyses et courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, sous réserve que soient indiquées clairement le nom de l'auteur et la source.

Présente édition

Direction de la publication : Françoise Lucchini et Lola Jordan

Edition et mise en page : Armelle Couillet

Méthodologie et analyses : Françoise Lucchini, Armelle Couillet, Timothée Croizé, Elisa Capelle

Cartographie : Armelle Couillet et Timothée Croizé

Textes : Françoise Lucchini, Lola Jordan, Timothée Croizé, Valérie Travier, Wilfried Muller, Guillaume Hatt

Fabrication : DILA

Photo de couverture : Carré d'Art - Nîmes, © Didier Travier © Norman Foster © Luca Lotti (requalification)

Edition 2023

ISBN : 978-2-11-172559-1

Faire parler les cartes

La collecte intensive de données rend l'administration redevable à l'égard de ceux qui fournissent les informations et souhaitent s'approprier les résultats de ces campagnes. C'est dans ce but que la Direction générale des médias et des industries culturelles (DGMIC) présente aujourd'hui le premier Atlas cartographique des bibliothèques territoriales.

Depuis 2009, l'Observatoire de la lecture publique, service de la DGMIC, collecte annuellement et diffuse les statistiques d'activité des bibliothèques territoriales, grâce à une étroite collaboration avec les collectivités locales et, particulièrement, avec les départements.

En donnant toute sa place à la visualisation des données, l'Atlas des bibliothèques territoriales que vous allez découvrir présente pour la première fois un portrait cartographique de la lecture publique en France en 2021, année singulière pour les bibliothèques, encore marquées par la crise sanitaire. L'exercice incite à faire parler les cartes pour mieux orienter les politiques publiques, au plus près des territoires.

Les données cartographiées nous racontent la réalité du terrain des bibliothèques. Retenons lors d'un premier coup d'œil ce que l'Atlas donne à voir : premier service culturel de proximité, les bibliothèques se déploient sur le territoire en un maillage serré, elles sont proches des populations et se réinventent sans cesse en diversifiant leurs services.

L'impulsion donnée par la mise à disposition des collectivités de moyens financiers importants grâce au concours particulier Bibliothèques de la dotation générale de décentralisation depuis 1986 est bien visible dans l'Atlas. Désormais, la structuration de la lecture publique conduit les bibliothèques à s'organiser en réseaux et à développer des partenariats avec des institutions et des associations. La fonction initiale de prêt des bibliothèques est dépassée : les collectivités ont su en faire des lieux ouverts dans la cité, libres d'accès et riches de ressources, en phase avec les évolutions de la société et les besoins des populations.

S'il dresse un portrait instantané, comme tout atlas, cet ouvrage essaie aussi de rendre compte de cette dynamique territoriale et professionnelle, à travers les portraits de quelques lieux emblématiques. Les évolutions les plus récentes n'ont pu être cartographiées et figurent sous forme de photothèque.

La complétude des données est un horizon d'attente parfois insatisfait et l'Atlas le montre en creux.

A cet égard, le développement des conventionnements avec les conseils départementaux, à partir de 2015, s'ajoutant à la collecte des données des principales bibliothèques municipales, aura permis de disposer d'informations provenant des bibliothèques communales et intercommunales intégrées aux réseaux des bibliothèques départementales. Ces lieux de lecture constituent une part importante de la couverture territoriale en France : près de 60 % de la population est ainsi desservie par une bibliothèque rattachée à leur réseau. Sans cette collaboration fructueuse, le portrait de la lecture publique et des bibliothèques françaises serait largement incomplet. En 2018, le conventionnement avec les départements métropolitains a été achevé. Reste donc à parfaire les conventionnements avec les territoires d'Outre-mer dont les données sont encore insuffisantes.

Bien sûr, divers événements et aléas peuvent expliquer l'absence des informations requises par une enquête statistique annuelle lourde puisqu'elle compte 700 champs dans sa formule la plus développée : déménagement, manque d'effectifs, projet de service mobilisant les équipes, changement de système informatique... Le manque de données ne doit donc pas se lire comme une absence d'activité mais bien comme une vue incomplète, fruit de circonstances exceptionnelles auxquelles doivent aussi faire face les équipes des bibliothèques.

De plus, cartographier un instantané de l'activité des bibliothèques – ici les données 2021 - conduit fatalement à une vue parcellaire, qui rend difficilement compte de l'évolution des services et de l'activité, la comparaison avec des états antérieurs n'étant pas l'objectif de cet Atlas. Par ailleurs, la cartographie a été produite à partir de données brutes, issues directement de la saisie manuelle des quelque 15 778 bibliothèques recensées par l'Observatoire de la lecture publique. Des erreurs, des manques, peuvent donc subsister expliquant les possibles décalages avec les données redressées par une équipe statistique et qui sont publiées chaque année par ailleurs.

Malgré ces réserves, on peut imaginer de nombreuses utilisations de cet outil : au-delà de l'intérêt de l'image figée à un moment donné, les portraits de territoires incitent à des analyses enrichissant les décisions en matière de

politique publique de la lecture, ouvrent des réflexions qui pourront être menées sur les atouts et sur les perspectives à tracer pour l'avenir. Pour l'Observatoire de la lecture publique, cet exercice est riche d'enseignements sur le travail déjà accompli et sur les améliorations à apporter à l'enquête statistique elle-même, ses lourdeurs et ses zones d'ombre.

Nous tenons à adresser nos remerciements aux bibliothèques départementales partenaires de la collecte ainsi qu'aux bibliothèques ayant accepté de collaborer à la rédaction de cet Atlas. Cet ouvrage est le fruit d'une collaboration entre l'administration et le monde de la recherche. Il est probable que la production massive de données par l'administration rende ce type de partenariat de plus en plus fréquent et nécessaire. Nous remercions enfin chaleureusement le laboratoire IDEES (UMR 6266-CNRS Université de Rouen Normandie) pour le travail d'analyse et de mise en forme des données sans lequel cette publication n'aurait pu voir le jour.

Nicolas Georges

Adjoint à la directrice des médias et des industries culturelles



Objectifs, méthodologie et réalisation

Cet Atlas des bibliothèques a pour objet d'illustrer la dimension spatiale du service public proposé par les bibliothèques territoriales en France. Il présente les possibilités offertes par les bibliothèques pour répondre aux enjeux d'accès pour la population, de diversification des usages en bibliothèque et de rayonnement dans les territoires.

Intention scientifique

Afin de construire une vision analytique et synthétique de l'activité des bibliothèques publiques en France, la méthodologie retenue a été de travailler à partir de l'information la plus fine possible, celle de chaque lieu de lecture répertorié dans la base de données ministérielle 2021. En partant de cette information élémentaire disponible pour chaque lieu de lecture sur le territoire métropolitain et ultramarin, les observations et les analyses menées pour cet Atlas ont investi différents niveaux géographiques, en procédant à des regroupements spatiaux qui permettent de révéler des tendances territoriales fortes et d'autres situations plus singulières. L'étude comparée des bibliothèques françaises, conduite à divers niveaux administratifs, nationaux, régionaux et départementaux, apporte aussi une précision d'analyse au kilomètre lorsque cela est nécessaire. Selon les thématiques abordées, le niveau de complétude des données 2021 peut varier. Les géographes du laboratoire Identités et Différenciation de l'Espace, de l'Environnement et des Sociétés, Unité Mixte de Recherche 6266-CNRS Université de Rouen Normandie, ont défini parmi les données disponibles sur les bibliothèques celles dont le niveau de complétude est le plus abouti pour élaborer les indicateurs de référence et dresser les diagnostics territoriaux. Lorsque cette qualité des données n'est pas atteinte pour certaines thématiques de l'Atlas, des avertissements signalent alors les niveaux d'incomplétude des données et les bibliothèques territoriales les moins bien renseignées. Enfin, les grandes tendances observées pour les bibliothèques publiques sont éclairées par une contextualisation territoriale, élaborée à partir de données complémentaires, telles que les productions statistiques 2019 et 2022 de l'INSEE et les bases de données géographiques de l'IGN Admin-Express 2020 et BD CARTO 2022. L'utilisation de méthodes originales et d'outils adaptés pour le traitement de données volumineuses et leur représentation (environnement RStudio avec principalement les packages *Tidyverse*, *orsm* et *Mapsf* ; *amado ONLINE*) mais aussi de logiciels de dessin et de mise en page (*Inkscape* et *Adobe InDesign*) donnent à cet Atlas la capacité de présenter un panorama visuel très complet sur la lecture publique en France.

Organisation de l'Atlas

Cet Atlas des bibliothèques en France s'organise en trois grandes parties. Les deux premières parties de l'Atlas, *Approche nationale* et *Approche régionale*, relèvent d'une observation quantifiée de l'activité des 15 500 bibliothèques publiques en 2021. La troisième partie, *Portraits de bibliothèques*, est en revanche qualitative et présente des éléments importants de l'activité des bibliothèques qui se prêtent mal à une observation quantifiée.

Approche nationale

Cette première partie d'Atlas propose une vision d'ensemble de l'activité des bibliothèques publiques en 2021 au niveau national, tout en apportant également des éclairages départementaux et régionaux, voire des observations au kilomètre. Les bibliothèques et lieux de lecture constituent le service culturel le plus répandu sur le territoire français. Différents indicateurs relatifs à la population, au territoire ou au cœur de métier des bibliothèques mettent en lumière des tendances globales et des singularités territoriales. Plusieurs thématiques sont abordées dans cette première partie d'Atlas : la couverture du territoire et la répartition des établissements à la fois en milieu urbain et en zones rurales ; le temps d'accès aux bibliothèques et l'identification de zones peuplées en déficit d'offre ; l'accueil et l'accessibilité pour les usagers ; les périodes de création des bibliothèques ; la diversité des collections, des ressources informatiques et numériques ; les publics en bibliothèque et leurs pratiques de la bibliothèque ; les réseaux de bibliothèques et l'amélioration du service à l'utilisateur ; les moyens humains et financiers engagés ; la variété des actions culturelles menées par les bibliothèques et leurs partenariats. Plusieurs encarts complètent et précisent des points spécifiques.

Approche régionale

Cette deuxième partie d'Atlas offre, par une entrée régionale, la possibilité d'exercer un regard comparé sur les bibliothèques publiques à la fois entre les régions françaises et également de positionner chaque région au regard des tendances nationales. Plusieurs indicateurs-clés permettent ces différents niveaux de comparaison. Pour chaque région de France métropolitaine et Département et Région d'Outre-mer, un profil du territoire dessine d'abord les grands traits et les clés de lecture du territoire. Différentes informations sur les bibliothèques en région sont ensuite présentées : la répartition sur le territoire régional de l'offre en bibliothèques selon les types de lieux de lecture ; les capacités d'accueil des bibliothèques ; l'ouverture hebdomadaire ; les périodes de création

des bibliothèques ; les effectifs en personnels salariés et bénévoles ; l'offre documentaire ; les proportions de bibliothèques appartenant à un réseau ; la diversité des actions culturelles et des partenariats ; les moyens financiers engagés. Cette partie s'attache aussi à estimer les temps d'accès aux bibliothèques à l'échelle régionale, avec les proportions de populations résidant à moins de 10 minutes en voiture d'une bibliothèque. Ces temps d'accès sont aussi observés pour les déplacements à pied au sein des grandes métropoles régionales, avec les proportions de populations à moins de 10 minutes à pied d'une bibliothèque.

Portraits de bibliothèques

Cette troisième partie, résolument qualitative, propose d'entrer dans les bibliothèques, leurs bâtiments et le détail des nouveaux usages et services qui se prêtent mal à une investigation quantifiée. Différents aspects sont évoqués dans cette dernière partie : les apports du fonctionnement en réseau de bibliothèques ; la qualité architecturale et patrimoniale des bâtiments ; les nouvelles constructions durables ; les aménagements intérieurs des bibliothèques ; les lieux culturels partagés ; les projets participatifs ; les espaces ludiques ; les bibliothèques numériques de référence. Ces portraits vivants de bibliothèques sont largement illustrés de photographies.

Armelle Couillet et Françoise Lucchini
IDEES UMR 6266-CNRS Université de Rouen Normandie

Cet Atlas est le résultat d'une collaboration entre l'UMR IDEES et le Service du Livre et de la Lecture du Ministère de la Culture, au sein de l'Accord-cadre 2022-2023 CNRS - Ministère de la Culture.



Sommaire

Faire parler les cartes.....	1
Objectifs, méthodologie et réalisation.....	3

Approche nationale.....7

La couverture du territoire.....	9
Superficie et période de création des bibliothèques.....	12
Temps d'accès et zones en déficit d'offre.....	15
Accès aux bibliothèques.....	17
Réseaux et coopération.....	21
Publics des bibliothèques.....	24
Diversité et qualité de l'offre documentaire.....	26
Moyens humains et financiers.....	28
Le patrimoine en bibliothèque.....	31
L'équipement informatique et numérique en bibliothèque.....	34
Actions culturelles et partenariats.....	36

Approche régionale.....39

Auvergne-Rhône-Alpes.....	41
Bourgogne-Franche-Comté.....	45
Bretagne.....	49
Centre-Val de Loire.....	53
Corse.....	57
Grand Est.....	61
Hauts-de-France.....	65
Île-de-France.....	69
Normandie.....	73
Nouvelle-Aquitaine.....	77
Occitanie.....	81
Pays de la Loire.....	85
Provence-Alpes-Côte d'Azur.....	89
Guadeloupe.....	93
Martinique.....	94
Guyane.....	95
La Réunion.....	96
Mayotte.....	97

Portraits de bibliothèques.....99

Un réseau municipal dense et varié, la ville de Paris.....	101
Un réseau de lieux communaux structuré par la bibliothèque départementale, le département de l'Aude.....	102
Un exemple réussi de desserte intégrale de la population, le réseau départemental de la Mayenne.....	104
L'offre de lecture dans un réseau métropolitain, Clermont Auvergne Métropole.....	106
L'intérêt communautaire au service d'un réseau intercommunal, le Grand-Figeac.....	107
La restructuration des réseaux historiques, l'intercommunalité Morvan Sommets Grands Lacs.....	108
Une bibliothèque de métropole, les Champs Libres, Rennes.....	109
Une bibliothèque dans un bâtiment restructuré, la bibliothèque Carré d'Art, Nîmes.....	110
Un équipement culturel partagé, le Labo de Cambrai.....	112
Une médiathèque en milieu rural, Trait d'Union, Sainte-Thorette (Cher).....	114
Un Espace Solidaire Communal d'Accompagnement, de Liens et d'Echanges, la médiathèque de l'Escale, Sumène (Gard).....	115
Jeux de société et jeux vidéo, les médiathèques de Cergy (Val-d'Oise).....	116
Le Gametisch, la médiathèque André Malraux, Strasbourg (Bas-Rhin).....	117
Une ludo-médiathèque en milieu rural, la Ludo-Médiathèque de Bordères et Lamesans (Landes).....	118
Le prêt d'instruments de musique, la médiathèque La Passerelle, Labège (Haute-Garonne).....	119
Le développement durable en bibliothèque, la médiathèque du Sud Sauvage, Saint-Joseph (La Réunion).....	120
Le développement de projets participatifs, la grainothèque de la médiathèque de Vence (Alpes-Maritimes).....	121
Des graines et des boutures en bibliothèque, la médiathèque Colette à Valbonne (Alpes-Maritimes).....	122
Le numérique en bibliothèque, la bibliothèque Marguerite Yourcenar, Lyon (Rhône).....	123
Le numérique au service des usagers et du patrimoine, la bibliothèque multimédia intercommunale d'Epinal (Vosges).....	124
Une Bibliothèque numérique de référence, la bibliothèque départementale du Calvados.....	125
L'adaptation des bibliothèques à la desserte territoriale, la bibliothèque départementale de la Sarthe.....	126
Préserver le caractère patrimonial du bâtiment, la médiathèque François Mitterrand-Les Capucins à Brest (Finistère).....	127
Le patrimoine en bibliothèque, la bibliothèque humaniste de Sélestat (Bas-Rhin).....	128
Le développement du Facile à Lire, la bibliothèque départementale de Guadeloupe.....	129

Approche nationale

La cartographie des données d'activité des bibliothèques publiques permet de mettre en lumière le maillage territorial très dense réussi en France : les 15 500 lieux de lecture répartis sur l'ensemble du territoire métropolitain et l'Outre-mer font de la lecture publique le premier service culturel de proximité.

Cette couverture exceptionnelle s'explique tout d'abord par une politique publique volontariste de construction d'équipements en particulier depuis 1986. Si des lacunes subsistent, elles sont cependant souvent comblées par une organisation territoriale remarquablement structurée en réseaux et par un travail harmonisé entre les différents échelons administratifs : la très grande desserte des bibliothèques départementales en territoire rural doit être soulignée ici.

Au-delà de ce portrait territorial, c'est bien la qualité de l'offre de services proposée qui est en jeu : horaires d'ouverture étendus, gratuité de l'inscription et accessibilité handicap, équipement informatique et ressources numériques, moyens humains et financiers, offre documentaire variée, diversité des actions culturelles et des partenariats sont autant d'indicateurs du dynamisme des bibliothèques françaises.

Ce dynamisme est reconnu par les populations qui s'approprient la bibliothèque comme un lieu de ressources documentaires, de rencontres, comme un lieu culturel, un lieu de vie dans la cité.

Un dernier aspect, souvent méconnu du grand public, est celui de la richesse patrimoniale des bibliothèques de lecture publique qui conservent, mettent en valeur leurs fonds patrimoniaux et s'emploient à construire des médiations autour de ces collections remarquables.

Avant d'aborder la lecture de cette première partie, il faut bien avoir en tête que, malgré l'effort des bibliothèques départementales pour collecter les données d'activités de leur réseau, quelques départements présentent, pour certains indicateurs, des taux d'incomplétude importants qui doivent alerter sur la compréhension des cartes : le manque de données explique parfois des taux faibles qui ne reflètent sans doute pas exactement la réalité. Des « avertissements » signalent les cartes où l'incomplétude est particulièrement forte.

La couverture du territoire

Un service culturel de grande proximité

Les 15 500¹ bibliothèques et points d'accès au livre permettent à 85 % des Français d'accéder à ce service culturel dans leur commune de résidence. La France compte en moyenne 23 établissements de lecture pour 100 000 habitants. Les collectivités urbaines sont plus équipées en lieux de lecture (neuf communes urbaines sur 10). Cependant, un tiers des communes rurales disposent d'un établissement de lecture publique, desservant ainsi près de 22 % des Français. La distribution dans l'espace métropolitain et ultramarin des bibliothèques publiques offre une remarquable couverture du territoire et un accès de grande proximité à la population (carte des « Types de bibliothèques »). L'implantation des équipements est très liée à la densité de la population sur le territoire : les établissements majeurs (points en rouge) et les établissements de taille moyenne (points en orangé) se localisent généralement dans les zones les plus peuplées et urbanisées de la Métropole et de l'Outre-mer ; les espaces moins denses en population (zones très rurales, zones montagneuses, ou encore l'intérieur des terres en Outre-mer par opposition aux littoraux) accueillent moins d'établissements de lecture publique. En France métropolitaine, ces zones peu peuplées disposent plutôt de points d'accès au livre (points en bleu), alors que dans les Outre-mer l'offre en bibliothèques se resserre autour d'établissements majeurs ou de taille moyenne.

Des bibliothèques diverses

Grâce à la collecte statistique annuelle du Ministère de la Culture, les lieux de lecture sont catégorisés selon une typologie, élaborée en lien avec l'Association des bibliothécaires départementaux, calculée sur neuf critères : dépenses documentaires, types d'actions au sein de l'établissement, accès à Internet et aux services numériques, diversité des

collections, nombre d'heures d'ouverture hebdomadaire, surface, nombre de personnels qualifiés, emprunteurs actifs, prêts.

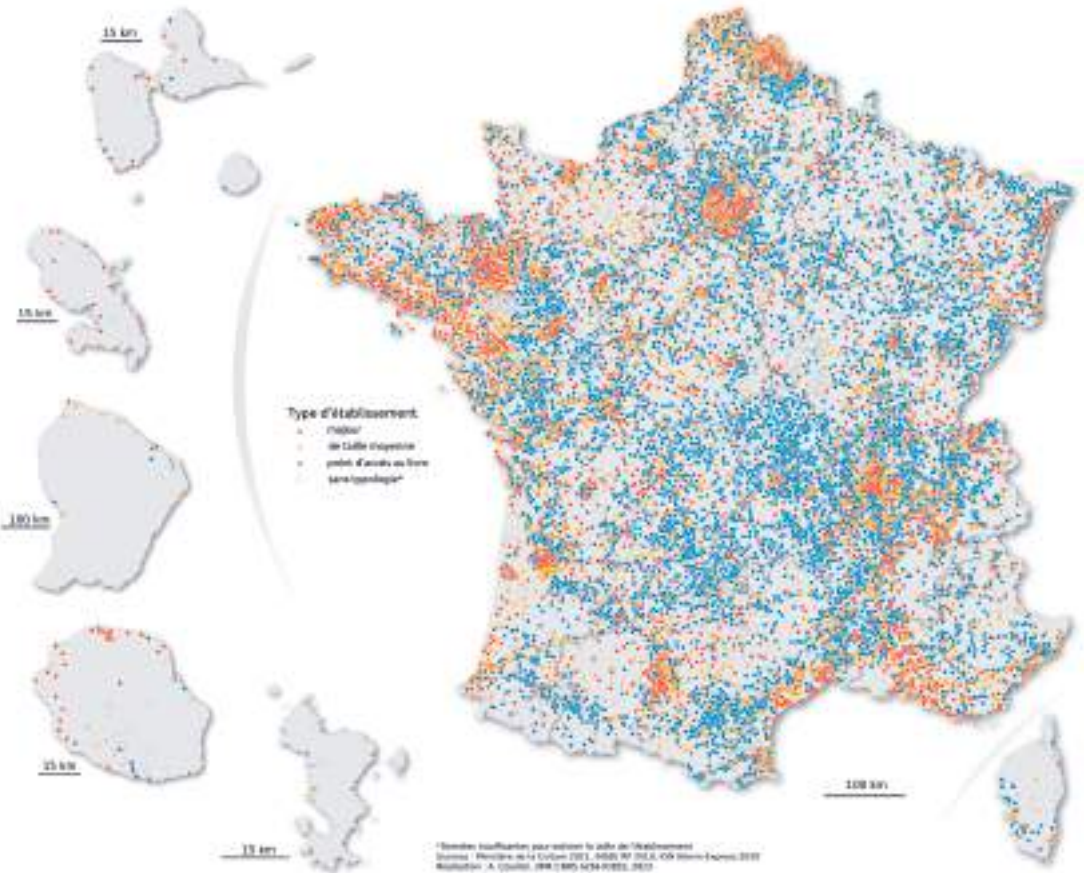
Pour des questions de lisibilité des cartes de cet Atlas, cette typologie a ici été refondue en trois groupes, répartis de la façon suivante :

(1) Les établissements majeurs (26 % des bibliothèques françaises) regroupent les catégories A et B. Ils sont caractérisés par le dynamisme (multiples activités culturelles et partenariats variés), l'accueil des publics (23 heures hebdomadaires, surface de 740 m²) et le volume de documents (30 620 documents avec des livres imprimés, ressources numériques, périodiques, CD, DVD, jeux vidéo, partitions, cartes) et de prêts (46 030 emprunts par an et par établissement). Cette catégorie regroupant deux types de bibliothèques, les moyennes évoquées ci-dessus peuvent surprendre car elles relèvent de situations très hétérogènes, notamment pour les horaires d'ouverture. Ainsi, parmi ces établissements majeurs, se distinguent vingt équipements d'exception, ouverts 50 heures par semaine ou plus.

(2) Les établissements de taille moyenne (23 % des bibliothèques françaises) correspondent à la catégorie C qui rassemble des bibliothèques moins grandes (environ 200 m²) ouvertes en moyenne 17 heures par semaine, qui proposent à leurs publics un volume plus réduit de documents (9 365 documents en moyenne par établissement), suscitant cependant un niveau élevé d'emprunts (10 090 prêts par an et par établissement).


(3) Les points d'accès au livre (la moitié des bibliothèques françaises) regroupent les catégories D et E. Très largement présents en milieu rural, ces petits établissements ouvrent environ sept heures par semaine et permettent aux publics d'accéder à 2 360 documents en moyenne, favorisant une activité de prêt significative (1 343 prêts annuels en moyenne).


Types de bibliothèques



 15 500 bibliothèques en France

 23 bibliothèques pour 100 000 hab. en France

 40 % des communes sont équipées d'un établissement

 8,5 hab. sur 10 résident dans une commune équipée

¹ En 2021 le nombre de bibliothèques en France est estimé à environ 15 500 établissements, selon le recensement statistique effectué par le Ministère de la Culture en parallèle de cet Atlas.

Une offre dans les territoires

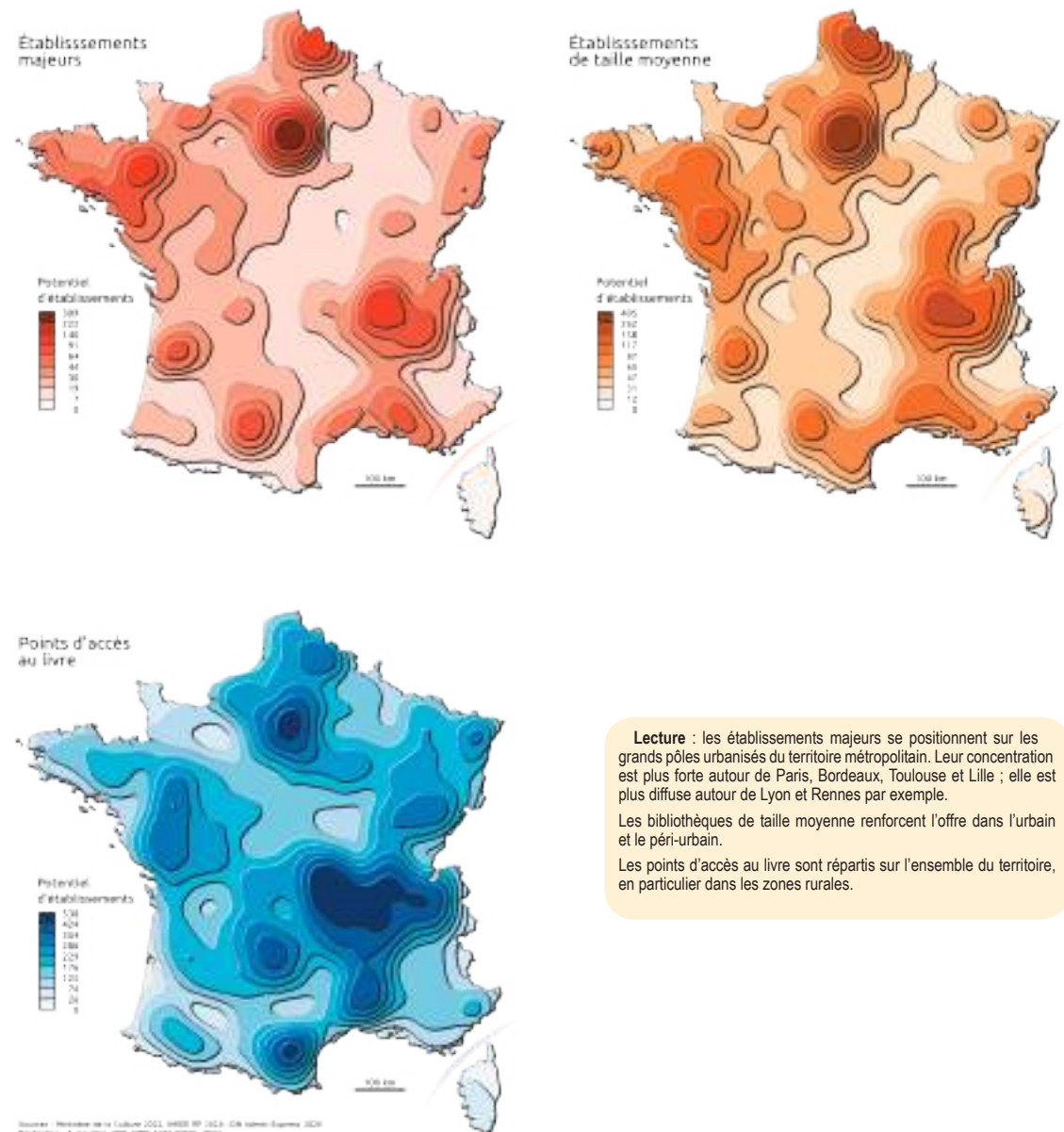
Répartition des bibliothèques sur le territoire

Les régions Île-de-France, Bretagne, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Pays de la Loire, et en Outre-mer, La Réunion et la Guadeloupe, sont les mieux desservies : plus de 93 % des habitants résident dans une commune équipée d'au moins une bibliothèque, contre 85 % en moyenne en France. La qualité du service proposé peut cependant différer au sein d'une région selon leur lieu d'implantation. L'écosystème propre aux villes, permettant de concentrer et de polariser les acteurs économiques, culturels, éducatifs et institutionnels, favorise des partenariats plus nombreux et les bibliothèques desservent des populations plus importantes. A l'inverse, les populations habitant en milieu rural sont moins bien desservies, même si les bibliothèques offrent ce service culturel en France à 66 % des ruraux dans leur commune de résidence. Il y a cependant des différences : moins de quatre ruraux sur 10 à Mayotte ont accès à une bibliothèque dans leur commune et seulement cinq ruraux sur 10 en Corse, dans le Grand Est, en Normandie et dans les Hauts-de-France. Les équipements majeurs (carte lissée en rouge) se concentrent dans les grands pôles urbains. Ces concentrations d'équipements majeurs sont présentes dans le nord

de la France, le long de l'axe rhodanien, en Bretagne, ainsi que dans les espaces urbanisés de la côte méditerranéenne, en Occitanie, en Nouvelle-Aquitaine et dans l'est de la France. La présence des équipements majeurs est complétée par les établissements de taille moyenne (carte lissée en orangé), positionnés sur les mêmes zones territoriales, mais s'élargissant vers le périurbain et les zones moins denses en population. Les lacunes du maillage de ces deux premiers types de bibliothèques, c'est-à-dire les « creux » de la carte, correspondent à des territoires peu peuplés, à la « diagonale du vide » et aux espaces montagneux. Ces creux sont comblés par la présence de points d'accès au livre (carte lissée en bleu). Très présents dans les zones rurales, les points d'accès au livre sont également très concentrés. Enfin, il existe près de 1 800 bibliothèques, pour lesquelles les informations sont insuffisantes et qui figurent en blanc sur la carte de la page précédente.

- 3 635 établissements majeurs
- 3 233 établissements de taille moyenne
- 7 131 points d'accès au livre

Concentration des bibliothèques selon le type d'établissement



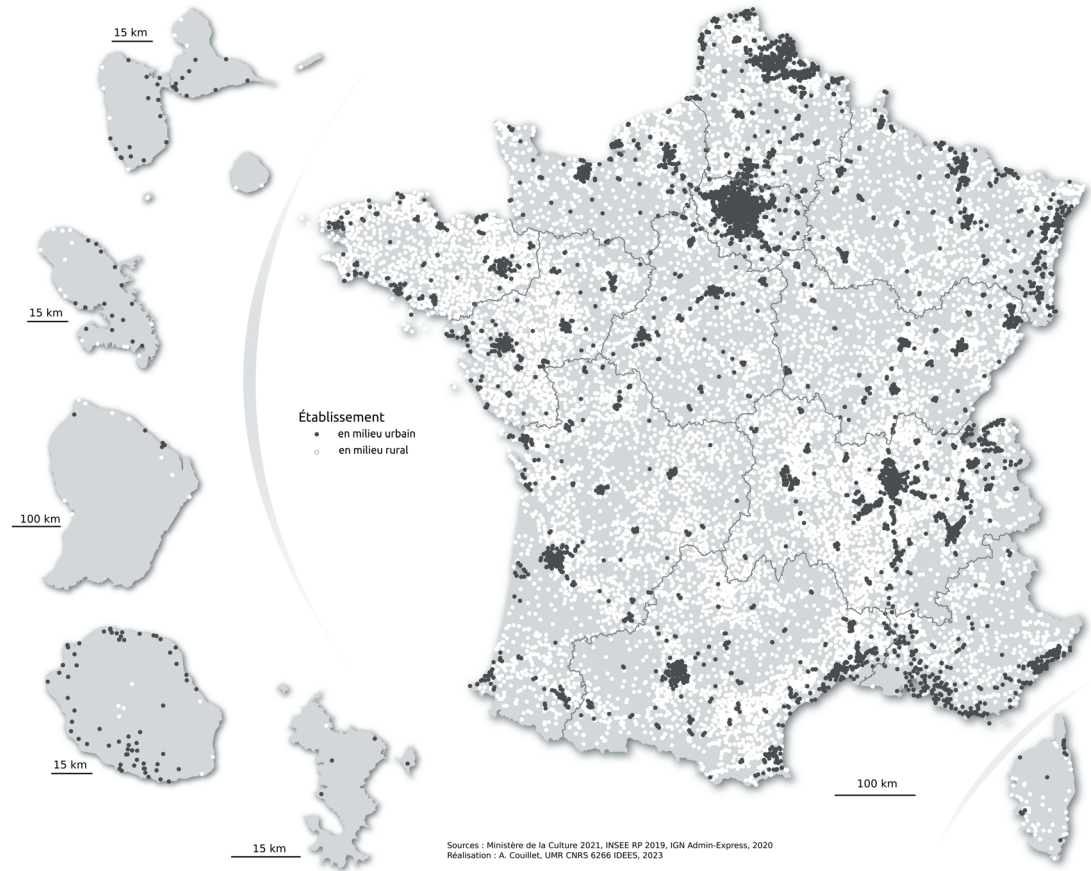
Lecture : les établissements majeurs se positionnent sur les grands pôles urbanisés du territoire métropolitain. Leur concentration est plus forte autour de Paris, Bordeaux, Toulouse et Lille ; elle est plus diffuse autour de Lyon et Rennes par exemple. Les bibliothèques de taille moyenne renforcent l'offre dans l'urbain et le péri-urbain. Les points d'accès au livre sont répartis sur l'ensemble du territoire, en particulier dans les zones rurales.

La desserte de la population urbaine et rurale

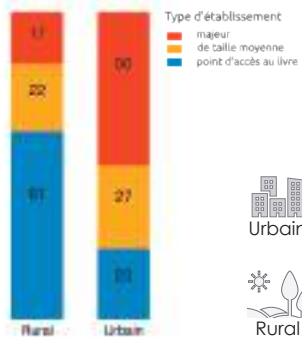
Une répartition à la fois urbaine et rurale

Chaque bibliothèque présente en France est représentée sur la carte « Offre urbaine, offre rurale » sur sa commune d'implantation suivant la nouvelle définition INSEE 2022 de l'urbain (points en noir pour les lieux de lecture en milieu urbain) et du rural (points en blanc pour les lieux de lecture en milieu rural). Cette carte reflète le maillage très fin du territoire français en bibliothèques, service public disponible à la fois dans les grandes aires urbanisées et dans les espaces ruraux : 94 % des Français résidant en ville et 66 % des Français résidant en milieu rural y ont accès dans leur commune. L'offre diffère selon l'implantation urbaine ou rurale : les équipements majeurs sont plus nombreux dans les villes ; en milieu rural, près des deux tiers des lieux de lecture sont des points d'accès au livre.

Offre urbaine, offre rurale



Répartition des établissements (%)



10 lieux de lecture pour 100 000 habitants



52 lieux de lecture pour 100 000 habitants

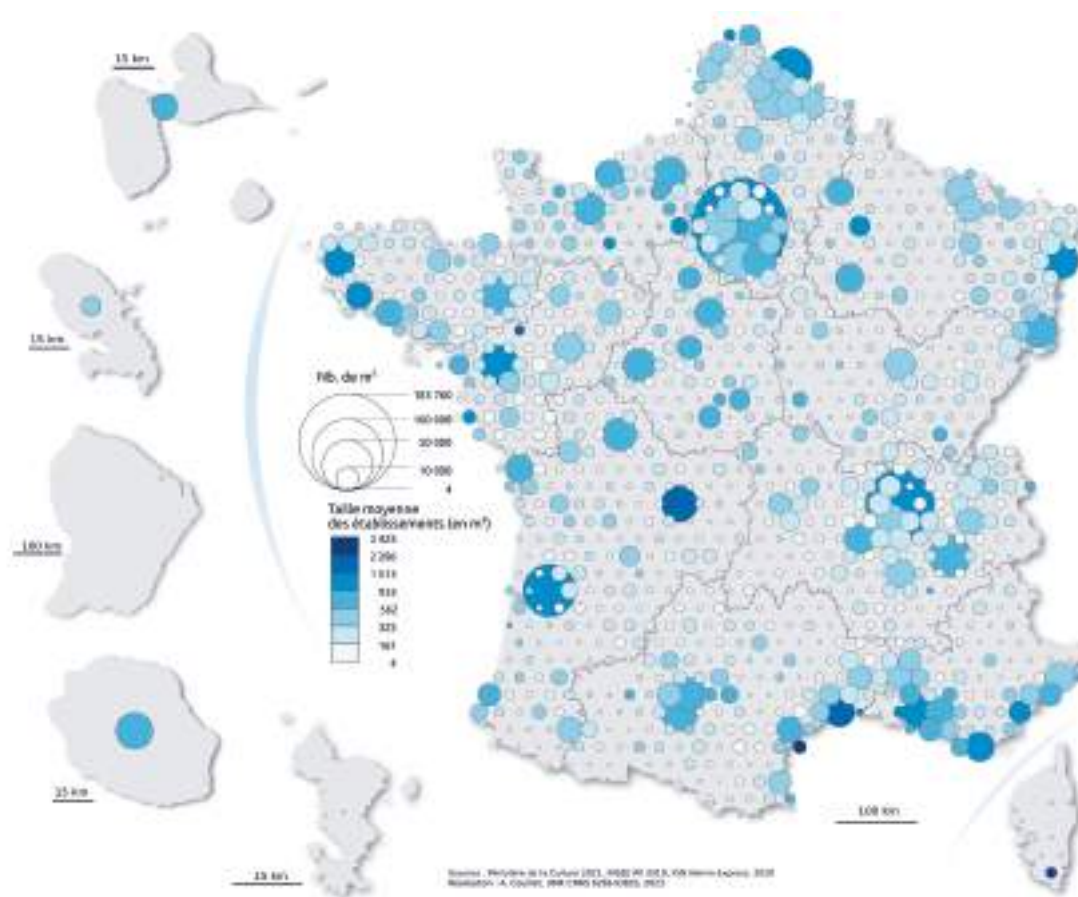
Superficie et période de création des bibliothèques

La surface d'accueil des publics

En France métropolitaine et dans les territoires ultramarins, la superficie moyenne d'une bibliothèque est de 282 m². Il y a donc en France 4,3 millions de m² de surface¹. La carte « Superficie des bibliothèques » ci-contre met en lumière la superficie moyenne des bibliothèques en France, dans un rayon de 25 kilomètres. Pour les territoires ultramarins, les données de superficie des bibliothèques sont renseignées à l'échelle régionale. Les cercles de la carte ci-contre additionnent le nombre de m² disponibles tous les 25 kilomètres.

Dans les zones les plus urbanisées de chaque région, les surfaces utiles des bibliothèques publiques sont globalement plus importantes et les bibliothèques y sont aussi plus nombreuses (cercles de grande taille). Dans les zones plus rurales, l'offre en bibliothèques est bien présente, même si les établissements sont de plus petite taille (en bleu clair). Plus rarement, il peut arriver qu'un petit nombre de bibliothèques proposent une grande surface d'accueil à leurs publics (cercles de petite taille en bleu foncé). C'est le cas par exemple dans le sud de la France à Narbonne (Médiathèque du Grand Narbonne de 3 425 m²), ou à côté de Dunkerque à Gravelines (Médiathèque municipale de Gravelines de 2 000 m²), ou encore à Châteaubriant (Médiathèque de Châteaubriant de 1 935 m²) et dans le sud de la Corse.

Superficie des bibliothèques



Lecture : pour une zone de 25 km de rayon, le diamètre du cercle exprime la somme des m² des bâtiments de bibliothèque tandis que la couleur correspond à la taille moyenne des établissements de la zone.

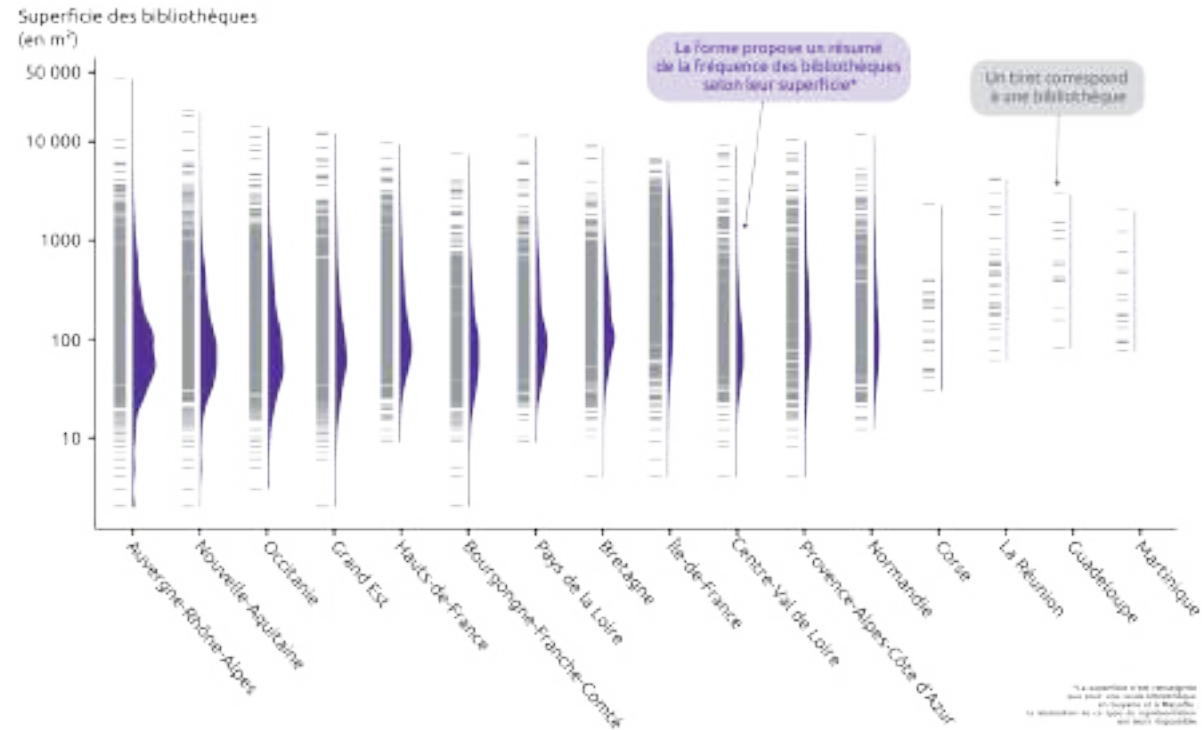
¹ En 2021 le nombre de bibliothèques en France est estimé à environ 15 500 établissements, selon le recensement statistique effectué par le Ministère de la Culture en parallèle de cet Atlas.

Les superficies de bibliothèques en région

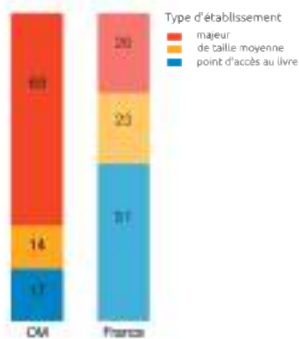
Les différences de taille par type d'équipement

Pour apprécier les différences de superficie entre les bibliothèques d'une région, l'amplitude entre la superficie minimum et la superficie maximum des bibliothèques a été mesurée dans le graphique ci-contre « Répartition des superficies ». Certaines régions, disposant d'un nombre important de bibliothèques, comme en Auvergne-Rhône-Alpes, en Nouvelle-Aquitaine et en Occitanie, présentent des écarts de superficie particulièrement prononcés entre les plus petites et les plus grandes bibliothèques. A *contrario*, d'autres régions sont plus homogènes : c'est le cas en Outre-mer, et pour l'espace métropolitain particulièrement en Corse, en Île-de-France et en Bourgogne-Franche-Comté.

Répartition des superficies



Répartition par type d'établissement (%)



nombre de bibliothèques en région

le plus élevé
2 674

le plus faible
29

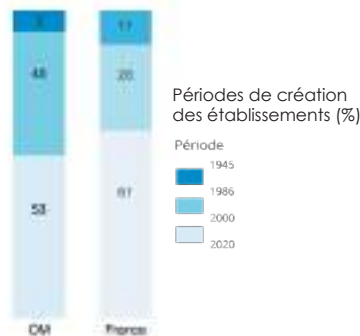
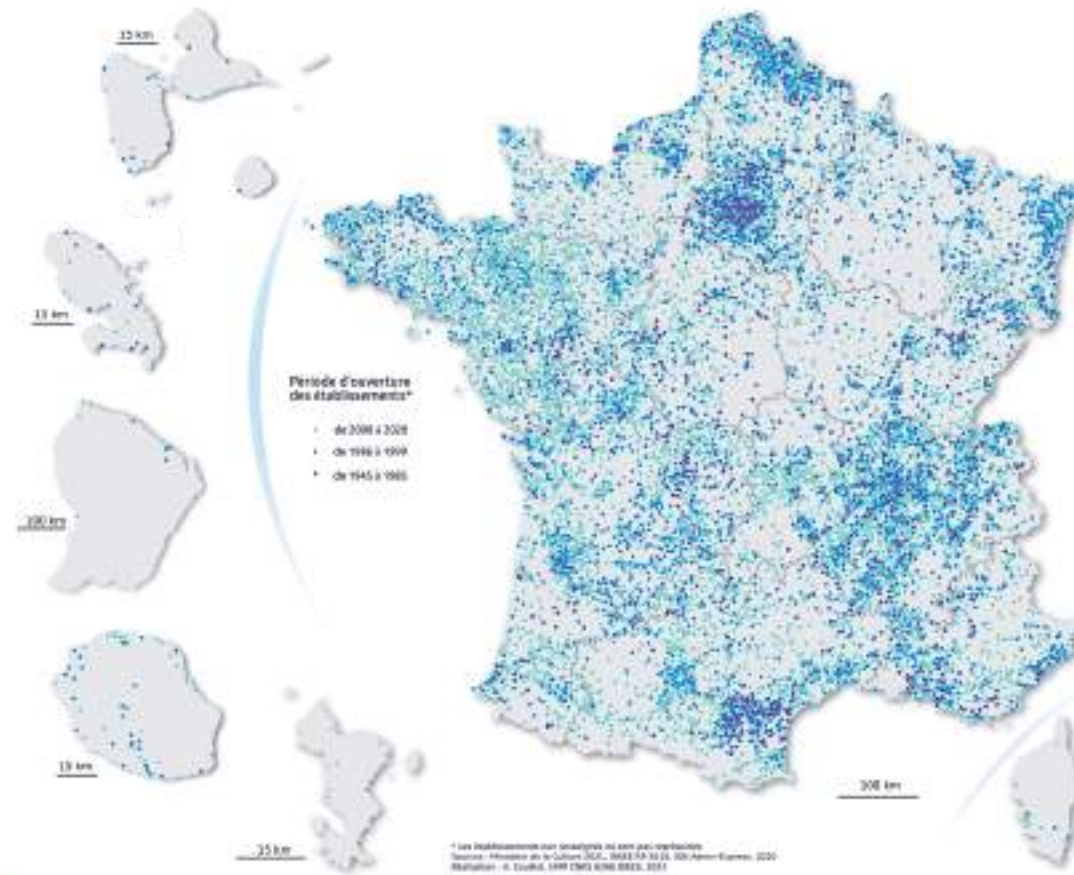
Les périodes de création des bibliothèques

Les années de création

Plusieurs grandes vagues de constructions de bibliothèques sont à distinguer. Après l'étape de l'après-guerre et de la reconstruction, la véritable grande impulsion est lancée avec la création de la Dotation Générale de Décentralisation en 1986, outil d'accompagnement financier permettant l'aménagement culturel du territoire. 89 % des bibliothèques publiques en Métropole et 93 % en Outre-mer sont construites après cette date, contre seulement 10 % des bibliothèques créées après la Seconde guerre mondiale en Métropole, voire moins en Outre-mer (points en bleu marine, carte ci-contre « Année de création des bibliothèques »). Le tournant des années 2000 représente également une deuxième vague importante de constructions : plus de 60 % des bibliothèques construites après 1986 ont été inaugurées après les années 2000 en Métropole et plus de 50 % pour l'Outre-mer (points en bleu clair).

Cependant, quelques variations régionales apparaissent. En Martinique et en Île-de-France, les bibliothèques créées entre 1945 et 1986 sont deux fois plus nombreuses qu'ailleurs en France (points en bleu marine). Les régions Provence-Alpes-Côte d'Azur et Occitanie présentent également un nombre de bibliothèques créées avant 1986 plus important que la moyenne française. La situation inverse, marquée par des créations majoritaires de bibliothèques après les années 2000 est particulièrement visible à Mayotte, dans les Pays-de-la-Loire, en Bretagne, en Corse et en Normandie.

Année de création des bibliothèques



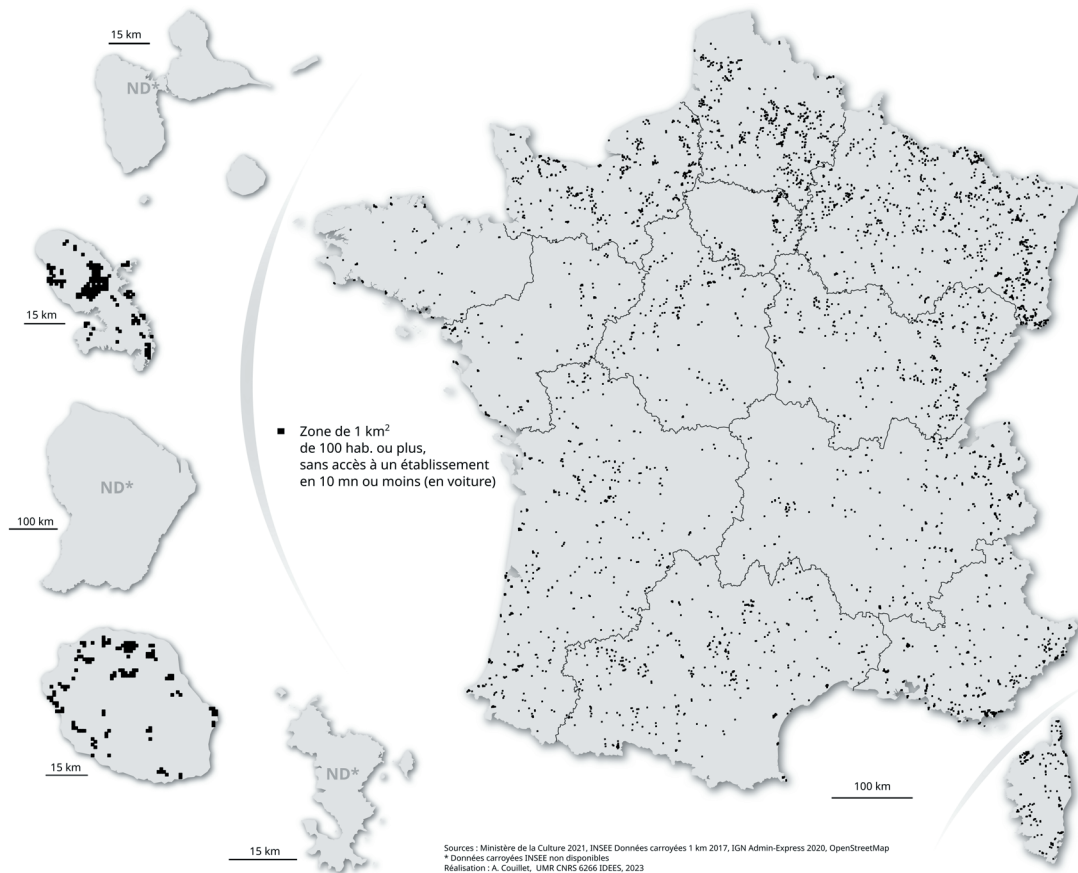
De la bibliothèque « lieu de prêt » au « tiers lieu »

Les différentes vagues de constructions et aménagements des bibliothèques témoignent de l'adaptation des politiques publiques aux changements de pratiques et d'usages par la population. Ainsi, à partir de 1982, un premier moment de construction des bibliothèques permet de rattraper le retard français en matière d'équipement de lecture publique, notamment grâce à l'outil de la DGD (voir encart « Dotation générale de décentralisation »), créée en 1986, qui se révélera remarquablement efficace. L'objectif de « construire 1,5 million de m² de bibliothèques municipales dans les prochaines années » (Jean Gattégno) est rapidement atteint puisque l'on passe de 0,65 million de m² en 1981 à 1,2 million en 1990. Par la suite, les politiques publiques ont continué à développer le parc des bibliothèques tout en s'attachant à rénover l'existant. A partir de 1992, le programme des BMVR (Bibliothèques municipales à vocation régionale) aboutit à douze réalisations emblématiques (par exemple, la médiathèque Emile Zola à Montpellier ou l'Alcazar à Marseille). A partir de 2003, le programme des « Ruches » est lancé pour construire une nouvelle génération de médiathèques de proximité en milieu rural et dans les quartiers périphériques. Dans ce tournant des années 2000, où l'on parle de plus en plus de médiathèques, les professionnels réfléchissent à l'évolution des usages : développement du numérique, baisse de la pratique de la lecture...

Face à ces changements, les bibliothèques ont adapté leurs aménagements intérieurs en développant de plus en plus d'espaces dédiés au numérique, à la création par les usagers (fablab), à la convivialité, etc. Ce mouvement s'est parfois intitulé « tiers lieu » ou « 3^e lieu » et cherchait à inclure toujours plus de publics, dans leur plus grande diversité et à concevoir la bibliothèque comme un lieu chaleureux. Parallèlement, les bibliothèques participent à des projets de rénovation ou de construction de lieux culturels mêlant différentes pratiques artistiques. C'est le cas pour Carré d'Art à Nîmes (voir partie « Portraits de bibliothèques ») ou le Labo de Cambrai (voir partie « Portraits de bibliothèques ») qui abritent également des musées. Des constructions moins spectaculaires ont aménagé des espaces intérieurs dédiés à la médiation, à l'accompagnement social et obtiennent parfois ainsi la qualification d'Espace de vie sociale (voir partie « Portraits de bibliothèques »). Lieu d'accès à la culture et à l'information, la bibliothèque parvient ainsi à conjuguer mission sociale et culturelle au travers d'une réflexion constamment renouvelée sur ses publics et leurs usages. Une réflexion qui porte ses fruits puisque, d'après une enquête de 2016, 95 % des Français sondés considéraient la bibliothèque comme un lieu utile.

Temps d'accès et zones en déficit d'offre

Population sans accès à une bibliothèque en moins de 10 minutes



Lecture : chaque carreau noir correspond à une zone habitée de plus de 100 habitants au km² sans accès à une bibliothèque à moins de 10 minutes en voiture.

Temps d'accès aux bibliothèques

Si la bibliothèque reste le premier service culturel de proximité, caractérisée par une desserte territoriale importante, l'étude des temps d'accès pour s'y rendre permet d'analyser plus finement les manques sur le territoire.

La carte « Population sans accès à une bibliothèque en moins de 10 minutes » identifie les espaces habités en France ne disposant pas d'un accès à un lieu de lecture en 10 minutes en voiture. Elle se fonde sur les données démographiques carroyées de 1 km² de l'INSEE et sur les temps d'accès du réseau routier national. Grâce à cette analyse, il est possible de repérer les zones peuplées d'au moins 100 habitants au km² sans accès à un établissement de lecture publique (carreaux en noir, carte ci-contre).

Sur l'ensemble du territoire français, 2,2 millions de personnes n'ont pas accès à une bibliothèque en moins de 10 minutes en voiture. La proportion de population sans accès à un lieu de lecture à moins de 10 minutes en voiture varie selon les régions : la Corse (19 %) et la Martinique (17 %) sont les régions les moins bien desservies à cet égard en partie en raison de leur topographie.

Les proportions sont bien moindres dans les autres régions métropolitaines et restent généralement en-dessous de 6 %. L'Île-de-France, la Bretagne, les Pays-de-la-Loire ou l'Auvergne-Rhône-Alpes se distinguent par des proportions très faibles de populations non-desservies (moins de 2 %) : la répartition dans le territoire des bibliothèques dans ces quatre régions y est particulièrement réussie en termes de proximité de temps d'accès.

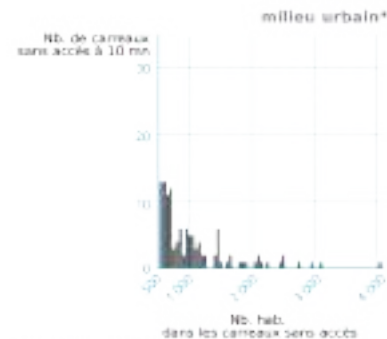
Le déficit d'offre dans les zones peuplées

Les zones en déficit d'offre

Parmi les 2,2 millions de Français sans accès à une bibliothèque en moins de 10 minutes en voiture, les résidents des zones rurales sont particulièrement concernés, notamment en Métropole : 89 % des populations non-desservies vivent dans une zone rurale en France métropolitaine, contre 54 % des populations non-desservies en Outre-mer. Il est aussi intéressant d'apprécier le déficit d'offre dans les zones urbanisées (voir graphique « Zones habitées sans accès à une bibliothèque à 10 minutes »). 66 zones en France, dépassant 1 000 habitants au km², dont 13 dépassant 2 000 habitants au km², sont dans ce cas. On distingue quatre types d'espaces de 2 000 habitants au km² non-desservis : des coeurs urbains, des espaces à proximité de gros employeurs, des espaces périurbains résidentiels et des espaces touristiques. On trouve par exemple des espaces en coeur de métropole urbanisée non-desservis à 10 minutes à Narbonne (deux zones de 1 km² à 7 740 hab. et 4 037 hab.) et à Marseille (une zone de 1 km² de 2 633 hab. dans le 8^e arrondissement). Parmi les zones non-desservies d'espaces résidentiels à proximité de gros employeurs on relève les cas de Moussy-le-Neuf (une zone de 1 km² de 2 009 hab.) près de Roissy, ou de Bourg-Saint-Andéol (deux zones de 1 km² de 2 101 hab. et 2 082 hab.) près de Pierrelatte, ou encore de Mireval (une zone de 1 km² de 2 226 hab.) près de Sète. On trouve des espaces périurbains résidentiels non-desservis à 10 minutes à Habsheim (une zone de 1 km² de 2 480 hab.) près de Mulhouse, et à Clairlieu (une zone de 1 km² de 2 742 hab.) près de Nancy. Enfin des espaces touristiques denses peuvent également ne pas disposer d'une bibliothèque à moins de 10 minutes de déplacement en voiture : c'est le cas à La Monde-les-Maures (une zone de 1 km² de 2 523 hab.), au Lavandou (une zone de 1 km² de 2 058 hab.) ou encore dans le Lubéron à l'Isle-sur-la-Sorgue (deux zones de 1 km² de 2 434 hab. et 2 154 hab.).

Zones habitées sans accès à une bibliothèque à 10 minutes

Zoom sur les carreaux de 500 hab. / km² ou plus en déficit d'offre



***Nb. de zones résidentielles de proximité de gros employeurs. Pour cela, il a pu y avoir une concentration.



***Nb. de zones de 1000 hab. ou plus dans les zones de 1000 hab.

Lecture : les graphiques ci-dessus décomptent les zones peuplées de plus de 100 habitants au km² en situation de déficit d'offre culturelle en bibliothèques (carreaux noirs de la carte, page précédente) : par exemple, la première barre en milieu rural correspond à 35 carreaux noirs de la carte de la page précédente peuplés de 500 à 550 habitants sans accès à une bibliothèque.

En France, lorsque les effectifs de population dépassent le seuil de 100 habitants au km², le nombre de situations de déficit d'offre baisse très fortement.

En milieu rural, le déficit concerne essentiellement des zones peuplées de moins de 1 000 habitants.

En milieu urbain, le déficit concerne aussi ces zones, mais peut affecter d'autres zones beaucoup plus peuplées dépassant 2 000 habitants par km².


La desserte territoriale et les bibliothèques départementales

Créées en 1945, les Bibliothèques Centrales de Prêt (BCP) sont transférées aux départements en janvier 1986, dans la continuité du mouvement de décentralisation, essentiel dans l'histoire des bibliothèques territoriales. Les BCP deviennent « Bibliothèques départementales de prêt » en 1992. Dès sa création, la bibliothèque départementale a eu pour fonction d'assurer la couverture territoriale du département en matière de lecture publique. C'est à ce titre qu'elle assure la desserte des communes de moins de 10 000 habitants. Son rôle est donc central dans l'égalité d'accès à la lecture et particulièrement dans la garantie d'une offre de qualité dans les territoires ruraux. Historiquement, cette desserte territoriale des BDP s'appuyait sur les tournées de bibliobus. D'après les dernières données des bibliothèques départementales, 49 départements disposaient encore de bibliobus. L'absence de bibliobus ne signifie cependant pas la fin de la desserte mais une organisation différente : tournée auprès des bibliothèques plutôt qu'auprès des usagers de ces collectivités, sélection et réservation des ouvrages en amont par les professionnels et bénévoles du réseau...

Les missions des bibliothèques départementales ont cependant largement évolué depuis cette fonction première de diffusion des collections. La Loi Robert du 21 décembre 2021 est venue renforcer leur importance en définissant leurs multiples missions. Elles ont ainsi pour rôle de :


- « renforcer la couverture territoriale en bibliothèques [...] » ;
- « favoriser la mise en réseau des bibliothèques des collectivités territoriales [...] » ;
- « proposer des collections et des services aux bibliothèques des collectivités territoriales [...] » ;
- « contribuer à la formation des agents et des collaborateurs occasionnels des bibliothèques [...] » ;
- « élaborer un schéma de développement de la lecture publique [...] ».

On estime aujourd'hui que 93 départements bénéficient des services d'une bibliothèque départementale, tels que définis par la loi Robert. Les bibliothèques départementales sont également fondamentales pour les enjeux d'accès au numérique : ce sont elles qui fournissent, en général, l'ensemble des ressources numériques auprès des bibliothèques de leur réseau.

 2,2 millions de Français sans accès à une bibliothèque en moins de 10 minutes en voiture

 97 % des Français résident à moins de 10 minutes en voiture d'une bibliothèque

 85 % des Français résident dans une commune équipée

 66 zones de 1 km² de 1 000 hab. ou plus sans accès à une bibliothèque en 10 minutes en voiture

 13 zones de 1 km² de 2 000 hab. ou plus sans accès à une bibliothèque en 10 minutes en voiture

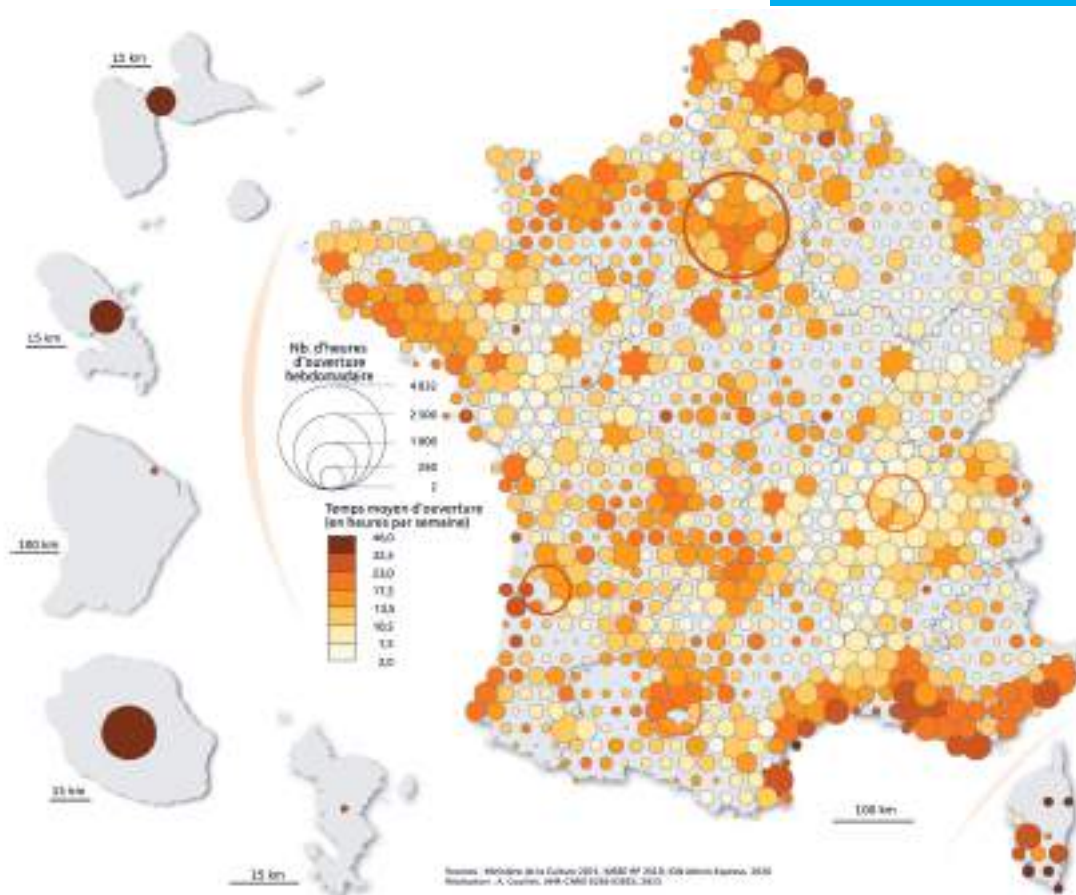
Accès aux bibliothèques

L'ouverture hebdomadaire des bibliothèques

La liberté d'accès, l'amplitude des horaires d'ouverture hebdomadaire et annuelle, l'ouverture le dimanche, la fréquentation possible sur les plages méridiennes ou en soirée, l'accessibilité pour les personnes en situation de handicap, sont autant d'atouts permettant aux bibliothèques de toucher une diversité de publics et de renforcer l'accès à la lecture et à la culture en général. Les modes de fréquentation des publics en bibliothèque reflètent l'évolution contemporaine de la société, les temporalités des mondes professionnels et la place consacrée aux temps de loisirs. L'ouverture des bibliothèques, tout type d'établissement confondu, est en moyenne de 12 heures hebdomadaires par établissement. Cette moyenne recouvre de très grandes disparités et des pics d'amplitude horaire élevés (300 bibliothèques ouvrent plus de 35 heures). En France la moitié des établissements de lecture sont ouverts plus de quatre jours par semaine et plus de la moitié de l'année. La facilité d'accès doit intégrer deux éléments : l'amplitude d'ouverture et la proximité. La carte ci-contre « Ouverture hebdomadaire » renseigne sur le temps d'ouverture hebdomadaire moyen des établissements en rapportant les données sur des rayons de 25 kilomètres (France métropolitaine). Pour les publics, les situations les plus confortables

d'accès correspondent à des ouvertures de plus de 45 heures par semaine (en marron) et à un potentiel d'accès à plusieurs bibliothèques tous les 25 kilomètres (les cercles additionnent le nombre d'heures d'ouverture par semaine des bibliothèques situées dans un rayon de 25 kilomètres). A l'inverse, les accueils les plus limités sont de moins de sept heures par semaine (en jaune clair) et présentent des possibilités réduites d'accès à plusieurs bibliothèques sur 25 kilomètres (cercles de petite taille). Une belle amplitude horaire de plus de 30 heures d'ouverture par semaine s'observe dans les bibliothèques situées sur le pourtour méditerranéen et également dans les régions bordelaise, lilloise et francilienne. En milieu rural, la situation peut être contrastée entre des établissements ouvrant moins de sept heures par semaine (en jaune clair) et les établissements proposant un accueil sur plus de 15 heures. Ces contrastes s'observent particulièrement en Auvergne-Rhône-Alpes et dans le Grand Est. D'autres régions offrent une amplitude horaire hebdomadaire plus homogène, comme en Corse et en Normandie. Les établissements de lecture publique ouvrent en moyenne neuf heures par semaine en milieu rural, contre une vingtaine d'heures d'ouverture hebdomadaire en milieu urbain.

Ouverture hebdomadaire




L'extension des horaires d'ouverture

L'extrême diversité des établissements de lecture publique en France, de même que le maillage très fin du territoire, explique l'amplitude horaire hebdomadaire moyenne nationale modeste (12 heures). Cependant, de très grandes disparités existent dès lors que l'on observe par tranches de population desservie les amplitudes horaires hebdomadaires moyennes. Dans les collectivités de 20 000 habitants et plus, l'amplitude horaire moyenne est de 30 heures par semaine. Pour les collectivités de 100 000 habitants et plus, elle atteint près de 40 heures en moyenne. Dans des pays européens tels que les Pays-Bas ou l'Allemagne, les horaires sont certes beaucoup plus étendus mais corréés à un maillage nettement moins dense (1 100 bibliothèques aux Pays-Bas et environ 9 000 en Allemagne).

Pour améliorer l'ouverture des bibliothèques, l'Etat a mis en place une mesure d'aide exceptionnelle. Depuis 2016, les collectivités territoriales souhaitent s'engager dans un projet d'extension et d'adaptation des horaires d'ouverture peuvent bénéficier d'un soutien financier via le concours particulier « bibliothèques » de la Dotation générale de décentralisation. A partir de 2018, dans le cadre du « Plan bibliothèques », ce dispositif a connu un réel élan en se fixant un objectif de 400 projets largement dépassé depuis. Malgré la crise sanitaire et les restrictions en matière d'accueil, 589 projets ont été soutenus entre 2016 et 2022 et une soixantaine de nouveaux projets sont prévus en 2023. On estime que l'extension moyenne se porte à près de 9h30 d'ouverture hebdomadaire supplémentaire.

 ouverture hebdomadaire

20,2 heures  Urbain

9,3 heures  Rural

Lecture : le temps moyen d'ouverture tous les 25 kilomètres est renseigné en couleur ; il peut être très élevé (46 heures hebdomadaires d'ouverture en moyenne, en marron) ou plus réduit (sept heures hebdomadaires d'ouverture en moyenne, en jaune clair). Les cercles additionnent le nombre d'heures hebdomadaires d'ouverture

proposées par les bibliothèques situées dans un rayon de 25 kilomètres ; par exemple en 2021, à Bordeaux et dans un rayon de 25 kilomètres, les bibliothèques de la zone comptabilisent 1 065 heures d'ouverture, soit environ 25 heures hebdomadaires par établissement.

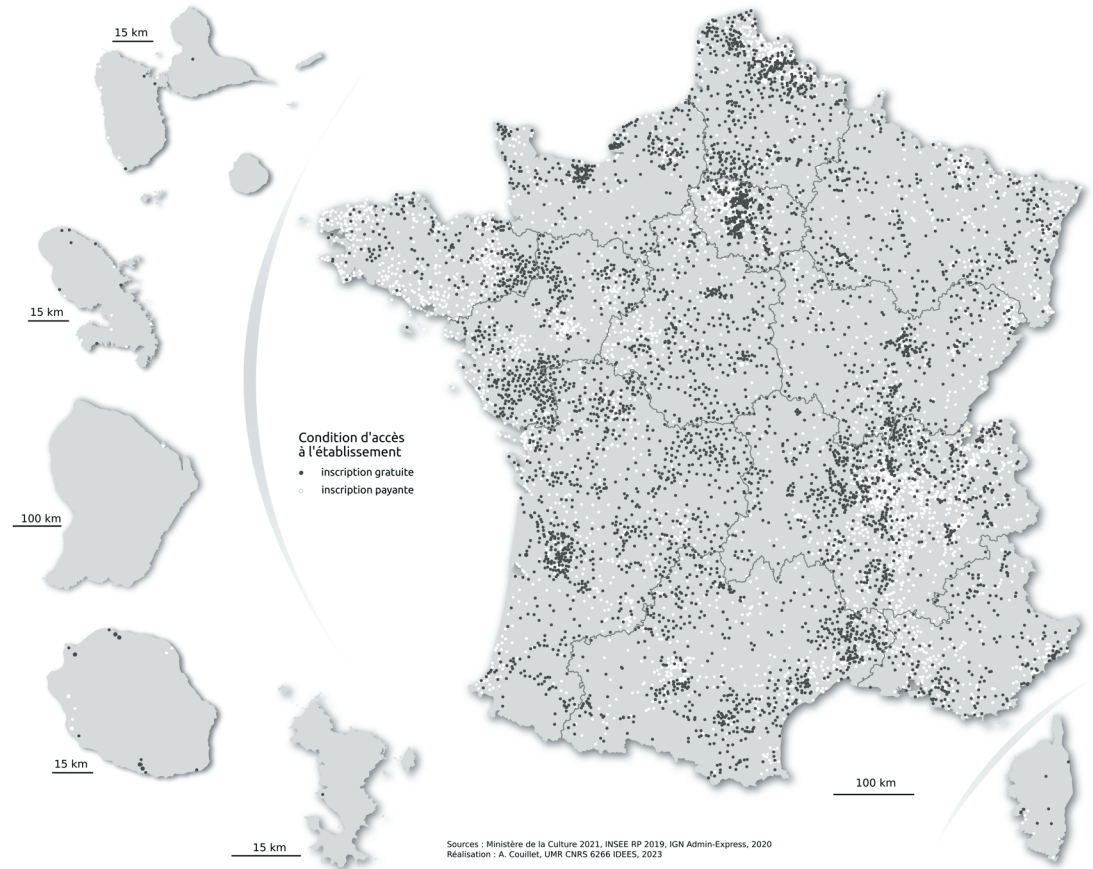
La gratuité d'inscription en bibliothèque

Accès libre et inscription

L'accès libre aux bâtiments des bibliothèques est de règle pour tous pendant les heures d'ouverture. Ce qu'on appelle gratuité sur la carte ci-contre concerne le choix politique de 5 112 bibliothèques en France de proposer des frais d'inscription gratuits, effaçant ainsi la barrière financière d'accès à la culture et au livre. Ce choix engagé est porté en 2021 par 57 % des 8 929 bibliothèques ayant renseigné l'information de gratuité sur un total de 15 500 établissements en France¹. Dans certains territoires, des ensembles étendus de bibliothèques pratiquent la gratuité : c'est le cas en Ile-et-Vilaine, en Vendée, en Gironde, dans le Pas-de-Calais, dans le Nord, sur la partie centrale de l'espace francilien et le long du sillon rhodanien.

 **57 %** de bibliothèques avec une inscription gratuite en France

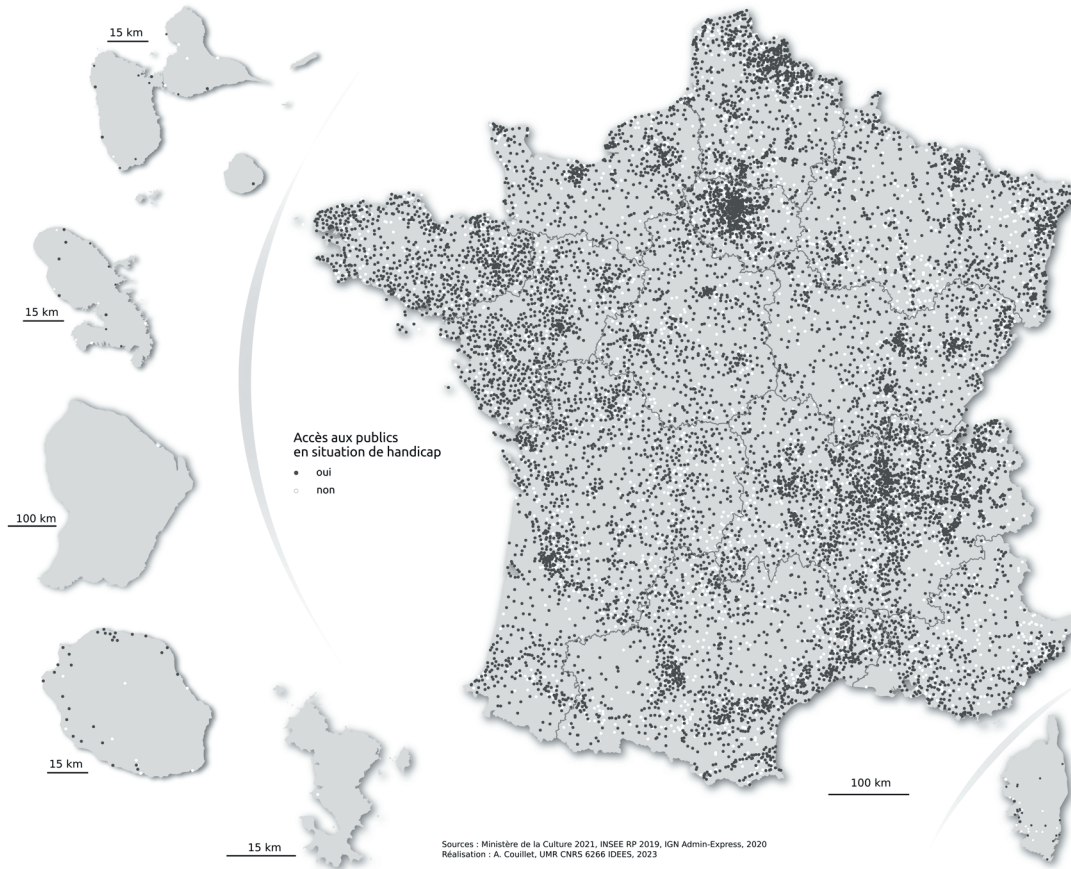
Modalités d'inscription en bibliothèque



¹ En 2021 le nombre de bibliothèques en France est estimé à environ 15 500 établissements, selon le redressement statistique effectué par le Ministère de la Culture en parallèle de cet Atlas.


L'accessibilité des bibliothèques aux personnes en situation de handicap

Accessibilité handicap en bibliothèque



Accessibilité pour les personnes en situation de handicap

La Loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la citoyenneté et la participation des personnes handicapées impose aux bibliothèques publiques en France, comme à tout établissement recevant des publics, l'obligation de veiller à ce que, au plus tard le 1^{er} janvier 2015, leurs bâtiments (cheminements extérieurs, stationnement des véhicules, conditions d'accès et d'accueil dans les bâtiments) et leurs contenus soient accessibles à toute personne en situation de handicap. La carte ci-contre « Accessibilité handicap en bibliothèque » révèle les objectifs atteints en 2021 pour les établissements de lecture publique. On dénombre ainsi 10 368 établissements en conformité avec la loi, soit 78 % des 13 292 bibliothèques ayant renseigné cette information (sur un total de 15 500 établissements en France¹). Les bibliothèques accessibles représentent 77 % des bibliothèques en milieu rural et 82 % des bibliothèques en milieu urbain. Au-delà de ces chiffres sur l'accessibilité du bâtiment physique, la mise à disposition de collections adaptées aux publics en situation de handicap représente aussi un enjeu pour les bibliothèques et témoigne d'une situation plus contrastée : 43 %¹ des lieux de lecture desservant plus de 2 000 habitants proposent des collections adaptées aux publics en situation de handicap.

 accessibilité pour les personnes en situation de handicap

78 % France

82 %  Urbain

77 %  Rural

¹ En 2021 le nombre de bibliothèques en France est estimé à environ 15 500 établissements, selon le redressement statistique effectué par le Ministère de la Culture en parallèle de cet Atlas.

L'accessibilité des bibliothèques aux personnes en situation de handicap

Services et accueil des personnes en situation de handicap

Au-delà de l'accessibilité du bâtiment, garantir l'accès à la consultation de ressources physiques ou numériques aux personnes en situation de handicap implique de développer une offre de collections adaptées et de services accessibles, afin de répondre aux obligations de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la citoyenneté et la participation des personnes handicapées. Par collections adaptées, on entend tout un ensemble de supports très distincts : des livres en gros caractères, des livres lus du commerce, des livres en braille, des ouvrages numériques au format Daisy, des revues en synthèse vocale, des livres-DVD en langue des signes française, des livres tactiles ou en relief. D'après les dernières données redressées (2021), 43 % des lieux de lecture desservant des collectivités de plus de 2 000 habitants mettent à disposition des collections adaptées. Quant aux bibliothèques desservant des collectivités de plus petite taille, elles peuvent bénéficier de l'offre de collections adaptées de la bibliothèque départementale : selon la dernière enquête annuelle (2021), seules deux bibliothèques départementales déclaraient ne pas proposer de collections adaptées. Certaines bibliothèques municipales ou intercommunales mettent également à disposition des postes informatiques adaptés : environ 8 % des bibliothèques desservant plus de 2 000 habitants proposent ce type de matériel aux personnes en situation de handicap, équipées notamment pour les personnes empêchées de lire. Là encore, la taille

de la collectivité détermine grandement la capacité d'acquisition de ce type de matériel. Plus la collectivité dessert un grand nombre d'habitants, plus elle a les moyens d'acquérir des postes équipés. Ainsi, 42 % des lieux de lecture de plus de 100 000 habitants disposent de postes adaptés pour les publics en situation de handicap. L'accessibilité numérique fait également partie des défis des bibliothèques. On englobe sous ce terme « d'accessibilité numérique », l'accessibilité du site Internet, du catalogue en ligne et des ressources numériques proposées. Concernant le site Internet, les résultats en matière d'accessibilité témoignent d'une marge de progression encore importante : sur les 5 410 bibliothèques déclarant disposer d'un site Internet propre en 2021, seules 48 % d'entre elles déclaraient avoir une attestation de conformité au Référentiel général d'amélioration de l'accessibilité (RGAA). Outre l'accessibilité numérique, le matériel et les collections adaptées proposés, la mise en place d'actions à destination des publics en situation de handicap constitue un dernier moyen pour les bibliothèques de garantir un égal accès de ces publics à leur établissement. 16 % des collectivités de 2 000 habitants et plus mettent en place des actions à destination des publics en situation de handicap. Là encore, la taille de la collectivité a une incidence décisive puisqu'à partir de 20 000 habitants, un peu moins d'une bibliothèque sur deux met en place des actions à destination des publics en situation de handicap.

Réseaux et coopération

Les réseaux de bibliothèques en région

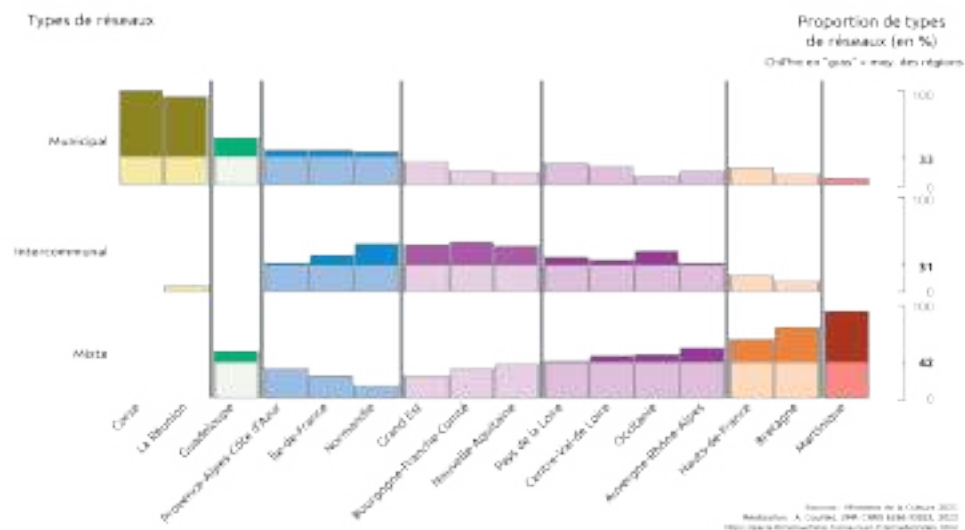
Quel que soit le contexte territorial urbain ou rural, le fonctionnement en réseau pour les bibliothèques permet de mieux articuler services à l'usager et politique culturelle du territoire. Les niveaux de collaboration peuvent différer d'un réseau à l'autre, avec d'un côté des coopérations institutionnalisées et de l'autre des situations plus informelles. Pour les usagers, le travail en réseau améliore les offres des bibliothèques en termes d'ouverture, de desserte, de catalogue commun de documents, de conditions d'inscription et, globalement, la circulation de documents mobilisant des navettes et des fonds flottants. Les réseaux de bibliothèques favorisent une harmonisation des activités de lecture publique et des activités culturelles afin de proposer une offre documentaire riche et variée équitablement répartie sur le territoire. La coordination d'un réseau de bibliothèques facilite la mutualisation des moyens affectés à chaque établissement partenaire et les projets collaboratifs. La mise en réseau des bibliothèques est liée à l'organisation territoriale de la France et à la montée en puissance de l'échelon intercommunal : depuis 2013 et de manière renforcée par la Loi NOTRe du 7 août 2015, les communes de plus de 5 000 habitants doivent appartenir à un Etablissement Public de Coopération Intercommunale. Les bibliothèques ont su s'emparer de ces évolutions législatives pour améliorer la desserte de leur territoire en matière de lecture publique. C'est ainsi qu'en France, parmi les lieux de lecture faisant partie d'un réseau, 20 % sont dans un réseau municipal, 36 % dans un réseau intercommunal. Des réseaux à partenariats mixtes, c'est-à-dire des réseaux mêlant des bibliothèques intercommunales et communales travaillant en coopération (44 %) existent également sur des territoires où les intercommunalités n'ont pas toutes les compétences culturelles, soulignant le caractère encore évolutif de la prise de compétences intercommunales. Ces chiffres ne doivent cependant pas faire oublier que 59 % des lieux de lecture en France ne font partie d'aucun réseau et prennent seuls en charge la desserte de leur territoire

communal ou intercommunal. Parfois, des réseaux de bibliothèques s'étendent sur plusieurs départements. En Outre-mer et en Corse, le dispositif est davantage tourné vers des coopérations à l'échelle municipale (plus de 50 % de réseaux municipaux, excepté pour les bibliothèques de Martinique développant davantage de réseaux mixtes et 100 % de réseaux municipaux pour la Corse). Des différences entre les régions se dessinent en fonction de l'organisation administrative des territoires. Le graphique ci-contre identifie des profils régionaux selon la proportion moyenne en région des différents types de réseaux. Plusieurs tendances se dessinent. Par exemple, la Normandie, l'Île-de-France et la Provence-Alpes-Côte d'Azur (en bleu) favorisent les réseaux communaux et intercommunaux. C'est en Nouvelle-Aquitaine, en Bourgogne-Franche-Comté et dans le Grand Est (en rose) que les réseaux intercommunaux de bibliothèques sont les plus développés. Les bibliothèques de Bretagne et des Hauts-de-France favorisent les réseaux mixtes (en ocre).

Les Contrats Territoire Lecture (CTL)

Pour développer la lecture publique dans les territoires, l'Etat développe une politique de contractualisation à travers les CTL (Contrats Territoire Lecture (CTL) et les Contrats départementaux lecture (CDL). Les CTL, mis en place à partir de 2010, sont des contrats entre l'Etat (via les DRAC en région) et les collectivités. Leur mise en place repose sur un diagnostic de la lecture publique sur le territoire où il s'appliquera et sur les politiques de structuration de la lecture publique. L'objectif est de créer une dynamique fédérant des acteurs issus de différents secteurs, ce qui en fait un outil particulièrement souple. Si les modalités de mise en place du CTL peuvent prendre des formes diverses, ses objectifs restent clairement définis : favoriser la mise en réseau des bibliothèques à l'échelon intercommunal, accompagner les collectivités classées comme prioritaires pour l'aménagement du territoire (Quartier Politique de la Ville, Action Cœur de Ville) et pour le développement de l'Education Artistique et Culturelle en bibliothèque. En 2021, 232 territoires étaient couverts par des CTL.

Réseaux municipaux, intercommunaux et mixtes en région



Avertissement : certaines bibliothèques sont rattachées à plusieurs types de réseaux.

41 % proportion de bibliothèques faisant partie d'un réseau (France)

répartition des bibliothèques en réseaux selon le type (France)

20 % municipal

36 % intercommunal

44 % mixte

Le fonctionnement en réseau

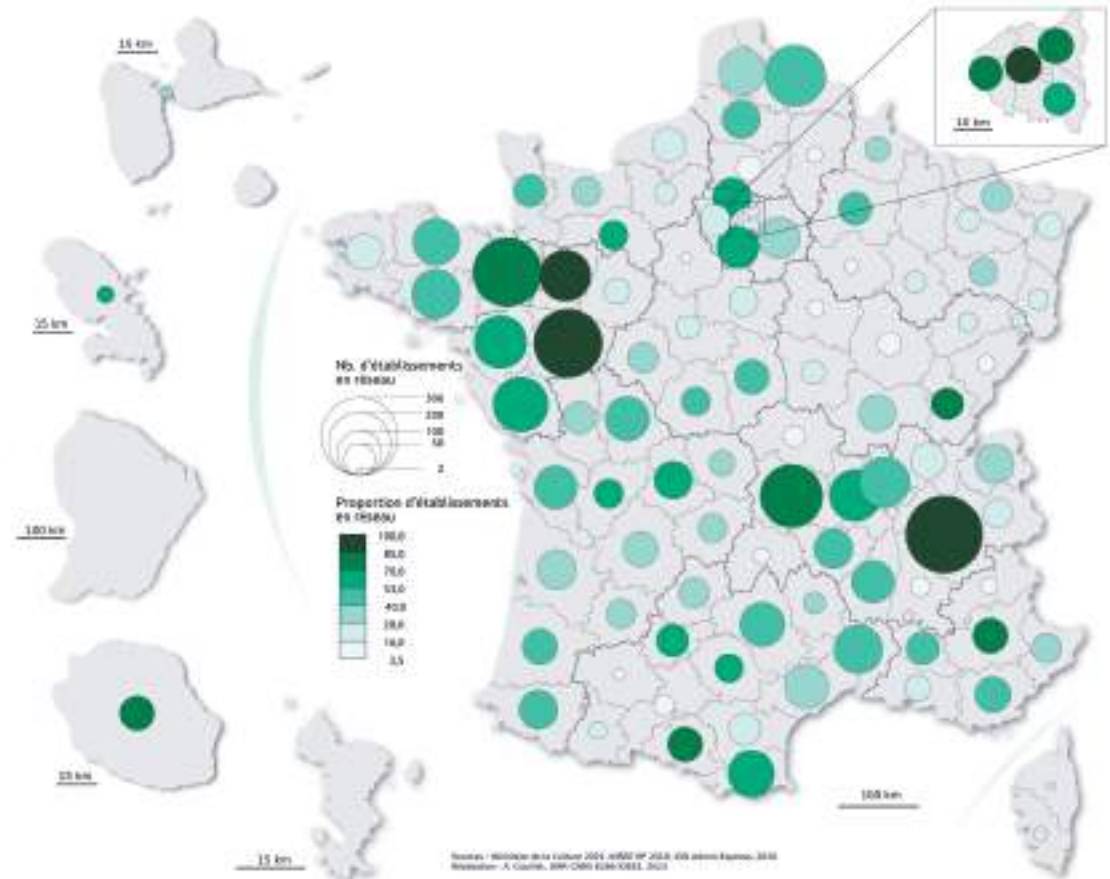
Les réseaux dans les départements français

A l'échelle des départements, on observe une proportion de 40 % d'établissements en réseau (carte en vert), avec de fortes variations. La mise en réseau est très poussée avec plus de huit bibliothèques et demie sur 10 faisant partie d'un réseau en Isère, en Maine-et-Loire, en Ariège, dans les Hauts-de-Seine, en Seine-Saint-Denis et à La Réunion (en vert foncé), voire la totalité des bibliothèques pour les départements de Paris et de Mayenne. A *contrario* une quinzaine de départements français ont moins de deux établissements de lecture publique sur 10 en réseau (en vert clair), particulièrement dans l'est de la France (Aube, Doubs, Meuse, Bas-Rhin, Haute-Saône, Yonne), dans le centre (Allier, Cantal), dans le sud-ouest (Haute-Garonne, Gers, Hautes-Pyrénées), dans le nord (Aisne, Oise) et en Eure-et-Loir.

Les Contrats Départementaux Lecture (CDL)

A l'échelon départemental, les Contrats Départementaux Lecture (CDL) visent à renforcer le soutien de l'Etat aux bibliothèques départementales. Celles-ci peuvent grâce à cette aide développer leur action en faveur des territoires ruraux en développant des offres de services numériques par exemple, d'éducation artistique et culturelle, de sensibilisation à la lecture dès le plus jeune âge entre autres. En 2021, 53 départements sont couverts par des CDL.

Bibliothèques en réseau

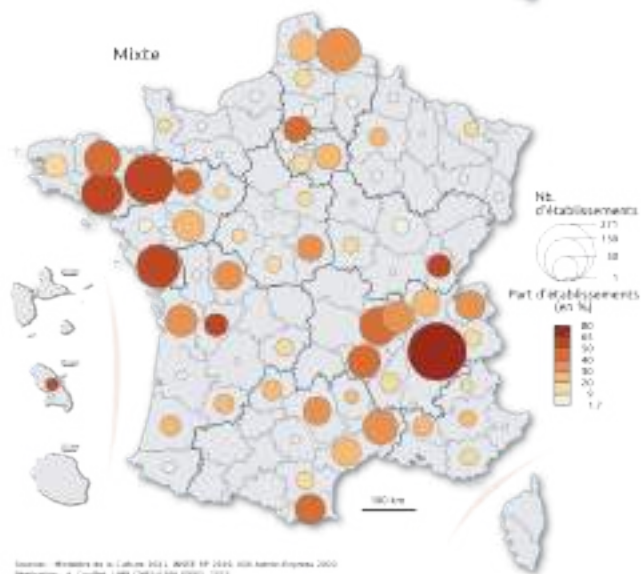
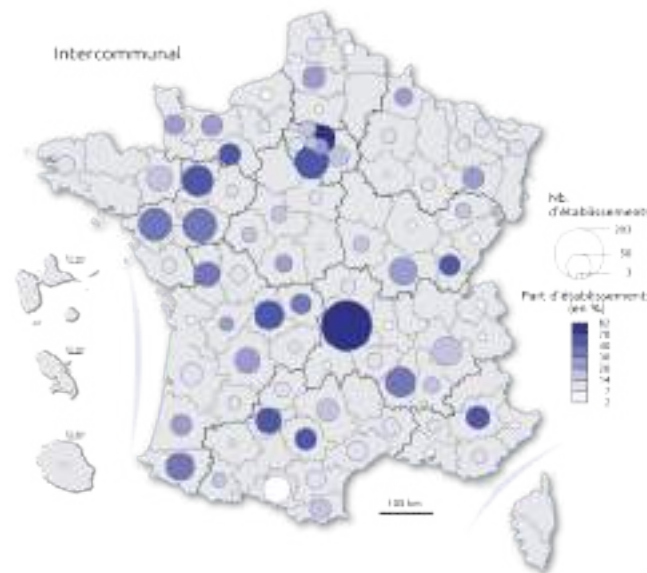
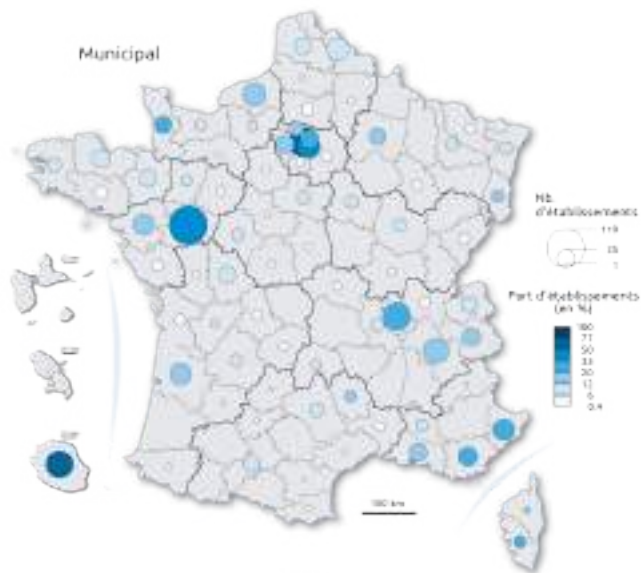


Types de réseaux dans les départements

Types de réseaux

Réseaux municipaux, intercommunaux et mixtes

Les pôles urbanisés présentent davantage d'établissements intégrés à un réseau municipal (carte en bleu) : c'est particulièrement le cas à Paris, en Maine-et-Loire, dans la Manche, dans le Rhône, dans les Alpes-Maritimes et le Var, en Corse et à La Réunion. Il faut prendre en compte l'effet des fusions de communes en Maine-et-Loire et dans la Manche, qui accentuent l'intégration. Les départements de la couronne francilienne, ceux du Grand Ouest français, et ceux de la partie centrale et méridionale de la France enregistrent des taux de plus de 70 % d'établissements intégrés à un réseau intercommunal (carte en violet). Enfin, les établissements intégrés à un réseau mixte, c'est-à-dire des réseaux mêlant des bibliothèques intercommunales et communales travaillant en coopération (carte en marron), sont présents dans le nord, dans une grande partie ouest et dans le quart sud-est du territoire. Quel que soit le niveau de rattachement, c'est dans le Grand Est que les réseaux sont les moins nombreux.



Source : Ministère de la Culture 2021, INSEE RP 2020, IGN, Institut Français 2020, Repertoire : A. Lantier, L'ANN (CNS) 2020, 2022.

Publics des bibliothèques

Les publics des bibliothèques

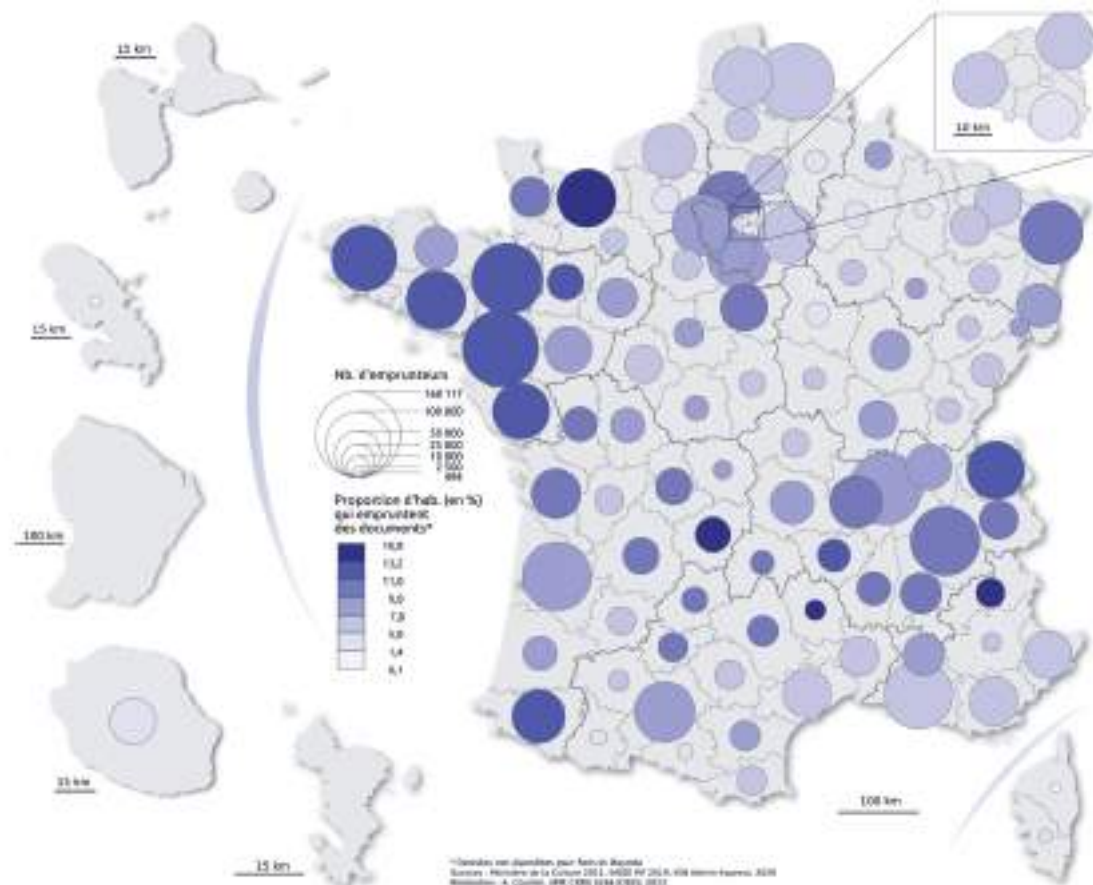
Chaque établissement de lecture publique développe aujourd'hui une multiplicité de missions qui lui permettent de présenter plusieurs visages : lieu d'accès à la lecture, lieu de rencontres et de socialisation, lieu de travail, d'ouverture, lieu de manifestations artistiques, lieu socialement inclusif *a fortiori* lorsque le service est gratuit et fournisseur d'accès numérique et informatique. Le cœur de métier des bibliothèques est de fournir des ressources documentaires à un large public et de proposer une médiation à ces ressources, qu'il s'agisse de livres, de bandes-dessinées, de cartes, de partitions, d'œuvres d'art ou bien encore de supports audiovisuels ou numériques. Grâce à cette offre documentaire et à cet éventail d'actions, on estime que près de 17 % de la population française desservie par un lieu de lecture est inscrite en bibliothèque. Pour autant, ce pourcentage ne reflète qu'imparfaitement la grande diversité des usages en bibliothèque (voir fiche « Actions culturelles et partenariats ») et partie « Portraits de bibliothèques »). Les publics des bibliothèques sont donc pluriels et s'approprient les lieux selon leurs besoins : étudiants à la recherche de lieux calmes pour travailler, ateliers de pratiques artistiques pour les familles, scolaires accompagnés par leurs enseignants ou faisant leurs devoirs, seniors s'initiant à l'informatique... Avec l'organisation d'événements, les publics des bibliothèques accèdent à diverses formes culturelles relatives aux beaux-arts, au numérique, à l'actualité du monde contemporain. Ces événements partagés par un réseau de bibliothèques ou élaborés en partenariat avec des établissements sont en cohérence avec la politique culturelle développée par les collectivités. Les bibliothèques sont devenues des lieux-passerelles permettant de rompre l'isolement de certaines parties de la population, de lutter contre l'illectronisme, de proposer un accompagnement dans les démarches administratives, en particulier pour des populations précairisées. Les bibliothèques peuvent parfois être un refuge, y compris contre le froid ou la canicule, contre la solitude et l'exclusion. Certains établissements de lecture publique offrent une convivialité supplémentaire par la présence d'un espace de

restauration dans leurs locaux. Les bibliothèques « lieux de vie », « tiers lieux », « espaces de citoyenneté » ont montré qu'elles étaient capables de s'adapter aux demandes de nouveaux publics, d'engager des actions diversifiées et des missions plus larges que l'accès aux fonds documentaires. Elles recomposent leurs activités en initiant ou en développant de nouveaux usages souhaités par les publics : grainothèques, instrumenthèques et prêts d'objets se multiplient (voir partie « Portraits de bibliothèques »).

Les nouveaux usages de la bibliothèque

L'enquête sur les publics des bibliothèques¹ (2016) a permis de mettre en lumière une modification en profondeur du rapport qu'entretiennent les Français avec les bibliothèques. Alors même que le nombre d'inscrits a progressivement diminué (pour se stabiliser autour de 16-17 % après les années 2010), la fréquentation des bibliothèques n'a, quant à elle, pas cessé d'augmenter. Entre 2005 et 2016, le pourcentage de personnes ayant fréquenté au moins une fois une bibliothèque au cours de l'année est passé de 35 % à 40 % alors même que l'accès à Internet s'est largement démocratisé et que le nombre de grands lecteurs a décliné. Celles et ceux qui viennent en bibliothèque sont également de moins en moins inscrits : seuls 39 % des usagers étaient inscrits en bibliothèque en 2016 (contre 59 % en 2005). Les usages de la bibliothèque se sont aussi largement diversifiés : 36 % des usagers des bibliothèques ne réalisent jamais d'emprunt et utilisent donc cet équipement pour d'autres raisons. La consultation des collections sur place arrive par exemple juste après l'emprunt² dans la liste des activités pratiquées par les usagers : 38 % des usagers des bibliothèques lisent sur place, de façon régulière, lors de leurs visites. La programmation culturelle (voir fiche « Actions culturelles et partenariats ») est également un facteur de fréquentation non négligeable : la visite d'expositions arrive en quatrième place des usages de la bibliothèque après l'emprunt de livres, la lecture de livres et de presse. Le développement du numérique (voir fiche « L'équipement informatique et numérique en bibliothèque ») ayant largement accompagné l'évolution des bibliothèques au cours de ces dernières années, les taux d'usage témoignent également de cet effort et des progrès accomplis : 43 % des usagers des bibliothèques ont eu une activité utilisant l'équipement informatique ou les services en ligne de la bibliothèque (visite du site Internet, consultation du catalogue, utilisation d'un ordinateur ou du réseau WiFi). Ces nouveaux usages sont largement illustrés dans la troisième partie de cet atlas.

Publics emprunteurs



7 % des habitants d'un département en moyenne empruntent des documents

¹ TMO et Ministère de la Culture, *Publics et usages des bibliothèques municipales en 2016*.

² 47 % des usagers des bibliothèques empruntent au moins un livre, de façon régulière, lors de leurs visites.

Les publics emprunteurs

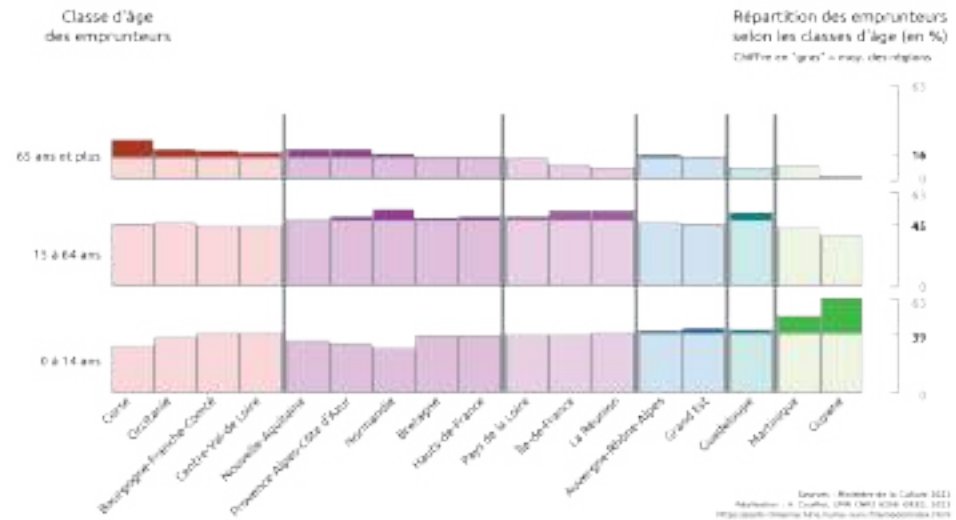
Le nombre d'emprunteurs semble être le principal indicateur de suivi de la fréquentation en bibliothèque, bien qu'il ne reflète plus la variété des usages de la bibliothèque par les publics (on estime que 45 % des personnes ayant fréquenté une bibliothèque municipale au moins une fois dans l'année n'ont pas emprunté de livres à cette occasion¹). En France métropolitaine, on dénombre 50 000 emprunteurs par département en moyenne (7 % des habitants d'un département) mais ce nombre varie fortement d'un département à l'autre (carte « Publics emprunteurs »). Ils sont particulièrement nombreux dans les départements moins peuplés et représentent la proportion de population départementale la plus élevée de France dans les Hautes-Alpes, en Lozère, en Corrèze, dans le Calvados, en Haute-Loire, dans le Morbihan, en Vendée, dans le Finistère, en Ille-et-Vilaine et en Mayenne (entre 12 % et 17 % des habitants de ces départements empruntent des documents). Les plus faibles pourcentages d'emprunteurs en France se situent dans les Outre-mer et en Corse (moins de 3,5 % des habitants de ces départements empruntent des documents). Au niveau régional, la Bretagne, les Pays de la Loire et l'Auvergne-Rhône-Alpes se situent au-dessus de la proportion moyenne nationale d'emprunteurs (plus de 11 % d'habitants de ces régions empruntent des documents). Le temps d'accès à une bibliothèque est aussi un argument fort pour les usagers et les publics emprunteurs : la plupart des études s'accordent sur un temps de trajet d'une dizaine de minutes accepté par les usagers pour se rendre en bibliothèque. Dans les communes rurales, le temps nécessaire pour accéder à une bibliothèque au-delà de 10 minutes peut expliquer que l'effectif d'emprunteurs soit plus réduit. Au contraire, dans les grandes aires urbanisées du territoire mieux connectées par les transports en commun, la part des emprunteurs est plus importante. En France, on estime que 33 % des publics empruntent des documents dans une bibliothèque située en milieu rural, contre 67 % des publics en milieu urbain. Au

niveau régional, les situations sont tout aussi contrastées. La part d'emprunteurs en milieu urbain excède 70 % en Guyane, à La Réunion, en Île-de-France, en Provence-Alpes-Côte d'Azur, en Guadeloupe, dans les Hauts-de-France, en Normandie et dans le Grand Est, alors qu'elle n'atteint pas la moitié de la population départementale urbaine en Corse et en Bretagne. En milieu rural, c'est au contraire en Corse et en Bretagne que la proportion d'emprunteurs est la plus élevée : elle excède 53 % de la population départementale. Ces éléments éclairent sur le rôle d'accès à la culture tenu par les bibliothèques publiques dans les territoires.


L'âge des emprunteurs


En France, les publics qui empruntent des documents en bibliothèque se répartissent en moyenne selon les classes d'âge suivantes : 45 % d'emprunteurs de 15 à 64 ans, 39 % de moins de 15 ans et 16 % de 65 ans et plus. Si les publics emprunteurs sont sensiblement liés à la démographie des territoires, on observe des situations variables dans les régions françaises (graphique ci-contre). Des emprunteurs bien plus âgés qu'au niveau national s'observent en Corse, en Occitanie, en Bourgogne-Franche-Comté et en Centre-Val-de-Loire (profil régional en rouge). Les emprunteurs de 15 à 64 ans et de plus de 65 ans, légèrement plus nombreux que la moyenne nationale, sont présents en Nouvelle-Aquitaine, en Provence-Alpes-Côte d'Azur, en Normandie, en Bretagne et dans les Hauts-de-France (en violet). Les emprunteurs de la tranche d'âge active (15-64 ans) sont plus nombreux que la moyenne nationale dans les Pays de la Loire, en Île-de-France et à La Réunion (en rose). Enfin, les publics sont plus jeunes en Guadeloupe (en vert foncé) et surtout en Martinique et en Guyane, où la part des 0-14 ans est la plus élevée de France.

Age des publics



 proportion de publics emprunteurs en France

67 %  Urbain

33 %  Rural

 âge des emprunteurs en France

39 % 0 à 14 ans

45 % 15 à 64 ans

16 % 65 ans et plus

La fréquentation en bibliothèque : une mesure imparfaite

La principale donnée de fréquentation demandée aux bibliothèques dans l'enquête statistique annuelle du Ministère de la Culture est le nombre d'entrées réalisées dans les équipements de lecture. Cette donnée peut être produite grâce à un compteur situé à l'entrée de la bibliothèque, ou grâce à une estimation extrapolée à partir d'un comptage réalisé sur deux semaines. Il est dès lors difficile d'arriver à un chiffre stabilisé du nombre d'entrées en bibliothèque compte tenu de l'hétérogénéité des méthodes de comptage et du faible taux de réponse à l'enquête pour cet indicateur. Malgré ces réserves, le recensement statistique annuel effectué par le Ministère de la Culture permet d'estimer un nombre d'entrées total dans les bibliothèques de près de 93 millions (sur la base des bibliothèques ayant répondu à l'enquête annuelle 2021).

Par ailleurs, le nombre moyen de visites pour un établissement de lecture publique d'une collectivité de plus de 2 000 habitants est de 17 161 entrées réalisées dans les équipements de lecture. Cette donnée doit se lire au regard des années de crise sanitaire et reste inférieur au niveau 2019 (20 984 entrées en moyenne par établissement). Il témoigne cependant d'un retour des usagers et d'une reprise de la fréquentation après des années de crise. Une autre approche de la fréquentation en bibliothèques réside dans l'enquête des publics : l'étude de 2016 du Ministère de la Culture et de TMO, *Publics et usages des bibliothèques*, avait permis d'établir que 40 % de la population française de plus de 15 ans avait fréquenté une bibliothèque municipale au moins une fois au cours de l'année et que 85 % des Français de 15 ans et plus ont fréquenté une bibliothèque au moins une fois dans leur vie.

¹ TMO et Ministère de la Culture, *Publics et usages des bibliothèques municipales en 2016*, p. 45.

Diversité et qualité de l'offre documentaire

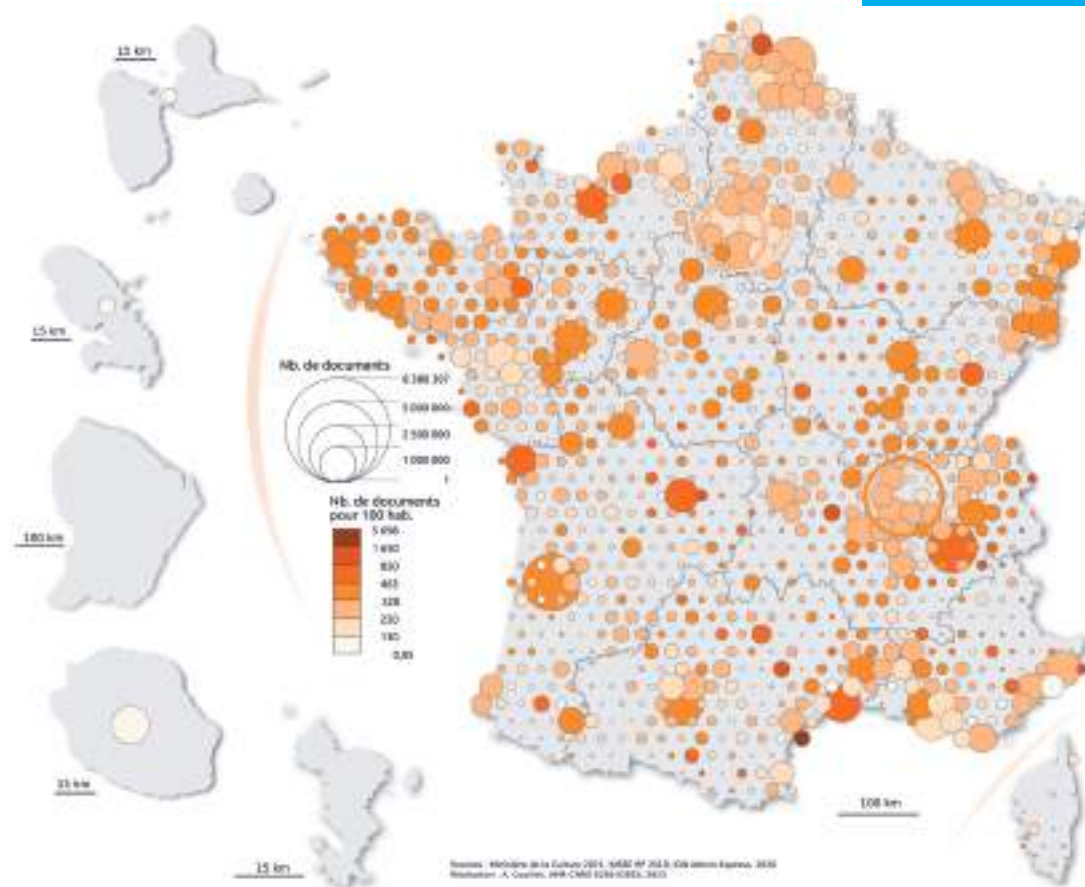
Les fonds documentaires en bibliothèque

Les établissements de lecture publique proposent des collections avec des supports très variés. En effet, si l'offre de documents reste souvent constituée en grande majorité de livres (de 76 à 99 % des fonds documentaires), les DVD, CD, jeux vidéo sont également bien présents (entre 0,1 % et 20 %). Les revues constituent un petit ensemble (entre 0,1 % et 5 %), de même que les autres types de documents, comme les partitions par exemple (entre 0 % et 2,5 %). Grâce aux bibliothèques départementales, les plus petites collectivités ont aussi accès à des supports variés.

Face à l'évolution des usages, les bibliothèques ont également su développer de nouvelles formes de prêts : prêts de graines, d'instruments de musique et d'objets (voir partie « Portraits de bibliothèques ») se sont ainsi multipliés.

Chaque Français a accès en moyenne à environ deux documents et demi. La carte ci-contre « Offre documentaire » renseigne sur le nombre moyen de documents par établissement pour 100 habitants en rapportant les données sur des rayons de 25 kilomètres (France métropolitaine). La carte illustre ainsi la capacité des bibliothèques publiques à proposer un accès à la lecture et à la culture sur le territoire (les cercles sont proportionnels au volume de documents disponibles sur 25 kilomètres, la couleur renseigne sur la quantité de documents disponibles pour 100 habitants). L'offre en documents est présente partout sur le territoire, parfois de manière très homogène (Bretagne) et parfois de façon plus contrastée (Occitanie, Nouvelle-Aquitaine), en lien avec la démographie de ces territoires. Les niveaux d'offre documentaire pour 100 habitants les plus élevés figurent en marron sur la carte (entre 850 et 5 700 documents). Des niveaux plus faibles d'offre documentaire (environ 200 documents pour 100 habitants, en orange clair), apparaissent plutôt dans des zones démographiques très peuplées du territoire.

Offre documentaire



répartition des documents par établissement

- 86 % livres
- 12 % multimédia (DVD, CD, jeux vidéo)
- 0,2 % périodiques
- 0,004 % autres documents

Lecture : le nombre moyen de documents pour 100 habitants tous les 25 kilomètres est renseigné en couleur ; il peut être très élevé (5 700 documents pour 100 habitants, en marron) ou plus réduit (200 documents pour 100 habitants, en orange clair). Les cercles additionnent le nombre de documents proposés par les bibliothèques situées dans un rayon de 25 kilomètres ; par exemple en 2021, à Paris et dans un rayon de 25 kilomètres, les bibliothèques de la zone comptabilisent 8,4 millions de documents, soit environ un millier de documents pour 100 habitants.

L'activité de prêt dans les départements

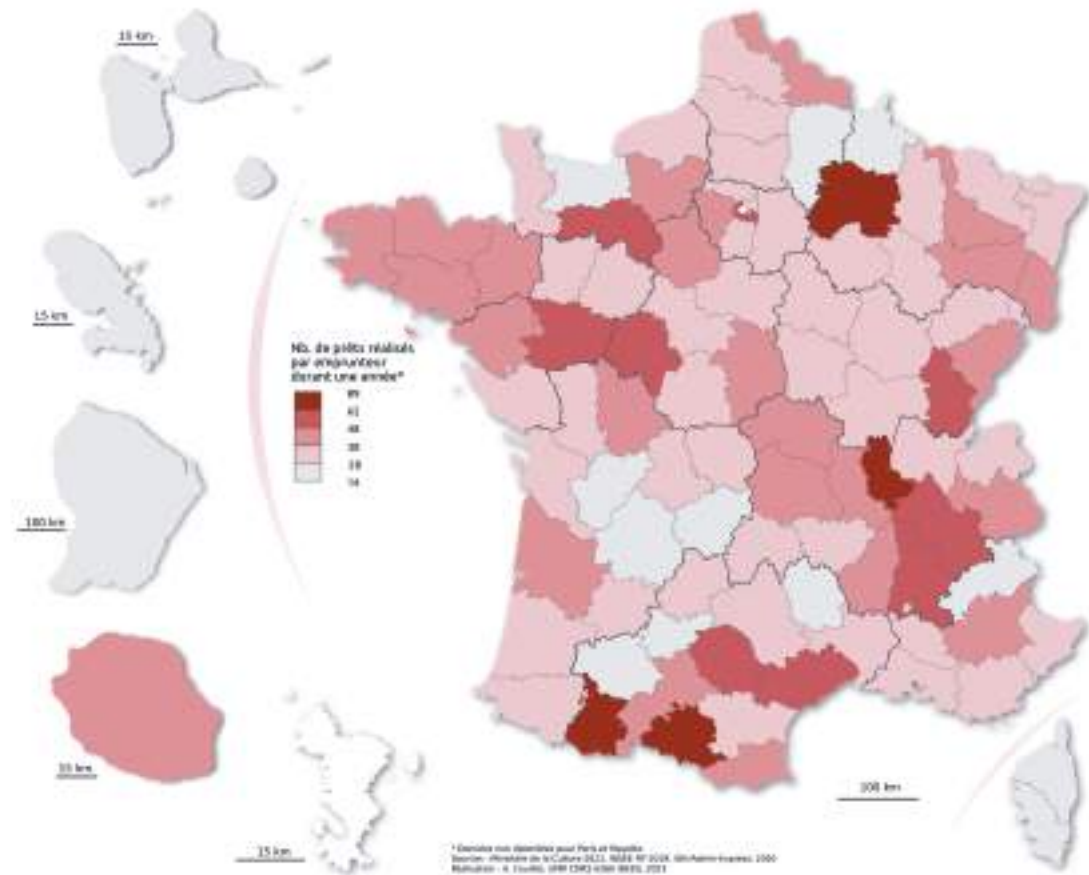
Malgré la diversification des usages de la bibliothèque (45 % des personnes qui ont fréquenté une bibliothèque municipale au moins une fois dans l'année n'ont pas emprunté de documents à cette occasion¹), l'effectif des emprunteurs demeure un indicateur de suivi intéressant de la fréquentation des établissements. A l'échelle des départements, cette information de fréquentation révèle des territoires où l'activité est très intense : c'est le cas dans le Nord, en Loire-Atlantique, dans le Rhône, en Ile-et-Vilaine, en Isère, en Gironde, dans les Bouches-du-Rhône, dans le Finistère, dans le Val-d'Oise, dans le Bas-Rhin, en Essonne, dans les Yvelines, en Haute-Garonne et dans le Morbihan, où le volume d'emprunteurs dépasse 100 000 personnes dans l'année. Pour autant, la part de documents empruntés par ces usagers pointe des territoires où l'activité de prêt est la plus développée. La carte ci-contre s'intéresse au volume de prêts que chaque emprunteur effectue dans l'année. Des contrastes sont visibles : le Rhône, l'Isère et les départements qui enregistrent les plus forts effectifs d'emprunteurs font partie des territoires où l'activité de prêt est la plus élevée. D'autres territoires se démarquent également : les Hautes-Pyrénées, la Marne et l'Ariège comptabilisent entre 78 et 89 documents prêtés par an et par usager (en rouge) ; l'Isère, le Maine-et-Loire, le Jura, l'Orne, la Drôme, les Hauts-de-Seine, le Val-de-Marne, le Tarn et l'Hérault enregistrent de leur côté de 50 à 62 documents prêtés par an et par usager. En revanche, la moitié des départements français enregistrent une activité de prêt de moins de 36 documents par an et par emprunteur (en rose). Très peu de départements comptabilisent une activité de prêts annuels par emprunteur de moins de 20 documents (Corse-du-Sud, Haute-Corse, Corrèze, Guyane, Guadeloupe,

en gris). A noter, l'incomplétude des données de prêts concerne plus de 60 % des bibliothèques à Mayotte, en Guyane, en Haute-Corse, dans l'Eure, dans la Nièvre et dans l'Allier.

Collections insolites en bibliothèque

La bibliothèque a toujours recelé d'objets autres que les livres dans ses collections, ouverts au prêt ou réservés à la consultation sur place. Progressivement, les collections se sont cependant enrichies de supports très différents. Les discothèques voient ainsi le jour dans les années soixante. En parallèle, les jeux et jouets font leur apparition dans les collections des bibliothèques entre les années soixante et soixante-dix. Remplaçant progressivement la VHS, le DVD trouve également sa place dans les rayons. Dans le tournant des années 1980, le phénomène des artothèques se développe. Enfin, l'arrivée du numérique, dans les années 2000, amène au prêt de matériel informatique qu'il s'agisse de tablettes, liseuses ou de consoles. Quant au jeu vidéo, il s'installe également comme une composante non négligeable des collections : on estime à plus de 1 000 les bibliothèques ayant un fonds de jeux vidéo. Plus récemment, on a vu fleurir de multiples initiatives de constitution de collections hétéroclites : prêts d'ustensiles de cuisine, de matériel de sport, de matériel d'observation scientifique... Toutes ces expérimentations s'inscrivent en général dans un projet de service et d'offre culturelle et peuvent être le prétexte à la construction de médiations sur les collections de livres disponibles. Par exemple, le prêt d'instruments de musique encourage le développement de la pratique artistique en amateur et trouve ainsi parfaitement sa place au côté des collections de partitions. Le prêt de matériel de sport a, quant à lui, servi de moyen à la médiathèque de Choisy-le-Roi pour la mise en avant de son fonds de livres sur le sport. Enfin, à Rouen, le prêt de kits d'observation et de comptage des oiseaux s'inscrit dans une réflexion sur la transition écologique et ouvre, par la même occasion, à une médiation sur un livre patrimonial à propos des oiseaux de Seine-Maritime.

Documents empruntés par usager



49 211 emprunteurs en moyenne par an et par département

38 prêts par emprunteur en moyenne par an et par département

¹ TMO et Ministère de la Culture, 2016, *Publics et usages des bibliothèques*, p. 36

Moyens humains et financiers

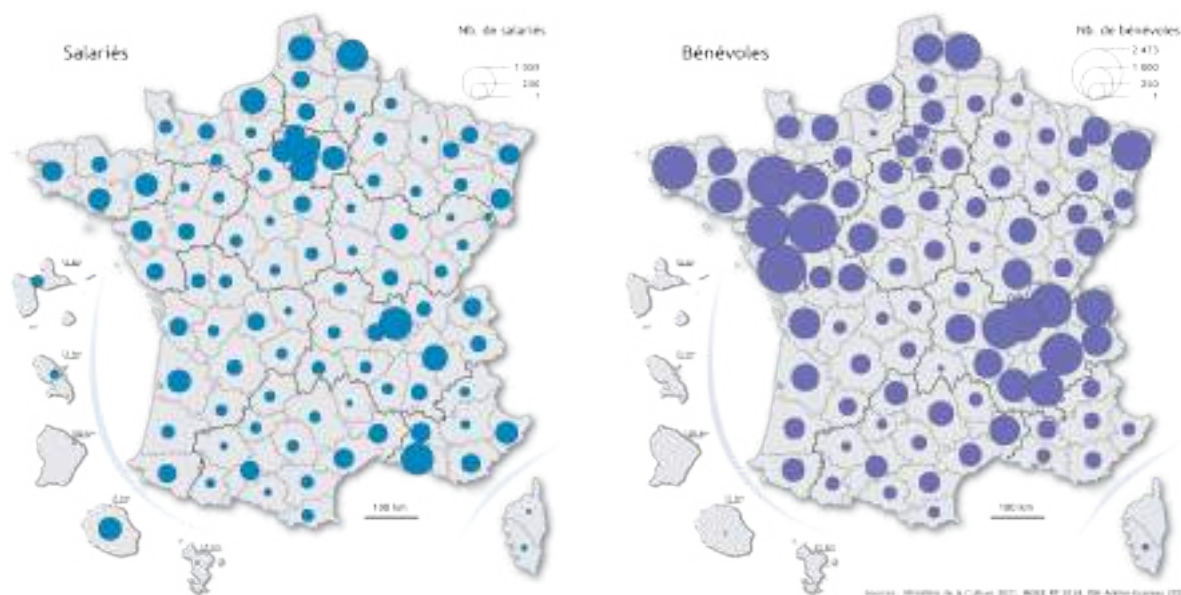
Les moyens humains

Intermédiaires privilégiés entre l'usager et le service culturel proposé par les bibliothèques, les personnels garantissent l'accès aux collections, conseillent les publics, animent les lieux de lecture et concourent au dynamisme des bibliothèques en mettant en oeuvre des actions culturelles, des événements et des partenariats variés. En France, les agents des établissements de lecture publique se composent de 66 % de bénévoles et de 34 % de personnels salariés. Les agents salariés se répartissent dans les territoires denses et urbanisés tandis que les bénévoles sont davantage présents en milieu rural. Des contrastes peuvent exister entre les régions. Les bénévoles constituent 70 % des effectifs dans les Pays de la Loire, en Bretagne, Auvergne-Rhône-Alpes et en Centre-Val-de-Loire. On compte 60 % de personnels salariés en Île-de-France et en Provence-Alpes-Côte d'Azur. En moyenne, on dénombre un effectif de huit agents par établissement en France. Quelques régions comptabilisent un nombre d'agents sensiblement plus élevé qu'au niveau national : c'est le cas à La Réunion (15 agents par établissement) et dans les Pays de la Loire (13,5 agents par établissement) ou encore en Île-de-France, en Bretagne et en Guadeloupe (10 agents par établissement). Selon le type d'établissement, des différences s'observent également : les bénévoles représentent 42 % des personnels des établissements majeurs, 77 % des personnels des établissements de taille moyenne et presque la totalité des personnels des points d'accès au livre (94 %). Les cartes ci-contre illustrent la répartition des agents dans les bibliothèques par département, selon qu'il s'agit de personnels salariés ou de bénévoles. On observe que les salariés sont très présents dans les zones très denses et urbanisées de France. C'est particulièrement le cas dans les espaces rhodanien (respectivement 1 059 et 628 salariés pour le Rhône et l'Isère) et francilien (entre 500 et 670 salariés pour l'Essonne, la Seine-et-Marne et les Yvelines) et globalement dans les départements ayant de grandes aires urbanisées (par exemple 607 salariés en Seine-Maritime), mais aussi en Outre-mer (plus

de 500 salariés à La Réunion). Les bénévoles sont bien plus présents dans les Pays de la Loire (cinq à dix fois plus de bénévoles que de salariés, avec un effectif entre 1 800 et 2 500 bénévoles en Maine-et-Loire, Vendée, Loire-Atlantique), en Bretagne (cinq fois plus de bénévoles, avec respectivement 1 911 et 2 473 bénévoles dans le Finistère et en Ile-et-Vilaine), en Auvergne-Rhône-Alpes (entre 1 600 et 1 860 et bénévoles par département dans l'Ain, le Rhône, en Isère et dans la Loire), dans les Hauts de France et sur la partie orientale du Grand Est. En milieu rural, les ressources humaines sont majoritairement constituées de bénévoles (88 %). La question de la formation de ces bénévoles reste un enjeu majeur pour garantir un service de lecture publique de qualité sur tout le territoire français : 33,6 % d'entre eux sont formés. La formation des bénévoles fait notamment partie des missions des bibliothèques départementales. Enfin, on dénombre également 30 % de personnels salariés non-titulaires dans les bibliothèques. Ces chiffres sont cependant à prendre avec prudence car l'information n'est pas parfaitement renseignée dans tous les départements.

Avertissement : l'incomplétude des données sur les moyens humains concerne plus de 60 % des bibliothèques à Paris, en Guyane, en Haute-Corse, dans l'Eure, à Mayotte, dans la Nièvre, en Seine-Saint-Denis et dans l'Allier.

Personnels salariés et bénévoles en bibliothèque



 8 agents par établissement en moyenne en France

 répartition des bénévoles

- 42 % établissements majeurs
- 77 % établissements de taille moyenne
- 94 % points d'accès au livre
- 36 %  Urbain
- 88 %  Rural

Les dépenses des bibliothèques

Les bibliothèques financent différentes missions et activités et le budget qui leur est alloué permet d'assurer une équité territoriale en matière d'accès à la culture et à la lecture. Les dépenses d'investissement concernent les constructions nouvelles, les réhabilitations et les agrandissements des bibliothèques mais aussi le développement de nouveaux services, en particulier numériques. Les dépenses d'acquisition comprennent l'achat et le renouvellement des documents mis à disposition des publics. Les dépenses salariales permettent le financement d'une diversité de métiers qui vont de l'accueil du public à la direction d'une bibliothèque en passant par la gestion des collections y compris numériques, la conservation patrimoniale, la communication et l'animation. Les dépenses totales comptabilisent ainsi les dépenses d'investissement, d'acquisition et de masse salariale, mais également le financement relatif aux actions culturelles, aux projets collaboratifs et événements organisés par les établissements.

Dans les départements, les niveaux de dépenses les plus élevés concernent généralement les salaires (cinq millions par an et par département), puis les dépenses d'investissement (un million d'euros en moyenne par an et par département) et enfin les dépenses d'acquisition (945 000 euros en moyenne par an et par département). Selon les années et les projets de construction, la carte des dépenses d'investissement (carte en orange) présente

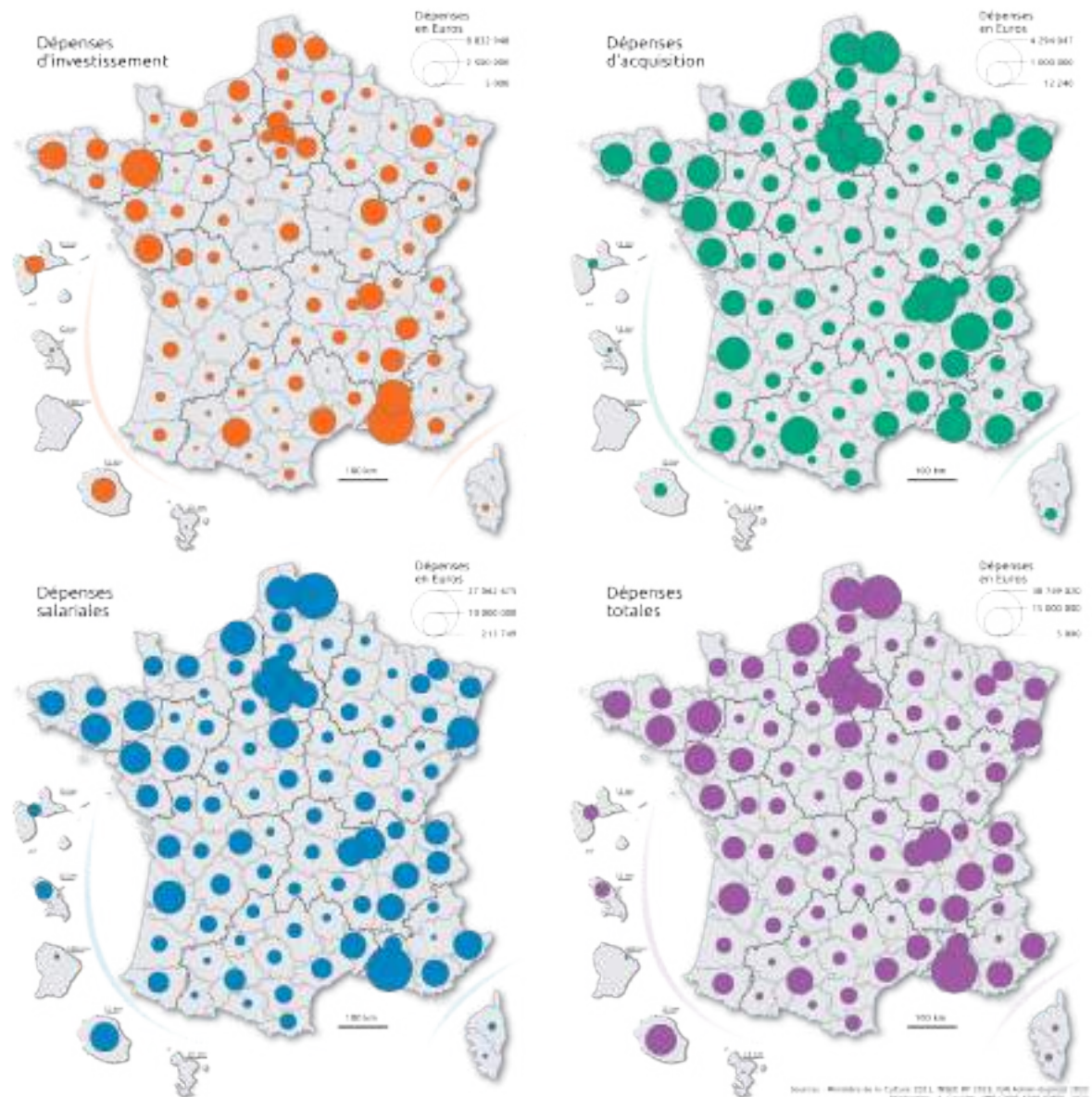
de grandes variations entre les départements. Les investissements en 2021 ont été les plus élevés dans les Bouches-du-Rhône, en Ile-et-Vilaine, dans le Vaucluse, en Haute-Garonne, en Vendée et dans le Finistère, où les seuils d'investissement se situent entre trois et neuf millions d'euros par département. En revanche, les dépenses salariales et les dépenses d'acquisition sont moins sujettes à variations. Evaluées chaque année en moyenne à cinq millions et demi d'euros par département, les dépenses salariales (carte en bleu) présentent une distribution géographique moins contrastée que l'investissement. Certains départements se situent au-dessus de ce niveau moyen avec des dépenses de masse salariale très élevées : de 10 à 27 millions d'euros pour le Nord, les Bouches-du-Rhône, la Seine-Maritime ; de 10 à 15 millions d'euros pour les Hauts-de-Seine, le Pas-de Calais, le Val de Marne, la Gironde, le Rhône, le Haut-Rhin, la Loire-Atlantique, l'Ille-et-Vilaine, le Morbihan, le Loiret et les Alpes-Maritimes. Une dizaine de départements enregistrent des dépenses salariales

Avertissement : l'incomplétude des données pour les moyens financiers concerne plus de 70 % des bibliothèques à Paris, à Mayotte, en Guyane, en Haute-Corse et en Corse du Sud, dans l'Eure, à La Réunion, dans la Nièvre, en Seine-Saint-Denis, en Ariège, dans l'Allier, en Haute-Marne et dans les Pyrénées-Orientales.

 dépenses moyennes par an et par département

- 5 513 231 € salaires
- 1 009 328 € investissements
- 944 350 € acquisitions
- 7 721 671 € total

Types de dépenses



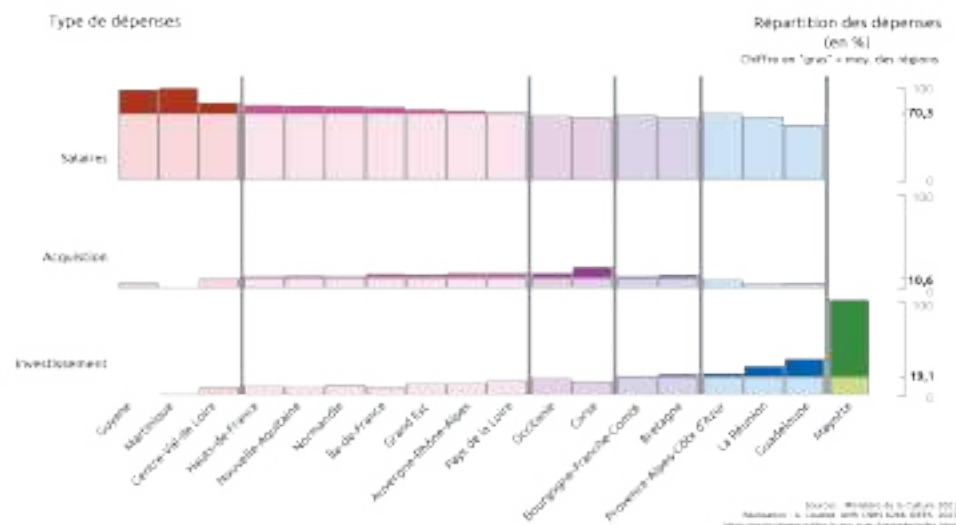
Les moyens financiers

inférieures à un million d'euros par an, par exemple dans l'Orne, en Ariège, dans la Creuse, en Lozère, en Haute-Corse, dans le Gers, dans les Hautes-Pyrénées, dans les Alpes-de-Haute-Provence, en Guyane et en Corse-du-Sud. Les différences entre les départements s'expliquent en partie par la démographie du territoire, par le nombre de bibliothèques par département et par le nombre de personnels salariés. Sur ce dernier point, les départements à forts effectifs salariés du Nord, des Bouches-du-Rhône, de Seine-Maritime, du Pas-de-Calais, de Gironde et du Rhône font partie des territoires où les dépenses salariales sont les plus élevées de France. Les dépenses d'acquisition (carte en vert) s'élèvent en moyenne, par an et par département, à moins d'un million d'euros ; la moitié des départements français dépensent moins de 550 000 euros d'acquisition par an (cercles de petite taille). Certains départements se distinguent par des politiques d'acquisition les plus développées de France, financées à hauteur de deux voire quatre millions d'euros par an et par département : on retrouve ici les départements ayant de fortes dépenses salariales et un effectif salarié important, comme le Rhône, le Nord, l'Isère, les Bouches-du-Rhône, le Pas-de-Calais, l'Essonne, la Gironde et le Val-d'Oise. Néanmoins, des départements à plus faible niveau salarial mais à fort effectif bénévole se distinguent également par une politique d'acquisition dynamique en Haute-Garonne, en Loire-Atlantique, dans le Bas-Rhin, dans le Morbihan, en Ile-et-Vilaine et dans le Finistère. Enfin, les dépenses totales (carte en violet) regroupent les dépenses pour l'investissement (en orange), la masse salariale (en bleu), les acquisitions (en vert), ainsi que le financement des actions culturelles et des événements organisés par les établissements de lecture publique.

Dans le détail des choix financiers opérés par les bibliothèques, le graphique ci-contre « Répartition des dépenses » présente à l'échelle régionale comment se répartissent les dépenses des bibliothèques : en moyenne les affectations de dépenses sont à hauteur de 70,3 % pour la masse salariale, 19,1 % pour l'investissement et 10,6 % pour les acquisitions. Plusieurs profils régionaux se distinguent

néanmoins par rapport à cette affectation moyenne des dépenses. La Martinique, la Guyane, et le Centre-Val de Loire enregistrent des dépenses de salaires très supérieures à la moyenne nationale (profil régional en rouge). Les Hauts-de-France, la Nouvelle-Aquitaine, la Normandie, l'Île-de-France, le Grand Est, l'Auvergne-Rhône-Alpes et les Pays de la Loire (en rose) ont des dépenses salariales et d'acquisition plus élevées que la moyenne nationale. L'Occitanie a un niveau de dépenses d'acquisition plus élevé qu'au niveau national (en violet). La Bourgogne-Franche-Comté et la Bretagne suivent cette tendance de manière moins prononcée tout en finançant davantage d'investissements (en violet foncé). En 2021, les régions engageant de fortes dépenses d'investissement supérieures au niveau moyen sont la Provence-Alpes-Côte d'Azur et La Réunion (en bleu), ainsi que Mayotte qui enregistre la proportion la plus élevée de dépenses d'investissement en France (en vert).

Répartition des dépenses

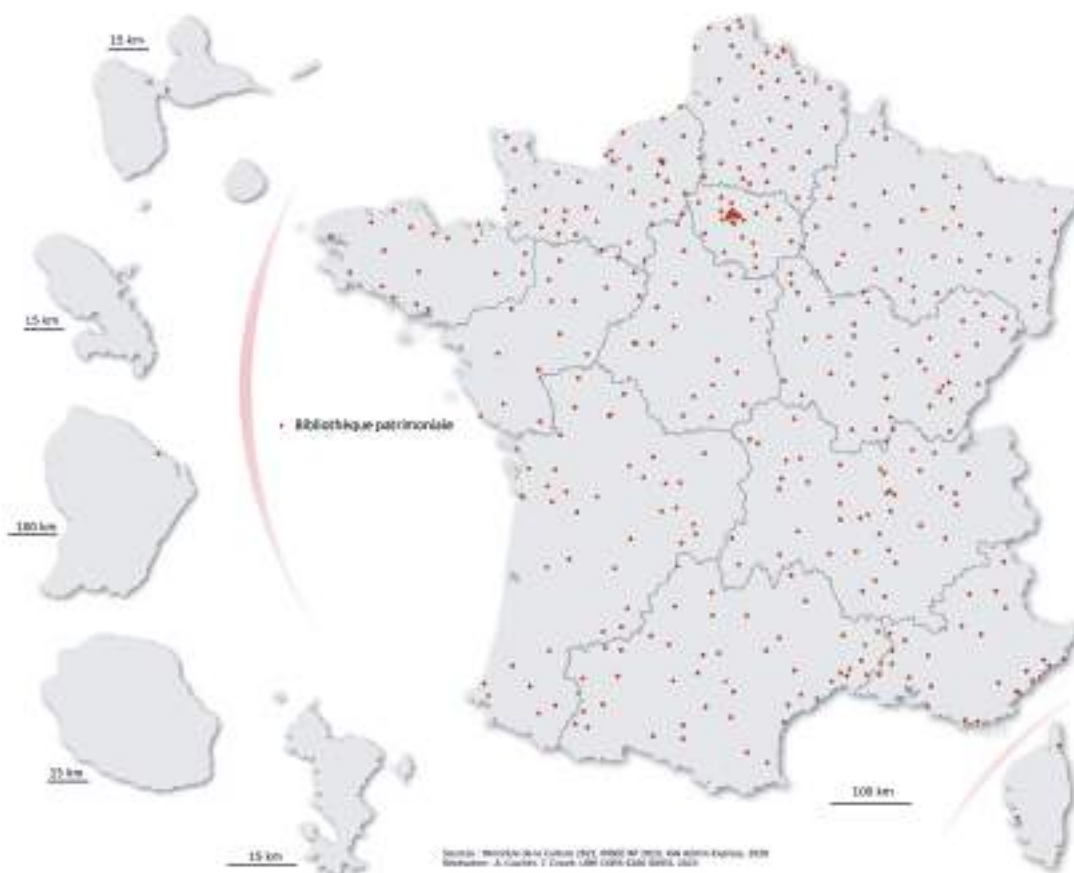


La Dotation générale de décentralisation

Depuis plus de quarante ans, la France met en œuvre une politique ambitieuse de développement de la lecture en investissant dans les bibliothèques territoriales qu'elles soient municipales, intercommunales ou départementales. Des centaines de bibliothèques, allant de 100 m² à plus de 20 000 m² sont construites, rénovées et équipées chaque année, partout en France. Parmi les dispositifs phares de la mise en œuvre de cette politique publique figure le concours particulier des bibliothèques de la Dotation générale de décentralisation, créé en 1986, qui permet de soutenir les projets d'investissement des bibliothèques (constructions, rénovations, équipements) à hauteur de 88,4 millions d'euros par an et d'accompagner les élus locaux à investir dans leurs bibliothèques. Cette compensation versée par l'État aux collectivités territoriales a favorisé la construction ou la rénovation, depuis sa création en 1986, de plus de 3,3 millions de m² de bibliothèques. Au-delà du soutien aux projets de construction, rénovation et équipement, la DGD permet également le soutien à des projets d'offre de service (développement de services numériques, extension des horaires d'ouverture, conservation du patrimoine écrit et numérisation des collections etc.).

Le patrimoine en bibliothèque

Bibliothèques avec fonds patrimoniaux




Les collections patrimoniales

Les documents patrimoniaux constituent un trésor bien souvent méconnu des usagers des bibliothèques territoriales. Leur répartition géographique sur l'ensemble du territoire est le résultat de l'histoire de la constitution des bibliothèques municipales, notamment pendant la période révolutionnaire avec la confiscation des biens du clergé et de la noblesse (entre 1789 et 1794), puis la création de bibliothèques de district en 1794. Ces collections ont pu se développer tout au long des XIX^e et XX^e siècles, grâce à une politique d'acquisitions souvent très active, qu'il s'agisse d'achats, de legs ou de dons.

Répartition des bibliothèques patrimoniales

La présence des bibliothèques détenant des fonds patrimoniaux est assez homogène sur l'ensemble du territoire. Au-delà des 54 bibliothèques municipales classées, qui se distinguent par l'importance de leurs collections patrimoniales, on estime qu'un peu plus de 400 bibliothèques territoriales conservent des documents patrimoniaux, soit en moyenne 27 établissements par région. L'Occitanie, l'Auvergne-Rhône-Alpes, le Grand Est et les Hauts-de-France sont les régions avec le plus grand nombre de bibliothèques patrimoniales (entre 41 et 46 bibliothèques patrimoniales dans ces régions), suivies de près par la Bourgogne-Franche-Comté, la Normandie et la Nouvelle-Aquitaine (40 bibliothèques patrimoniales par région).

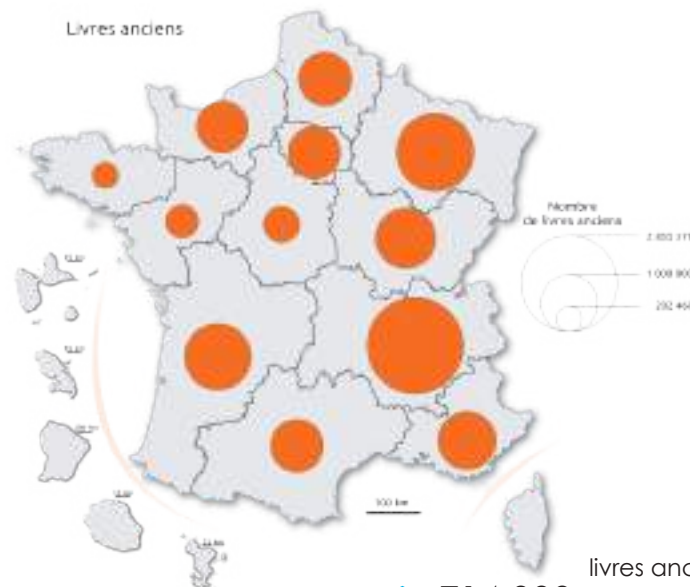
 27 bibliothèques patrimoniales en moyenne par région (ne sont prises en compte que les régions avec au moins une bibliothèque patrimoniale)

 30 millions de documents patrimoniaux sur un total de 70 millions en France

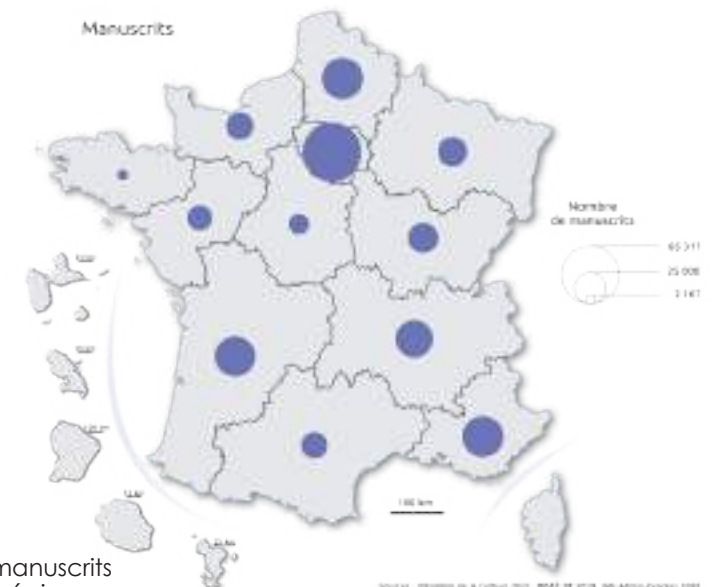
Livres anciens et manuscrits

Volumétrie et répartition du patrimoine

Dans les collections de ces bibliothèques, on peut distinguer sommairement les manuscrits, les livres anciens, la presse ancienne, les estampes et photographies, les archives et les cartes. Pour les seules bibliothèques territoriales, on estime la volumétrie des documents patrimoniaux à plus de 30 millions d'unités. Si on y ajoute les collections de la Bibliothèque nationale de France (30 millions de documents) et les bibliothèques universitaires (10 millions de documents), on arrive à un total de 70 millions de documents patrimoniaux conservés dans les bibliothèques publiques françaises. Les collections du dépôt légal constituent une partie de ce patrimoine : elles sont collectées par la BnF au titre du dépôt légal éditeur et par 21 bibliothèques métropolitaines dépositaires au titre du dépôt légal imprimeur. Si on observe maintenant dans le détail la répartition géographique des manuscrits (carte « Types de fonds dans les bibliothèques patrimoniales », en violet), on constate que l'Île-de-France concentre à elle-seule un quart du volume total de manuscrits. Les régions des Hauts-de-France, de Provence-Alpes-Côte d'Azur, de Nouvelle-Aquitaine et d'Auvergne-Rhône-Alpes suivent, avec entre 33 800 et 85 300 volumes par région. Concernant le livre imprimé (carte en orange), la région Auvergne-Rhône-Alpes (plus de 2,8 millions de livres anciens), le Grand Est (1,8 million de livres anciens) et la Nouvelle-Aquitaine (1,4 million de livres anciens) se distinguent nettement. Enfin, si l'on additionne ces deux catégories, l'Auvergne-Rhône-Alpes, le Grand Est, la Nouvelle-Aquitaine, la Bourgogne-Franche-Comté et la Provence-Alpes-Côte d'Azur détiennent plus d'un million de livres anciens et manuscrits chacune (respectivement 2,9 millions, 1,9 million, 1,4 million, 1,1 million et 1,1 million).



Types de fonds dans les bibliothèques patrimoniales



714 000 livres anciens et manuscrits en moyenne par région (bibliothèques patrimoniales)

La Bibliothèque nationale de France

Issue de la Bibliothèque Royale, convertie ensuite en Bibliothèque de la Nation, puis en Bibliothèque nationale de France, la BnF collecte le dépôt légal (c'est-à-dire les documents de toute nature édités, imprimés, ou diffusés en France) depuis 1537. En 1996, elle a connu une nouvelle grande étape dans son histoire lors de l'inauguration de la bibliothèque François Mitterrand à Paris. Désormais répartie sur cinq sites (François-Mitterrand, Richelieu, bibliothèque de l'Arsenal, bibliothèque-musée de l'Opéra, Maison Jean Vilar à Avignon), la BnF est à la fois un établissement de lecture publique et de recherche, avec des missions nationales de conservation patrimoniale.

Pour assurer l'ensemble de ces missions, la BnF travaille en coopération avec de multiples partenaires, en particulier avec ses 13 pôles régionaux associés, à qui elle alloue des subventions ou met à disposition des outils et marchés, dans le cadre des chantiers de signalisation et de numérisation des collections patrimoniales des bibliothèques territoriales.

Le catalogue collectif de France donne ainsi à voir plusieurs centrales de fonds patrimoniaux, issus de bibliothèques de toute taille, agrégés dans la *Base patrimoniale*. Il permet également de traiter et de mettre en valeur les fonds d'archives et de manuscrits grâce à l'outil de catalogue *TapIR*, mis gratuitement à disposition des établissements.

De plus, son dispositif de coopération numérique, Gallica marque blanche permet de créer une bibliothèque numérique autonome tout en bénéficiant de l'infrastructure technique de la BnF. La conduite d'un projet de bibliothèque numérique se construit en coopération avec la BnF et passe par l'intégration des documents numérisés et des métadonnées qui seront ensuite entreposés dans le catalogue numérique de la BnF. Les coûts du projet sont partagés entre la BnF et la bibliothèque porteuse du projet. On dénombre 17 bibliothèques numériques Gallica marque blanche et trois projets sont en cours de réalisation. Le dispositif Gallica marque blanche a pu donner lieu à des coopérations avec de grandes collectivités comme par exemple Rouen (bibliothèque numérique Rotomagus), Toulouse (Rosalis), Montpellier Méditerranée Métropole (Mémonum), Grenoble (Pagella), Pau (Pireneas), Brest (Yroise) ou encore Le Havre (Nutrisco).

Le plan de sauvegarde en bibliothèque

Le plan de sauvegarde des biens culturels (PSBC) est un dispositif prévoyant l'organisation des secours en cas d'accident (inondation, explosion) ou de catastrophe (incendie, tremblement de terre, glissement de terrain) afin de veiller à l'intégrité des biens (manuscrits, livres anciens, gravures, estampes, objets d'art). Il s'insère à côté d'autres mesures, qui se complètent :

- les mesures de prévention qui s'inscrivent dans la durée, indépendamment d'un sinistre ;
- les mesures de prévision : c'est l'objet du plan de sauvegarde des collections patrimoniales, véritable outil de gestion de crise ;
- les mesures de retour à la normale.

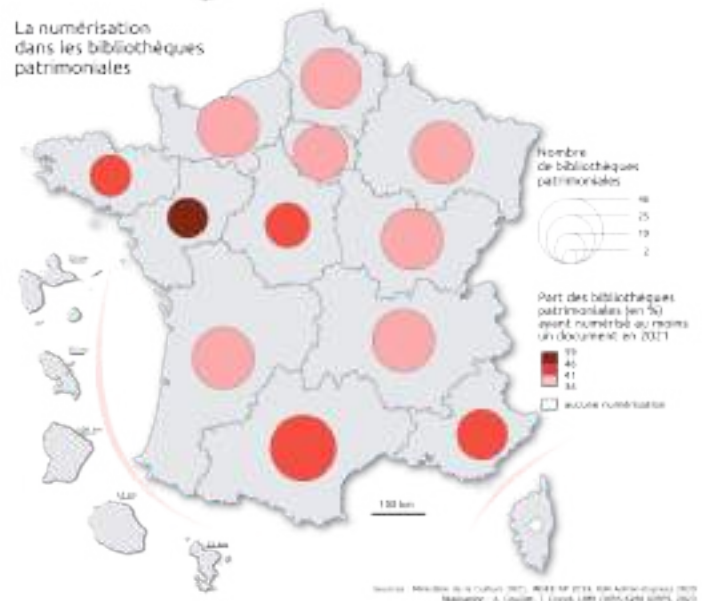
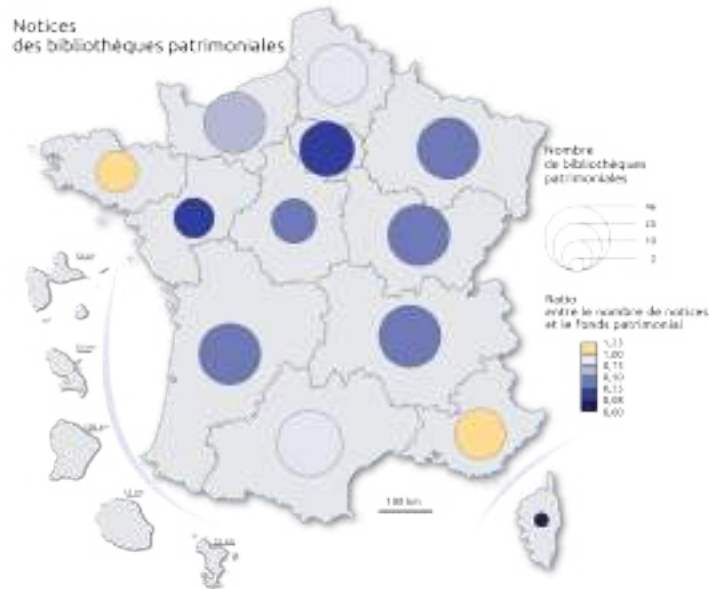
Pour rédiger et vérifier la faisabilité d'un plan de sauvegarde, plusieurs actions sont à mener :

1. Mesurer les risques liés à l'environnement (risques d'inondation, sismique, industriel) et au bâtiment (bâtiment classé, travaux en cours dans le bâtiment, ancienneté).
2. Choisir les collections à évacuer ou à protéger sur place (selon la rareté, la valeur pour la collectivité, la manipulabilité du bien...).
3. Identifier les espaces de repli et traitement sur site (installer des déshumidificateurs, contrôler l'apparition de moisissures), ou à l'extérieur de la bibliothèque dans des lieux sélectionnés au préalable.
4. Identifier les ressources humaines internes et externes et préparer les kits d'intervention.
5. Valider avec les sapeurs-pompiers ou services locaux de secours la faisabilité du plan de sauvegarde.
6. Réaliser un exercice avec les sapeurs-pompiers ou les services locaux de secours au moins une fois par an et identifier les points à améliorer (retour d'expérience).
7. Sensibiliser et former le personnel de la bibliothèque.

La mise à jour du plan de sauvegarde est une opération indispensable et intervient par exemple dans les cas de prêts d'œuvres, d'expositions temporaires, d'acquisitions.

Signalement, numérisation et enrichissement des collections

Catalogage et numérisation



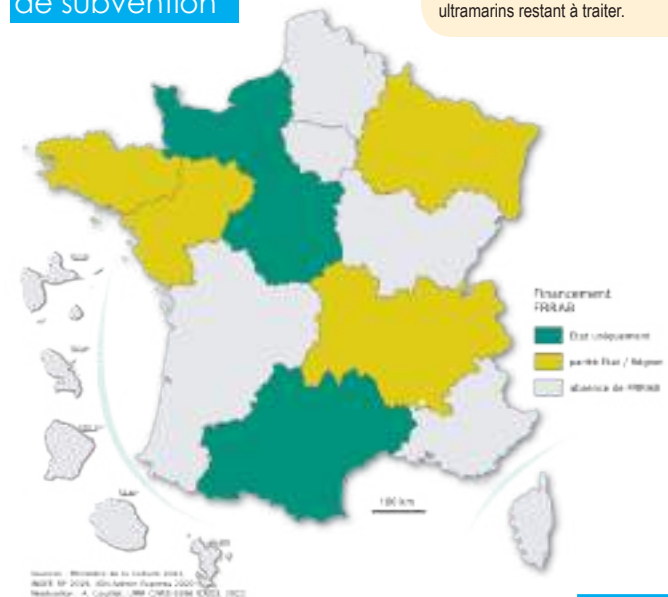
La gestion des collections patrimoniales

Ce plan national se décline en région par des plans pilotés par les structures régionales pour le livre (SRL), organismes financés par l'Etat et les régions. Ces plans régionaux sont soutenus par l'Etat dans le cadre de l'appel à projets Patrimoine écrit des bibliothèques. La Dotation générale de décentralisation (DGD) peut accompagner certains projets de signalement portés individuellement par des bibliothèques territoriales.

L'Etat et la BnF accompagnent également les bibliothèques territoriales dans leurs projets de numérisation. L'appel à projets « Programme de numérisation et de valorisation des contenus culturels » piloté en région par les DRAC peut accompagner des projets de bibliothèques numériques. La BnF de son côté peut soutenir les projets de numérisation de ses partenaires en région, soit par le biais de subventions, soit par l'intégration à ses marchés de numérisation. Enfin, son offre intitulée Gallica Marque Blanche permet aux bibliothèques territoriales de constituer et de conserver de façon pérenne leurs bibliothèques numériques. L'avancement de la numérisation des fonds patrimoniaux en région pour l'année 2021 est présenté par la carte « La numérisation dans les bibliothèques patrimoniales ». On observe que la moitié des bibliothèques patrimoniales des Pays de la Loire et d'Occitanie ont numérisé au moins un document en 2021. On estime que 38 % des bibliothèques patrimoniales de chaque région réalisent des numérisations de fonds patrimoniaux dans l'année. La carte des « Notices des bibliothèques patrimoniales » présente de son côté un niveau de signalement de documents patrimoniaux plus important dans les bibliothèques de Provence-Alpes-Côte d'Azur et de Bretagne que dans les autres régions (nombre de notices réalisées par rapport aux fonds patrimoniaux disponibles, en occre).

Le dernier volet du soutien de l'Etat concerne l'aide aux acquisitions qui passe par les subventions accordées par les Fonds régionaux de restauration et d'acquisition des bibliothèques (FRRAB), dispositifs de financement à parité Etat/DRAC et Région (carte des « Dispositifs de subvention »). En complément, le dispositif d'aide aux Acquisitions et restaurations patrimoniales d'intérêt national (ARPIN) peut être sollicité auprès du Ministère de la Culture par les bibliothèques des collectivités territoriales, prioritairement dans les régions non dotées de FRRAB.

Dispositifs de subvention



Plan d'urgence et presse

Les bibliothèques territoriales conservent dans leurs magasins des collections de presse parfois très anciennes et très consultées par le public.

Ces collections, souvent moins bien décrites que les livres ou les manuscrits, doivent par ailleurs faire l'objet d'une attention particulière, en raison de leur fragilité. En effet, les journaux de la fin du XIX^e et de la première moitié du XX^e siècle souffrent de l'acidité des papiers sur lesquels ils ont été imprimés : beaucoup de leurs pages tombent aujourd'hui en poussière.

C'est la raison pour laquelle d'importants chantiers de numérisation de ces titres de presse ont été engagés. 40 millions de pages numérisées sont accessibles sur les sites Gallica et Presse locale ancienne : <https://presselocaleancienne.bnf.fr/accueil>.

L'effort doit toutefois être poursuivi. L'Etat conduit un plan national de numérisation de la presse ancienne, qui vise à accroître ce corpus de 20 millions de pages entre 2024 et 2028. Cet important chantier mobilise la Bibliothèque nationale de France, les bibliothèques territoriales et les services d'archives départementales.

Cette numérisation s'accompagne d'un important chantier de signalement des collections de presse locales. Il permettra de compléter le catalogue national Presse locale ancienne, en couvrant les 20 départements métropolitains et ultramarins restant à traiter.

L'équipement informatique et numérique en bibliothèque

Diversité et qualité des moyens informatiques

Pour analyser la qualité de l'équipement informatique, quatre critères différents ont été mobilisés ici : une bibliothèque propose un équipement de qualité à ses usagers en ressources informatiques lorsqu'ils peuvent disposer à la fois d'un site Internet, d'un catalogue en ligne, d'un accès WiFi et d'ordinateurs connectés. Ces quatre critères simultanément présents dans un établissement de lecture publique permettent d'observer la qualité du niveau d'équipement informatique en bibliothèque. Les trois cartes ci-dessous « L'équipement informatique »

présentent le niveau global pour cette qualité d'équipement dans les établissements par département (carte en vert), le niveau d'équipement dans les établissements implantés en milieu urbain (carte en orange, à gauche) et le niveau d'équipement dans les établissements implantés en milieu rural (carte en orange, au centre). En France, les maximums atteints par département en équipement numérique et informatique ne dépassent pas 50 % des bibliothèques d'un département (carte en vert). Les départements les plus avancés sur ce point sont par exemple la Seine-Saint-Denis, l'Essonne, l'Orne, les Landes, le Calvados, les Bouches-du-Rhône et le Jura, où 38 à 47 % des bibliothèques de ces départements proposent cette qualité d'équipement selon ces quatre critères réunis. Les niveaux élevés d'équipement

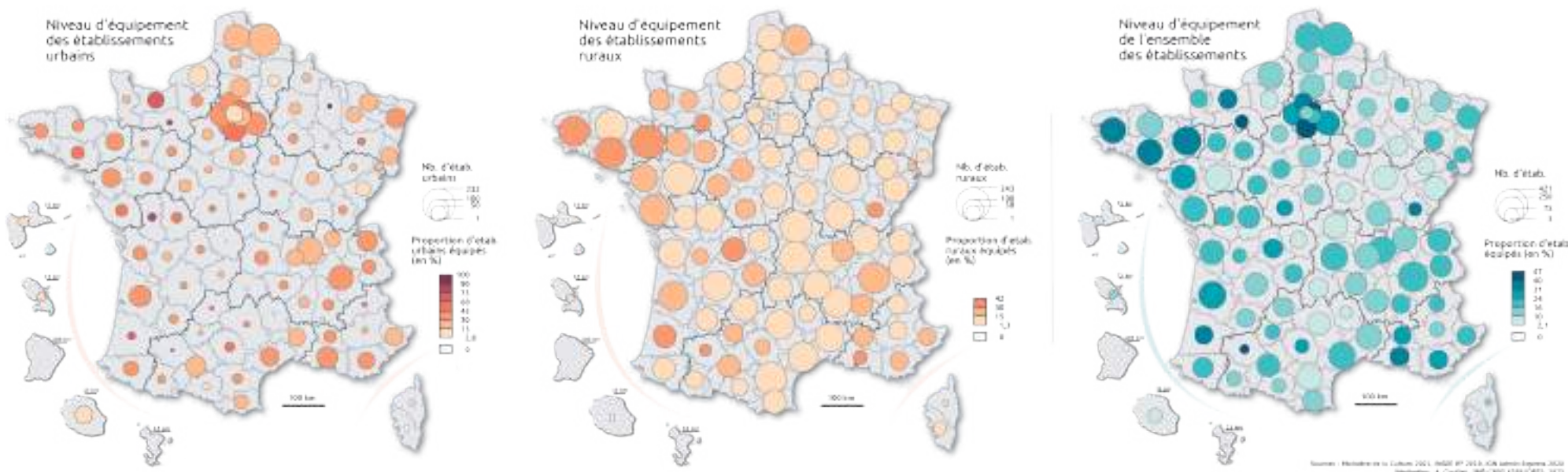
informatique des établissements de lecture publique par département sont rarement reliés à la présence d'un fort effectif de bibliothèques dans le département. Il s'agit peut-être davantage d'un engagement politique des territoires visant au développement informatique en direction des usagers des bibliothèques et des habitants. En France, des marges de progression demeurent sur l'équipement informatique en bibliothèque puisque la moitié des départements français comptent moins de 17 % de bibliothèques équipées. Le maillage dense et le poids des points d'accès au livre sont des facteurs d'explication de ce faible pourcentage d'équipement complet. La part de bibliothèques équipées par département s'explique pour beaucoup par la progression de l'équipement des

Avertissement : l'incomplétude des données pour l'équipement informatique concerne plus de 60 % des bibliothèques à Paris (100 % non renseigné) et dans les Outre-mer, mais aussi en Haute-Corse, dans l'Eure et dans la Nièvre.

Lecture : l'équipement informatique complet (quatre critères disponibles en bibliothèque : site Internet, catalogue en ligne, accès WiFi, ordinateurs connectés) est en couleur pour chaque bibliothèque d'un département ; il peut être élevé en vert foncé (47 % des bibliothèques du département offrent les quatre critères) ou plus limité en vert clair (10 % des bibliothèques du département offrent les quatre critères).

Les cercles renseignent sur le nombre de bibliothèques par département, hors Paris.

L'équipement informatique



bibliothèques rurales. Des différences de niveau d'équipement sont sensibles selon l'implantation urbaine (carte de gauche, en ocre) ou rurale (carte au centre, en ocre) des établissements de lecture publique.

Les disparités départementales sont plus marquées en milieu urbain avec un niveau d'avancement plus important qu'en milieu rural. L'équipement informatique des bibliothèques urbaines (carte de gauche, page précédente) présente des situations départementales de 3 % à 100 % de bibliothèques équipées, tandis que le niveau d'équipement en milieu rural s'étend de 0 à 42 % des bibliothèques d'un département. Par exemple, 100 % des bibliothèques urbaines dans la Meuse et 60 % à 86 % des bibliothèques urbaines de l'Orne, des Deux-Sèvres, des Landes et du Calvados sont équipées. En dehors de ces situations urbaines confortables, la moitié des départements français enregistrent des niveaux d'équipements inférieurs à 30 % de l'ensemble des bibliothèques en milieu urbain.

En milieu rural, les taux d'équipement les plus avancés (de 30 % à 42 % des établissements de lecture) concernent les bibliothèques rurales du Jura, des Bouches-du-Rhône, des Landes, de l'Orne, du Finistère, du Morbihan, d'Ille-et-Vilaine et de Haute-Vienne. Généralement, en milieu rural, l'équipement informatique des établissements est faible ; la moitié des départements enregistrent moins de 12 % des bibliothèques rurales équipées.

Il faut cependant souligner le rôle des bibliothèques départementales, dont nombre d'entre elles sont d'ailleurs inscrites dans le programme BNR (voir encart « Bibliothèques numériques de référence »), qui fournissent des ressources numériques à leurs réseaux en milieu rural.

Les ressources numériques en bibliothèque

Les bibliothèques sont aujourd'hui des acteurs du développement du numérique dans la société et contribuent à réduire les inégalités dans ce domaine. Leur fonctionnement en réseau permet à cet égard une mutualisation des dépenses ainsi qu'une offre documentaire commune, assurant un accès égal et gratuit pour tous à la culture et à l'information. Le numérique en bibliothèque se traduit par une offre documentaire accessible en ligne, du personnel en charge de la médiation numérique, ainsi que des services et équipements modernes. Concernant les ressources numériques, selon les dernières données redressées par le Ministère de la Culture, 73 % des établissements de lecture publique desservant plus de 2 000 habitants déclaraient proposer des ressources numériques en 2021. Ce chiffre témoigne

de l'ampleur de la couverture numérique des bibliothèques ainsi que du travail de desserte des bibliothèques départementales : 94 % des petites et moyennes bibliothèques se tournent vers la bibliothèque départementale pour bénéficier de ressources numériques à titre gratuit¹ et 86 %² de bibliothèques départementales proposent un portail de ressources numériques à leur réseau. Parmi les ressources numériques les plus proposées, les contenus d'autoformation sont en tête (79 %), suivis par la presse (78 %) et les vidéos (72 %). La musique (64 %), les livres numériques (63 %) et les livres audio en flux (50 %), sont également en fort développement depuis quelques années³. Lieu culturel et lieu d'inclusion sociale, la bibliothèque exploite les potentialités offertes par le numérique pour travailler sur ces deux dimensions. Ainsi, les bibliothèques mettent en place des dispositifs de médiation pour lutter contre la fracture numérique et sont de plus en plus identifiées comme des actrices importantes de l'inclusion numérique, proposant à la fois des lieux équipés, largement

ouverts, et facilement accessibles gratuitement. Elles développent des compétences spécifiques dans le champ informationnel et culturel, complémentaires de l'accompagnement social et administratif proposé par d'autres acteurs. Nombre d'entre elles accueillent des conseillers numériques, créés dans le cadre du plan de relance. Ce travail indispensable garantit l'égal accès de tous à la culture et à l'information alors même que la fracture numérique reste un sujet d'importance : en France, en 2021, 15 % de la population est en situation d'illectronisme. Ces dispositifs peuvent aussi prendre la forme d'ateliers pratiques, de conférences et de débats, de projections de films documentaires sur les aspects sociétaux du numérique. Enfin, nombre de bibliothèques aménagent des espaces numériques innovants permettant aux usagers de créer par eux-mêmes du contenu : studios d'enregistrement, studios de captation vidéo, espace pour jouer aux jeux vidéo, fablabs sont désormais des aménagements intérieurs fréquents.

Les Bibliothèques numériques de référence (BNR)

Initié en 2010 par le Ministère de la Culture, le programme des Bibliothèques numériques de référence (BNR) vise à aider les collectivités territoriales à se doter d'infrastructures informatiques de haut niveau afin de proposer aux publics de leurs bibliothèques des collections et services numériques de premier plan. Ce programme partait du constat que la création d'une bibliothèque numérique, ou de services numériques, nécessitait un investissement technique et financier de long terme. Le soutien de l'Etat aux BNR s'est donc traduit par deux outils : un accompagnement financier pluriannuel via la DGD et, pour les bibliothèques classées, la mise à disposition, fléchée en direction du numérique, de conservateurs d'Etat. Les collectivités souhaitant développer une BNR montent un dossier de candidature devant comporter, notamment, un descriptif du projet numérique précisant l'impact sur les publics, les collections

et services numériques développés, les pratiques et compétences professionnelles acquises et enfin, l'impact et l'inscription dans le territoire de ce projet. Les BNR sont développées à divers échelons territoriaux (départements, intercommunalités, métropoles, communes, etc.) et prennent des formes variées : offre en ressources numériques, formation du réseau et fablab itinérant dans le Calvados (voir partie « Portraits de bibliothèques ») ; reconfiguration des espaces de la bibliothèque et médiation patrimoniale grâce au numérique pour la bibliothèque multimédia intercommunale d'Epinal (voir partie « Portraits de bibliothèques ») ou bien encore services et médiation numérique à la bibliothèque Marguerite Yourcenar de Lyon (voir partie « Portraits de bibliothèques »). Aujourd'hui, 63 collectivités sont inscrites dans le programme BNR.



6

bibliothèques sur 10 proposent des ressources numériques



Urbain

7



Rural

6

¹ Chiffre issu d'une enquête réalisée par Ipsos en 2022, commandée par le Ministère de la Culture.

² Données brutes, enquête statistique SLL 2021.

³ Enquête Ipsos, 2022, Ministère de la Culture.

Actions culturelles et partenariats

Actions culturelles des bibliothèques

En France, les actions culturelles des bibliothèques sont diverses et permettent à la fois de construire une médiation sur les collections et d'inscrire la bibliothèque en tant que lieu culturel dynamique auprès des habitants. Mener des actions culturelles confère une certaine visibilité aux établissements de lecture publique et leur permet d'étendre la portée du lieu de lecture ainsi que d'élargir les publics potentiels. L'action la plus fréquemment développée par les bibliothèques reste la séance de conte pour les jeunes publics, liée au rôle historique d'appui au développement de la lecture. En deuxième position, viennent les conférences, rencontres et lectures pour des publics plus variés. Enfin, les expositions occupent la troisième place des actions les plus fréquemment développées en bibliothèque. Bien d'autres actions culturelles existent, illustrant la variété des objectifs visés, comme


le portage à domicile de documents ou l'animation de clubs de lecteurs et d'ateliers d'écriture. L'organisation de concerts, de projections et de fêtes, ou bien la tenue de salons du livre et la mise en place de festivals font aussi partie des actions culturelles développées par les bibliothèques. Des formations, par exemple à l'outil informatique, sont également dispensées. Pour assurer un égal accès à la lecture et à la culture, les bibliothèques travaillent également en direction des publics plus éloignés, pour diverses raisons, comme ceux sous main de justice (voir encart « Lecture en milieu carcéral ») ou les publics hospitalisés. Il est à noter que 31 % des bibliothèques desservant des collectivités de plus de 2 000 habitants ont réalisé du portage à domicile pour les personnes ne pouvant pas se déplacer. Quelle que soit la nature des actions, plus d'une bibliothèque sur deux en moyenne dans un département développe au moins une action culturelle. Cette proportion est supérieure à la moyenne pour les établissements implantés en milieu urbain (sept

bibliothèques sur 10 développent des actions culturelles). Cinq bibliothèques sur 10 en milieu rural seulement développent des actions culturelles. Les actions culturelles des bibliothèques sont présentées sur les trois cartes ci-dessous à l'échelle des départements français pour l'ensemble des établissements (carte en marron) et dans le détail des situations urbaines (carte en rose, à gauche) et rurales (carte en rose, au centre). Concernant l'ensemble des établissements (carte en marron), les départements de Paris, des Bouches-du-Rhône, du Calvados, de la Manche, d'Ille-et-Vilaine et de la Drôme se détachent car plus de huit bibliothèques sur 10 y développent des actions culturelles. Ces actions sont également très développées (sept bibliothèques sur 10 par département) en Auvergne-Rhône-Alpes (Rhône, Isère, Ain, Haute-Savoie), en Normandie (Orne), en Île-de-France (Val-d'Oise, Essonne), dans les Hauts-de-France (Pas-de-Calais), en Centre-Val de Loire (Indre-et-Loire), dans les Pays de la Loire (Loire-Atlantique,

Mayenne, Vendée), dans le Grand Est (Moselle), en Bretagne (Finistère), en Nouvelle-Aquitaine (Gironde) et en Bourgogne-Franche-Comté (Territoire de Belfort). On remarque un développement moins important dans une dizaine de départements, surtout dans les territoires peu peuplés de la diagonale du vide. En milieu urbain, le développement d'actions culturelles est plus poussé et couvre davantage de bibliothèques par département (carte en rose, à gauche) puisque la moitié des départements enregistrent sept bibliothèques sur 10 développant des actions. Dans certains cas, la totalité des bibliothèques du département sont engagées dans des actions culturelles (Cantal, Cher, Creuse, Indre, Lot, Meuse, Orne, Tarn-et-Garonne) voire neuf bibliothèques sur 10 (Drôme, Paris, Calvados, Indre-et-Loire, Loir-et-Cher, Mayenne).

📊 bibliothèques développant des actions culturelles par département (en moyenne)

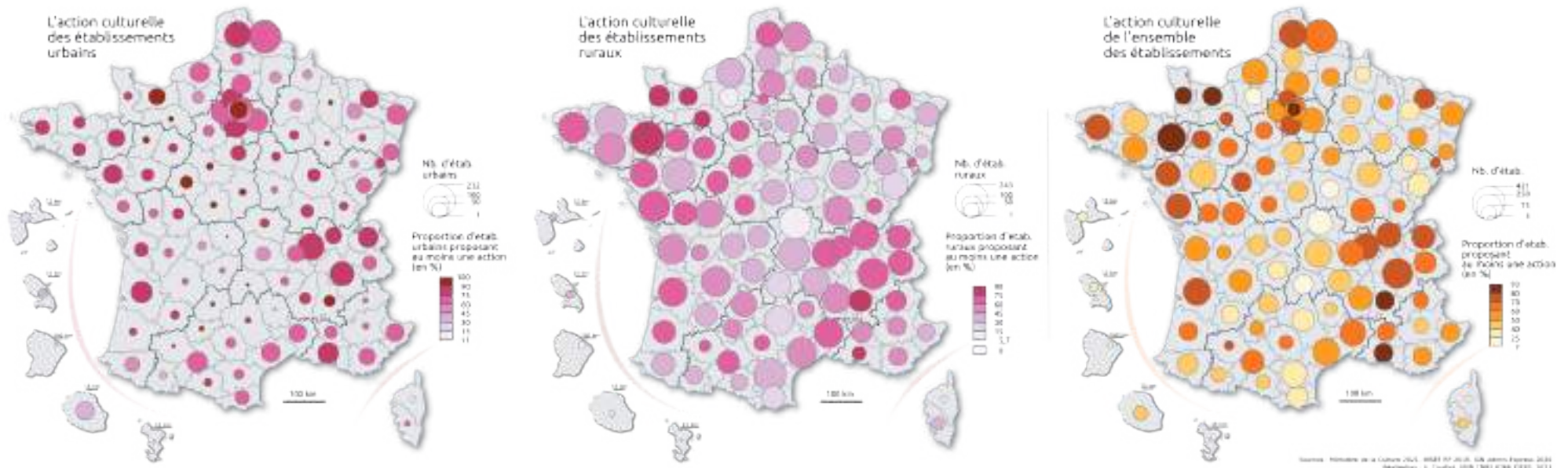
55 % France

73 %  Urbain

49 %  Rural

Avertissement : l'incomplétude des données concerne plus de 60 % des bibliothèques en Outre-mer, en Lozère, dans l'Eure, dans l'Allier, dans la Nièvre et en Meurthe-et-Moselle

Bibliothèques développant des actions culturelles



En milieu rural, en moyenne, près de la moitié des bibliothèques d'un département développent des actions culturelles. Si les établissements ruraux sont spatialement bien situés par département (cercles de grande taille régulièrement répartis), le développement d'actions culturelles est beaucoup plus poussé parmi les bibliothèques rurales des Bouches-du-Rhône, en Ile-et-Vilaine, dans la Manche, dans le Calvados, dans la Drôme, dans l'Orne, dans le Rhône et dans l'Ain, c'est-à-dire dans les départements où les situations urbaines présentent déjà de bons niveaux.

On note également pour quelques départements un décalage important entre des situations urbaines à fort développement d'actions et des situations rurales à faible développement d'actions culturelles (Cantal, Cher, Creuse, Lot-et-Garonne, Lot, Aveyron, Yvelines).

Les partenariats des bibliothèques

Les bibliothèques travaillent avec les autres services publics, institutions culturelles et artistiques et services sociaux. Deux tiers des bibliothèques d'un département développent généralement des partenariats de nature variée en direction de tous les publics, des plus jeunes aux plus âgés.

Les trois partenariats les plus fréquemment mis en place par les bibliothèques sont noués avec les écoles (plus de sept bibliothèques sur 10), avec les services petite enfance (45 % des bibliothèques), puis avec les centres de loisirs (36 %). Il existe également un nombre moins important de partenariats noués avec les maisons de retraite (20 %) et avec les collèges (14 %). Viennent ensuite les partenariats

avec les établissements médico-sociaux et avec les centres sociaux (11 %). Enfin, un nombre plus limité de partenariats concerne les lycées (6 %), les services de l'emploi (4 %) et les hôpitaux (3 %). Plus rarement, les bibliothèques sont en lien avec les établissements d'enseignement supérieur (2 %).

Les trois cartes ci-dessous présentent par département les proportions de bibliothèques développant des actions partenariales pour l'ensemble des établissements (carte en violet) et également en détaillant les situations des bibliothèques implantées en milieu urbain (carte en vert, à gauche) et en milieu rural (carte en vert, au centre).

Pour l'ensemble des établissements (carte en violet), l'ampleur de l'action partenariale des bibliothèques en France est immédiatement visible. Dans plus d'une vingtaine de départements français, cette action partenariale est très développée : elle concerne huit bibliothèques sur 10 par département, notamment en Île-de-France (Paris, Val-d'Oise,

Essonne), en Auvergne-Rhône-Alpes (Drôme, Rhône, Isère, Haute-Savoie), en Bretagne (Ile-et-Vilaine, Morbihan), en Normandie (Calvados, Manche), dans le Centre-Val de Loire (Indre-et-Loire, Indre), en Bourgogne-Franche-Comté (Territoire de Belfort, Yonne), en Provence-Alpes-Côte d'Azur (Bouches-du-Rhône), dans le nord de la France (Pas-de-Calais), en Occitanie (Tarn), dans le Grand Est (Haut-Rhin, Moselle) et dans les Pays de la Loire (Mayenne, Sarthe). Cinq départements français enregistrent les plus faibles proportions de bibliothèques développant des partenariats (quatre bibliothèques sur 10 par département) : l'Aveyron, le Puy-de-Dôme, le Cantal, la Haute-Marne et la Haute-Savoie. La moitié des départements enregistrent en moyenne 64 % de bibliothèques engagées dans des partenariats variés.

Des variations de niveaux d'action partenariale existent selon que le lieu de lecture est implanté en milieu urbain ou en milieu rural. En moyenne, huit bibliothèques urbaines par département sur

 bibliothèques développant des partenariats par département (en moyenne)

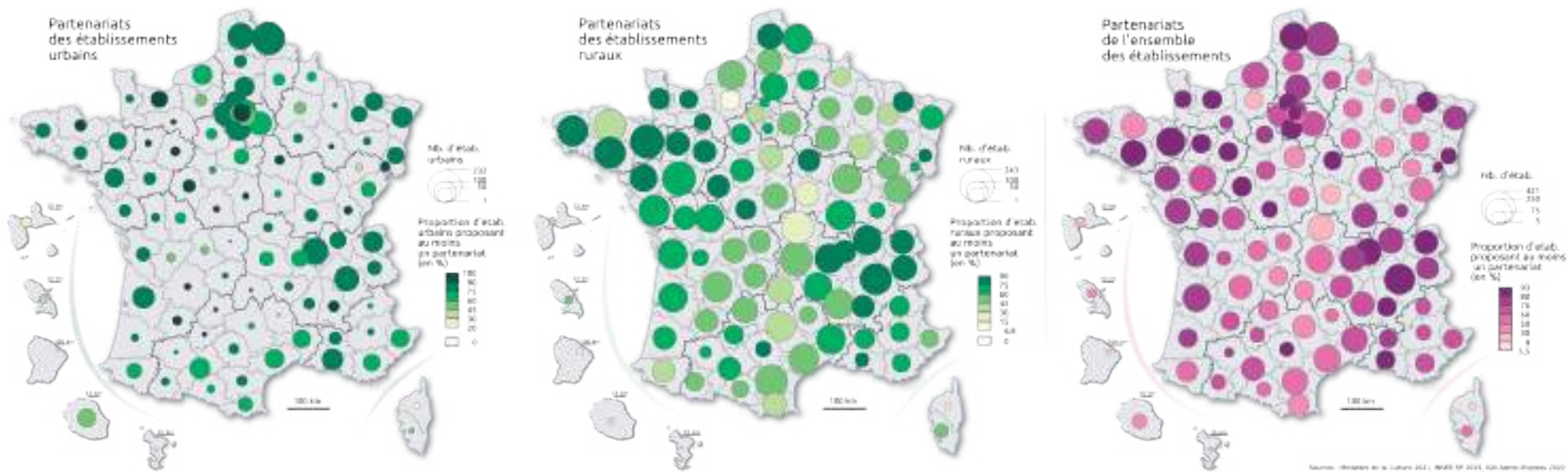
64 % France

76 %  Urbain

60 %  Rural

Avertissement : l'incomplétude des données concerne plus de 60 % des bibliothèques en Outre-mer, en Haute-Corse, en Lozère, dans l'Eure, dans l'Allier et dans la Nièvre.

Bibliothèques développant des partenariats



Partenariats

10 développent des partenariats (carte en vert, page précédente à gauche), contre seulement six bibliothèques rurales sur 10 (carte en vert, page précédente au centre). Toutes les bibliothèques urbaines de onze départements français développent des partenariats (Cantal, Creuse, Dordogne, Gers, Haute-Marne, Indre, Lot, Lot-et-Garonne, Orne, Sarthe, Tarn-et-Garonne) et cela concerne aussi neuf bibliothèques sur 10 dans dix autres départements (Territoire de Belfort, Yonne, Jura, Calvados, Drôme, Indre-et-Loire, Paris, Cher, Côtes-d'Armor, Mayenne). A l'inverse, les départements de Haute-Saône, de Haute-Vienne et de la Marne enregistrent moins de cinq bibliothèques urbaines sur 10 développant des actions partenariales.

En milieu rural, les différences sont plus marquées selon les départements, entre plus de huit bibliothèques rurales sur 10 développant des partenariats (Rhône, Drôme, Ille-et-Vilaine, Tarn, Bouches-du-Rhône, Indre-et-Loire, Morbihan, Mayenne, Isère, Moselle, Haute-Savoie, Manche) et seulement quatre bibliothèques rurales sur 10 (Pyrénées-Orientales, Aveyron, Pyrénées-Atlantiques, Loiret, Haute-Marne, Cantal, Ardennes, Meurthe-et-Moselle, Yvelines, Côtes-d'Armor). Les contrastes les plus prononcés entre les situations urbaines et rurales concernent la Haute-Marne, le Cantal, la Creuse, les Côtes-d'Armor, la Dordogne, le Lot et le Lot-et-Garonne, c'est-à-dire des départements où l'action partenariale des bibliothèques en milieu urbain est très développée.

Lecture en milieu carcéral

Les ministères de la Culture et de la Justice travaillent ensemble de longue date pour, comme le prévoit le code de procédure pénale (art. D443-1), garantir aux détenus l'accès gratuit à la médiathèque de l'établissement pénitentiaire. Les bibliothèques des établissements pénitentiaires bénéficient de l'appui des bibliothèques territoriales. Ce type de partenariat nécessite une formation des personnels des bibliothèques territoriales et un grand investissement en temps de travail. D'après les données 2021, 39 % des établissements pénitentiaires ont un partenariat avec une ou plusieurs bibliothèques municipales ou intercommunales. Du côté des bibliothèques départementales, 35 d'entre elles déclaraient développer des partenariats avec des établissements pénitentiaires, dans l'enquête annuelle 2021. Ces partenariats entre bibliothèque territoriale et établissement pénitentiaire peuvent prendre des formes très diverses : prêts ou dépôts de documents, formation de détenus auxiliaires de bibliothèque, mise à disposition d'un bibliothécaire ou bien encore, organisation d'actions culturelles.

La Bibliothèque publique d'information

Ouverte en 1977, dans le Centre Pompidou, la BPI est un établissement parfaitement identifié par les publics parisiens et qui se distingue aussi, à l'échelle nationale et internationale, par son rôle de tête de réseaux dans différents domaines.

La BPI est la bibliothèque la plus fréquentée de la capitale, avec une amplitude horaire hebdomadaire importante (64 h, 302 jours par an) : elle est ouverte jusqu'à 22 h tous les soirs et représente à elle seule 20 % de la fréquentation des bibliothèques grand public de Paris. Très appréciée par les étudiants, mais aussi par des publics défavorisés, elle offre gratuitement à l'ensemble de ses visiteurs ses espaces, ses collections en libre accès, ses services et actions culturelles et représente un tiers des places ouvertes à Paris le dimanche. Elle développe aussi de multiples activités (ateliers sur les outils numériques, permanences d'écrivain public, d'aide juridique, ateliers de conversation en français langue étrangère).

Au-delà des activités d'un établissement de lecture dans Paris, la BPI assure un rôle de coopération à l'échelle nationale et fédère autour d'elle un réseau de bibliothèques de lecture publique. Son conseil de coopération réunit régulièrement les directions d'une vingtaine de grandes bibliothèques territoriales pour discuter des grandes problématiques bibliothéconomiques. La BPI gère depuis 2005 la diffusion dans les bibliothèques territoriales de films documentaires à travers son catalogue *Les Yeux doc* et coopère avec la Médiathèque du documentaire. Elle participe à la négociation, avec l'association *Réseau Carrel*, des droits pour la diffusion de ressources numériques en bibliothèque territoriale. Son site internet (BPI-pro) est une source de documentation pour les bibliothèques en matière d'actions sociétales. Elle coordonne les bibliothèques partenaires du réseau de réponses en ligne *Eurêkoi*. Elle anime de nombreuses journées d'étude et de formations à destination des bibliothécaires territoriaux en particulier sur les questions d'accessibilité pour les personnes en situation de handicap et d'éducation à l'information et aux médias. Elle encadre des études menées par des chercheurs sur l'évolution des bibliothèques et organise des voyages d'étude à l'étranger.

Les lieux du réseau Eurêkoi



Sources : BPI 2022, Ministère de la Culture 2021
Réalisation : T. Croizé, OLP, 2023

■ Bibliothèque

Approche régionale

Pour affiner la vision d'ensemble de la lecture publique, cet Atlas présente ici 18 fiches régionales. Les fiches des 13 régions métropolitaines se composent de quatre pages qui présentent les principaux indicateurs de la lecture publique. La première page établit un profil territorial et caractérise la région selon le nombre et le type d'établissements, et analyse la desserte en milieu urbain et rural. Dans la deuxième page sont évoquées les conditions d'accès aux bibliothèques (horaires d'ouverture, équipement informatique et accès WiFi, superficie, nombre d'agents). La page suivante se compose d'informations sur l'offre documentaire, les actions culturelles et les partenariats, ainsi que sur les dépenses. Enfin, la dernière page s'attache aux temps d'accès aux bibliothèques avec des zooms sur les grandes métropoles régionales. Pour les cinq départements et régions d'Outre-mer, Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion et Mayotte, en raison de la géographie de ces territoires ultramarins et d'une incomplétude importante des données, il a fallu compléter les données d'activité 2021 des bibliothèques par des études complémentaires. Les fiches régionales Outre-mer présentent ainsi une seule page d'analyse et d'indicateurs sur la lecture publique. Les collectivités territoriales d'Outre-mer de Saint-Barthélemy, de Saint-Martin et de Saint-Pierre et Miquelon, ainsi que les collectivités avec des statuts particuliers (Nouvelle-Calédonie, Polynésie française, Wallis et Futuna, Terres australes antarctiques françaises) ne font pas partie de l'analyse, leurs données n'étant pas collectées par l'Observatoire de la lecture publique du Ministère de la Culture.

Sur le plan financier, les indicateurs de dépenses d'investissement, d'acquisition et de masse salariale sont issus des calculs réalisés par le laboratoire IDEES UMR 6266-CNRS Université de Rouen Normandie en charge de la réalisation de cet Atlas, qui a travaillé sur les données d'activité brutes 2021 des bibliothèques. En revanche, la dépense totale nationale (1 489 700 000 €) des bibliothèques municipales et intercommunales est issue du redressement statistique effectué en parallèle de cet Atlas par l'Observatoire. Il s'agit d'une donnée extrapolée, c'est-à-dire estimant également la part des dépenses des bibliothèques n'ayant pas répondu à l'enquête 2021.

Auvergne-Rhône-Alpes

2674
lieux de
lecture

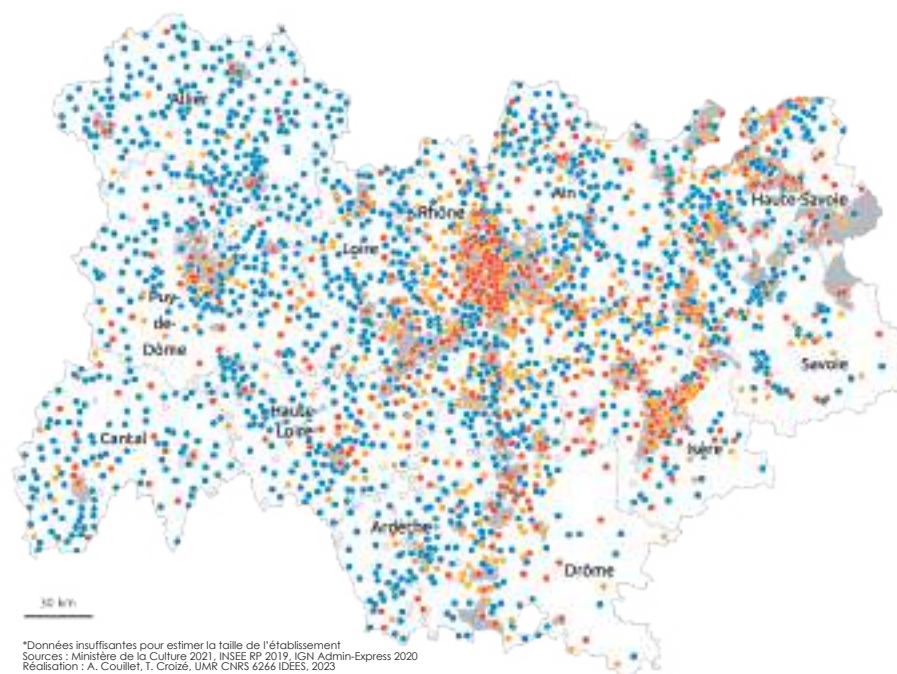
Profil du territoire

Deuxième région la plus riche et la plus productive de France derrière l'Île-de-France, l'Auvergne-Rhône-Alpes regroupe des territoires contrastés : à l'ouest, un ensemble auvergnat à faible dynamique démographique ; au centre et à l'est, des bassins de vie rhônalpins à fort essor démographique et économique. Un continuum d'agglomérations et de fortes densités sont présentes dans les vallées du Rhône et de la Saône et vers l'est jusqu'à Chambéry et jusqu'au sillon alpin de Grenoble à Annemasse. La région compte quatre métropoles (Métropole du Grand Lyon, Saint-Etienne Métropole, Grenoble-Alpes Métropole, Clermont Auvergne Métropole) qui polarisent la population régionale créant des bassins de vie denses, jeunes, en croissance économique et à forte composante tertiaire. Les ruralités sont également contrastées avec d'un côté des niveaux de vie favorisés en Savoie et Haute-Savoie portés par le tourisme de montagne et l'espace frontalier suisse, et de l'autre, des territoires âgés et précaires dans le Massif Central, dans le sud de l'Ardèche et de la Drôme et dans l'Allier. La région développe une économie industrielle forte. Les secteurs les plus représentés sont la fabrication de machines et d'équipements de précision, de produits métallurgiques, de produits en caoutchouc et en plastique (*Plastics Vallée*). L'innovation dans l'industrie occupe une place importante dans les secteurs du numérique, en physique des particules, dans les technologies de l'information et de la communication, ou encore pour les nanotechnologies. C'est aussi la première région de France pour la production d'électricité en énergies décarbonées (46 % hydroélectricité et 22 % nucléaire). L'activité agricole est tournée vers l'élevage bovin, la production laitière, l'agriculture de montagne et la viticulture (AOP Côtes-du-Rhône). Comptant huit universités, l'Auvergne-Rhône-Alpes enregistre, avec la région francilienne, les populations les plus diplômées de France et les proportions de chômeurs les plus faibles. Parmi les plus élevés de France, le niveau de vie médian annuel en Auvergne-Rhône-Alpes est de 22 610 € (22 040 € en France).

L'offre en bibliothèques

La région Auvergne-Rhône-Alpes compte 2 674 bibliothèques : c'est la région la mieux équipée de France (33 établissements pour 100 000 habitants). Le temps d'accès est un point fort, y compris pour les espaces ruraux, avec 98 % des habitants à moins de 10 minutes en voiture d'un lieu de lecture (95 % dans le rural). La région compte 21 % d'établissements majeurs (534 équipements), 19 % d'établissements de taille moyenne (468 équipements) et 60 % de points d'accès au livre (1 491 équipements). Cette répartition des établissements diffère de ce que l'on observe à l'échelle nationale avec une prédominance plus marquée des points d'accès au livre. En moyenne, les établissements majeurs, situés dans les métropoles et les communes urbaines de plus de 20 000 habitants, sont ouverts 20 heures par semaine et proposent 31 520 documents accessibles à 1 055 emprunteurs annuels. Généralement ouverts 11 heures par semaine, les établissements de taille moyenne se situent dans les communes urbaines et périurbaines du territoire. Ils offrent 8 955 documents en moyenne par établissement à 305 emprunteurs annuels. Les points d'accès au livre (les plus nombreux parmi les trois types d'établissements de la région) ouvrent généralement six heures par semaine et proposent 1 880 documents en moyenne pour 90 emprunteurs annuels. Les quatre métropoles régionales facilitent l'accès aux lieux de lecture : un tiers des habitants métropolitains se trouvent à moins de 10 minutes à pied d'une bibliothèque et un tiers des arrêts de transport en commun sont situés à moins de 10 minutes à pied d'une bibliothèque.

Types de bibliothèques



*Données insuffisantes pour estimer la taille de l'établissement.
Sources : Ministère de la Culture 2021, INSEE RP 2019, IGIN Admin-Express 2020
Réalisation : A. Couillet, T. Crozet, UMR CNRS 6266 IDEES, 2023

Répartition
des établissements (%)



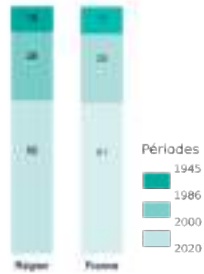
Type d'établissement
● majeur
● de taille moyenne
● point d'accès au livre
○ sans typologie*
■ commune urbaine



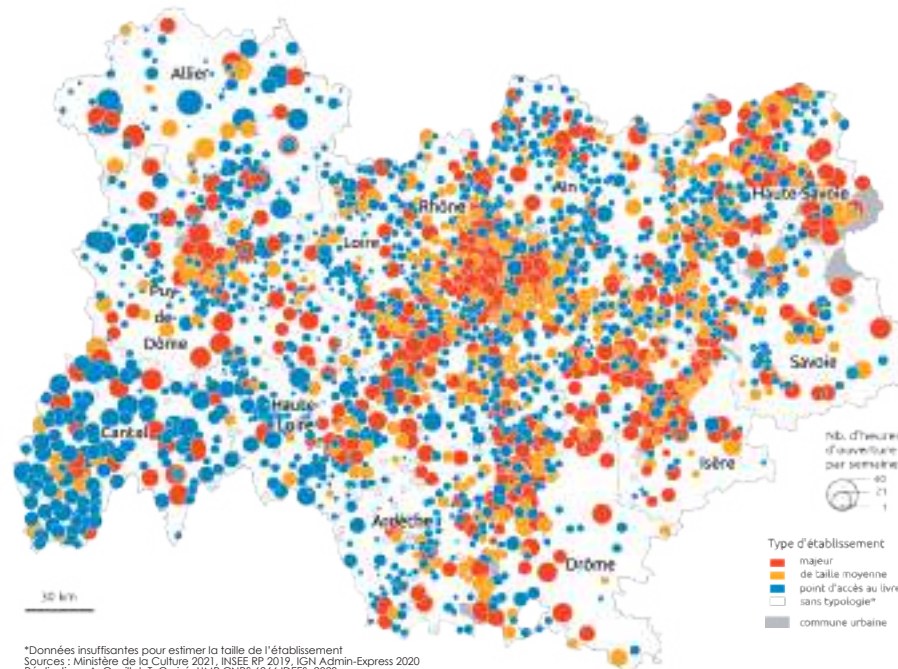
📍	9,0	habitants sur 10 résident dans une commune équipée	9,6	7,8
🕒	98,0 %	de la population à moins de 10 minutes en voiture	99,6 %	94,9 %
🏛️	33,3	établissements pour 100 000 habitants	12,6	72,1

Lieux, accueil et personnels

Périodes de création des établissements (%)



Amplitude horaire hebdomadaire



*Données insuffisantes pour estimer la taille de l'établissement
Sources : Ministère de la Culture 2021, INSEE RP 2019, IGN Admin-Express 2020
Réalisation : A. Couillet, T. Croizé, UMR CNRS 6266 IDEES, 2023

L'accès aux bibliothèques

Le nombre important de points d'accès au livre en Auvergne-Rhône-Alpes explique à la fois la qualité d'accès aux lieux de lecture en milieu rural et une amplitude horaire d'ouverture des bibliothèques en région inférieure à la moyenne nationale (40 % des bibliothèques ouvrent 10 heures par semaine et au moins quatre jours par semaine). On dénombre en moyenne huit agents par établissement et 79 % de bénévoles. Le nombre important de points d'accès au livre induit également une superficie des bibliothèques moins élevée que la moyenne nationale (233 m²). 62 % des bibliothèques d'Auvergne-Rhône-Alpes ont ouvert après 1986 dans la logique du mouvement de constructions de ces années là, consécutif du concours particulier bibliothèques de la DGD. En 2021, 4 842 m² supplémentaires ont également été construits. L'équipement informatique des bibliothèques est en-dessous de la moyenne nationale pour le WiFi (35 % des établissements équipés) et proche de la moyenne pour les ordinateurs connectés (46 ordinateurs connectés pour 100 000 habitants). On estime que 17 % des établissements de la région répondent aux quatre critères d'équipement informatique (WiFi, ordinateurs connectés, site internet, catalogue en ligne).

40 % des lieux ouverts 4 jours par semaine ou plus
48 % France

8,0 agents par établissement
7,5 France

35 % des lieux équipés en WiFi
42 % France

40 % des lieux ouverts 10 heures par semaine ou plus
49 % France

46 ordinateurs connectés pour 100 000 habitants
41 France

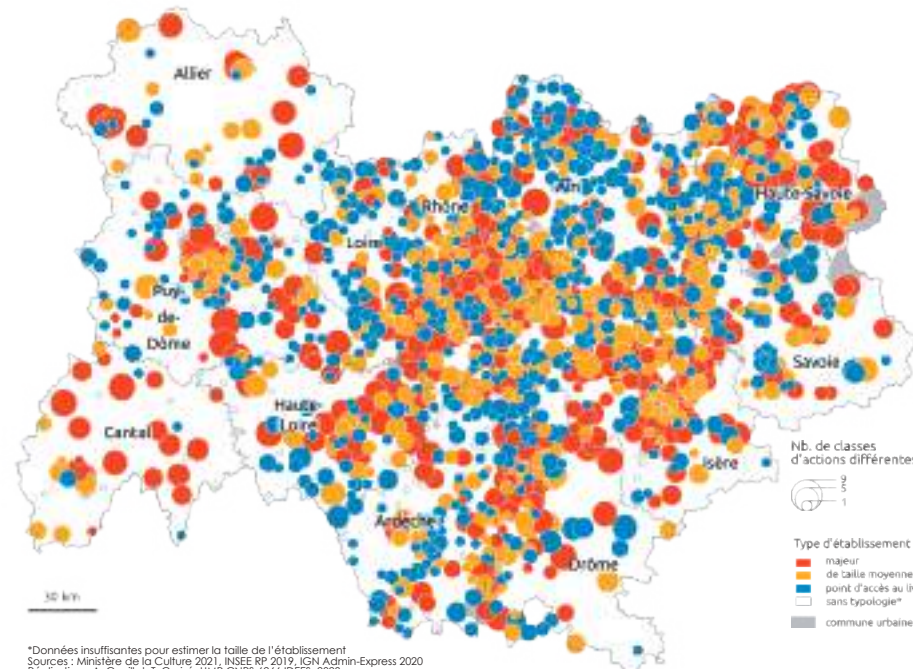
233 m² superficie moyenne
282 m² France

Offre documentaire, actions culturelles, partenariats et dépenses

L'offre documentaire

Avec trois documents par habitant et 49 prêts par an et par usager, l'Auvergne-Rhône-Alpes détient le record en nombre de prêts annuels par usagers. Les collections se composent de 86 % de livres, de 13 % de documents multimédia, de 0,2 % de périodiques et de 0,5 % d'autres documents. Les bibliothèques de la région développent en moyenne deux actions culturelles et deux partenariats. On observe cependant que 86 % des bibliothèques des communes urbaines développent au moins une action, contre seulement 55 % des bibliothèques en milieu rural. Cette différence s'observe aussi pour les partenariats (89 % des bibliothèques des communes urbaines développent au moins un partenariat et seulement 69 % en milieu rural). Les actions culturelles se tournent vers les publics éloignés (actions socio-culturelles dans les quartiers prioritaires de la ville, portage de documents à domicile dans les zones de grande ruralité et comptant une part importante de population âgée). Les partenariats sont noués avant tout avec le milieu scolaire (écoles, collèges) et le milieu associatif (clubs de sport, associations de jeunes, centres d'action sociale, maisons de retraite). Les bibliothèques de la région dépensent pour l'investissement, les acquisitions, la masse salariale et leurs activités 38 377 € en moyenne par an et par établissement, un niveau de dépenses deux fois inférieur à la moyenne nationale (75 435 €).

Diversité des actions culturelles

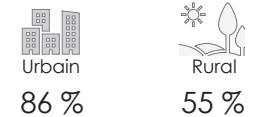


*Données insuffisantes pour estimer la taille de l'établissement
Sources : Ministère de la Culture 2021, INSEE RP 2019, IGN Admin-Express 2020
Réalisation : A. Couillet, T. Croizé, UMR CNRS 6266 IDEES, 2023

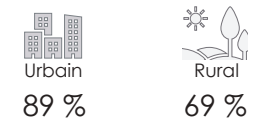
Bibliothèques travaillant en réseau (%)



Au moins une action culturelle



Au moins un partenariat



3 documents disponibles par habitant
2 France

7 679 € dépenses moyennes d'investissement par établissement
18 814 € France

46 824 € dépenses moyennes de masse salariale par établissement
107 557 € France

49 documents empruntés par an et par usager
40 France

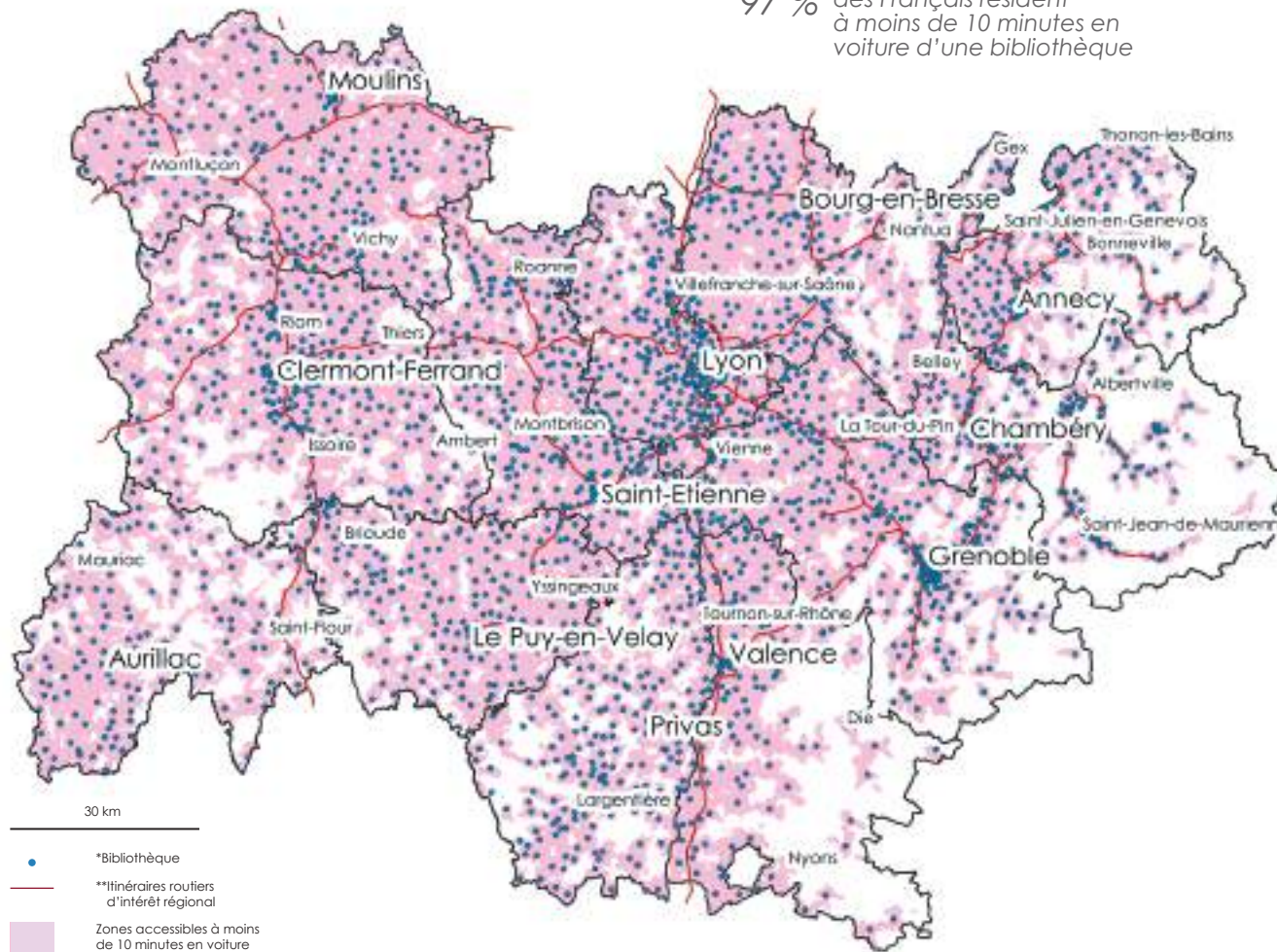
7 594 € dépenses moyennes d'acquisition par établissement
11 360 € France

103 272 123 € dépenses totales de la région
1 489 700 000 € France

Aires de rayonnement

Accessibilité des bibliothèques

- 🕒 98 % des habitants résident à moins de 10 minutes en voiture d'une bibliothèque
- 🕒 97 % des Français résident à moins de 10 minutes en voiture d'une bibliothèque



Sources : Ministère de la Culture 2021, INSEE RP 2019, IGN BD CARTO 2022
 Réalisation : Timothée Croisé, UMR CNRS 6266 IDEES, 2023
 *Établissement majeur, de taille moyenne, point d'accès au livre, lieu sans typologie
 **Itinéraires routiers de la nouvelle BD CARTO

🔍 Zoom sur le Grand Lyon

- 🕒 46 % des métropolitains lyonnais habitent à moins de 10 minutes à pied d'une bibliothèque
- 🕒 48 % des arrêts de transport en commun du Grand Lyon sont à moins de 10 minutes à pied d'une bibliothèque

🔍 Zoom sur Saint-Etienne Métropole

- 🕒 32 % des métropolitains stéphanois habitent à moins de 10 minutes à pied d'une bibliothèque
- 🕒 29 % des arrêts de transport en commun de Saint-Etienne Métropole sont à moins de 10 minutes à pied d'une bibliothèque

🔍 Zoom sur Grenoble Alpes Métropole

- 🕒 36 % des métropolitains grenoblois habitent à moins de 10 minutes à pied d'une bibliothèque
- 🕒 44 % des arrêts de transport en commun de Grenoble Alpes Métropole sont à moins de 10 minutes à pied d'une bibliothèque

🔍 Zoom sur Clermont Auvergne Métropole

- 🕒 26 % des métropolitains clermontois habitent à moins de 10 minutes à pied d'une bibliothèque
- 🕒 33 % des arrêts de transport en commun de Clermont Auvergne Métropole sont à moins de 10 minutes à pied d'une bibliothèque

Bourgogne-Franche-Comté-

1141
lieux de
lecture

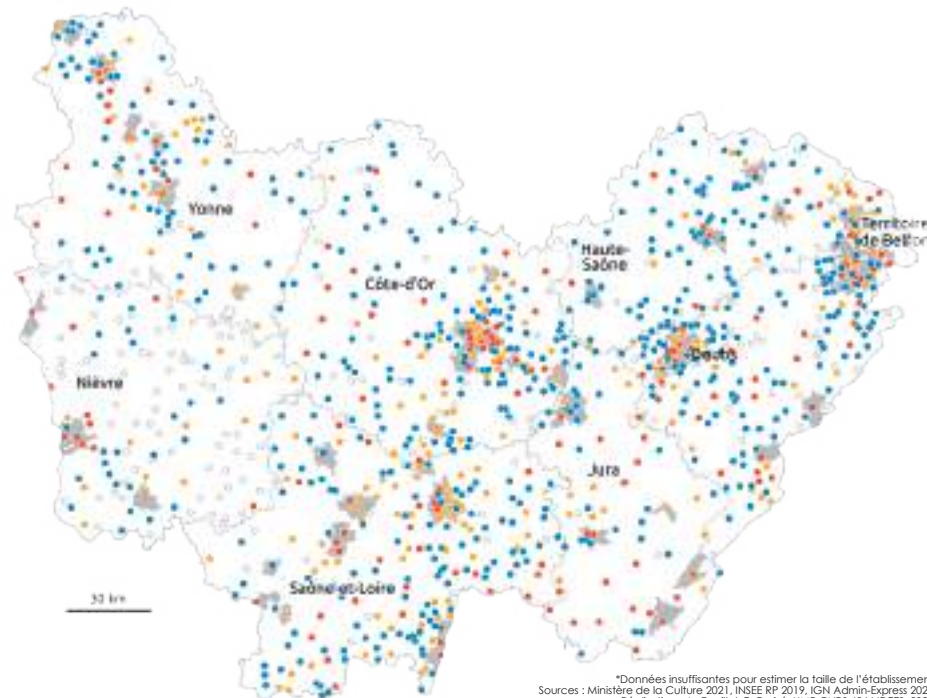
Profil du territoire

La région Bourgogne-Franche-Comté est une région orientée vers l'industrie et l'agriculture. Sa démographie peu dynamique subit une baisse depuis dix ans, sauf dans le Doubs et en Côte-d'Or. Les grands pôles urbains régionaux de Dijon, Besançon et Belfort accueillent de grands employeurs publics, hôpitaux et administrations. La partie orientale de la région bénéficie de l'attractivité des pôles d'emplois suisses. La partie occidentale est essentiellement rurale. Le tissu industriel régional est développé et bénéficie de sa position frontalière : de grands établissements industriels français et étrangers sont situés à Montbéliard et à Creusot-Monceau (Peugeot, Industeel), ainsi que le Commissariat à l'énergie atomique à Valduc. Les zones agricoles de Bourgogne-Franche-Comté produisent une agriculture diversifiée : viticulture à Beaune, sapins dans le Morvan, culture céréalière et élevage près d'Avallon. Le territoire régional accueille plus d'ouvriers dans le secteur industriel et moins de population diplômée du supérieur que dans les autres régions françaises. Le niveau de vie médian annuel (21 640 €) est légèrement inférieur au niveau national (22 040 €).

L'offre en bibliothèques

La région dispose de 1 141 bibliothèques (41 bibliothèques pour 100 000 habitants). Plus de 94 % des habitants ont accès à ce service culturel à moins de 10 minutes en voiture. Ce service de grande proximité se compose de trois types d'établissements. Les équipements majeurs constituent 19 % de cette offre (181 équipements). Présents dans les plus grandes villes du territoire et dans les pôles urbains secondaires, ils offrent en moyenne par établissement 23 450 documents. Ouvrant plus de 19 heures par semaine, ils accueillent 675 emprunteurs en moyenne par établissement et développent une multiplicité d'activités et de partenariats. 23 % des bibliothèques (219 équipements) sont des établissements de taille moyenne situés dans des communes urbaines et des communes rurales importantes (sièges d'intercommunalités, sous-préfectures). Ouvertes en moyenne 13 heures par semaine, ces bibliothèques permettent l'accès à un volume moyen de 10 815 documents et développent un niveau d'activités et de partenariats légèrement inférieur à la moyenne nationale (deux partenariats différents et trois actions culturelles différentes par établissement). Enfin 58 % des bibliothèques correspondent aux plus petits établissements et aux points d'accès au livre (553 équipements). Ils représentent plus de la moitié des bibliothèques dans une région qui offre de nombreux espaces ruraux. Ces points d'accès au livre permettent l'accueil des usagers environ cinq heures par semaine et l'accès à 2 315 documents en moyenne par établissement. Les populations âgées des territoires de grande ruralité peuvent être éloignées des lieux de lecture. Dans le cas de Dijon Métropole, un quart des métropolitains dijonnais réside à moins de 10 minutes à pied d'une bibliothèque. Un quart des arrêts de transport en commun se situe à moins de 10 minutes à pied d'une bibliothèque.

Types de bibliothèques



Répartition des établissements (%)



Type d'établissement

- majeur
- de taille moyenne
- point d'accès au livre
- sans typologie*
- commune urbaine




*Données insuffisantes pour estimer la taille de l'établissement
Sources : Ministère de la Culture 2021, INSEE RP 2019, IGN Admin-Express 2020
Réalisation : A. Couillet, T. Croizé, UMR CNRS 6266 IDEES, 2023



Urbain

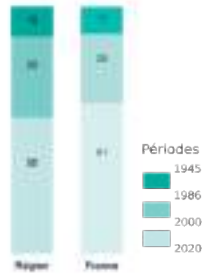


Rural

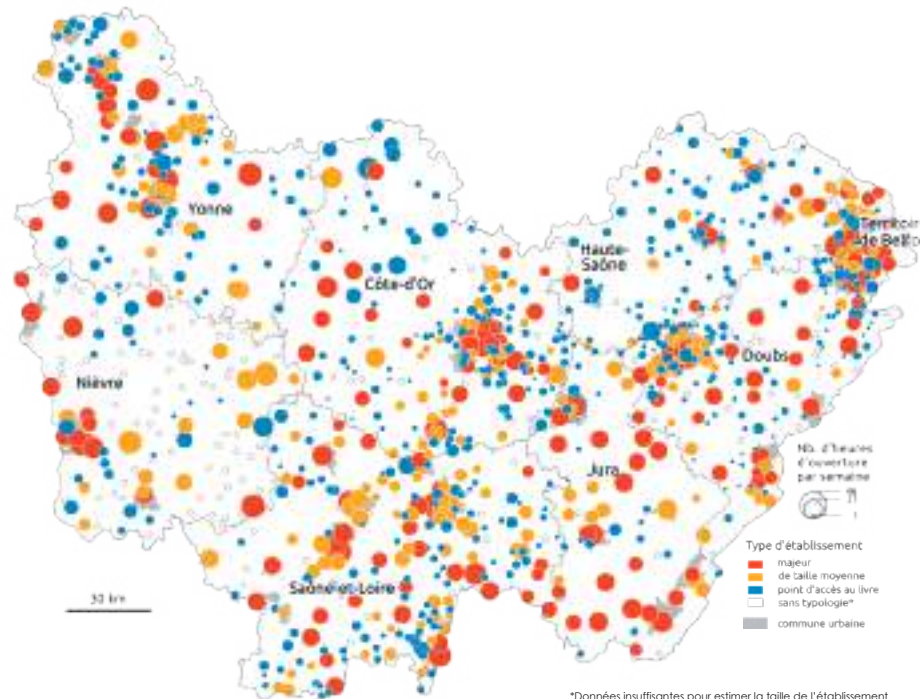
	7,3	habitants sur 10 résident dans une commune équipée	9,4	5,6
	94,3 %	de la population à moins de 10 minutes en voiture	99,9 %	89,5 %
	40,7	établissements pour 100 000 habitants	61,3	15,7

Lieux, accueil et personnels

Périodes de création des établissements (%)



Amplitude horaire hebdomadaire



*Données insuffisantes pour estimer la taille de l'établissement
Sources : Ministère de la Culture 2021, INSEE RP 2019, IGN Admin-Express 2020
Réalisation : A. Couillet, T. Croizé, UMR CNRS 6266 IDEES, 2023

L'accès aux bibliothèques

En Bourgogne-Franche-Comté, 36 % des bibliothèques sont généralement ouvertes au moins 10 heures par semaine et 35 % au moins quatre jours durant, grâce à un personnel composé à 75 % de bénévoles. La participation importante des bénévoles pour l'ouverture des lieux éclaire cette petite amplitude horaire. Les nombreux Contrats Territoire Lecture en région ont fait de la question de l'amplitude horaire l'une des priorités. Les grands établissements urbains concentrent la plupart des personnels salariés, alors que les bénévoles sont surtout présents dans les établissements ruraux. Les bibliothèques disposent d'une superficie moyenne de 187 m², la plus petite superficie observée en France. Le rythme de création des bibliothèques s'est accéléré après 1986, date à partir de laquelle 88 % des bibliothèques ouvrent en région. En 2021, la création de nouvelles bibliothèques a permis l'augmentation de la surface utile de 2 123 m² supplémentaires. 30 % des bibliothèques de la région sont équipées en WiFi, un niveau inférieur au niveau national. Le nombre d'ordinateurs connectés (38 ordinateurs pour 100 000 habitants) se situe sous la moyenne nationale. Le numérique constitue un enjeu prioritaire pour développer la lecture publique dans les zones rurales et s'inscrit dans plusieurs Contrats Territoire Lecture de la Nièvre et en Haute-Saône. Les quatre critères d'équipement informatique sont proposés par 14 % des établissements (site Internet, catalogue en ligne, WiFi, ordinateurs connectés).

35 % des lieux ouverts 4 jours par semaine ou plus
48 % France

5,4 agents par établissement
7,5 France

30 % des lieux équipés en WiFi
42 % France

36 % des lieux ouverts 10 heures par semaine ou plus
49 % France

38 ordinateurs connectés pour 100 000 habitants
41 France

187 m² superficie moyenne
282 m² France

Offre documentaire, actions culturelles, partenariats et dépenses

L'offre documentaire

Le volume de documents empruntés par an et par usager (37) est proche de la moyenne nationale pour un nombre de documents disponibles supérieur (environ trois documents par habitant). Des réseaux de bibliothèques permettent aux usagers en région de bénéficier d'un service de proximité en lien avec les bibliothèques départementales. Les documents disponibles varient selon le type d'établissement. Les établissements majeurs et de taille moyenne vont proposer des ressources variées : livres (90 %), documents multimédia (9,2 %), périodiques (0,3 %), et d'autres fonds comme les cartes, les partitions (0,5 %). A l'inverse, les points d'accès au livre et les petits établissements gérés par les bénévoles proposent presque exclusivement des livres (98 %). Les bibliothèques développent en moyenne deux partenariats différents et deux types d'actions culturelles (le maximum national s'élève à 13 partenariats différents et neuf actions différentes). Les partenariats sont noués surtout avec le milieu scolaire (écoles primaires et maternelles) et les maisons de retraite. Les actions culturelles s'orientent vers l'objectif d'amener davantage d'habitants ruraux dans les lieux de lecture (rencontres d'auteur, balades contées avec participation des parents et des enfants). Les pouvoirs publics soutiennent la mise en place d'actions en faveur des personnes âgées éloignées des équipements. Des actions culturelles transversales menées par les bibliothèques sont organisées pendant la période estivale. Les bibliothèques bourguignonnes et franc-comtoises ont à leur disposition pour l'investissement, les acquisitions, la masse salariale et leurs activités en moyenne par an et par établissement 45 052 €, un niveau de dépenses inférieur à la moyenne française (75 435 €).



3 documents disponibles par habitant
2 France



37 documents empruntés par an et par usager
40 France



14 796 € dépenses moyennes d'investissement par établissement
18 814 € France



6 167 € dépenses moyennes d'acquisition par établissement
11 360 € France

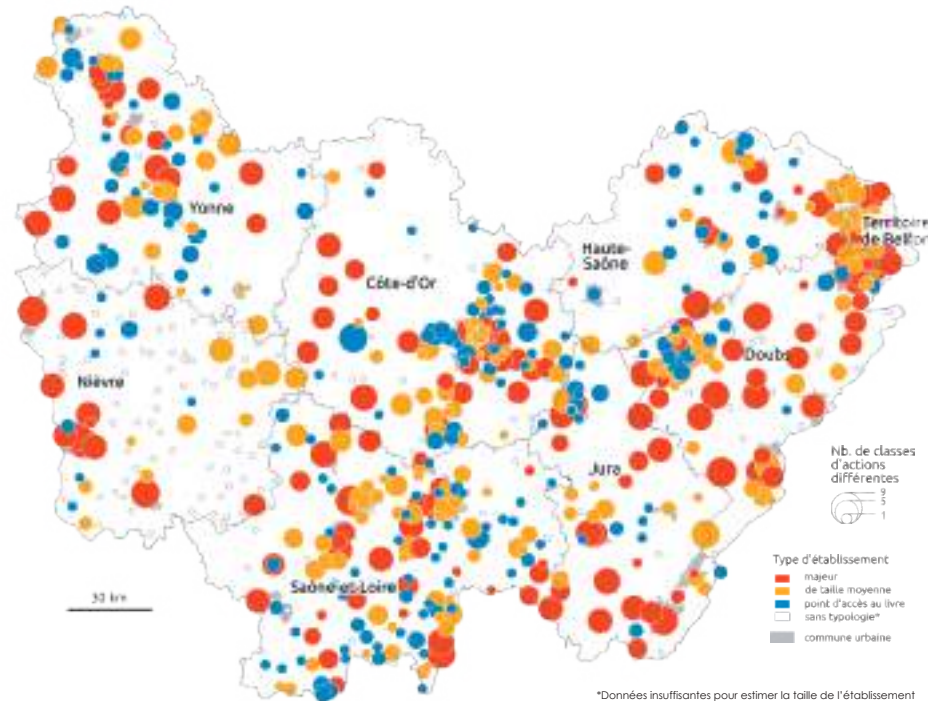


67 275 € dépenses moyennes de masse salariale par établissement
107 557 € France

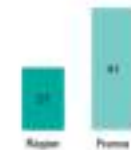


53 837 357 € dépenses totales de la région
1 489 700 000 € France

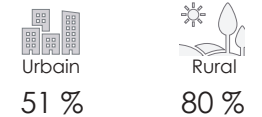
Diversité des actions culturelles



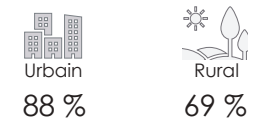
Bibliothèques travaillant en réseau (%)



Au moins une action culturelle



Au moins un partenariat



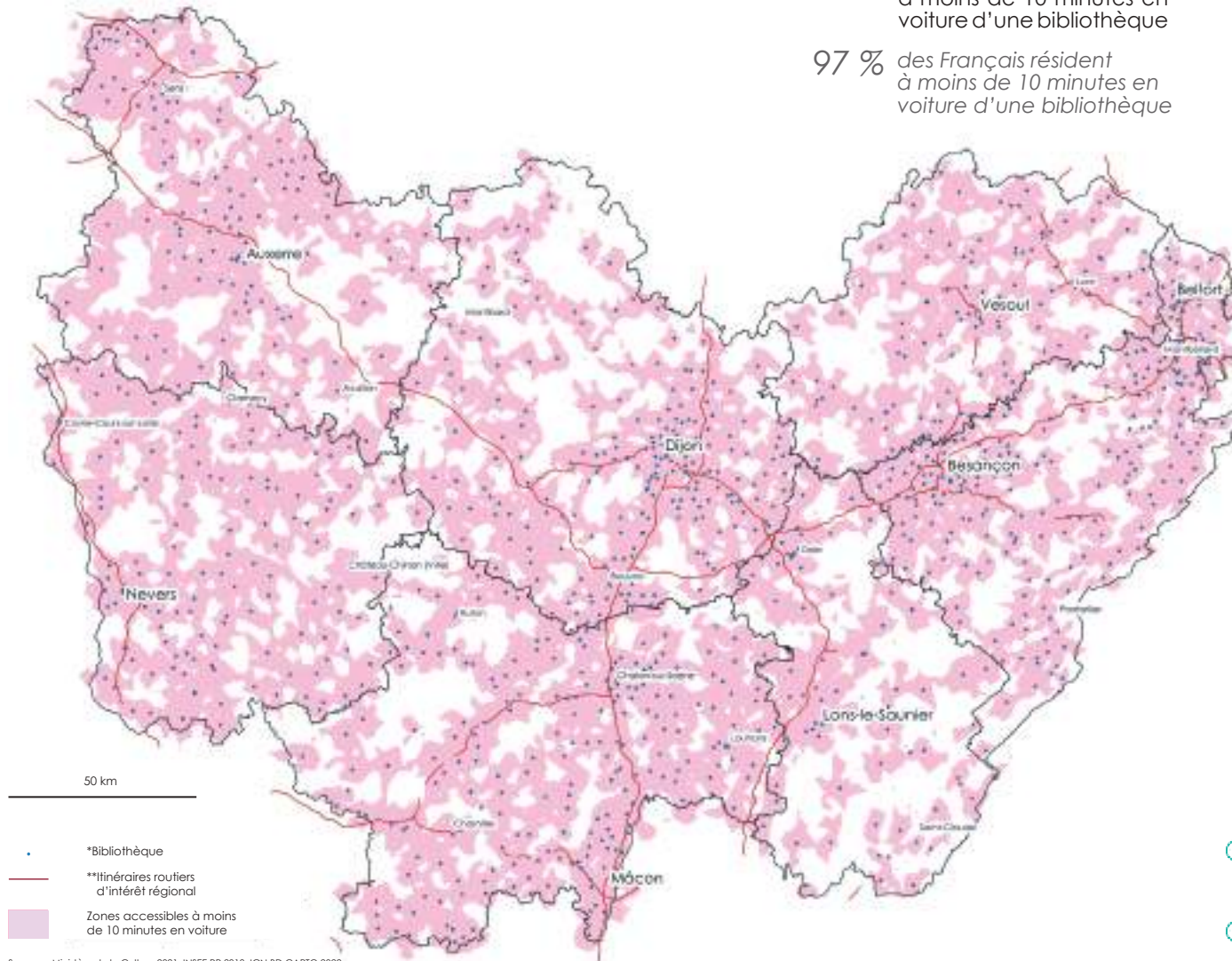
*Données insuffisantes pour estimer la taille de l'établissement
Sources : Ministère de la Culture 2021, INSEE RP 2019, IGN Admin-Express 2020
Réalisation : A. Couillet, T. Crozet, UMR CNRS 6266 IDEES, 2023

Aires de rayonnement

Accessibilité des bibliothèques

🕒 94 % des habitants résident à moins de 10 minutes en voiture d'une bibliothèque

97 % des Français résident à moins de 10 minutes en voiture d'une bibliothèque



Sources : Ministère de la Culture 2021, INSEE RP 2019, IGN BD CARTO 2022
Réalisation : Timothée Croisé, UMR CNRS 6266 IDES, 2023
*Établissement majeur, de taille moyenne, point d'accès au livre, lieu sans typologie
**Itinéraires routiers de la nouvelle BD CARTO

🔍 Zoom sur Dijon Métropole

🕒 24 % des métropolitains dijonnais habitent à moins de 10 minutes à pied d'une bibliothèque

🕒 26 % des arrêts de transport en commun de Dijon Métropole sont à moins de 10 minutes à pied d'une bibliothèque

Bretagne

1060
lieux de
lecture

Profil du territoire

La Bretagne, à la fois tournée vers sa façade maritime et seconde région la plus rurale de France, présente un maillage de villes moyennes et deux pôles urbains majeurs, Rennes et Brest, qui polarisent une part importante de la population régionale, des emplois qualifiés et de l'enseignement supérieur. 40 % des Bretons résident sur le cordon littoral urbanisé. Si la région attire de nouveaux arrivants (solde migratoire positif) et compte dans certaines zones deux fois plus de résidences secondaires qu'en France, la population est plutôt vieillissante. L'économie bretonne repose sur l'agriculture, l'industrie agroalimentaire et la pêche, ce que reflète la présence plus importante en région d'ouvriers et de salariés agricoles qu'en France. Le tourisme balnéaire, patrimonial et culturel est un secteur économique majeur pour la région. Le taux de chômage en Bretagne est plus faible qu'en France et la part de la population diplômée du supérieur se situe dans les plus élevées de France. Le revenu médian annuel breton se rapproche du niveau national (21 990 € en région, 22 040 € en France), mais reste plus faible en milieu rural.

L'offre en bibliothèques

La Bretagne propose un total de 1 060 bibliothèques (32 établissements pour 100 000 habitants). La Bretagne offre la répartition la plus efficiente de France en ville comme en milieu rural : plus de neuf habitants sur 10 y ont accès dans leur commune de résidence et 99 % des Bretons résident à moins de 10 minutes en voiture d'une bibliothèque. A contrario de la répartition habituellement observée en France, le profil des bibliothèques bretonnes se rapproche de l'offre francilienne. Les établissements majeurs bretons représentent ainsi 41 % de l'offre en bibliothèques (381 équipements), les établissements de taille moyenne sont moins nombreux (26 % de l'offre totale avec 238 équipements) et on compte 33 % de points d'accès au livre (305 équipements), principalement situés dans les zones rurales. Généralement ouverts 18 heures par semaine, les établissements majeurs situés dans les communes urbaines du territoire proposent une moyenne de 21 115 documents par établissement, accessibles à 960 emprunteurs en moyenne par an. Les établissements de taille moyenne, majoritairement présents dans les communes urbaines et périurbaines et ouverts 11 heures par semaine, possèdent un volume moyen de 7 340 documents par établissement et accueillent 270 emprunteurs en moyenne par an. Souvent situés dans les communes rurales éloignées des grands pôles urbains, les points d'accès au livre ouvrent en moyenne six heures par semaine et disposent d'un volume documentaire moyen par établissement de 2 530 documents accessibles à 90 emprunteurs annuels. Les métropoles urbaines de Brest et de Rennes permettent à respectivement 34 % et 39 % de leurs habitants de résider à moins de 10 minutes à pied d'une bibliothèque. Le temps d'accès en transport en commun aux bibliothèques pour les métropolitains brestois et rennais renforce l'accès aux lieux de lecture : 26 % des arrêts de transport en commun de Brest Métropole sont à moins de 10 minutes d'une bibliothèque et 35 % dans le cas de Rennes Métropole.

Types de bibliothèques



*Données insuffisantes pour estimer la taille de l'établissement
Sources : Ministère de la Culture 2021, INSEE RP 2019, IGN Admin-Express 2020
Réalisation : A. Couillet, T. Croizé, UMR CNRS 6266 IDEES, 2023

Répartition des établissements (%)



Type d'établissement

- majeur
- de taille moyenne
- point d'accès au livre
- sans typologie*
- commune urbaine



Urbain

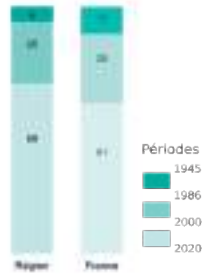


Rural

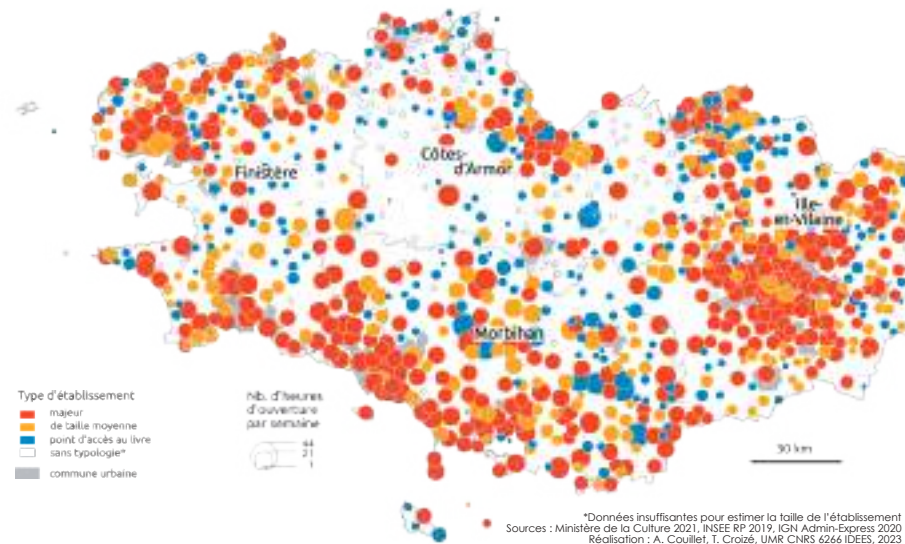
📍	9,5	habitants sur 10 résident dans une commune équipée	9,9	9,1
🕒	98,8 %	de la population à moins de 10 minutes en voiture	99,7 %	97,9 %
🏛️	31,6	établissements pour 100 000 habitants	11,6	49,0

Lieux, accueil et personnels

Périodes de création des établissements (%)



Amplitude horaire hebdomadaire



L'accès aux bibliothèques

L'amplitude horaire des bibliothèques bretonnes est l'un des points forts de la région : 57 % des bibliothèques sont ouvertes au moins 10 heures par semaine, 61 % au moins quatre jours par semaine. Ces chiffres sont parmi les plus élevés de France, comme la présence de 10 agents en moyenne par établissement, dont 78 % de bénévoles. Les bénévoles sont davantage présents dans les points d'accès au livre et dans les établissements de taille moyenne. La superficie moyenne des bibliothèques bretonnes est dans la moyenne française avec 285 m² de surface utile par bibliothèque. 69 % des établissements actuellement en activité en Bretagne ont ouvert après les années 2000. Le rythme des créations de bibliothèques est d'ailleurs toujours soutenu puisque les Bretons ont bénéficié en 2021 de 4 781 m² supplémentaires : 14 nouveaux lieux de lecture et restructurations ont pris place en milieu rural afin d'améliorer l'offre dans les zones plus éloignées du territoire. Les bibliothèques bretonnes bénéficient d'un excellent niveau d'équipement informatique, le plus élevé de France avec 55 % des établissements équipés en WiFi, 67 ordinateurs connectés pour 100 000 habitants. 34 % des établissements bretons remplissent les quatre critères pour une offre informatique complète (site Internet, WiFi, ordinateurs connectés, catalogue en ligne).

61 % des lieux ouverts 4 jours par semaine ou plus
48 % France

9,8 agents par établissement
7,5 France

55 % des lieux équipés en WiFi
42 % France

57 % des lieux ouverts 10 heures par semaine ou plus
49 % France

67 ordinateurs connectés pour 100 000 habitants
41 France

285 m² superficie moyenne
282 m² France

Offre documentaire, actions culturelles, partenariats et dépenses

L'offre documentaire

Les documents proposés aux usagers des bibliothèques bretonnes sont plus nombreux en moyenne que pour les autres régions (trois documents disponibles par habitant). Les usagers bretons empruntent en moyenne 42 documents par an ce qui est plus élevé que la moyenne nationale. L'offre documentaire se répartit entre les livres (85 %), les documents multimédia (14 %), les périodiques (0,2 %) et les autres types de documents comme les cartes et les partitions (0,6 %). Les points d'accès au livre proposent une proportion encore plus importante de livres. Les partenariats et les actions culturelles sont développés par les bibliothèques bretonnes avec des moyennes supérieures aux autres régions : on compte trois partenariats et trois actions culturelles en moyenne par bibliothèque. Dans les communes rurales le niveau d'activité est le plus élevé de France : plus de 70 % des bibliothèques y développent des actions culturelles et plus de 80 % d'entre elles des partenariats. Dans les espaces urbains et périurbains, les publics jeunes sont ciblés en priorité et les partenariats sont noués avec les écoles et les lieux de loisirs. Les actions culturelles sont particulièrement développées pendant la saison estivale avec les grandes manifestations culturelles (festivals) et les lieux touristiques (résidences de vacances des stations balnéaires). En raison de bonnes conditions d'accès, le portage de documents à domicile en Bretagne est moins développé que dans d'autres régions. Certaines bibliothèques mènent des actions d'aide aux démarches administratives, ce qui rejoint une tendance nationale forte. En Bretagne, les bibliothèques dépensent 71 072 € par établissement en moyenne par an pour mener leurs activités, pour l'investissement, les acquisitions et pour la masse salariale (dépense moyenne de 75 435 € par bibliothèque et par an, en France).



3 documents disponibles par habitant
2 France



42 documents empruntés par an et par usager
40 France



19 199 € dépenses moyennes d'investissement par établissement
18 814 € France



12 228 € dépenses moyennes d'acquisition par établissement
11 360 € France

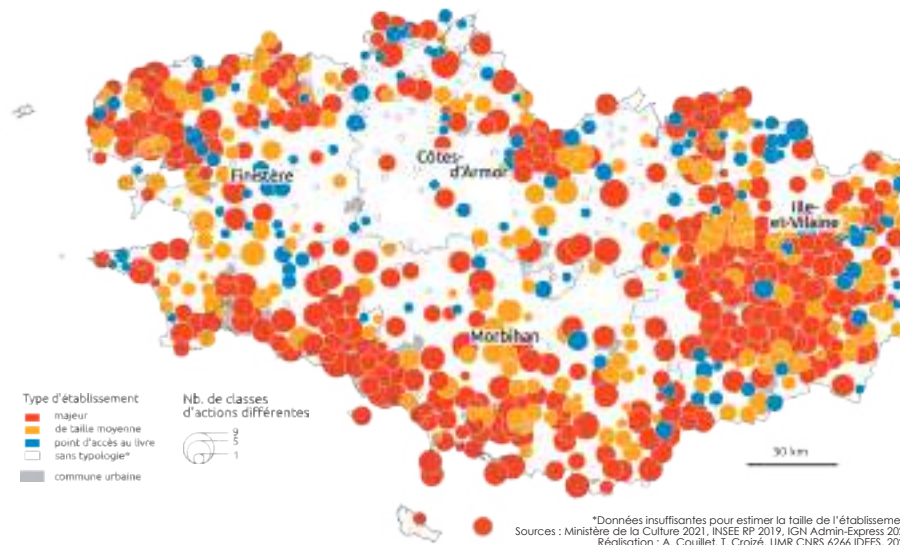


83 127 € dépenses moyennes de masse salariale par établissement
107 557 € France

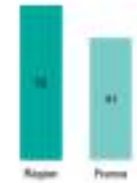


79 103 256 € dépenses totales de la région
1 489 700 000 € France

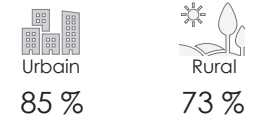
Diversité des actions culturelles



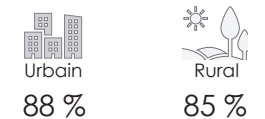
Bibliothèques travaillant en réseau (%)



Au moins une action culturelle



Au moins un partenariat

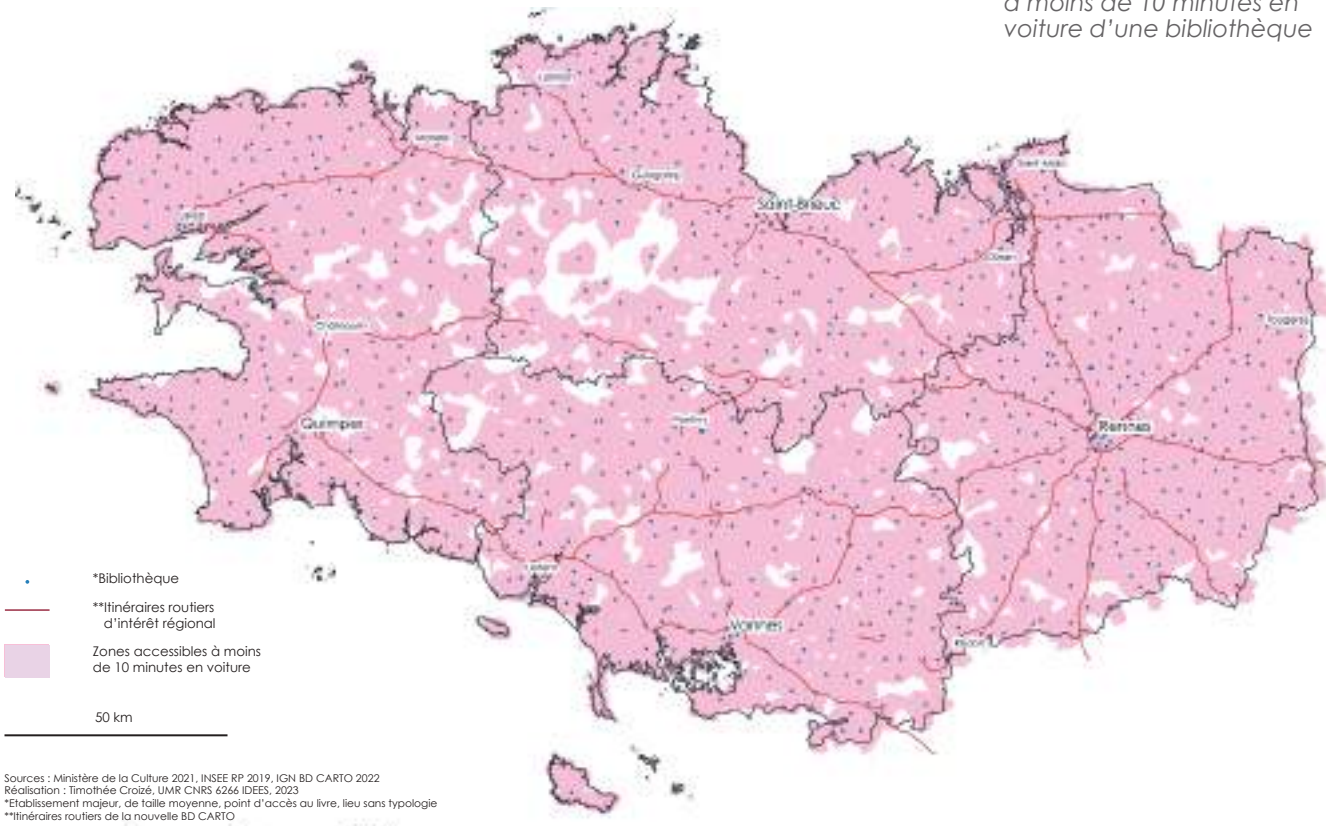


Aires de rayonnement

Accessibilité des bibliothèques

🕒 99 % des habitants résident à moins de 10 minutes en voiture d'une bibliothèque

97 % des Français résident à moins de 10 minutes en voiture d'une bibliothèque



🔍 Zoom sur Brest Métropole

🕒 34 % des métropolitains brestois habitent à moins de 10 minutes à pied d'une bibliothèque

🕒 26 % des arrêts de transport en commun de Brest Métropole sont à moins de 10 minutes à pied d'une bibliothèque

🔍 Zoom sur Rennes Métropole

🕒 39 % des métropolitains rennais habitent à moins de 10 minutes à pied d'une bibliothèque

🕒 35 % des arrêts de transport en commun de Rennes Métropole sont à moins de 10 minutes à pied d'une bibliothèque

Centre-Val de Loire

798
lieux de
lecture

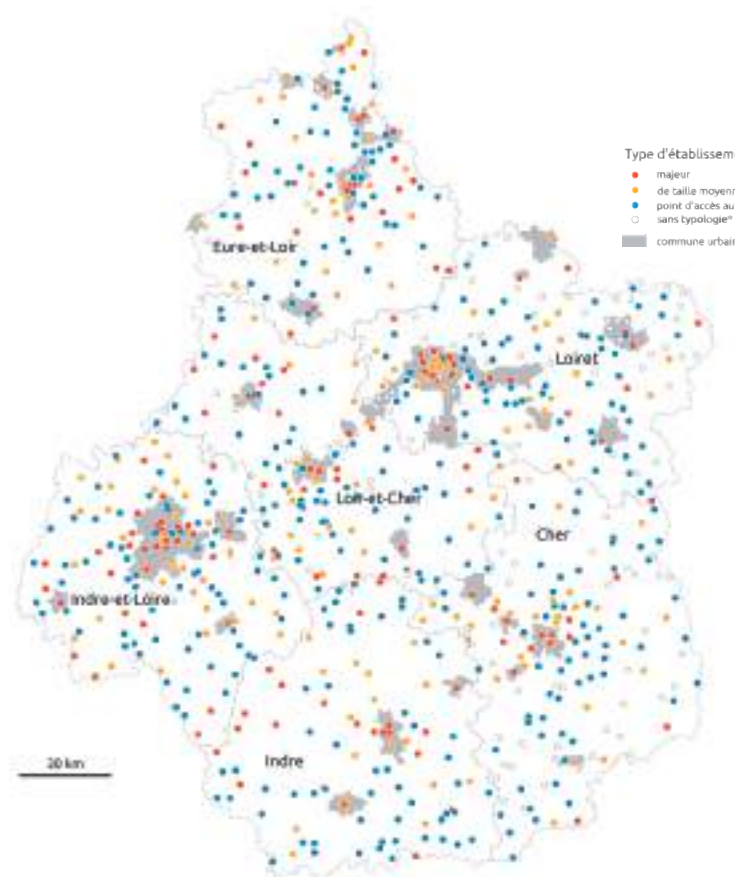
Profil du territoire

La région Centre-Val de Loire se structure en trois ensembles territoriaux. Le nord, connecté à l'Île-de-France, est dynamique sur le plan démographique et économique, en particulier dans les industries de haute technologie à forte valeur ajoutée, avec des fonctions de transport-logistique de fabrication, d'administration publique, de pharmaceutique et d'aéronautique. Les territoires au sud, moins denses, sont une terre d'agriculture très fertile et d'industries lourdes réparties dans des secteurs d'activité variés (chimie, cosmétique, caoutchouc-plastique). L'axe ligérien est organisé autour des métropoles d'Orléans et de Tours qui polarisent la population régionale. C'est l'espace où le secteur tertiaire est le plus dynamique. Le territoire centraisi a la particularité d'accueillir une plus grande proportion de population ouvrière et de salariés industriels en ville par rapport à la moyenne nationale. Les niveaux de qualification connaissent des variations importantes à l'intérieur de la région, avec des niveaux de qualification deux fois plus élevés en Indre-et-Loire qu'en Indre. La région est également touchée par un vieillissement de la population plus élevé qu'en France. Le niveau de vie régional est proche du niveau de vie médian annuel des Français (21 710 € en région et 22 040 € en France).

L'offre en bibliothèques

La région Centre-Val de Loire propose une offre de 798 bibliothèques (31 bibliothèques pour 100 000 habitants). Plus de 96 % des Centrais ont un accès à ce service culturel à moins de 10 minutes en voiture (93 % des habitants en milieu rural). Trois types d'établissement composent ce service de grande proximité à la population. 22 % de cette offre (150 équipements) correspond aux équipements majeurs, ouverts dans les plus grandes villes du territoire et dans la plupart des pôles secondaires. Supérieur à la moyenne française, un large potentiel documentaire y est proposé (un volume moyen de 31 990 documents par établissement). Ouvrant plus de 20 heures hebdomadaires pour accueillir environ 875 emprunteurs en moyenne par établissement dans l'année, ces établissements majeurs développent de multiples activités et partenariats. Un quart des bibliothèques de la région Centre-Val de Loire (170 équipements) sont des établissements de taille moyenne, et se localisent dans des villes de taille moyenne et petite. Ouvertes une douzaine d'heures hebdomadaires, ces bibliothèques permettent l'accès à une offre documentaire de 8 033 documents en moyenne par établissement, accessibles à 265 emprunteurs par an et par établissement. Elles développent un niveau d'activités et de partenariats supérieur à la moyenne nationale. Enfin, 53 % des bibliothèques correspondent aux points d'accès au livre (364 équipements). Ils se distribuent largement dans tous les départements de la région apportant un service en milieu rural. Ces points d'accès au livre accueillent les usagers (88 emprunteurs annuels en moyenne par établissement) environ six heures par semaine, et offrent l'accès à un volume moyen de 2 860 documents par établissement. Certaines zones rurales sont moins dotées en établissements (Indre). Dans le cas des deux métropoles centrales, plus du quart des habitants résident à moins de 10 minutes à pied d'une bibliothèque. A Orléans Métropole, 29 % des arrêts de transport en commun sont à moins de 10 minutes à pied d'une bibliothèque. 26 % des arrêts de transport en commun de Tours Métropole Val de Loire sont situés à moins de 10 minutes à pied d'une bibliothèque.

Types de bibliothèques



*Données insuffisantes pour estimer la taille de l'établissement
Sources : Ministère de la Culture 2021, INSEE RP 2019, IGV Admin-Express 2020
Réalisation : A. Couillet, T. Croizé, UMR CNRS 6266 IDEES, 2023

Répartition des établissements (%)



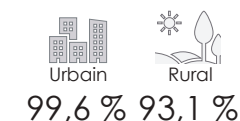
📍 8,2

hab. sur 10 résident dans une commune équipée



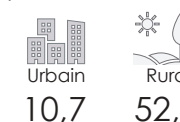
🕒 96,4 %

de la population à moins de 10 minutes en voiture



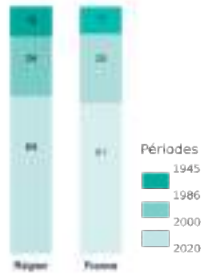
🏛️ 31,0







établissements pour 100 000 hab.



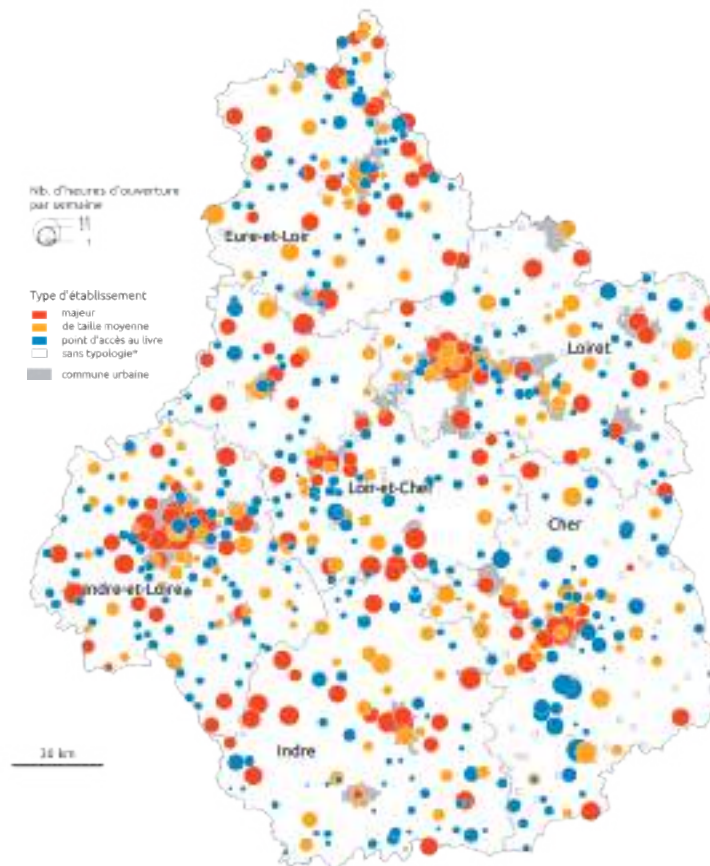
Lieux, accueil et personnels

Périodes de création des établissements (%)



-  **40 %** des lieux ouverts 4 jours par semaine ou plus
48 % France
-  **43 %** des lieux ouverts 10 heures par semaine ou plus
49 % France
-  **6,9** agents par établissement
7,5 France
-  **41** ordinateurs connectés pour 100 000 habitants
41 France
-  **44 %** des lieux équipés en WiFi
42 % France
-  **266 m²** superficie moyenne
282 m² France

Amplitude horaire hebdomadaire



*Données insuffisantes pour estimer la taille de l'établissement
Sources : Ministère de la Culture 2021, INSEE RP 2019, IGN Admin-Express 2020
Réalisation : A. Couillet, T. Croizé, UMR CNRS 6266 IDEES, 2023

L'accès aux bibliothèques

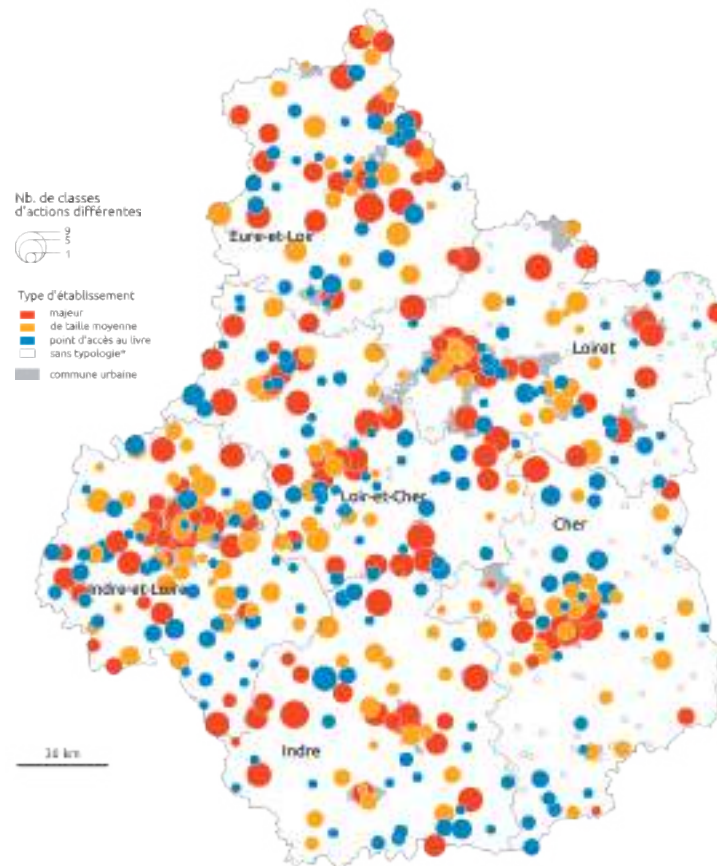
En région Centre-Val de Loire, 43 % des bibliothèques sont généralement ouvertes au moins 10 heures par semaine et 40 % des bibliothèques au moins quatre jours durant, grâce à un personnel composé en moyenne de sept agents par établissement, avec trois quarts de bénévoles contre un quart de salariés. Les grands établissements urbains concentrent la plupart des personnels salariés, alors que les bénévoles sont surtout présents dans le périurbain et les petits établissements ruraux. Les bibliothèques de la région disposent d'une superficie moyenne de 266 m², légèrement en dessous du niveau moyen national. 88 % des bibliothèques en activité ont vu le jour après 1986. Avec la création de nouvelles bibliothèques en 2021, 739 m² de surface utile supplémentaires sont désormais disponibles pour les usagers de la région. 44 % des bibliothèques sont équipées en WiFi, un niveau légèrement au-dessus de la moyenne française. L'équipement en ordinateurs connectés pour 100 000 habitants correspond à la moyenne nationale. Le numérique occupe une place importante dans les réflexions pour améliorer le service à la population, en particulier en milieu rural où les populations plus âgées peuvent avoir recours aux bibliothèques pour effectuer des démarches dématérialisées. 20 % des bibliothèques proposent une offre informatique complète (catalogue en ligne, sites Internet, WiFi, ordinateurs connectés).

Offre documentaire, actions culturelles, partenariats et dépenses

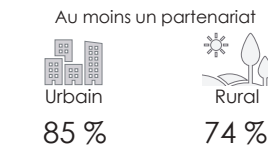
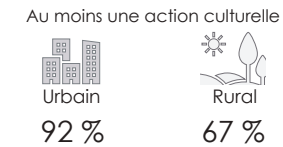
L'offre documentaire

Les fonds documentaires variés des bibliothèques du Centre-Val de Loire favorisent des pratiques diversifiées. En région, 39 documents sont empruntés en moyenne par an et par usager pour un nombre de documents disponibles proche de la moyenne française (trois documents par habitant en région). La variété des documents disponibles rejoint la tendance nationale : livres (88 %), documents multimédia (11,4 %), périodiques (0,4 %) et les autres documents (0,1 %) comme les partitions, cartes, etc. Les bibliothèques développent en moyenne deux partenariats différents et deux types d'actions culturelles (niveau assez similaire à la moyenne nationale). Les partenariats en région Centre-Val de Loire sont noués surtout avec le milieu scolaire et les maisons de retraite, mais aussi avec les musées et lieux patrimoniaux. Les actions culturelles privilégient les publics jeunes (théâtre, spectacle vivant, ateliers lecture). De nombreuses actions se déroulent en partenariat avec des festivals et des événements ayant lieu dans les châteaux de la Loire. Le partage de documents à domicile et l'aide aux démarches administratives sont proposés, notamment dans les zones rurales. Afin de mener à bien toutes leurs missions, les bibliothèques de la région Centre-Val de Loire dépensent pour l'investissement, les acquisitions, la masse salariale et leurs activités en moyenne par établissement et par an 49 973 €, un niveau de dépenses inférieur à la moyenne française (75 435 €).

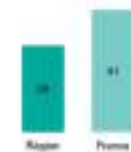
Diversité des actions culturelles



*Données insuffisantes pour estimer la taille de l'établissement
Sources : Ministère de la Culture 2021, INSEE RP 2019, IGN Admin-Express 2020
Réalisation : A. Couillet, T. Croizé, UMR CNRS 6266 IDEES, 2023



Bibliothèques travaillant en réseau (%)



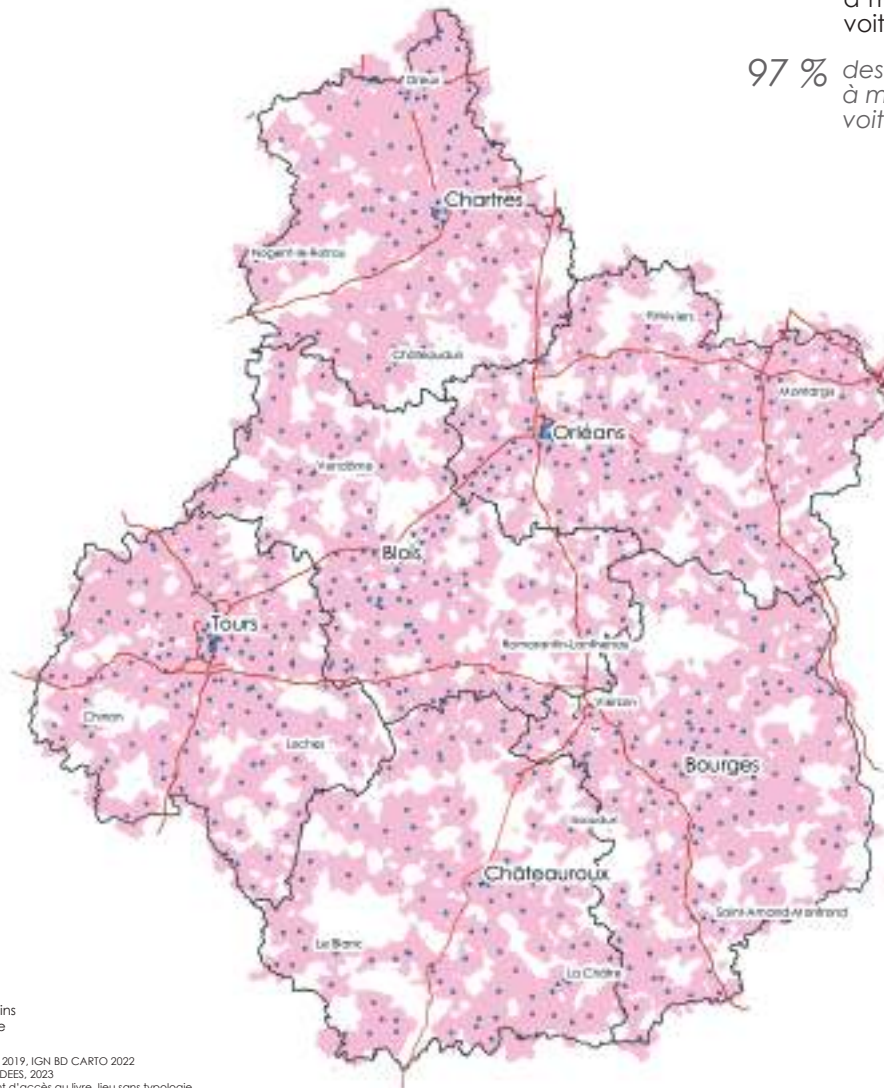
	2,8 documents disponibles par habitant	2 France
	38 documents empruntés par an et par usager	40 France
	6 235 € dépenses moyennes d'investissement par établissement	18 814 € France
	7 001 € dépenses moyennes d'acquisition par établissement	11 360 € France
	69 146 € dépenses moyennes de masse salariale par établissement	107 557 € France
	41 728 133 € dépenses totales de la région	1 489 700 000 € France

Aires de rayonnement

Accessibilité des bibliothèques

🕒 98 % des habitants résident à moins de 10 minutes en voiture d'une bibliothèque

97 % des Français résident à moins de 10 minutes en voiture d'une bibliothèque



🔍 Zoom sur Orléans Métropole

🕒 30 % des métropolitains orléanais habitent à moins de 10 minutes à pied d'une bibliothèque

🕒 29 % des arrêts de transport en commun d'Orléans Métropole sont à moins de 10 minutes à pied d'une bibliothèque

🔍 Zoom sur Tours Métropole Val de Loire

🕒 26 % des métropolitains tourangeaux habitent à moins de 10 minutes à pied d'une bibliothèque

🕒 26 % des arrêts de transport en commun de Tours Métropole Val de Loire sont à moins de 10 minutes à pied d'une bibliothèque

Sources : Ministère de la Culture 2021, INSEE RP 2019, IGN BD CARTO 2022
Réalisation : Timothée Croizé, UMR CNRS 6266 IDEES, 2023
*Etablissement majeur, de taille moyenne, point d'accès au livre, lieu sans typologie
**Itinéraires routiers de la nouvelle BD CARTO

Corse

65
lieux de
lecture

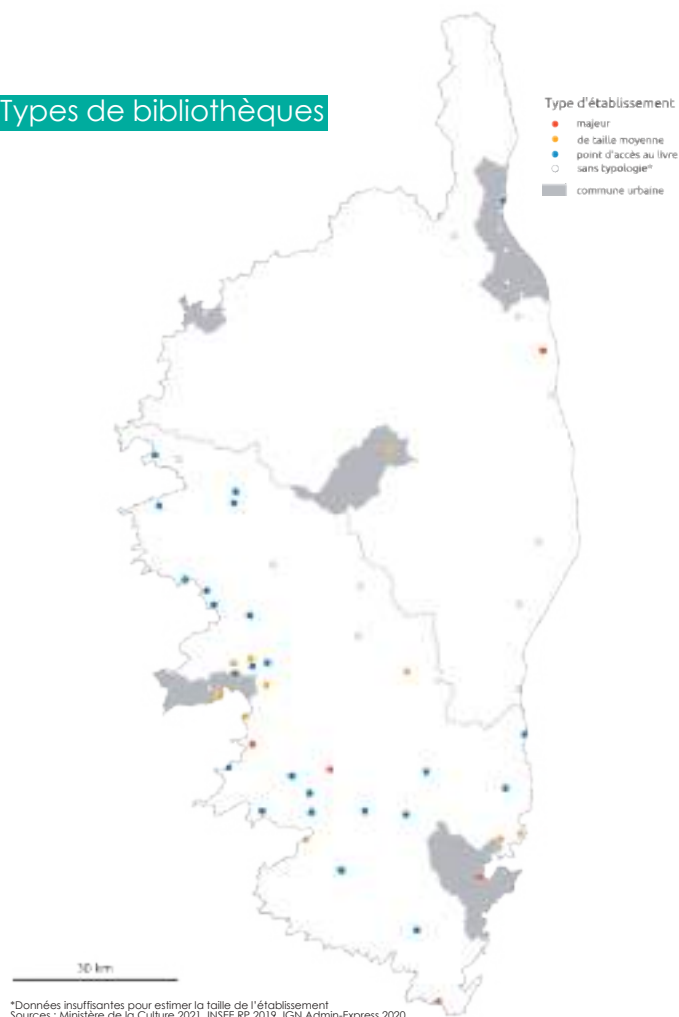
Profil du territoire

Région parmi les moins denses de France (39 habitants au km²), la Corse est la troisième île de Méditerranée par sa superficie (8 680 km²). C'est aussi une montagne dans la mer : les paysages de l'île de Beauté se composent, à l'intérieur des terres, de villages perchés, de maquis et de forêts, et sur le littoral, de golfes azurés et de pics abrupts, excepté sur la côte orientale. La région est majoritairement rurale : la moitié des Corses résident dans des communes peu denses ou très peu denses. La population se concentre sur le littoral, dans les grandes villes d'Ajaccio et de Bastia (36 % de la population régionale) et aussi dans de petits pôles. Les emplois de cadres et de professions intermédiaires y sont plus importants. En milieu rural, les communes sont tournées vers l'agriculture (22,5 % des emplois répartis pour les deux-tiers dans la viticulture), vers l'industrie manufacturière (14,8 %), l'agroalimentaire et l'énergie (34 % de l'énergie provient de barrages hydroélectriques et de ressources photovoltaïques). L'éloignement des pôles et les reliefs montagneux de l'île augmentent le temps de déplacement pour accéder aux services de la vie courante. L'économie insulaire est tournée vers le secteur tertiaire de l'hébergement et de la restauration : le tourisme occupe un poids important avec 37 % du parc de logements en résidences secondaires (9 % en France). La construction est le second secteur économique corse avec deux fois plus de salariés qu'au niveau national. Le patrimoine naturel corse est préservé grâce à sept réserves naturelles. Le Parc naturel régional de Corse occupe quatre dixièmes du territoire insulaire. Le Parc naturel marin du cap Corse et de l'Agriate est le plus vaste de France métropolitaine. On compte aussi une importante réserve biologique forestière et une réserve naturelle maritime et terrestre inscrite au Patrimoine mondial de l'Unesco (Scandola). En dépit d'un accroissement démographique élevé lié aux migrations résidentielles, la population corse est la plus vieillissante de France. 18 % des ménages vivent sous le seuil de pauvreté, surtout les familles monoparentales, les jeunes de moins de 30 ans et les personnes de plus de 75 ans. La population compte peu de diplômés du supérieur, mais davantage de bacheliers qu'au niveau national. Parmi les plus faibles de France métropolitaine, le niveau de vie médian annuel des Corses est de 20 950 € (22 040 € en France).

L'offre en bibliothèques

La Corse compte 65 bibliothèques, le plus petit effectif de bibliothèques de France métropolitaine (19 bibliothèques pour 100 000 habitants). 81 % des Corses ont accès à ce service culturel à moins de 10 minutes en voiture (seulement 52 % des habitants en milieu rural). L'offre en lieux de lecture est composée de trois types d'établissement. Environ 11 % de cette offre (cinq équipements) correspond aux équipements majeurs, situés principalement dans les communes de Corse du Sud. Les collections comptent en moyenne 8 010 documents. Ces équipements majeurs ouvrent plus de 36 heures hebdomadaires pour accueillir environ 440 emprunteurs et développent de multiples activités et partenariats. 32 % des bibliothèques (14 équipements) sont des établissements de taille moyenne localisés dans les communes urbaines de Haute-Corse et de Corse-du-Sud, et dans quelques communes rurales. Ouvertes une trentaine d'heures hebdomadaires, ces bibliothèques proposent en moyenne 9 700 documents à quelque 170 emprunteurs par an et par équipement. Si les partenariats et les activités sont moins développés qu'au niveau national, les fonds documentaires par établissement sont plus nombreux que dans les établissements majeurs (cas unique en France métropolitaine). Enfin, 57 % des bibliothèques corses correspondent aux points d'accès au livre (25 équipements) qui apportent un service en milieu rural éloigné. Les points d'accès au livre accueillent les usagers environ 17 heures par semaine et ont en moyenne 5 100 documents pour 170 emprunteurs annuels par établissement. Les fonds documentaires fournis s'appuient sur les services proposés par les bibliothèques départementales. Ces volumes d'ouverture hebdomadaire et d'usagers s'expliquent par le nombre plus faible de lieux de lecture en Corse. En effet, il est dès lors difficile d'obtenir des moyennes comparables à celles des autres régions de France métropolitaine.

Types de bibliothèques

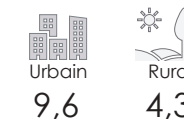


Répartition des établissements (%)



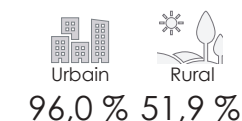
7,1

hab. sur 10 résident dans une commune équipée



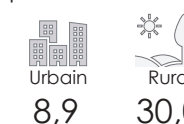
81,0 %

de la population à moins de 10 minutes en voiture



19,1

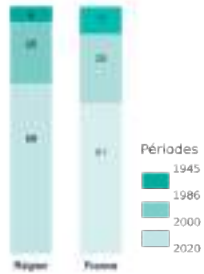
établissements pour 100 000 hab.






*Données insuffisantes pour estimer la taille de l'établissement
Sources : Ministère de la Culture 2021, INSEE RP 2019, IGN Admin-Express 2020
Réalisation : A. Couillet, T. Crozet, UMR CNRS 6246 IDEES, 2023

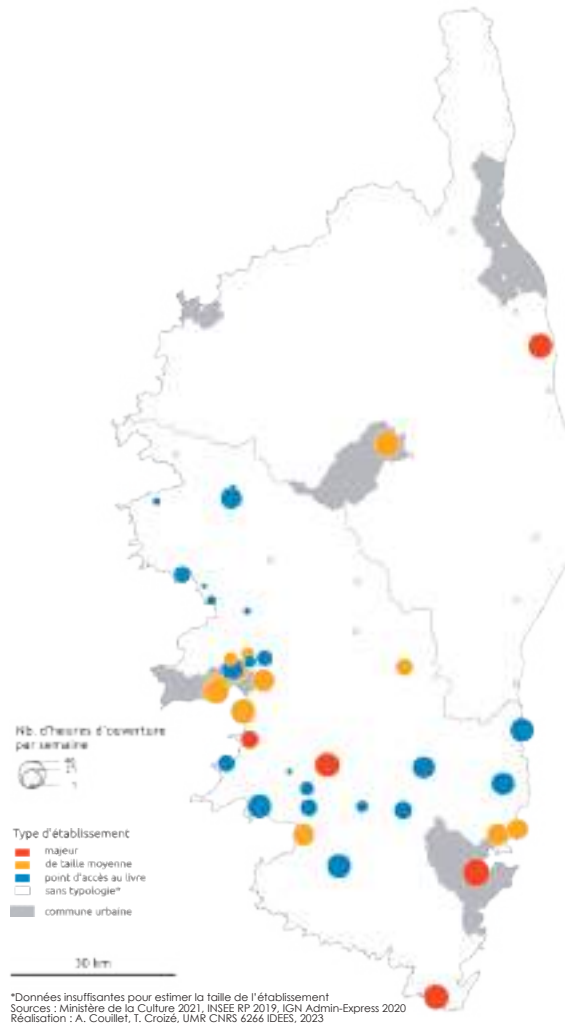
Lieux, accueil et personnels

Périodes de création des établissements (%)



Amplitude horaire hebdomadaire

-  **76 %** des lieux ouverts 4 jours par semaine ou plus
48 % France
-  **80 %** des lieux ouverts 10 heures par semaine ou plus
49 % France
-  **3,8** agents par établissement
7,5 France
-  **31** ordinateurs connectés pour 100 000 habitants
41 France
-  **12 %** des lieux équipés en WiFi
42 % France
-  **199 m²** superficie moyenne
282 m² France



L'accès aux bibliothèques

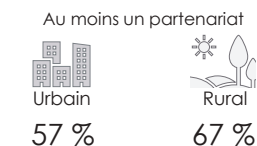
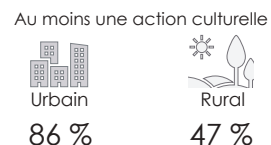
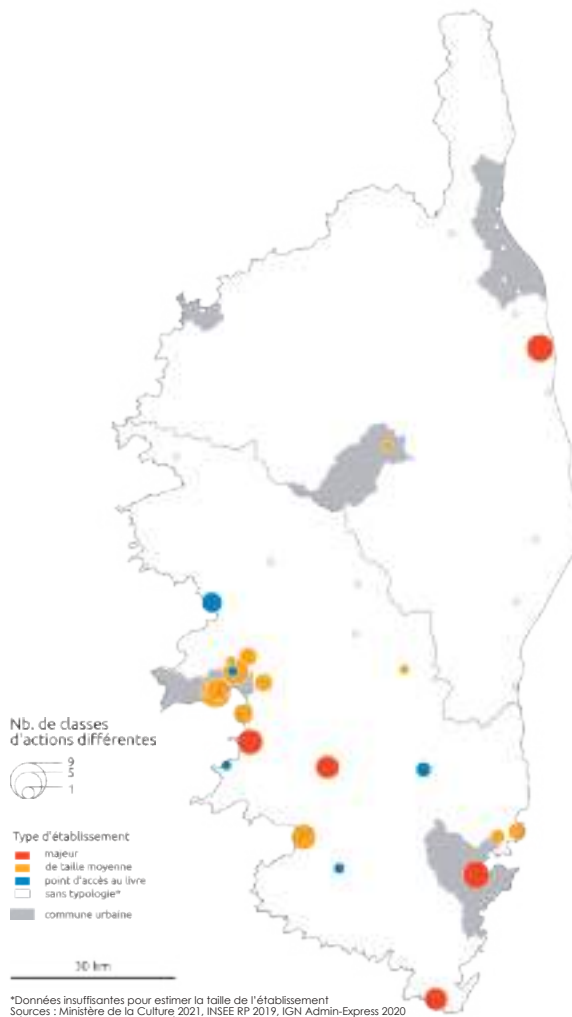
80 % des bibliothèques corses sont ouvertes au moins 10 heures par semaine et 76 % des bibliothèques, au moins quatre jours durant. Cette grande amplitude est rendue possible par la présence de quatre agents en moyenne par établissement, dont 32 % sont des bénévoles. Les bénévoles sont particulièrement présents dans les points d'accès au livre alors que les agents salariés travaillent dans les établissements majeurs et de taille moyenne. En Corse, les bibliothèques disposent d'une superficie moyenne d'environ 200 m² par établissement, ce qui est inférieur au niveau moyen national. Des bibliothèques de faible superficie (moins de 100 m²) sont présentes à Bastia et à Sartène. Les bibliothèques corses sont récentes : 94 % des bibliothèques ont ouvert après 1986. Contrairement aux autres régions françaises, il n'y a pas eu en Corse de création de nouveaux établissements ni d'agrandissements en 2021. La question du numérique est un enjeu important pour les établissements de lecture avec seulement 12 % des bibliothèques équipées en WiFi, un niveau très en dessous de la moyenne française. L'équipement en ordinateurs connectés pour 100 000 habitants est également inférieur à la moyenne française (31 ordinateurs connectés pour 100 000 habitants). Seulement 7 % des bibliothèques proposent à leurs usagers une offre informatique complète (catalogue en ligne, site Internet, WiFi, ordinateurs connectés).

Offre documentaire, actions culturelles, partenariats et dépenses

L'offre documentaire

Le volume de documents proposés par les bibliothèques corses se situe en dessous de la moyenne nationale (un document disponible par habitant). Il en va de même pour le volume de documents empruntés par usager et par an (16 documents). Les bibliothèques corses proposent une moindre proportion de livres (76,4 %) que dans les autres régions, davantage de documents multimédia (12,4 %), mais aussi des périodiques (0,1 %) et d'autres documents (0,02 %). En Corse, les bibliothèques développent en moyenne un partenariat différent et deux types d'actions culturelles par établissement (niveau similaire à la moyenne nationale pour les actions culturelles mais légèrement inférieur pour les partenariats). Les partenariats sont noués avec le milieu scolaire, les maisons de retraite et les musées. Les actions culturelles privilégient les publics jeunes (spectacle vivant) et les lieux touristiques (découverte de la culture corse, animations dans les communes du littoral de Corse-du-Sud). Le portage de documents à domicile et l'aide aux démarches administratives sont proposés notamment dans les zones rurales en Corse-du-Sud. Afin de mener à bien toutes leurs missions, les bibliothèques corses dépensent pour l'investissement, les acquisitions, la masse salariale et leurs activités en moyenne par établissement et par an 22 199 €, un niveau de dépenses trois fois inférieur à la moyenne française (75 435 € par établissement).

Diversité des actions culturelles



Bibliothèques travaillant en réseau (%)



1 document disponible par habitant
2 France



16 documents empruntés par an et par usager
40 France



14 256 € dépenses moyennes d'investissement par établissement
18 814 € France



7 039 € dépenses moyennes d'acquisition par établissement
11 360 € France



144 511 € dépenses moyennes de masse salariale par établissement
107 557 € France

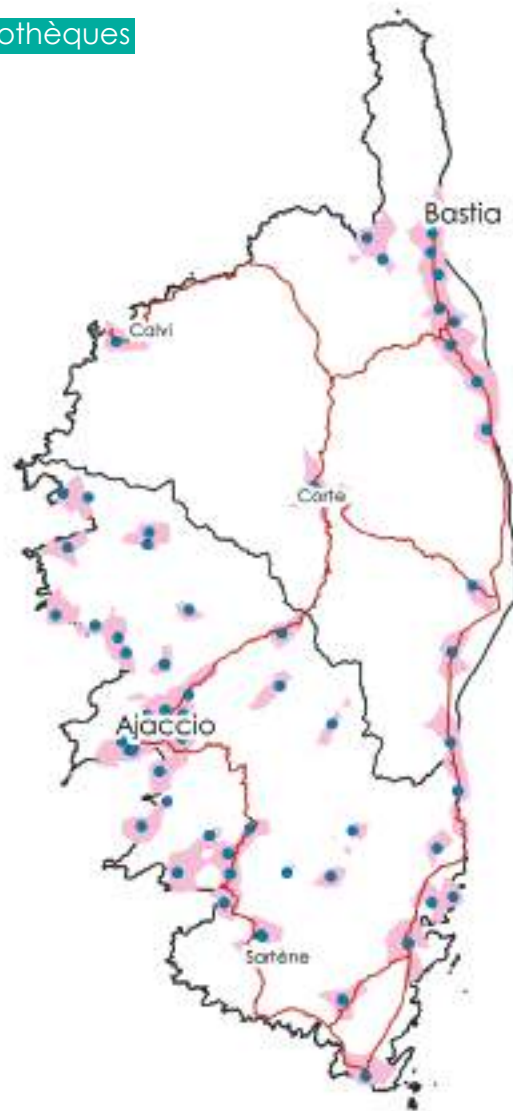


1 487 300 € dépenses totales de la région
1 489 700 000 € France

Aires de rayonnement

Accessibilité des bibliothèques

- 🕒 81 % des habitants résident à moins de 10 minutes en voiture d'une bibliothèque
- 97 % des Français résident à moins de 10 minutes en voiture d'une bibliothèque



50 km

- *Bibliothèque
- **Itinéraires routiers d'intérêt régional
- Zones accessibles à moins de 10 minutes en voiture

Sources : Ministère de la Culture 2021, INSEE RP 2019, IGN BD CARTO 2022
Réalisation : Timothée Croizé, UMR CNRS 6266 IDEES, 2023
*Établissement majeur, de taille moyenne, point d'accès au livre, lieu sans typologie
**Itinéraires routiers de la nouvelle BD CARTO

Grand Est

1349
lieux de
lecture

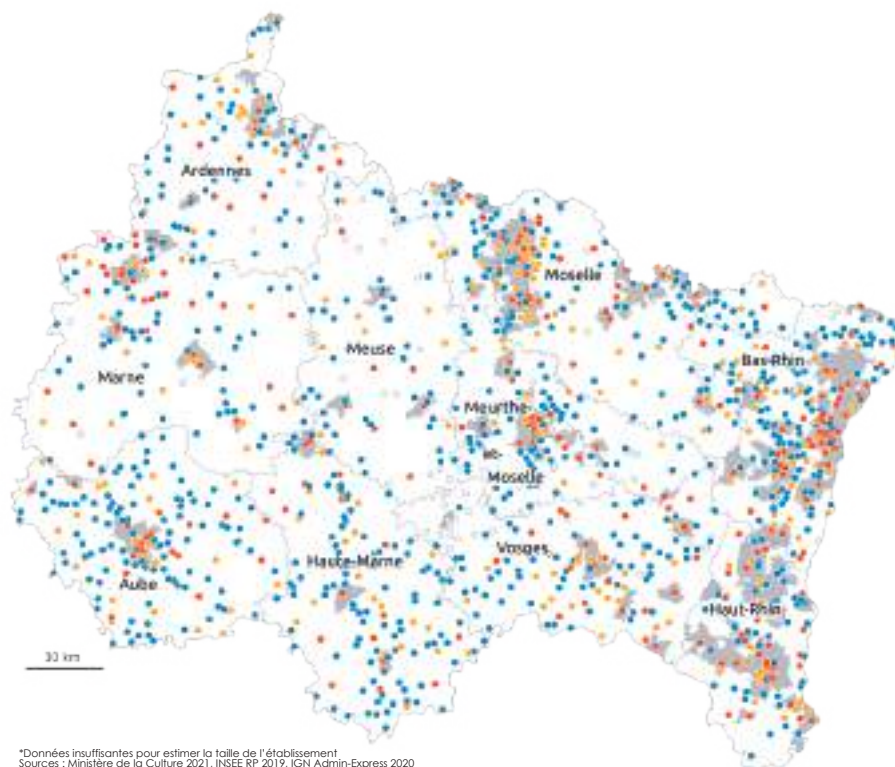
Profil du territoire

La région Grand Est s'organise autour d'une dynamique territoriale contrastée entre des zones urbanisées et frontalières à forte polarisation de populations et d'activités et de vastes zones peu denses dédiées à l'agriculture et à la forêt. Les grandes aires urbaines de Strasbourg, où siège le Parlement Européen, de Nancy, de Metz, de Mulhouse, de Reims et de Colmar concentrent les fonctions métropolitaines tertiaires et polarisent la population régionale et la moitié des emplois de la région autour de gros employeurs dans la santé, l'administration, les armées, les universités et les industries. La situation régionale propice aux échanges européens et internationaux favorise le maintien de zones d'emploi à vocation plutôt résidentielle le long des 760 kilomètres de cordon transfrontalier avec l'Allemagne, la Belgique, le Luxembourg et la Suisse. L'économie régionale repose essentiellement sur le secteur agricole et vinicole, la filière forêt-bois (première région de France pour la production de papeterie) et la bioéconomie. Le secteur industriel est encore bien présent, bien qu'en déclin (16 % d'emplois industriels en région), avec la fabrication de machines et d'équipements et la métallurgie. La démographie régionale stagne et on dénombre moins de diplômés du supérieur qu'en France. La population régionale dispose d'un revenu médian annuel proche du niveau national (21 800 € en région, 22 040 € en France), plus faible dans les Ardennes par rapport aux départements alsaciens.

L'offre en bibliothèques

La région Grand Est compte 1 349 bibliothèques (24 établissements pour 100 000 habitants). L'accès à 10 minutes en voiture est assuré pour 99 % des habitants des communes urbaines et 87 % des habitants des communes rurales. Trois types d'établissements composent l'offre en bibliothèques : 21 % d'établissements majeurs (261 équipements), 19 % d'établissements de taille moyenne (244 équipements) et 60 % de points d'accès au livre (748 équipements). Les établissements majeurs ouvrent généralement 21 heures par semaine et proposent un volume moyen de 33 000 documents par établissement, accessibles à 1 130 emprunteurs annuels en moyenne. Souvent situés dans les espaces ruraux, les établissements de taille moyenne proposent environ 9 700 documents par établissement accessibles 24 heures par semaine en moyenne (horaires d'ouverture plus étendus que dans les établissements majeurs) et enregistrent 270 emprunteurs par an et par édifice en moyenne. Dans la région Grand Est, les points d'accès au livre sont les bibliothèques les plus répandues. Ouverts cinq heures par semaine en moyenne, ils disposent de 2 860 documents par établissement en moyenne et accueillent environ 90 emprunteurs annuels. L'accès à moins de 10 minutes à pied à une bibliothèque est possible pour plus de 30 % des habitants des trois grandes métropoles urbaines de la région (37 % des habitants de l'Eurométropole de Strasbourg, 30 % pour l'Eurométropole de Metz et 29 % pour la Métropole du Grand Nancy). On compte 30 % des accès de transport en commun situés à moins de 10 minutes à pied d'une bibliothèque pour les trois métropoles urbaines.

Types de bibliothèques



*Données insuffisantes pour estimer la taille de l'établissement
Sources : Ministère de la Culture 2021, INSEE RP 2019, IGN Admin-Express 2020
Réalisation : A. Couillet, T. Croizé, UMR CNRS 6266 IDEES, 2023

Répartition des établissements (%)



Type d'établissement

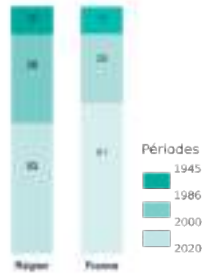
- majeur
- de taille moyenne
- point d'accès au livre
- sans typologie*
- commune urbaine



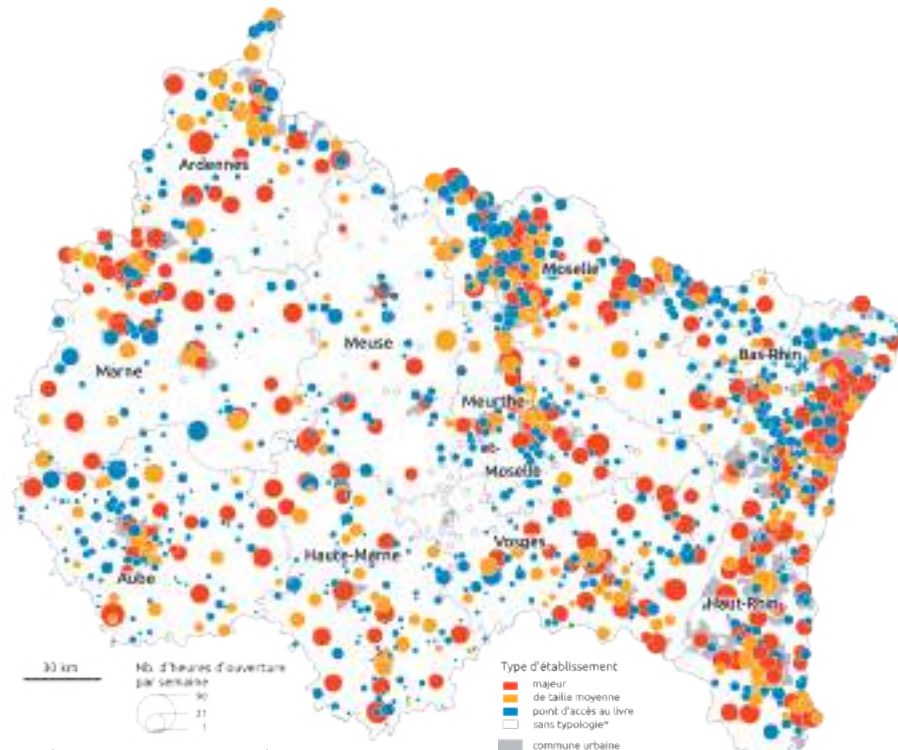
📍	6,9	habitants sur 10 résident dans une commune équipée	8,3	4,5
🕒	94,8 %	de la population à moins de 10 minutes en voiture	99,3 %	87,3 %
🏠	24,3	établissements pour 100 000 habitants	10,9	45,2

Lieux, accueil et personnels

Périodes de création des établissements (%)



Amplitude horaire hebdomadaire



*Données insuffisantes pour estimer la taille de l'établissement
Sources : Ministère de la Culture 2021, INSEE RP 2017, IGN Admin-Express 2020
Réalisation : A. Couillet, T. Croizé, UMR CNRS 6266 IDEES, 2023

L'accès aux bibliothèques

Dans la région Grand Est 39 % des bibliothèques ouvrent au moins 10 heures par semaine et au moins quatre jours par semaine. Ce niveau d'ouverture inférieur au niveau national s'explique par la sur-représentation des points d'accès au livre dans les bibliothèques de la région, avec des établissements souvent gérés par des bénévoles. Les bibliothèques comptent en moyenne six agents par établissement, dont 68 % de bénévoles qui exercent surtout dans les points d'accès au livre. La capacité d'accueil des bibliothèques de la région Grand Est se situe au niveau de la moyenne française avec 280 m² (282 m² en France). Le réseau de bibliothèques régional s'est construit pour moitié avant 2000, une structuration plus ancienne qu'en France. En 2021, de nouvelles créations proposent 500 m² de surface d'accueil supplémentaires pour les publics. Sur le plan de l'équipement informatique, la région est moins bien équipée qu'en France, avec 34 % des établissements disposant du WiFi (42 % en France) et 37 ordinateurs connectés pour 100 000 habitants (41 en France). Ces chiffres plus faibles s'expliquent en partie par le nombre important de points d'accès au livre, moins dotés en postes informatiques. Cette tendance se confirme pour l'équipement informatique complet : seulement 14 % des bibliothèques de la région remplissent les quatre critères (WiFi, site Internet, catalogue en ligne, ordinateurs connectés).

39 % des lieux ouverts 4 jours par semaine ou plus
48 % France

6,4 agents par établissement
7,5 France

34 % des lieux équipés en WiFi
42 % France

39 % des lieux ouverts 10 heures par semaine ou plus
49 % France

37 ordinateurs connectés pour 100 000 habitants
41 France

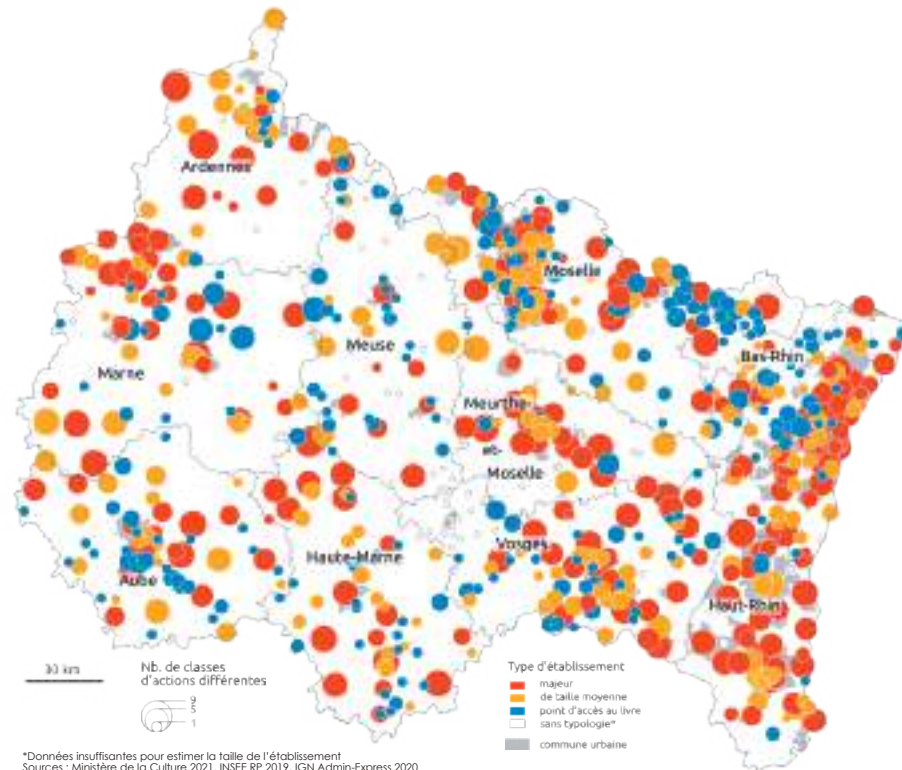
280 m² superficie moyenne
282 m² France

Offre documentaire, actions culturelles, partenariats et dépenses

L'offre documentaire

Le volume de documents proposé aux usagers des bibliothèques de la région Grand Est se situe dans la moyenne nationale (deux documents disponibles par usager), pour 38 documents empruntés par usager en moyenne (40 en France). Cette offre documentaire se divise entre les livres (85 %), les documents multimédia (14 %), les périodiques (0,2 %), et les autres types de documents parmi lesquels les cartes et partitions (0,3 %). Les bibliothèques de la région développent en moyenne deux types de partenariats et deux types d'actions culturelles par établissement. L'implication dans les actions culturelles concerne 72 % des bibliothèques de la région en ville et seulement 47 % des bibliothèques en milieu rural (les plus faibles niveaux observés en France). 83 % des bibliothèques situées dans des communes urbaines en région développent au moins un partenariat, mais seulement 60 % des bibliothèques en milieu rural, le plus faible niveau observé. Les partenariats et les actions culturelles sont menés surtout en direction des publics jeunes dans les espaces urbains et périurbains, avec des écoles et des centres de loisirs. Dans quelques quartiers de grandes métropoles urbaines, des actions concernent des enfants de familles défavorisées. En raison de temps d'accès aux bibliothèques plus importants dans les espaces ruraux, les actions culturelles des bibliothèques s'orientent davantage vers des publics âgés et éloignés des lieux de lecture (portage à domicile de documents, aide aux démarches administratives, lutte contre l'illectronisme). Le nombre important de musées impliqués dans les partenariats avec les bibliothèques souligne une volonté de mise en valeur du patrimoine culturel régional. Pour financer leurs activités, l'investissement, les acquisitions de documents et la masse salariale, les bibliothèques de la région dépensent en moyenne par établissement et par an 66 501 €, un niveau de dépenses légèrement inférieur à la moyenne nationale (75 435 € par an et par établissement en France).

Diversité des actions culturelles

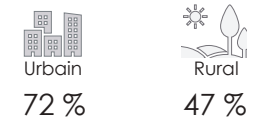


*Données insuffisantes pour estimer la taille de l'établissement
Sources : Ministère de la Culture 2021, INSEE RP 2019, IGN Admin-Express 2020
Réalisation : A. Couillet, T. Croize, UMR CNRS 6266 IDEES, 2023

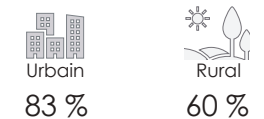
Bibliothèques travaillant en réseau (%)





Au moins une action culturelle



Au moins un partenariat



 2 documents disponibles par habitant
2 France

 38 documents empruntés par an et par usager
40 France

 28 993 € dépenses moyennes d'investissement par établissement
18 814 € France

 9 885 € dépenses moyennes d'acquisition par établissement
11 360 € France

 106 646 € dépenses moyennes de masse salariale par établissement
107 557 € France

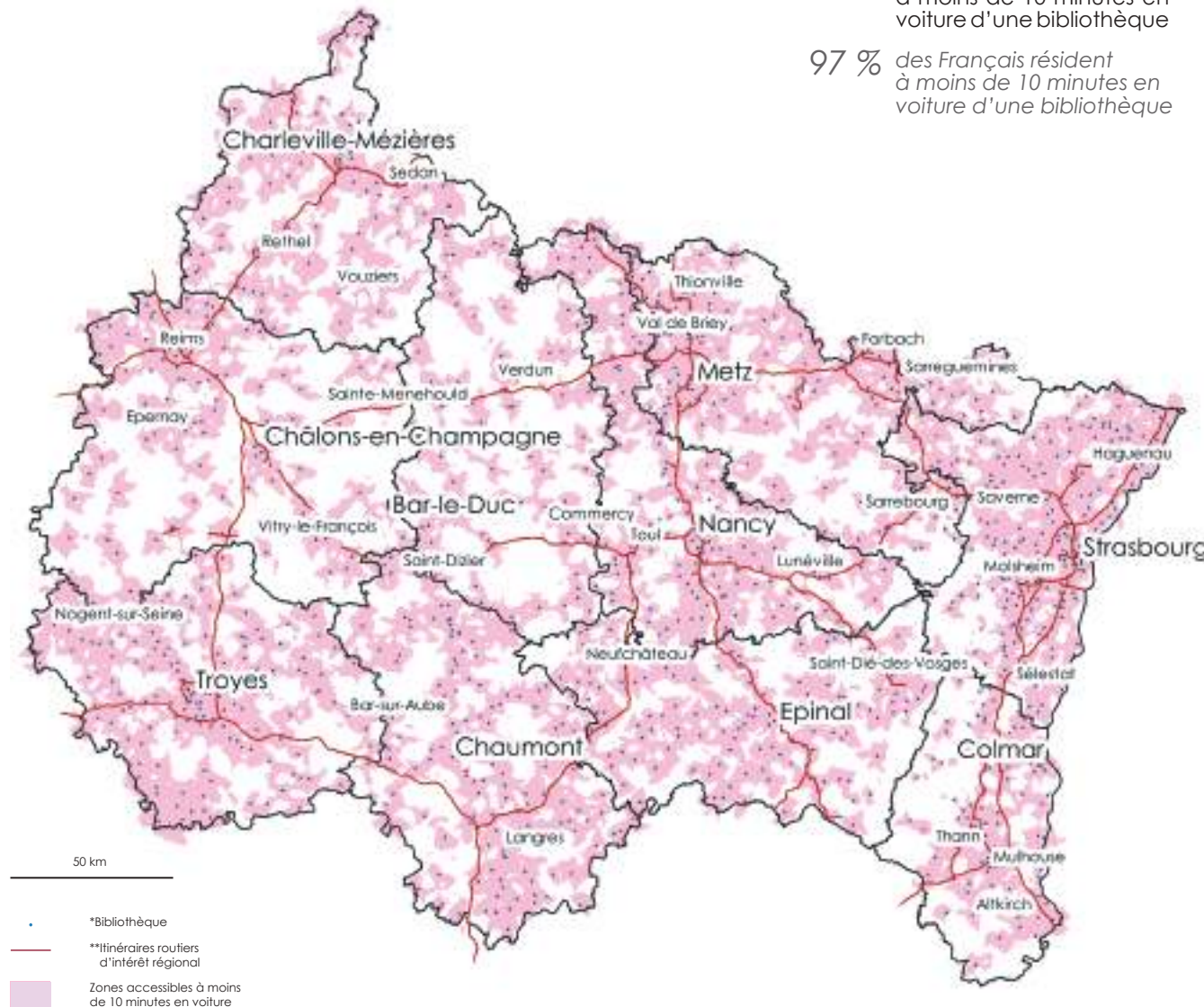
 93 633 455 € dépenses totales de la région
1 489 700 000 € France

Aires de rayonnement

Accessibilité des bibliothèques

🕒 95 % des habitants résident à moins de 10 minutes en voiture d'une bibliothèque

97 % des Français résident à moins de 10 minutes en voiture d'une bibliothèque



Sources : Ministère de la Culture 2021, INSEE RP 2019, IGN BD CARTO 2022
 Réalisation : Timothée Croizé, UMR CNRS 6266 IDEES, 2023
 *Établissement majeur, de taille moyenne, point d'accès au livre, lieu sans typologie
 **Itinéraires routiers de la nouvelle BD CARTO

🔍 Zoom sur l'Eurométropole de Metz

🕒 30 % des métropolitains messins habitent à moins de 10 minutes à pied d'une bibliothèque

🕒 28 % des arrêts de transport en commun de l'Eurométropole de Metz sont à moins de 10 minutes à pied d'une bibliothèque

🔍 Zoom sur la Métropole du Grand Nancy

🕒 29 % des métropolitains nancéens habitent à moins de 10 minutes à pied d'une bibliothèque

🕒 26 % des arrêts de transport en commun de la métropole du Grand Nancy sont à moins de 10 minutes à pied d'une bibliothèque

🔍 Zoom sur L'Eurométropole de Strasbourg

🕒 37 % des métropolitains strasbourgeois habitent à moins de 10 minutes à pied d'une bibliothèque

🕒 32 % des arrêts de transport en commun de l'Eurométropole de Strasbourg sont à moins de 10 minutes à pied d'une bibliothèque

Hauts-de-France

1 238
lieux de
lecture

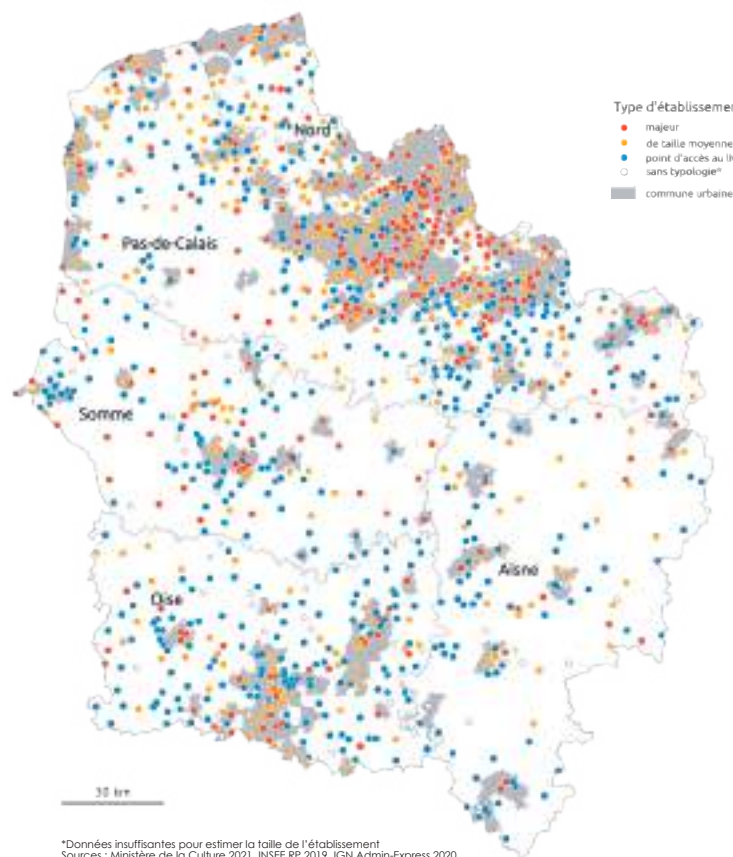
Profil du territoire

Les Hauts-de-France se caractérisent par un maillage de villes grandes et moyennes particulièrement dense dans le nord de la région. Située au carrefour de nombreux axes européens continentaux (dorsale européenne) et outre-manche (Eurotunnel et trois grands ports de Boulogne-sur-Mer, Calais et Dunkerque), la région se trouve au cœur de l'un des bassins d'activité les plus dynamiques de l'Union Européenne. Depuis 20 ans, l'économie régionale s'est tertiarisée tout en maintenant des spécificités industrielles (14 % d'emplois industriels en région, par rapport à une moyenne nationale de 12 %). Deux larges zones d'emplois polarisent les flux d'actifs : la zone de Lille et l'espace proche de l'Île-de-France. La zone lilloise concentre 15 % de la population régionale et polarise 20 % des emplois, notamment pour les fonctions métropolitaines de conception-recherche, de commerce et gestion, d'activités numériques à forte valeur ajoutée et de culture-loisirs. Les autres secteurs d'emplois en région sont davantage orientés vers le commerce à Roubaix-Tourcoing (Auchan, La Redoute), vers la métallurgie et la production d'électricité à Dunkerque (Arcelor Mittal, Electricité de France), vers la fabrication de matériels de transport à Valenciennes (Toyota, PSA, Bombardier, Alstom) ou vers les activités de tourisme et d'industrie verrière sur la façade maritime et au sud de la région. L'économie régionale reste plus diversifiée ailleurs. Le territoire altofrançais a la particularité d'être densément peuplé, avec une population plus jeune que dans le reste de la France, aussi bien en ville qu'en milieu rural. Le taux de chômage reste plus élevé dans les Hauts-de-France que dans les autres régions françaises. Le niveau de revenu médian annuel dans les Hauts-de-France (20 360 €) est l'un des plus bas de France métropolitaine, surtout en milieu urbain, face à un revenu médian français de 22 040 € par an.

L'offre en bibliothèques

La région Hauts-de-France propose à ses habitants 1 238 lieux de lecture, soit 21 bibliothèques pour 100 000 habitants. 26 % de ces bibliothèques sont des établissements majeurs (299 équipements) souvent situés dans les communes urbaines et périurbaines. Ouverts 22 heures par semaine en moyenne, ces établissements majeurs proposent 29 070 documents par établissement en moyenne, accessibles à environ 840 emprunteurs annuels. Les établissements majeurs développent généralement trois types d'actions culturelles différentes et deux types de partenariats différents. 28 % des bibliothèques régionales sont des établissements de taille moyenne (319 équipements), situés dans les espaces périurbains, dans certaines villes moyennes et dans les communes rurales structurantes. Ces établissements de taille moyenne, ouverts environ 15 heures par semaine, proposent une offre documentaire de 9 470 documents en moyenne par établissement, pour environ 316 emprunteurs par an. Enfin, 46 % des bibliothèques en région sont des points d'accès au livre (529 équipements), principalement situés dans les communes rurales et dans certaines grandes villes. Avec environ 2 770 documents disponibles en moyenne par établissement, ces points lecture ouvrent sept heures par semaine en moyenne et accueillent 100 emprunteurs par an et par établissement. L'accès aux lieux de lecture demeure un point fort dans les Hauts-de-France avec plus de huit habitants sur 10 résidant dans une commune équipée en ville (cinq habitants sur 10 dans les zones rurales). On estime que 99 % des habitants ont accès à une bibliothèque en moins de 10 minutes en voiture (92 % en milieu rural). Dans la Métropole Européenne de Lille, 41 % de la population réside à moins de 10 minutes à pied d'une bibliothèque. On estime à 39 % le nombre d'arrêts de transport en commun de la métropole lilloise situés à moins de 10 minutes à pied d'une bibliothèque.

Types de bibliothèques



*Données insuffisantes pour estimer la taille de l'établissement
Sources : Ministère de la Culture 2021, INSEE RP 2019, IGN Admin-Express 2020
Réalisation : A. Couillet, T. Croizé, UMR CNRS 6266 IDEES, 2023

Répartition des établissements (%)



7,6

hab. sur 10
résident dans
une commune
équipée



Urbain

8,7



Rural

4,8

97,5 %

de la population
à moins de 10
minutes en voiture



Urbain

99,9 %



Rural

91,7 %

20,6

établissements
pour 100 000 hab.



Urbain

12,4

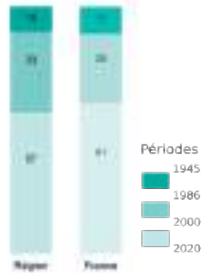


Rural

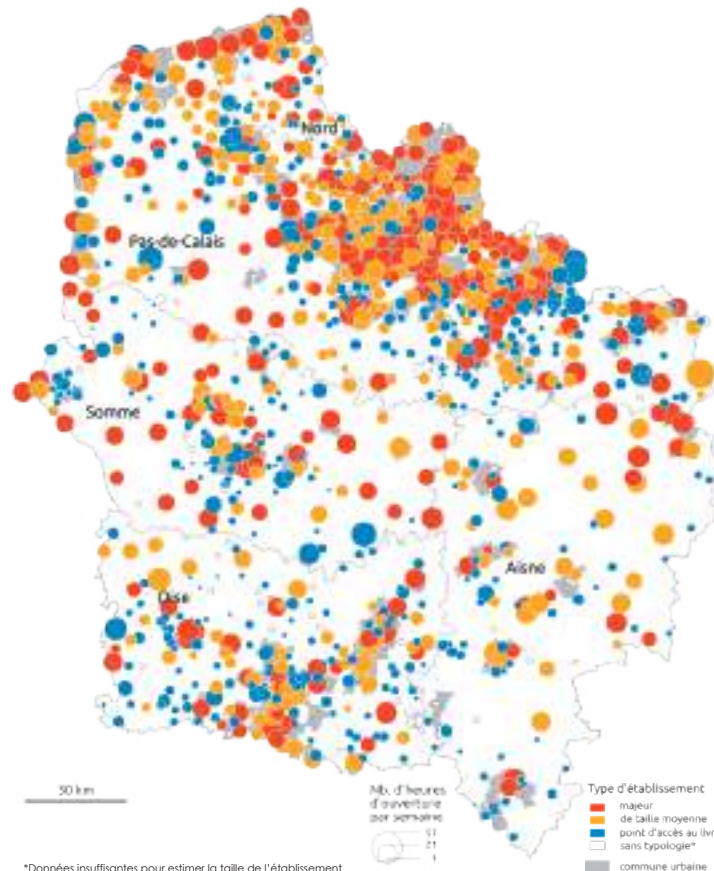
40,3

Lieux, accueil et personnels

Périodes de création des établissements (%)



Amplitude horaire hebdomadaire



*Données insuffisantes pour estimer la taille de l'établissement
Sources : Ministère de la Culture 2021, INSEE RP 2019, IGN Admin-Express 2020
Réalisation : A. Couillet, T. Croze, UMR CNRS 6266 IDEES, 2023

- 52 % des lieux ouverts 4 jours par semaine ou plus
48 % France
- 52 % des lieux ouverts 10 heures par semaine ou plus
49 % France
- 5,5 agents par établissement
7,5 France
- 44 ordinateurs connectés pour 100 000 habitants
41 France
- 41 % des lieux équipés en WiFi
42 % France
- 303 m² superficie moyenne
282 m² France

L'accès aux bibliothèques

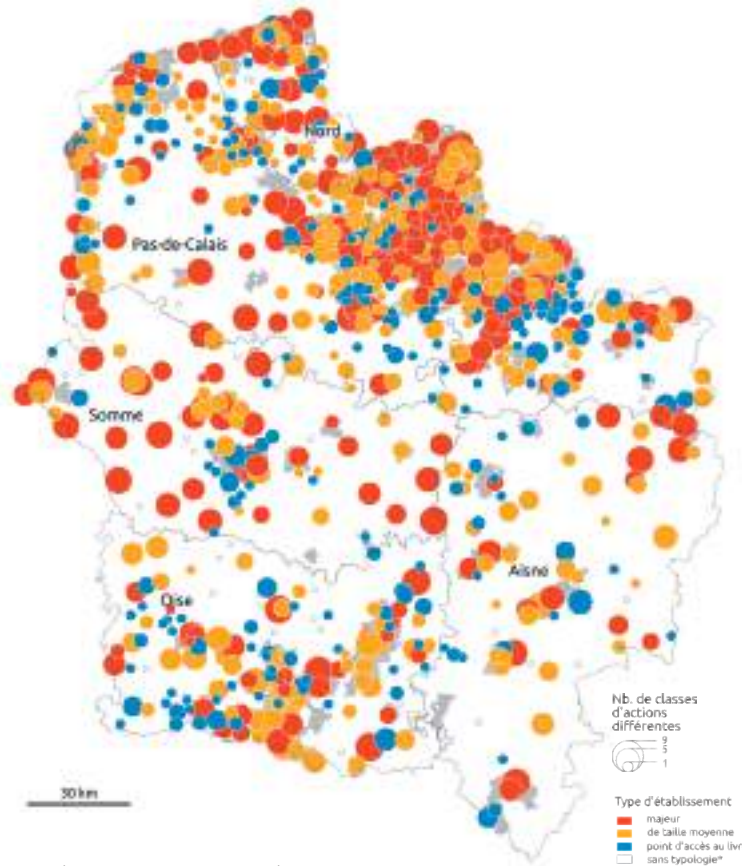
Les conditions d'accès aux bibliothèques sont plus favorables dans les Hauts-de-France qu'en moyenne sur l'ensemble de la France : 52 % des lieux sont ouverts au moins 10 heures par semaine et au moins quatre jours par semaine. Ces amplitudes horaires sont permises par la présence de six agents par établissement en moyenne. On dénombre 42 % de personnels salariés, travaillant souvent dans les établissements majeurs et parfois dans les établissements de taille moyenne. Les bénévoles officient plutôt dans les points d'accès au livre et plus globalement dans les établissements des zones rurales. La superficie moyenne de 303 m² des bibliothèques altofrankaises leur permet de se situer légèrement au-dessus de la moyenne nationale. 90 % des établissements en activité dans les Hauts-de-France ont ouvert après 1986. En 2021, 3 175 m² supplémentaires de surface utile ont été créés pour les usagers des bibliothèques. La région Hauts-de-France se distingue, selon l'INSEE, par sa croissance démographique importante et par la jeunesse de sa population (moins de 25 ans), il n'est donc pas surprenant que l'équipement informatique occupe une place importante dans le développement des lieux de lecture. 41 % des établissements sont équipés du WiFi, un niveau proche de la moyenne nationale. Le nombre d'ordinateurs connectés est supérieur à la moyenne nationale (44 ordinateurs connectés pour 100 000 habitants en région). Le niveau d'équipement informatique des bibliothèques en région (site Internet, ordinateurs connectés, WiFi, catalogue en ligne) est comparable au niveau national (un établissement sur cinq répond aux quatre critères).

Offre documentaire, actions culturelles, partenariats et dépenses

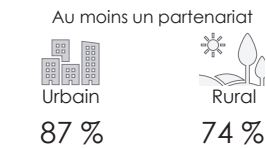
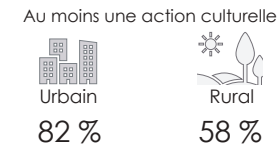
L'offre documentaire

Le volume de documents proposés dans les lieux de lecture des Hauts-de-France se situe dans la moyenne française (deux documents par habitant en France et en région), pour un nombre de documents empruntés par usager et par an inférieur à la moyenne nationale (34 documents empruntés par an et par usager en région contre 40 en France). Dans le détail, les fonds documentaires se composent de livres (85 %), de documents multimédia (12 %), de périodiques (0,2 %) et d'autres types de documents (2,5 %). Cette variété de l'offre documentaire se retrouve surtout dans les établissements majeurs et de taille moyenne, les points d'accès au livre laissant une place plus importante à l'objet livre. Les bibliothèques altofrançaises développent en moyenne deux types d'actions culturelles et deux types de partenariats différents. Les actions culturelles et les partenariats ciblent avant tout les publics jeunes (partenariats avec des écoles, actions culturelles vers des Centres de Documentation et d'Information/Médiathèque), mais se veulent aussi souvent transversales (par exemple, des actions de découverte combinées à des activités sportives entre bibliothèques, collèges et centres aérés, en direction des milieux défavorisés). Pour mener à bien leurs projets, les bibliothèques de la région dépensent pour leurs actions, pour l'investissement, pour les acquisitions et pour les salaires 69 968 € par an et par établissement en moyenne (un niveau de dépenses légèrement inférieur à la moyenne nationale de 75 435 €).

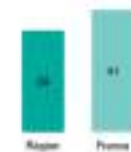
Diversité des actions culturelles



*Données insuffisantes pour estimer la taille de l'établissement
Sources : Ministère de la Culture 2021, INSEE RP 2019, IGN Admin-Express 2020
Réalisation : A. Couillet, T. Croizé, UMR CNRS 6266 IDEES, 2023



Bibliothèques travaillant en réseau (%)



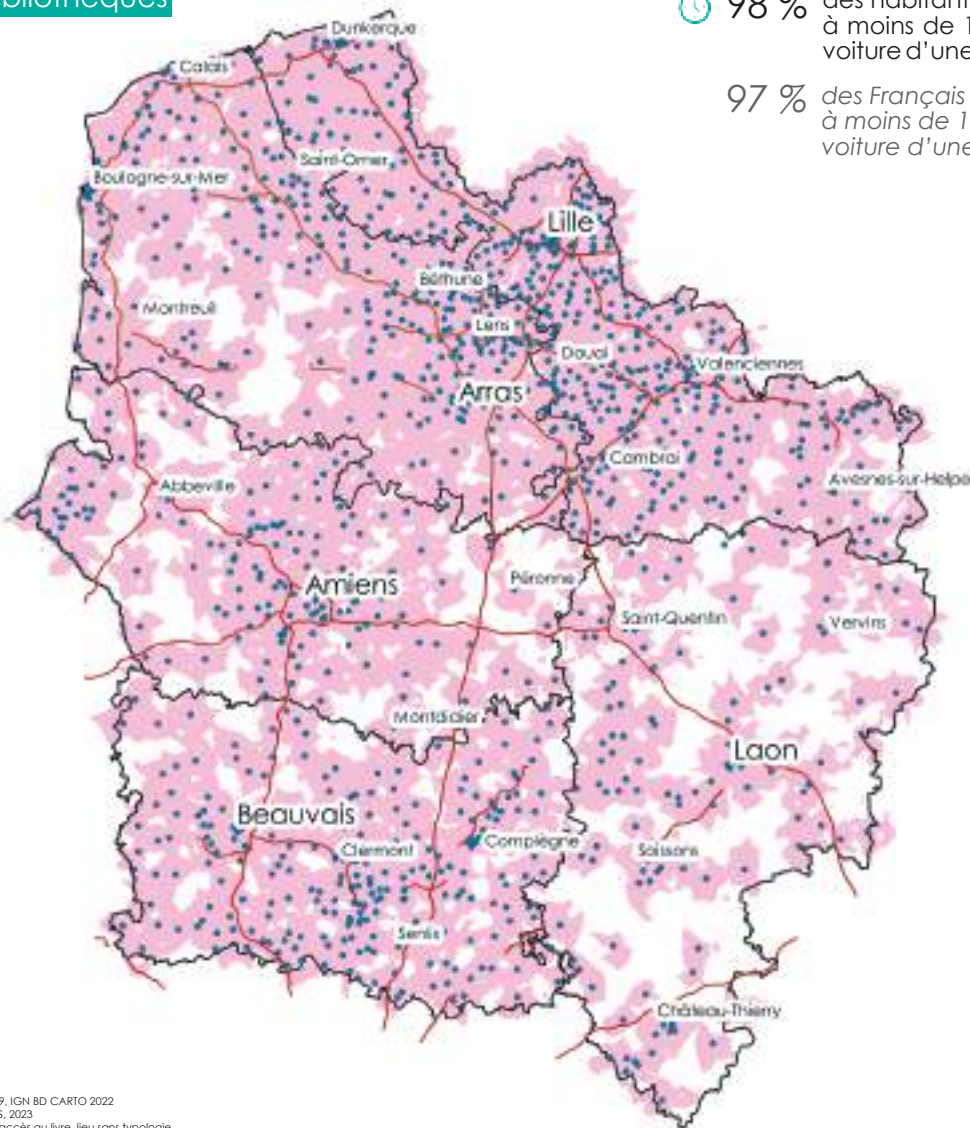
	2,2 documents disponibles par habitant	2 France
	34 documents empruntés par an et par usager	40 France
	14 256 € dépenses moyennes d'investissement par établissement	18 814 € France
	9 633 € dépenses moyennes d'acquisition par établissement	11 360 € France
	88 517 € dépenses moyennes de masse salariale par établissement	107 557 € France
	90 748 907 € dépenses totales de la région	1 489 700 000 € France

Aires de rayonnement

Accessibilité des bibliothèques

🕒 98 % des habitants résident à moins de 10 minutes en voiture d'une bibliothèque

97 % des Français résident à moins de 10 minutes en voiture d'une bibliothèque



🔍 Zoom sur la Métropole Européenne de Lille

🕒 41 % des métropolitains lillois habitent à moins de 10 minutes à pied d'une bibliothèque

🕒 39 % des arrêts de transport en commun de la Métropole Européenne de Lille sont à moins de 10 minutes à pied d'une bibliothèque

Sources : Ministère de la Culture 2021, INSEE RP 2019, IGN BD CARTO 2022
Réalisation : Timothée Croizé, UMR CNRS 6266 IDEES, 2023
*Établissement majeur, de taille moyenne, point d'accès au livre, lieu sans typologie
**Itinéraires routiers de la nouvelle BD CARTO

Île-de-France

1 101
lieux de
lecture

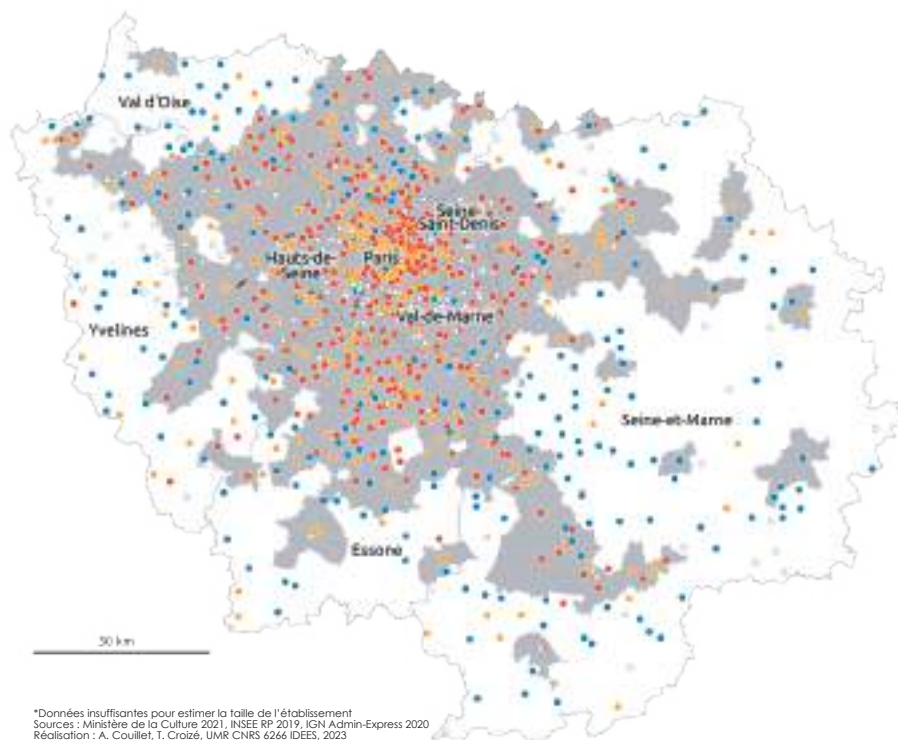
Profil du territoire

L'Île-de-France se caractérise par le poids de la capitale parisienne et par le maillage très dense des communes urbaines de la petite couronne formant la Métropole du Grand Paris. Des zones périphériques en Seine-et-Marne et dans le Val-d'Oise offrent un caractère plus rural. L'Île-de-France concentre la part la plus importante de populations et de richesses en France. Elle se singularise par une diversité sociale et économique et par l'ampleur des échanges et mouvements de population. Ses atouts patrimoniaux et culturels ont conduit Paris et l'Île-de-France à devenir des destinations touristiques de renommée mondiale de premier plan. L'économie francilienne repose sur les activités tertiaires : au cœur de Paris et des abords immédiats se concentrent les services aux entreprises, la recherche & développement et les domaines immobiliers et financiers ; de façon plus homogène sur l'espace francilien se répartissent différents services d'administration, d'éducation, de santé et les commerces. Les principaux secteurs industriels franciliens concernent les filières du transport, de l'aéronautique, de l'énergie, de l'agroalimentaire et des produits informatiques, électroniques et d'optique. La population francilienne est plus jeune, plus diplômée et mieux rémunérée que la moyenne française et compte davantage de professions intermédiaires, mais moins d'ouvriers et d'agriculteurs. Le niveau de vie médian annuel francilien est le plus élevé de France (24 060 € en région, 22 040 € en France).

L'offre en bibliothèques

La région propose une offre de 1 011 bibliothèques (huit bibliothèques pour 100 000 habitants). Plus de 99 % des Franciliens disposent de ce service culturel à moins de 10 minutes en voiture de chez eux (93 % des habitants en milieu rural). Les bibliothèques franciliennes offrent un service de proximité composé de trois types d'établissements. Contrairement à la répartition habituellement observée en France, les établissements majeurs (358 équipements) représentent la plus grande part (42 %) des bibliothèques franciliennes et sont situés dans les plus grandes villes du territoire et dans certains pôles secondaires. Ces établissements majeurs disposent d'un volume moyen de 50 000 documents, très largement supérieur à la moyenne française. Ouvrant plus de 26 heures hebdomadaires pour accueillir environ 1 950 emprunteurs en moyenne par établissement et par an, ces établissements majeurs développent une multiplicité d'activités et de partenariats. 29 % des bibliothèques franciliennes (254 équipements) correspondent aux établissements de taille moyenne, situés en grande couronne et en périphérie des pôles urbains. Ouverts une vingtaine d'heures hebdomadaires, ces bibliothèques permettent l'accès à une offre documentaire d'environ 20 250 documents par établissement en moyenne et développent un niveau d'activités et de partenariats supérieur à la moyenne nationale. Une dernière catégorie de bibliothèques (29 % des établissements de la région) correspond aux plus petits établissements et aux points d'accès au livre (253 équipements). Ils sont davantage présents en Seine-et-Marne et dans les territoires ruraux des Yvelines et du Val-d'Oise. Ces points d'accès au livre permettent l'accueil des usagers environ huit heures par semaine et l'accès à un potentiel documentaire moyen de 5 050 documents par établissement. Les réseaux de bibliothèques occupent une place importante et concourent à améliorer l'accès au livre. On estime à 65 % le nombre d'habitants du Grand Paris résidant à moins de 10 minutes à pied d'une bibliothèque. Les bibliothèques bénéficient d'une accessibilité favorisée par le réseau de transport en commun du Grand Paris : 45 % des arrêts de transport en commun sont situés à moins de 10 minutes à pied d'une bibliothèque.

Types de bibliothèques



*Données insuffisantes pour estimer la taille de l'établissement
Sources : Ministère de la Culture 2021, INSEE RP 2019, IGN Admin-Express 2020
Réalisation : A. Couillet, T. Croizé, UMR CNRS 6266 IDEES, 2023

Répartition
des établissements (%)



Type d'établissement

- majeur
- de taille moyenne
- point d'accès au livre sans typologie*
- commune urbaine



Urbain

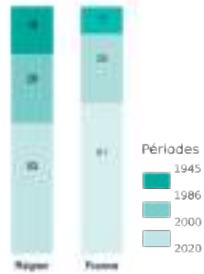


Rural

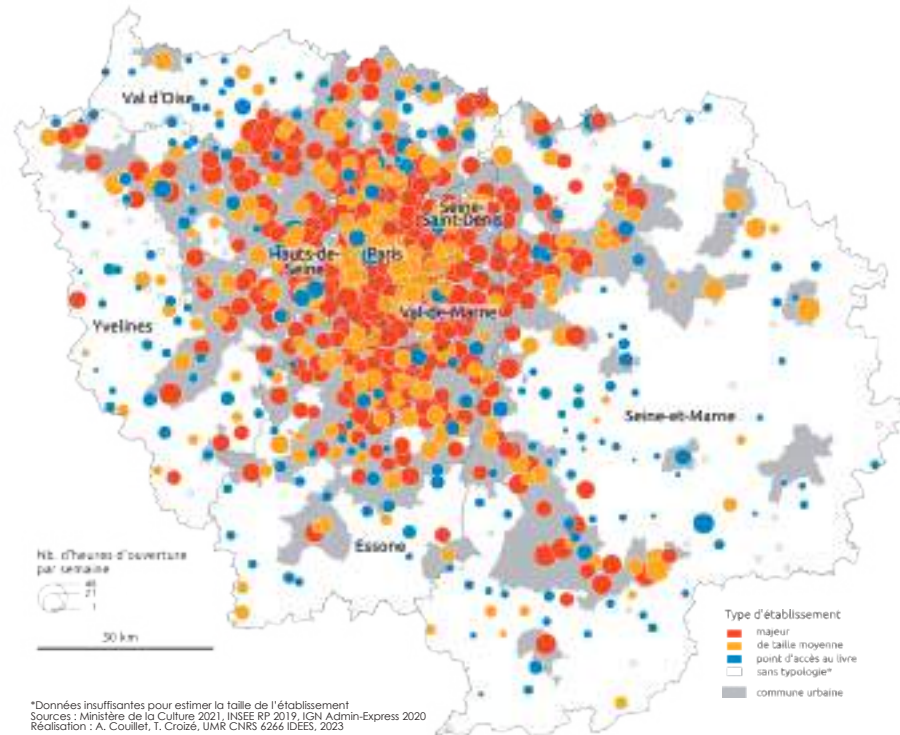
	9,6	habitants sur 10 résident dans une commune équipée	9,8	5,4
	99,7 %	de la population à moins de 10 minutes en voiture	99,99 %	93,2 %
	8,2	établissements pour 100 000 habitants	6,7	40,4

Lieux, accueil et personnels

Périodes de création des établissements (%)



Amplitude horaire hebdomadaire



L'accès aux bibliothèques

En Île-de-France, 77 % des bibliothèques sont généralement ouvertes au moins 10 heures par semaine et 73 % au moins quatre jours durant, grâce à un personnel composé de 10 agents par établissement avec beaucoup plus de salariés que dans le reste de la France (69 % de salariés). Les grands établissements urbains concentrent la plupart des personnels salariés, alors que les bénévoles sont surtout présents dans le périurbain et les petits établissements. Les bibliothèques franciliennes disposent d'une superficie moyenne de 649 m², très largement au-dessus du niveau moyen national. 81 % des bibliothèques franciliennes ont vu le jour après 1986. En 2021, 1 685 m² de bibliothèques supplémentaires ont été ouverts en Île-de-France. 62 % des bibliothèques franciliennes sont équipées en WiFi, un niveau largement supérieur à la moyenne française. Elles disposent en revanche d'un nombre d'ordinateurs connectés inférieur à la moyenne nationale. L'informatique occupe une place importante dans les bibliothèques en milieu urbain, en particulier lorsqu'elles fonctionnent en réseau. On estime que 32,5 % des établissements franciliens remplissent les quatre critères d'équipement informatique (WiFi, catalogue en ligne, site Internet, ordinateurs connectés).

73 % des lieux ouverts 4 jours par semaine ou plus
48 % France

10 agents par établissement
7,5 France

62 % des lieux équipés en WiFi
42 % France

78 % des lieux ouverts 10 heures par semaine ou plus
49 % France

33 ordinateurs connectés pour 100 000 habitants
41 France

649 m² superficie moyenne
282 m² France

Offre documentaire, actions culturelles, partenariats et dépenses

L'offre documentaire

La quantité de documents à disposition des usagers franciliens reflète pour cette région très peuplée le niveau exceptionnel des dépenses d'acquisition (trois fois plus élevé que la moyenne française). Le volume de documents empruntés par an et par usager (45) est bien supérieur au nombre de documents disponibles (environ deux documents par habitant). La diversité des documents disponibles témoigne de l'évolution des lieux de lecture en France à proposer de multiples ressources. Les fonds documentaires en Île-de-France se composent de livres (79 %), de documents multimédia (20 %), de périodiques (0,2 %), et d'autres documents (0,2 %) comme les partitions, cartes etc. Les bibliothèques franciliennes développent en moyenne trois types de partenariats et trois types d'actions culturelles pour un maximum national de 13 partenariats et neuf actions différentes. Les partenariats en Île-de-France sont noués essentiellement avec le milieu scolaire et les maisons de retraite. Les actions culturelles privilégient les publics jeunes (ateliers de dessin, clubs lecture, musique, ateliers autour du jeu vidéo, spectacle vivant), par rapport à une tendance nationale qui avantage les séances de contes, les conférences et les rencontres. Le portage de documents à domicile est absent des propositions dans une région bien desservie par les transports en commun. En matière de dépenses, les bibliothèques franciliennes disposent de moyens élevés pour financer leurs activités, l'investissement, les acquisitions et la masse salariale avec 184 060 € par an et par établissement en moyenne, face à un financement moyen des bibliothèques en France de 75 435 €.



2 documents disponibles par habitant
2 France



45 documents empruntés par an et par usager
40 France



23 597 € dépenses moyennes d'investissement par établissement
18 814 € France



34 930 € dépenses moyennes d'acquisition par établissement
11 360 € France

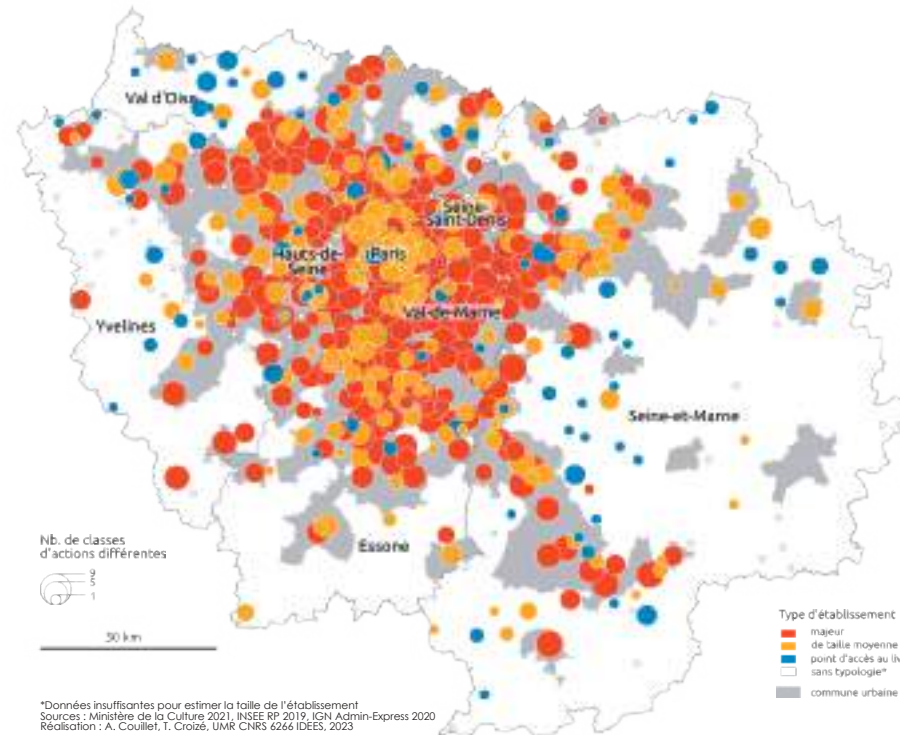


422 606 € dépenses moyennes de masse salariale par établissement
107 557 € France



198 969 649 € dépenses totales de la région
1 489 700 000 € France

Diversité des actions culturelles

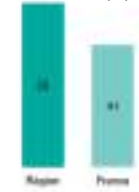


Nb. de classes d'actions différentes
5
4
3
2
1

Type d'établissement
 ■ majeur
 ■ de taille moyenne
 ■ point d'accès au livre
 ■ sans typologie*
 ■ commune urbaine

*Données insuffisantes pour estimer la taille de l'établissement
 Sources : Ministère de la Culture 2021, INSEE RP 2019, IGN Admin-Express 2020
 Réalisation : A. Couillet, T. Croize, UMR CNRS 6266 IDEES, 2023

Bibliothèques travaillant en réseau (%)



Au moins une action culturelle



Urban
83 %



Rural
45 %

Au moins un partenariat



Urban
87 %



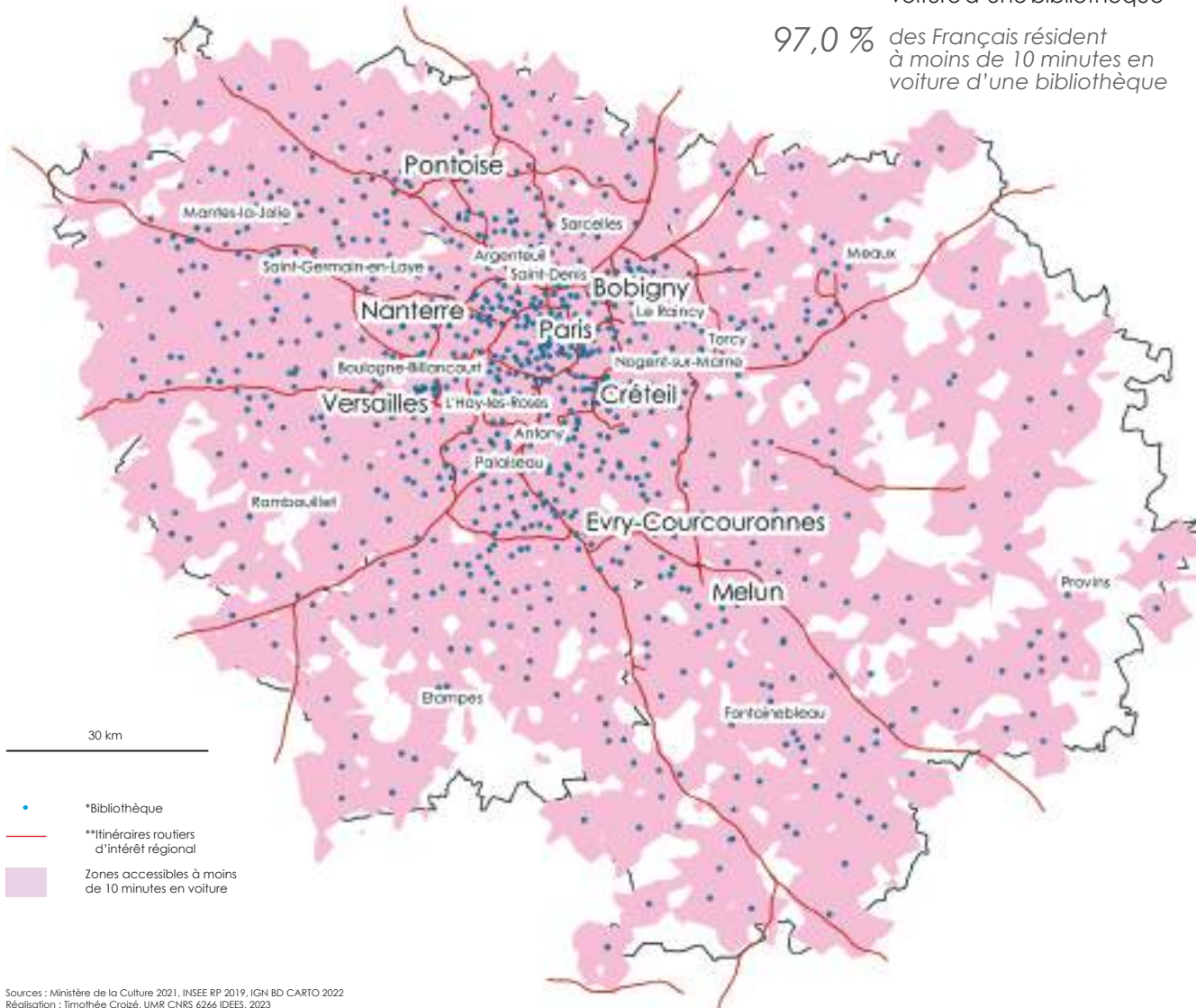
Rural
70 %

Aires de rayonnement

Accessibilité des bibliothèques

🕒 99,7 % des habitants résident à moins de 10 minutes en voiture d'une bibliothèque

97,0 % des Français résident à moins de 10 minutes en voiture d'une bibliothèque



Sources : Ministère de la Culture 2021, INSEE RP 2019, IGN BD CARTO 2022
Réalisation : Timothée Croisé, UMR CNRS 6266 IDES, 2023
*Établissement majeur, de taille moyenne, point d'accès au livre, lieu sans typologie
**Itinéraires routiers de la nouvelle BD CARTO

🔍 Zoom sur le Grand Paris

- 🕒 65 % des métropolitains parisiens habitent à moins de 10 minutes à pied d'une bibliothèque
- 🕒 45 % des arrêts de transport en commun du Grand Paris sont à moins de 10 minutes à pied d'une bibliothèque

Normandie

696
lieux de
lecture

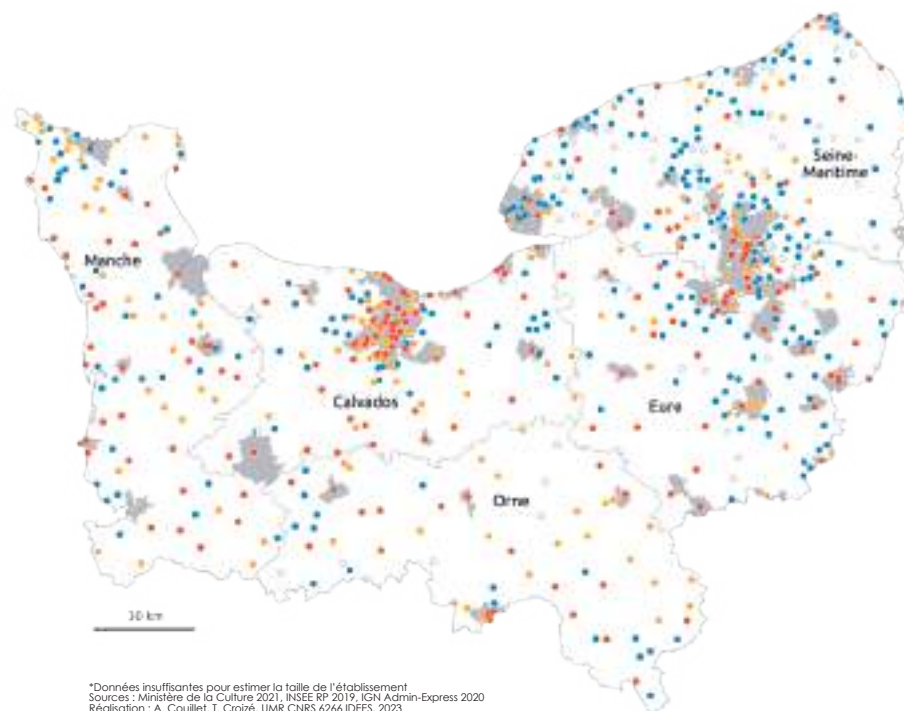
Profil du territoire

La Normandie se caractérise par un maillage dense de villes moyennes et petites avec des espaces attractifs, en particulier la Vallée de la Seine, le littoral et les pôles urbains structurant le territoire, Rouen, Caen et Le Havre. Les espaces ruraux les moins densément peuplés se situent dans l'Eure et dans l'Orne. L'économie régionale est tournée vers l'industrie dans différents secteurs : la pétrochimie, la logistique, l'automobile, la flaconnerie, l'industrie du verre et l'aéronautique. D'autres secteurs économiques sont moteurs comme l'énergie, en particulier les énergies marines renouvelables (première région de France), mais aussi la pharmacie, les activités navales et l'agroalimentaire. Les productions agricoles, la filière équine ainsi que le tourisme représentent des filières majeures, grâce aux atouts paysagers et patrimoniaux d'envergure internationale, comme le Mont-Saint-Michel et de salariés industriels que la moyenne nationale. Le territoire normand accueille plus d'ouvriers et de salariés industriels que la moyenne nationale. Le chômage et le vieillissement de la population touchent davantage les communes urbaines. Le territoire normand reste néanmoins plus jeune que la moyenne française et compte trois grands pôles universitaires. Le niveau de qualification des Normands est plus faible que la moyenne nationale. Le revenu médian annuel des ménages normands (21 380 €) reste inférieur au niveau national (22 040 €).

L'offre en bibliothèques

La région propose une offre de 696 bibliothèques (21 bibliothèques pour 100 000 habitants). Leur répartition permet à plus de 94 % de Normands un accès à ce service culturel à moins de 10 minutes en voiture (88 % pour les habitants en milieu rural). Ce service de grande proximité à la population se compose de trois types d'établissements de lecture publique. Un tiers de cette offre (200 équipements) correspond aux équipements majeurs, ouverts dans les plus grandes villes du territoire et dans certains pôles secondaires. Deux fois supérieur à la moyenne française, un large potentiel documentaire y est proposé (26 010 documents en moyenne par établissement). Ouvrant plus de 23 heures hebdomadaires pour accueillir environ 1 220 emprunteurs par an et par établissement, ces établissements majeurs développent une multiplicité d'activités et de partenariats. Un second tiers de bibliothèques normandes se constitue d'établissements de taille moyenne (165 équipements), situés en périphérie urbaine et dans les pôles urbains des zones rurales. Ouvertes 14 heures par semaine en moyenne, ces bibliothèques permettent l'accès à un nombre moyen de 7 780 documents par établissement et développent un niveau d'activités et de partenariats proche de la moyenne nationale. Enfin 42 % des bibliothèques correspondent aux plus petits établissements et aux points d'accès au livre (259 équipements). Ils se concentrent dans la moitié nord de la région, préférentiellement en Seine-Maritime et dans le Calvados. Ces points d'accès au livre permettent l'accueil des usagers environ six heures par semaine et l'accès à 2 370 documents par établissement en moyenne. L'accessibilité à moins de 10 minutes en voiture reste un point fort, de même que l'accessibilité en transport en commun ou à pied au sein des zones urbanisées (32 % des métropolitains rouennais habitent à moins de 10 minutes à pied d'une bibliothèque).

Types de bibliothèques



*Données insuffisantes pour estimer la taille de l'établissement
Sources : Ministère de la Culture 2021, INSEE RP 2019, IGN Admin-Express 2020
Réalisation : A. Couillet, T. Croizé, UMR CNRS 6266 IDEES, 2023

Répartition
des établissements (%)



Type d'établissement
● majeur
● de taille moyenne
○ point d'accès au livre
○ sans typologie**
■ commune urbaine



Urbain

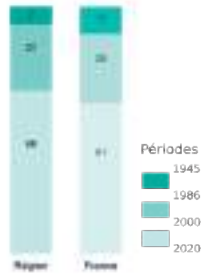


Rural

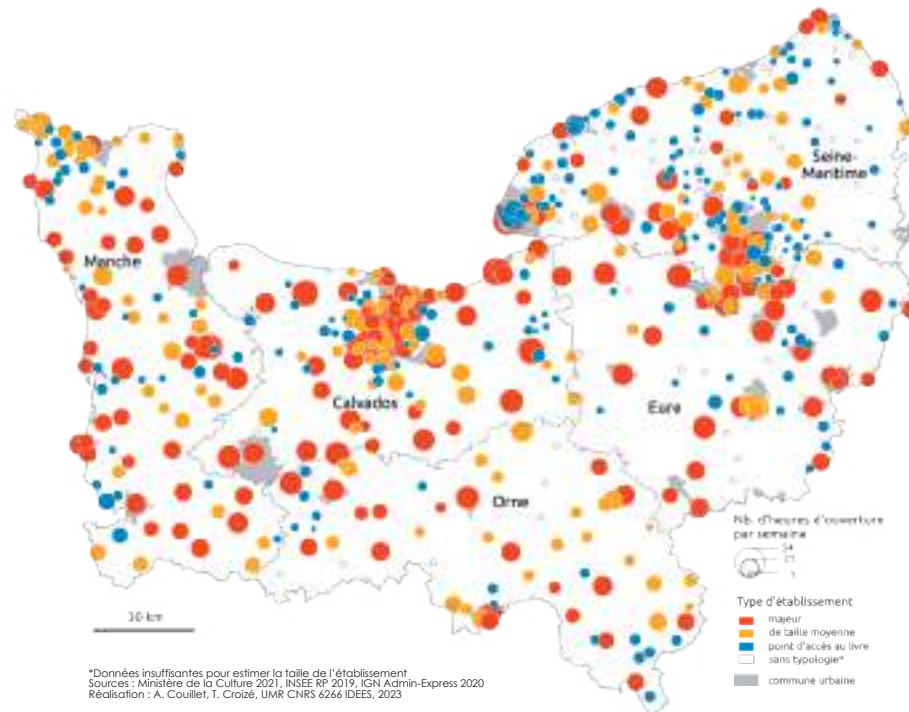
	6,8	habitants sur 10 résident dans une commune équipée	8,9	4,6
	94,0 %	de la population à moins de 10 minutes en voiture	99,4 %	88,3 %
	20,9	établissements pour 100 000 habitants	11,6	30,0

Lieux, accueil et personnels

Périodes de création des établissements (%)



Amplitude horaire hebdomadaire



L'accès aux bibliothèques

En Normandie, 56 % des bibliothèques sont généralement ouvertes 10 heures par semaine et 61 % au moins quatre jours durant, grâce à un personnel composé de huit agents par établissement (deux tiers de bénévoles contre un tiers de salariés). Les grands établissements urbains concentrent la plupart des personnels salariés, alors que les bénévoles sont surreprésentés en milieu rural. Les bibliothèques normandes disposent d'une superficie moyenne de 343 m², au-dessus de la moyenne nationale. Deux tiers des bibliothèques normandes ont ouvert après 2000. En 2021 deux nouvelles constructions de bibliothèques ont offert 3 662 m² de surface utile supplémentaire aux publics de la région, c'est la deuxième plus grande superficie de bibliothèques créées en 2021 en France. Les bibliothèques normandes sont équipées en WiFi pour 50 % d'entre elles, ce qui est plus élevé que le niveau moyen, mais accusent un retard en ordinateurs connectés pour 100 000 habitants en zone rurale. L'informatique occupe une place importante pour les bibliothèques en milieu urbain. Cependant, les catalogues en ligne et les sites web sont encore peu nombreux. Seulement 23 % des bibliothèques normandes répondent aux normes souhaitées d'équipement informatique (accès au WiFi, catalogue en ligne, site Internet, ordinateurs connectés).

61 % des lieux ouverts 4 jours par semaine ou plus
48 % France

8,0 agents par établissement
7,5 France

50 % des lieux équipés en WiFi
42 % France

56 % des lieux ouverts 10 heures par semaine ou plus
49 % France

40 ordinateurs connectés pour 100 000 habitants
41 France

343 m² superficie moyenne
282 m² France

Offre documentaire, actions culturelles, partenariats et dépenses

L'offre documentaire

La richesse et la diversité des fonds documentaires rejoignent une vitalité des usages en bibliothèque. En Normandie, le volume de documents empruntés par an et par usager (33) est légèrement inférieur à la moyenne nationale pour un nombre de documents disponibles similaire (environ deux documents par habitant). Les usagers sont plus nombreux en ville mais conservent en milieu rural une pratique de la bibliothèque supérieure à la moyenne française. La palette de documents disponibles dans les bibliothèques normandes suit la répartition nationale en privilégiant les livres (80 %), les documents multimédia (14 %), les périodiques (0,5 %), et les autres documents (0,3 %) comme les partitions, cartes, etc. Les ressources numériques sont principalement assurées par les réseaux de bibliothèques normandes. Les bibliothèques développent en moyenne trois types de partenariats différents et quatre types d'actions culturelles différentes, pour un maximum national de 13 partenariats et neuf actions différentes. Les partenariats en Normandie sont noués avant tout avec le milieu scolaire (écoles, collèges) et avec les services de petite enfance suivant la tendance nationale. Les actions culturelles privilégient les publics jeunes (ateliers de dessin, clubs lecture), par rapport à une tendance nationale qui avantage les séances de conte, les conférences et rencontres, ou le portage à domicile de documents pour les séniors. Pour réaliser leurs projets, les bibliothèques normandes dépensent pour l'investissement, l'acquisition de fonds documentaires, la masse salariale et leurs activités en moyenne par établissement 86 545 € un niveau de dépenses légèrement supérieur à la moyenne française (75 435 €).



2 documents disponibles par habitant
2 France



33 documents empruntés par an et par usager
40 France



20 116 € dépenses moyennes d'investissement par établissement
18 814 € France



14 016 € dépenses moyennes d'acquisition par établissement
11 360 € France

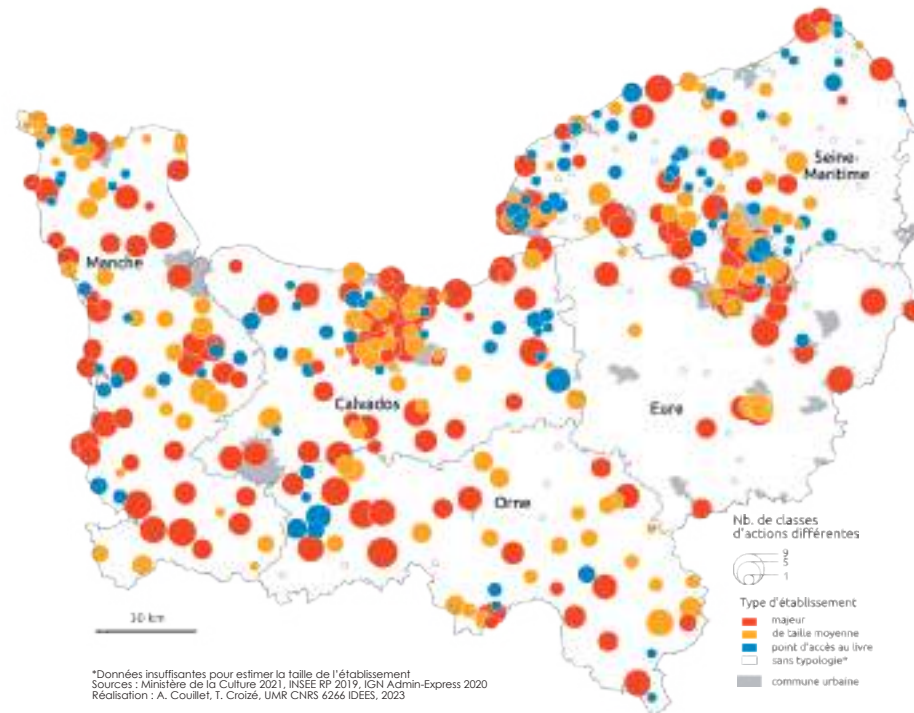


127 933 € dépenses moyennes de masse salariale par établissement
107 557 € France



64 216 900 € dépenses totales de la région
1 489 700 000 € France

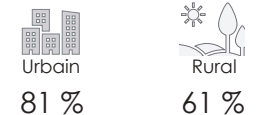
Diversité des actions culturelles



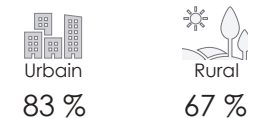
Bibliothèques travaillant en réseau (%)



Au moins une action culturelle



Au moins un partenariat

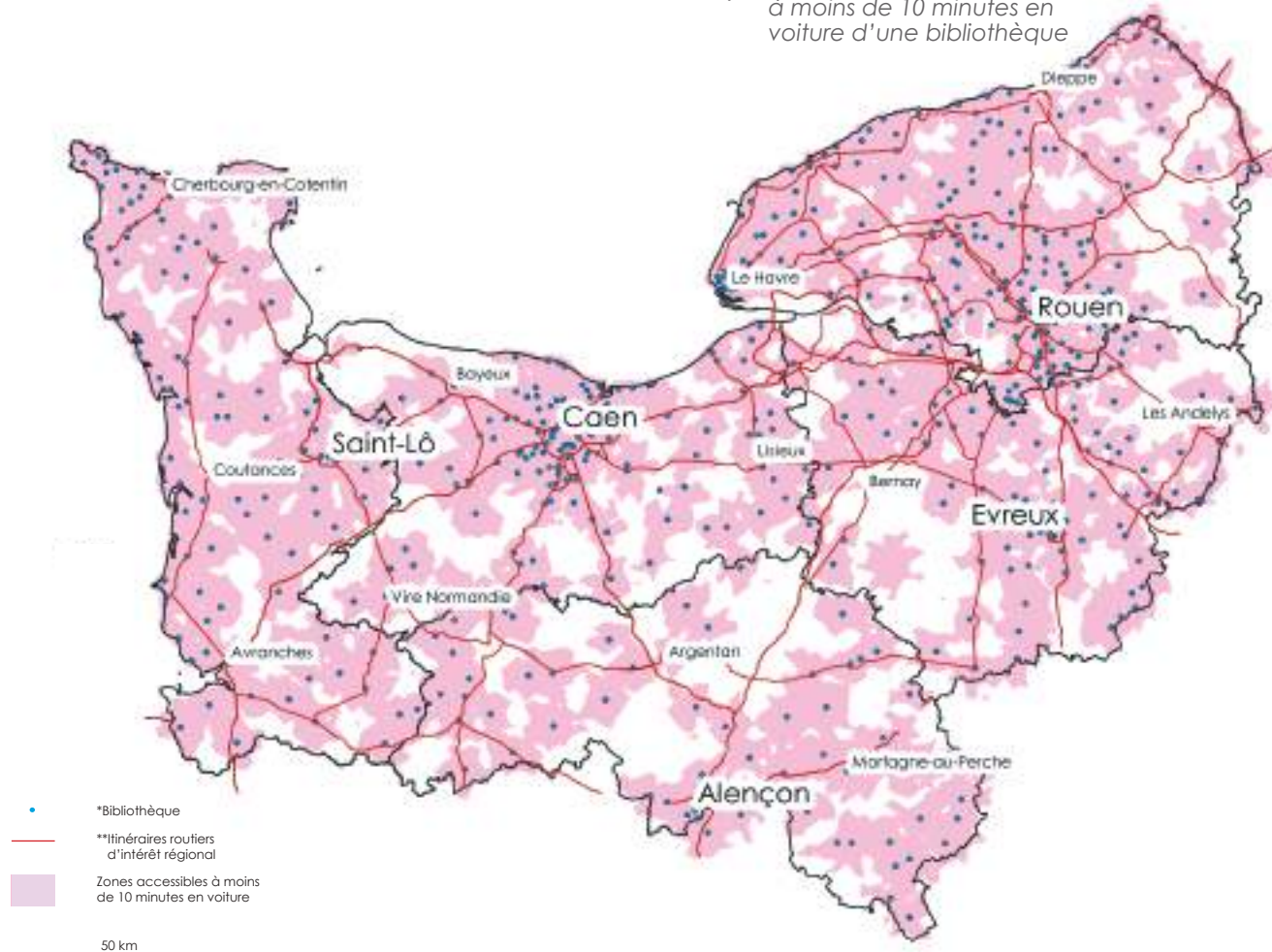


Aires de rayonnement

Accessibilité des bibliothèques

🕒 94 % des habitants résident à moins de 10 minutes en voiture d'une bibliothèque

97 % des Français résident à moins de 10 minutes en voiture d'une bibliothèque



Sources : Ministère de la Culture 2021, INSEE RP 2019, IGN BD CARTO 2022
Réalisation : Timothée Croisé, UMR CNRS 6266 IDES, 2023
*Établissement majeur, de taille moyenne, point d'accès au livre, lieu sans typologie
**Itinéraires routiers de la nouvelle BD CARTO

🔍 Zoom sur la Métropole Rouen Normandie

🕒 31 % des métropolitains rouennais habitent à moins de 10 minutes à pied d'une bibliothèque

🕒 28 % des arrêts de transport en commun de la Métropole Rouen Normandie sont à moins de 10 minutes à pied d'une bibliothèque

Nouvelle-Aquitaine

1922
lieux de
lecture

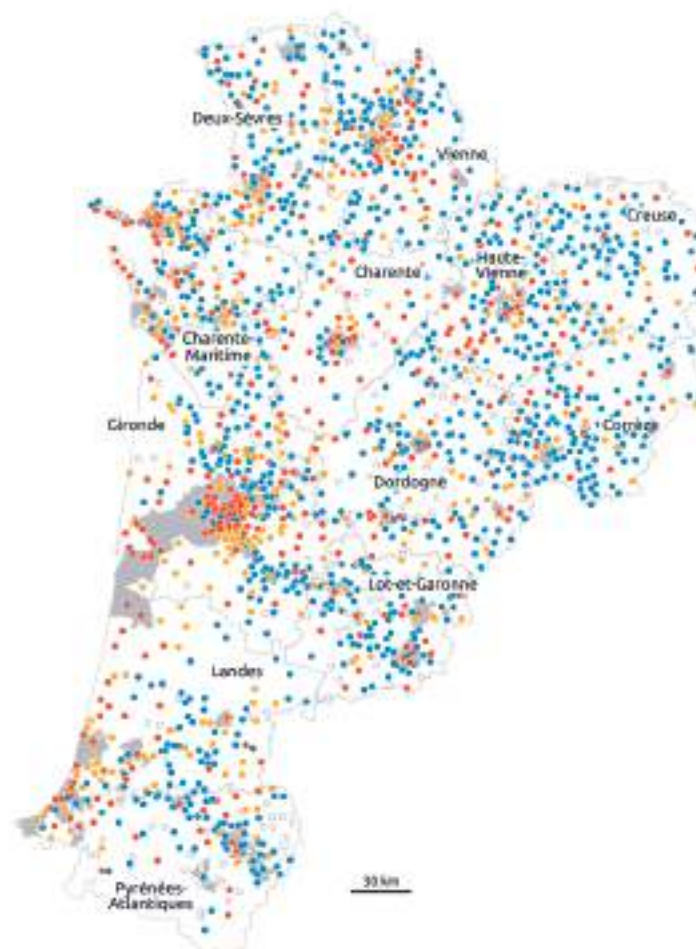
Profil du territoire

Plus grande région de France en superficie, la Nouvelle-Aquitaine se structure autour de Bordeaux Métropole et d'un réseau urbain composé d'une dizaine d'aires urbaines de plus de 100 000 habitants. Ces zones urbanisées polarisent la population régionale et concentrent les emplois de conception-recherche, de prestation intellectuelle, de commerce inter-entreprises, de santé, de mutuelles et d'administration. Ailleurs en région, la moitié de la population réside dans des communes peu denses ou très peu denses. La Nouvelle-Aquitaine est la première région agricole et forestière de France (16,6 % des emplois agricoles du pays) et la seconde région pour la surface dédiée à l'agriculture biologique. Un tiers des zones d'emplois en Nouvelle-Aquitaine sont spécialisées dans le secteur agricole, notamment en viticulture (vins d'appellation Bordeaux, Médoc, Madiran... et production de Cognac), dans l'élevage ovin et bovin, dans la production de foie gras et dans les cultures fruitières et les polycultures. Les 720 kilomètres de façade atlantique et les trois grands ports de La Rochelle, Bordeaux et Bayonne ont permis le développement d'activités internationales, touristiques et maritimes (premier bassin ostréicole de France, filière glisse d'ampleur). Des spécificités industrielles sont présentes au nord de la région, en particulier la filière d'excellence aéronautique et les secteurs économiques de matériaux avancés, de matériaux de manutention et de pièces automobiles. D'autres spécialités économiques sont également présentes en région : agro-alimentaire, fonderie, textile, chimie verte, travail du bois, du papier et imprimerie. La croissance démographique en Nouvelle-Aquitaine repose sur l'arrivée de nouveaux habitants dans les départements du littoral à forte attractivité touristique, et non pas sur le solde naturel. La population régionale est la plus âgée de France après celle de la Corse. Le niveau de vie médian annuel en Nouvelle-Aquitaine (21 540 €) se situe sous le niveau national (22 040 €)

L'offre en bibliothèques

La Nouvelle-Aquitaine est la deuxième région de France en nombre de bibliothèques, avec 1 922 établissements (32 bibliothèques pour 100 000 habitants). L'accès à une bibliothèque en moins de 10 minutes en voiture varie selon le lieu de résidence des habitants : 99 % des habitants en milieu urbain, contre 91 % des habitants en milieu rural. Trois types de bibliothèques composent l'offre régionale : 24 % d'établissements majeurs (415 équipements), 21 % d'établissements de taille moyenne (351 équipements) et 55 % de points d'accès au livre (949 équipements). Situés dans les grandes villes, les établissements majeurs, généralement ouverts 22 heures par semaine, disposent de 29 905 documents accessibles à 1 040 emprunteurs, en moyenne par établissement et par an. Les établissements de taille moyenne, situés dans les communes rurales de taille importante et dans des communes périurbaines, proposent, en moyenne, une ouverture de 14 heures par semaine et 5 730 documents (le plus faible volume pour cette catégorie par rapport aux autres régions). Présents surtout en milieu rural et ouverts huit heures par semaine, les points d'accès au livre proposent 1 705 documents par équipement (le plus faible volume de cette catégorie par rapport aux autres régions), accessibles à près de 85 emprunteurs en moyenne. Dans la métropole bordelaise, on estime que 44 % des habitants résident à moins de 10 minutes à pied d'une bibliothèque et que 39 % des arrêts du réseau de transports en commun sont situés à moins de 10 minutes à pied d'une bibliothèque.

Types de bibliothèques



Type d'établissement

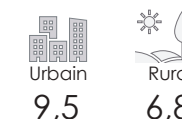
- majeur
- de taille moyenne
- point d'accès au livre sans typologie*
- commune urbaine

Répartition des établissements (%)



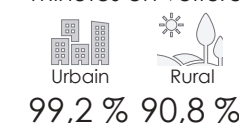
📍 8,1

hab. sur 10 résident dans une commune équipée



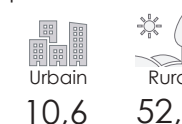
🕒 95,1 %

de la population à moins de 10 minutes en voiture



🏛️ 32

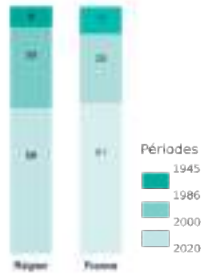
établissements pour 100 000 hab.









*Données insuffisantes pour estimer la taille de l'établissement
Sources : Ministère de la Culture, 2021 ; INSEE RP 2019 ; IGN Admin-Express 2020
Réalisation : A. Couillet, T. Crozet, UMR CNRS 6266 IDEES, 2023

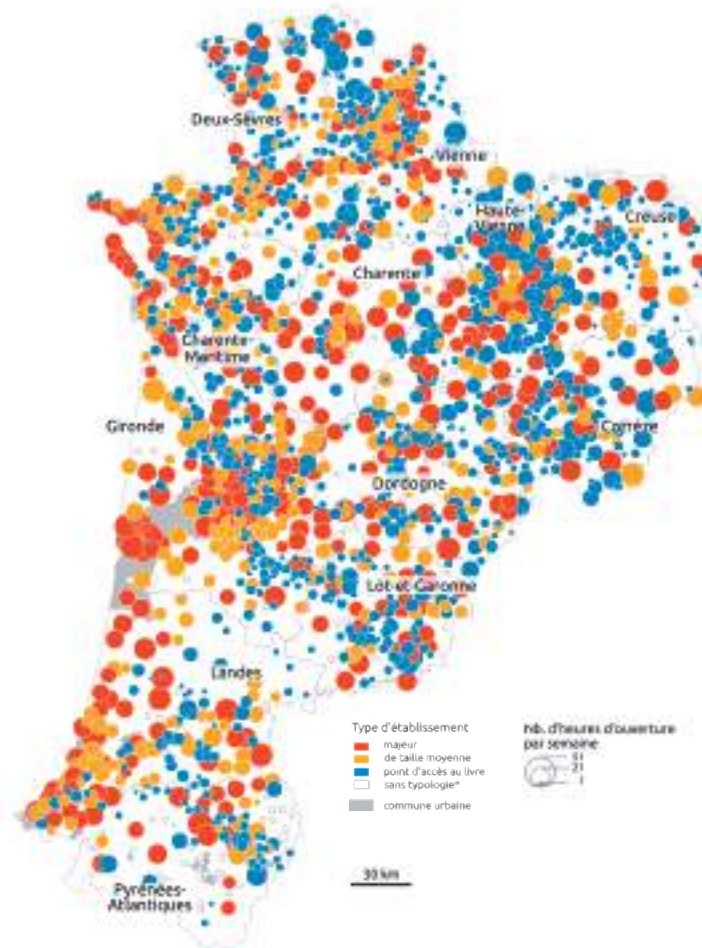
Lieux, accueil et personnels

Périodes de création des établissements (%)



-  **50 %** des lieux ouverts 4 jours par semaine ou plus
48 % France
-  **53 %** des lieux ouverts 10 heures par semaine ou plus
49 % France
-  **5,7** agents par établissement
7,5 France
-  **49** ordinateurs connectés pour 100 000 habitants
41 France
-  **42 %** des lieux équipés en WiFi
42 % France
-  **238 m²** superficie moyenne
282 m² France

Amplitude horaire hebdomadaire



L'accès aux bibliothèques

En Nouvelle-Aquitaine, la moitié des bibliothèques sont ouvertes au moins quatre jours par semaine et 53 % des bibliothèques, au moins 10 heures par semaine. En moyenne, on compte six agents par établissement dont 63 % de bénévoles. Certains établissements majeurs disposent de plus de cinquante salariés à temps complet. Les points d'accès au livre sont en revanche souvent gérés par des bénévoles. La superficie moyenne d'accueil des publics dans les bibliothèques néo-aquitaines (238 m²) est inférieure à la moyenne nationale (282 m²). 92 % des bibliothèques actuellement en activité ont ouvert après 1986. En 2021, la superficie d'accueil des publics a été augmentée de 8 710 m² : six établissements majeurs et un établissement de taille moyenne ont été créés, faisant de la Nouvelle-Aquitaine la région ayant le plus accru la superficie d'accueil en 2021. 42 % des bibliothèques en Nouvelle-Aquitaine offrent un accès au WiFi. En région, le nombre moyen d'ordinateurs connectés (49 pour 100 000 habitants) est au-dessus du niveau national. 23 % des bibliothèques de la région proposent les quatre critères d'équipement informatique (WiFi, catalogue en ligne, site Internet, ordinateurs connectés).

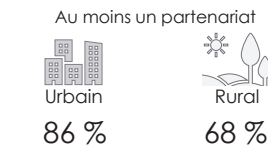
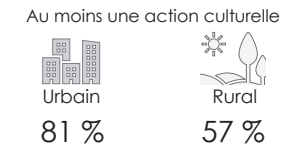
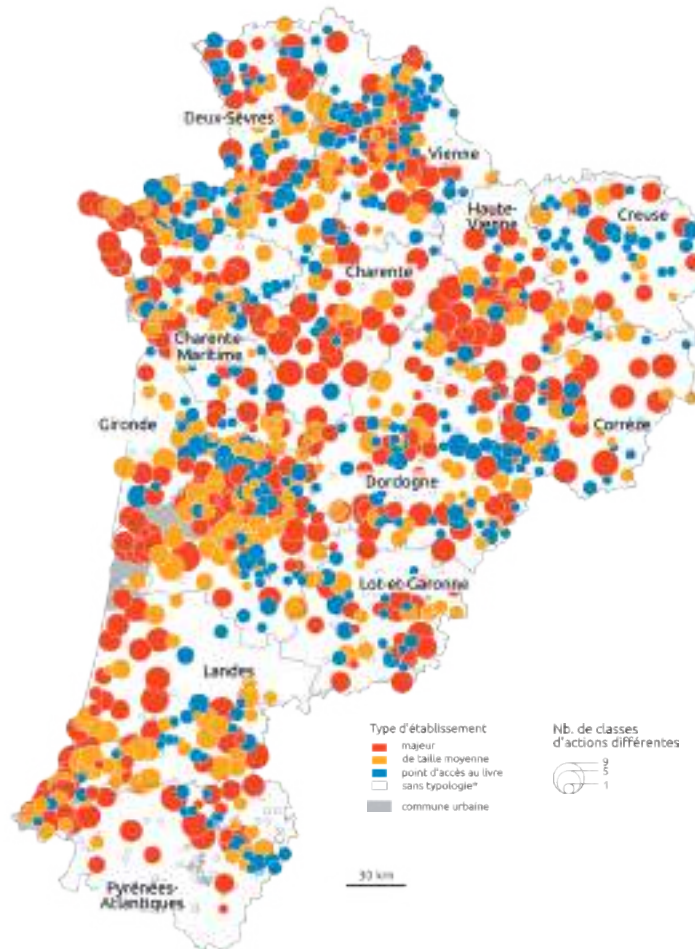
*Données insuffisantes pour estimer la taille de l'établissement
Sources : Ministère de la Culture 2021, INSEE RP 2019, ICN Admin-Express 2020
Réalisation : A. Couillet, T. Croizé, UMR CNRS 6266 IDEES, 2023

Offre documentaire, actions culturelles, partenariats et dépenses

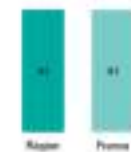
L'offre documentaire

En Nouvelle-Aquitaine, on compte trois documents disponibles par habitant et en moyenne 33 documents empruntés par usager dans l'année. Les fonds documentaires se composent de livres (86 %) de documents multimédia (13 %), de périodiques (0,2 %) et d'autres types de documents (0,8 %). Les bibliothèques néo-aquitaines développent des partenariats et des actions culturelles en direction des publics, plus fréquemment en milieu urbain (plus de huit bibliothèques sur 10 en ville contre six bibliothèques sur 10 en milieu rural). Les partenariats sont noués avec le milieu scolaire, surtout en milieu rural, mais aussi avec des festivals et manifestations culturelles de première importance ainsi qu'avec des structures patrimoniales et des musées. Des actions culturelles sont développées en direction des publics éloignés en milieu rural (portage de documents et lecture à domicile) et en direction des publics scolaires. Les bibliothèques néo-aquitaines dépensent en moyenne pour l'acquisition de documents, l'investissement, la masse salariale et leurs activités 56 660 € par an et par établissement, un niveau de dépenses inférieur à la moyenne nationale (75 345 €).

Diversité des actions culturelles



Bibliothèques travaillant en réseau (%)



2,6 documents disponibles par habitant
2 France



33 documents empruntés par an et par usager
40 France



13 610 € dépenses moyennes d'investissement par établissement
18 814 € France



9 230 € dépenses moyennes d'acquisition par établissement
11 360 € France



76 285 € dépenses moyennes de masse salariale par établissement
107 557 € France



114 511 317 € dépenses totales de la région
1 489 700 000 € France

*Données insuffisantes pour estimer la taille de l'établissement
Sources : Ministère de la Culture 2021, INSEE RP 2019, IGN Admin-Express 2020
Réalisation : A. Couillet, T. Croizé, UMR CNRS 6266 IDEES, 2023

Aires de rayonnement

Accessibilité des bibliothèques



🕒 95 % des habitants résident à moins de 10 minutes en voiture d'une bibliothèque

97 % des Français résident à moins de 10 minutes en voiture d'une bibliothèque

🔍 Zoom sur Bordeaux Métropole

🕒 44 % des métropolitains bordelais habitent à moins de 10 minutes à pied d'une bibliothèque

🕒 39 % des arrêts de transport en commun de Bordeaux Métropole sont à moins de 10 minutes à pied d'une bibliothèque

Sources : Ministère de la Culture 2021, INSEE RP 2019, IGN BD CARTO 2022
 Réalisation : Timothée Croisé, UMR CNRS 6266 IDEES, 2023
 *Établissement majeur, de taille moyenne, point d'accès au livre, lieu sans typologie
 **Itinéraires routiers de la nouvelle BD CARTO

Occitanie

1910
lieux de lecture

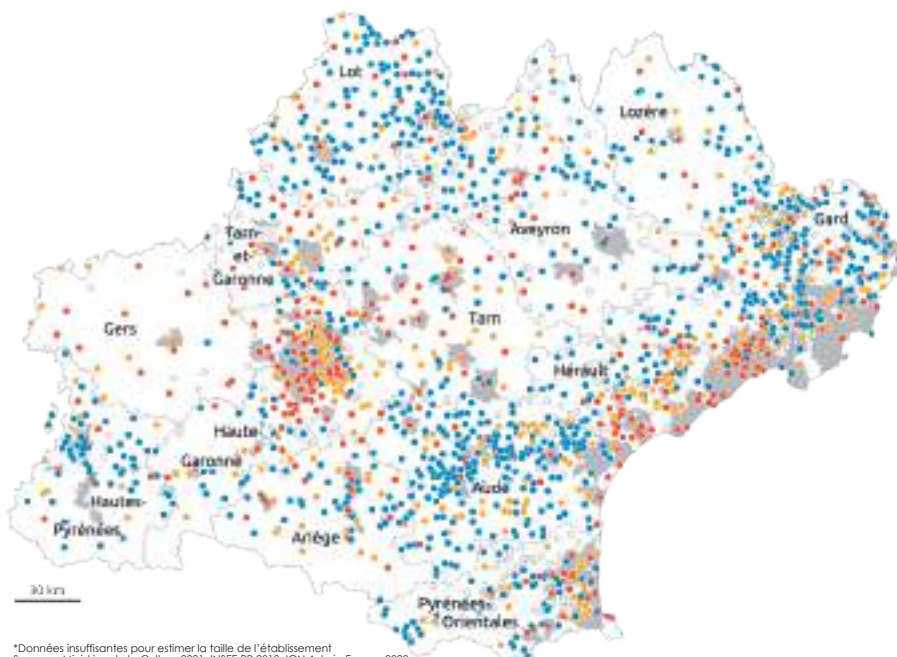
Profil du territoire

Quatrième région la plus créatrice de richesse de France, l'Occitanie se caractérise par un réseau urbain composé de métropoles (Toulouse et Montpellier), ainsi que de plusieurs autres aires urbanisées (Nîmes, Béziers, Perpignan, Narbonne, Montauban, Tarbes). Toulouse (27 % des emplois de la région) et Montpellier sont des moteurs de l'emploi régional. Toulouse est spécialisée dans les fonctions tertiaires métropolitaines mais aussi dans l'industrie et la recherche (Airbus, Continental Auto, Altran Technologies, CNRS, CNES). L'économie de Montpellier est davantage tournée vers les fonctions de santé, d'action sociale et de recherche (Inserm, Inria, Sanofi-Aventis). Pour autant, 90 % du territoire occitan se compose de zones rurales regroupant deux habitants sur cinq, dans lesquelles se développent des productions agricoles et des pratiques agroécologiques innovantes. Des zones d'emplois à spécialisation touristique sont présentes sur le littoral (Sète, Narbonne, Béziers, Agde-Pézenas, Perpignan), en montagne ou dans l'intérieur des terres (Tarbes-Lourdes). 80 % des emplois occitans relèvent du secteur tertiaire. L'industrie est présente en région (15 % d'emplois industriels) dans le Lot, dans l'Aveyron et en Ariège, alors que le Gers et la Lozère sont plus agricoles. La croissance démographique régionale est portée par les migrations, plus fortes autour de Toulouse et du littoral méditerranéen. On observe un vieillissement de la population et des disparités régionales marquées concernant la pauvreté, le chômage et le niveau de qualification des populations. L'Occitanie est la quatrième région la plus défavorisée de Métropole avec un taux de pauvreté élevé (16,8 % de la population), particulièrement dans les Pyrénées-Orientales. C'est aussi la seconde région de Métropole la plus touchée par le chômage, notamment dans les Pyrénées-Orientales et dans l'Hérault. Pourtant, La part des diplômés du supérieur est parmi les plus élevées de France. Le niveau de vie médian des ménages occitans (20 980 € par an) se situe parmi les plus faibles de France (22 040 € en France) et témoigne de contrastes régionaux (niveau de vie plus élevé en Haute-Garonne que dans l'Aude).

L'offre en bibliothèques

L'Occitanie compte 1 910 bibliothèques, ce qui en fait la troisième région pour le nombre de lieux de lecture (32 établissements pour 1000 000 habitants). Malgré la présence de nombreux espaces ruraux, 95 % des habitants (88 % en milieu rural) disposent d'un établissement de lecture à moins de 10 minutes en voiture. Parmi les bibliothèques occitanes, on compte 22 % d'établissements majeurs (359 équipements), 22 % d'établissements de taille moyenne (356 équipements) et 56 % de points d'accès au livre (889 équipements). Situés dans les communes urbaines du territoire, les établissements majeurs sont ouverts 22 heures par semaine en moyenne. Ils proposent en moyenne 27 820 documents et enregistrent 935 emprunteurs par an et par lieu de lecture. Les établissements de taille moyenne, ouverts 15 heures par semaine en moyenne, attirent 300 emprunteurs par an. Ils disposent de 6 985 documents par établissement en moyenne. Les points d'accès au livre sont particulièrement présents dans les communes rurales de la région et ouvrent en moyenne six heures par semaine. Ils proposent 1 790 documents en moyenne et accueillent environ 75 emprunteurs par an. Les deux métropoles régionales (Toulouse Métropole et Montpellier Méditerranée Métropole) offrent une facilité d'accès aux lieux de lecture : 39 % des Toulousains et 36 % des Montpellierains sont à moins de 10 minutes à pied d'une bibliothèque. Les transports en commun des deux métropoles renforcent cet accès piéton aux lieux de lecture pour les habitants : plus de 40 % des arrêts de transport en commun sont à moins de 10 minutes à pied d'une bibliothèque.

Types de bibliothèques



*Données insuffisantes pour estimer la taille de l'établissement
Sources : Ministère de la Culture 2021, INSEE RP 2019, IGN Admin-Express 2020
Réalisation : A. Couillet, T. Croizé, UMR CNRS 6266 IDEES, 2023

Répartition des établissements (%)



Type d'établissement

- majeur
 - de taille moyenne
 - point d'accès au livre
 - sans typologie*
- commune urbaine



Urbain

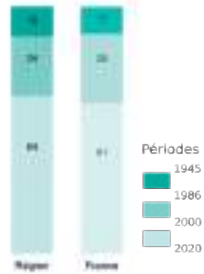


Rural

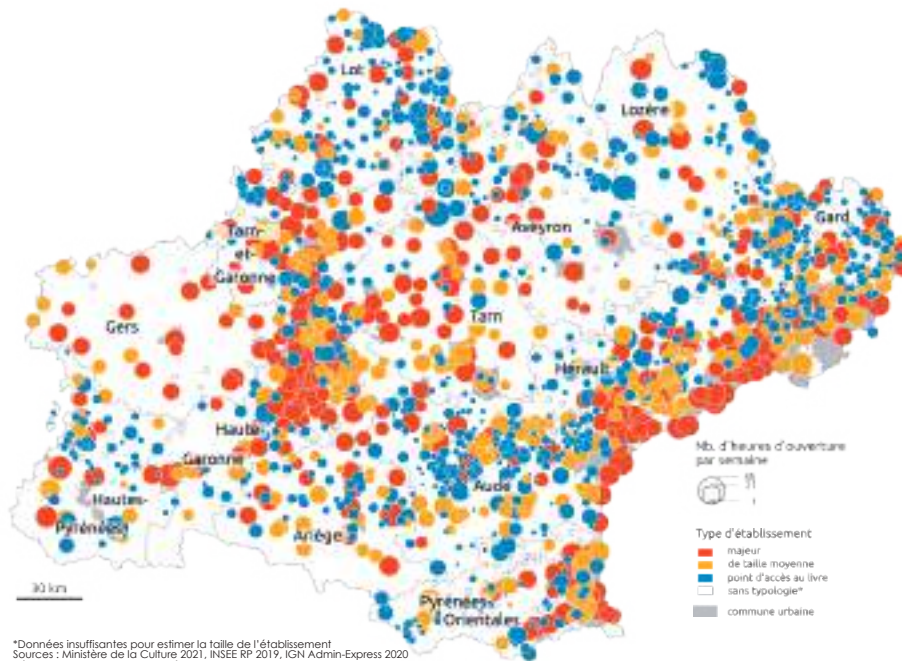
📍	8,4	habitants sur 10 résident dans une commune équipée	9,5	6,8
🕒	94,7 %	de la population à moins de 10 minutes en voiture	98,8 %	87,7 %
🏛️	32,2	établissements pour 100 000 habitants	10,4	65,8

Lieux, accueil et personnels

Périodes de création des établissements (%)



Amplitude horaire hebdomadaire



L'accès aux bibliothèques

Les bibliothèques occitanes ont une amplitude horaire d'ouverture proche de la moyenne nationale avec 49 % des bibliothèques ouvertes au moins 10 heures par semaine et 45 % des bibliothèques ouvertes au moins quatre jours par semaine. Le nombre d'agents par établissement y est plus faible qu'ailleurs (six agents en moyenne par établissement) ainsi que la proportion de bénévoles (59 % de bénévoles), alors que les points d'accès au livre sont majoritaires (56 % des bibliothèques). La surface utile moyenne des établissements est de 231 m², légèrement inférieure à la moyenne française. La lecture publique en Occitanie a connu un développement remarquable depuis les années 2000 (64 % des bibliothèques ouvertes après 2000). En 2021, de nouvelles créations de lieux de lecture ont permis aux publics occitans de bénéficier de 4 278 m² supplémentaires. Le niveau d'équipement informatique des bibliothèques occitanes est supérieur à la moyenne nationale en nombre d'ordinateurs connectés (50 ordinateurs pour 100 000 habitants) mais en dessous du niveau national pour l'accès WiFi (39 % des établissements avec accès WiFi en région). Au total, seulement 17 % des établissements occitans offrent un équipement informatique complet (accès WiFi, ordinateurs connectés, catalogue en ligne, site Internet).

45 % des lieux ouverts 4 jours par semaine ou plus
48 % France

5,6 agents par établissement
7,5 France

39 % des lieux équipés en WiFi
42 % France

49 % des lieux ouverts 10 heures par semaine ou plus
49 % France

50 ordinateurs connectés pour 100 000 habitants
41 France

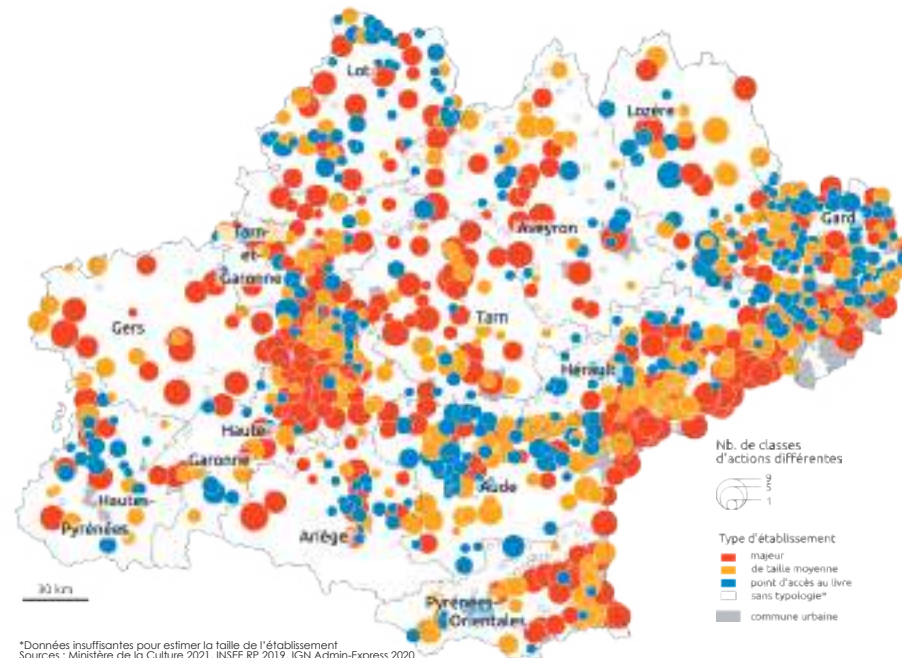
231 m² superficie moyenne
282 m² France

Offre documentaire, actions culturelles, partenariats et dépenses

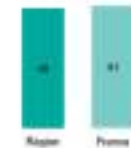
L'offre documentaire

La région Occitanie se situe dans la moyenne française (deux documents disponibles par habitant, 39 prêts par an et par usager). Les bibliothèques occitanes disposent de fonds documentaires composés de livres (86 %), de documents multimédia (13 %), de périodiques (0,2 %) et d'autres documents (0,8 %). En Occitanie, les bibliothèques développent en moyenne deux types de partenariats et deux types d'actions culturelles différentes, ce qui les situe dans la moyenne française. 78 % des établissements urbains développent au moins une action culturelle (54 % pour les établissements ruraux) et 93 % des établissements urbains développent au moins un partenariat (80 % pour les établissements ruraux). Les actions culturelles ciblent les publics jeunes dans les espaces urbains avec l'organisation de visites de musées ou d'ateliers de découverte des métiers du livre. En milieu rural, les actions culturelles sont tournées vers les publics éloignés (portage de documents à domicile) ou développent des pratiques innovantes (bibliothèque ambulante du Grand Figeac par exemple). En moyenne, les bibliothèques d'Occitanie dépensent pour leurs activités, l'investissement, les acquisitions et la masse salariale, 58 167 € par an et par établissement (75 435 € en France).

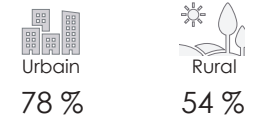
Diversité des actions culturelles



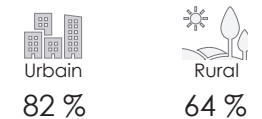
Bibliothèques travaillant en réseau (%)



Au moins une action culturelle



Au moins un partenariat



2 documents disponibles par habitant
2 France

17 536 € dépenses moyennes d'investissement par établissement
18 814 € France

88 901 € dépenses moyennes de masse salariale par établissement
107 557 € France

39 documents empruntés par an et par usager
40 France

10 226 € dépenses moyennes d'acquisition par établissement
11 360 € France

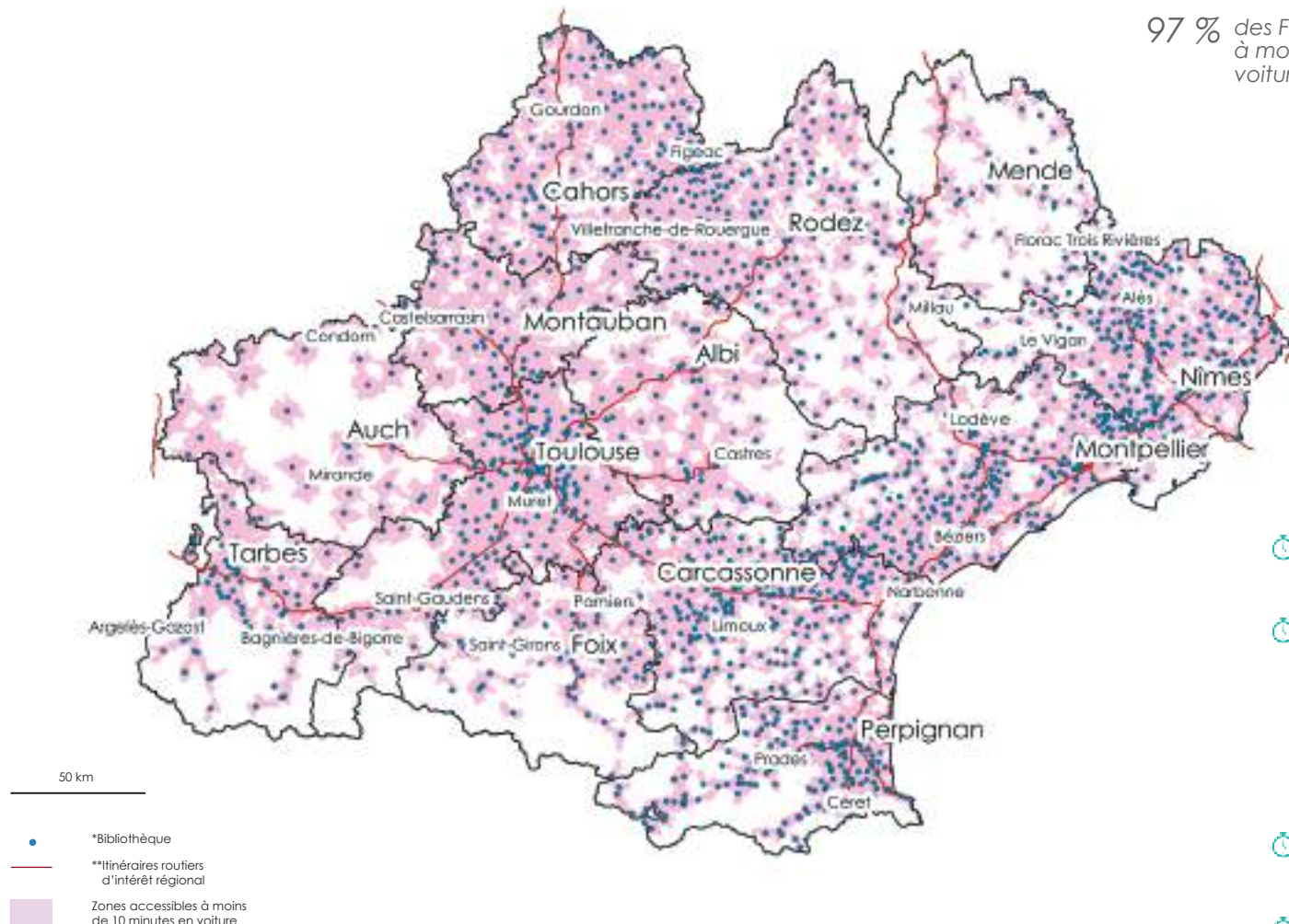
115 752 354 € dépenses totales de la région
1 489 700 000 € France

Aires de rayonnement

Accessibilité des bibliothèques

🕒 95 % des habitants résident à moins de 10 minutes en voiture d'une bibliothèque

97 % des Français résident à moins de 10 minutes en voiture d'une bibliothèque



🔍 Zoom sur Toulouse Métropole

🕒 39 % des métropolitains toulousains habitent à moins de 10 minutes à pied d'une bibliothèque

🕒 41 % des arrêts de transport en commun de Toulouse Métropole sont à moins de 10 minutes à pied d'une bibliothèque

🔍 Zoom sur Montpellier Méditerranée Métropole

🕒 36 % des métropolitains montpellierains habitent à moins de 10 minutes à pied d'une bibliothèque

🕒 40 % des arrêts de transport en commun de Montpellier Méditerranée Métropole sont à moins de 10 minutes à pied d'une bibliothèque

Sources : Ministère de la Culture 2021, INSEE RP 2019, IGN BD CARTO 2022
Réalisation : Timothée Croizé, UMR CNRS 6266 IDEES, 2023
*Établissement majeur, de taille moyenne, point d'accès au livre, lieu sans typologie
**Itinéraires routiers de la nouvelle BD CARTO

Pays de la Loire

1022
lieux de
lecture

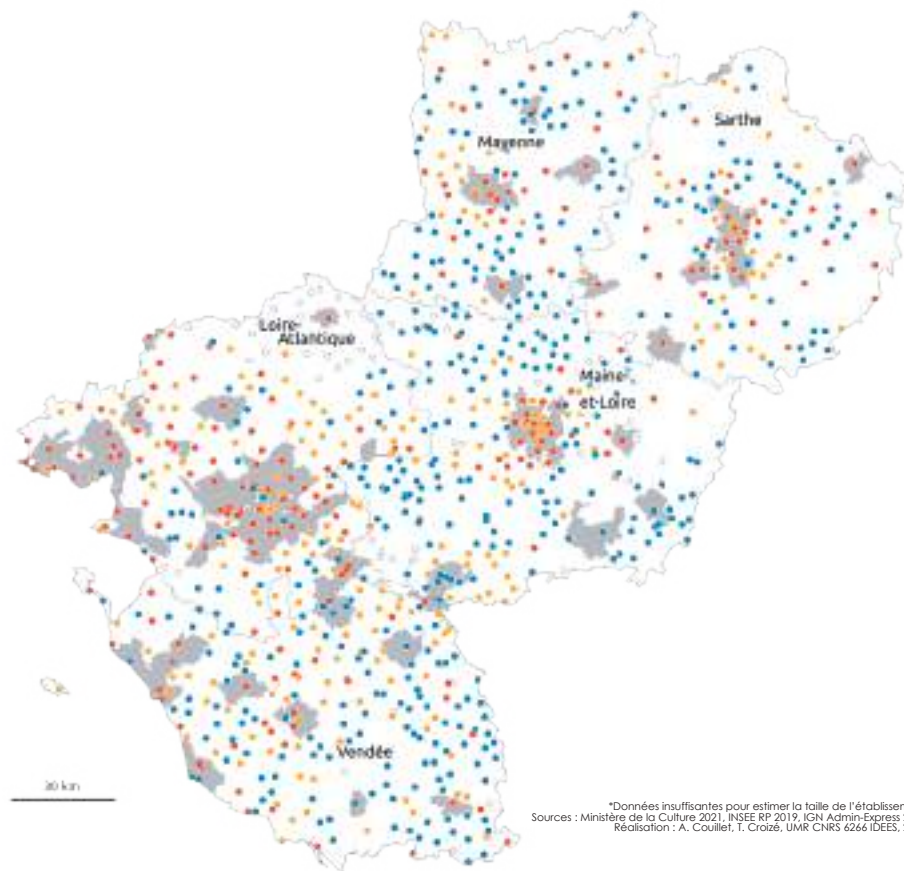
Profil du territoire

Les Pays de la Loire ont une dynamique démographique attractive et se composent de cinq ensembles territoriaux : l'estuaire de la Basse-Loire structuré autour de Nantes – Saint-Nazaire et tourné vers l'océan ; le Choletais à dominante industrielle ; la Mayenne en position de carrefour entre la Bretagne et le Bassin parisien ; la Sarthe sous influence parisienne ; et le littoral à vocation balnéaire et touristique comme le Val de Loire. Quatrième région la plus rurale de France, les Pays de la Loire sont engagés dans une dynamique internationale (Arc Atlantique, activités portuaires) et développent une économie plutôt diversifiée. Les Pays de la Loire proposent aussi un des ancrages industriels et productifs les plus élevés de France. Le secteur de la fabrication de matériels de transports est très présent en région avec la construction navale, l'aéronautique et l'automobile. La fabrication de machines, d'équipements et produits métalliques, de matériel électronique, de textile, et l'agroalimentaire (Lactalis) complètent les secteurs productifs régionaux. Cela explique une proportion plus élevée de salariés de l'industrie et d'ouvriers dans les Pays de la Loire qu'en France. Les services sont en expansion dans les pôles urbains de Nantes, Saint-Nazaire, Angers, Le Mans, La Roche-sur-Yon, dotés de gros employeurs dans la finance, les assurances et la santé. La population de la région est plutôt jeune et moins touchée par le chômage qu'en France. Le revenu médian annuel des Pays de la Loire est proche du niveau national (21 850 € en région, 22 040 € en France), mais demeure plus élevé en Loire-Atlantique qu'en Mayenne.

L'offre en bibliothèques

Les Pays de la Loire disposent d'un total de 1 022 bibliothèques (27 établissements pour 100 000 habitants). Accéder à une bibliothèque en moins de 10 minutes en voiture est possible pour 98 % des habitants de la région. Sur les 1 022 lieux de lecture, 24 % sont des établissements majeurs (226 équipements), 26 % sont des établissements de taille moyenne (238 équipements), 50 % sont des points d'accès au livre (468 équipements). Les établissements majeurs sont surtout situés dans les communes urbaines structurantes du territoire. Ils ouvrent en moyenne 19 heures par semaine et proposent un volume moyen de 28 530 documents par établissement, accessibles à 1 350 emprunteurs annuels. Les établissements de taille moyenne accueillent les usagers 10 heures par semaine en moyenne et offrent 7 070 documents à 350 emprunteurs par an et par établissement. Les points d'accès au livre contribuent au maillage des territoires ruraux en lieux de lecture, notamment en Mayenne et dans la Sarthe. Généralement ouverts cinq heures par semaine, les points lecture proposent en moyenne 2 620 documents à 130 emprunteurs annuels. Dans la métropole nantaise, l'accessibilité à pied aux lieux de lecture est un point fort dans une métropole qui valorise les mobilités douces : 38 % des habitants résident à moins de 10 minutes à pied d'une bibliothèque et 37 % des arrêts de transport en commun se situent à moins de 10 minutes à pied d'une bibliothèque.

Types de bibliothèques



Répartition des établissements (%)



Type d'établissement

- majeur
- de taille moyenne
- point d'accès au livre
- sans typologie*
- commune urbaine

*Données insuffisantes pour estimer la taille de l'établissement
Sources : Ministère de la Culture 2021, INSEE RP 2019, IGN Admin-Express 2020
Réalisation : A. Couillet, T. Croizé, UMR CNRS 6266 IDEES, 2023



Urbain

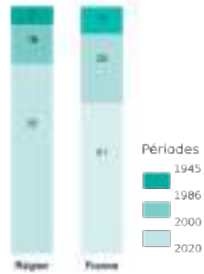


Rural

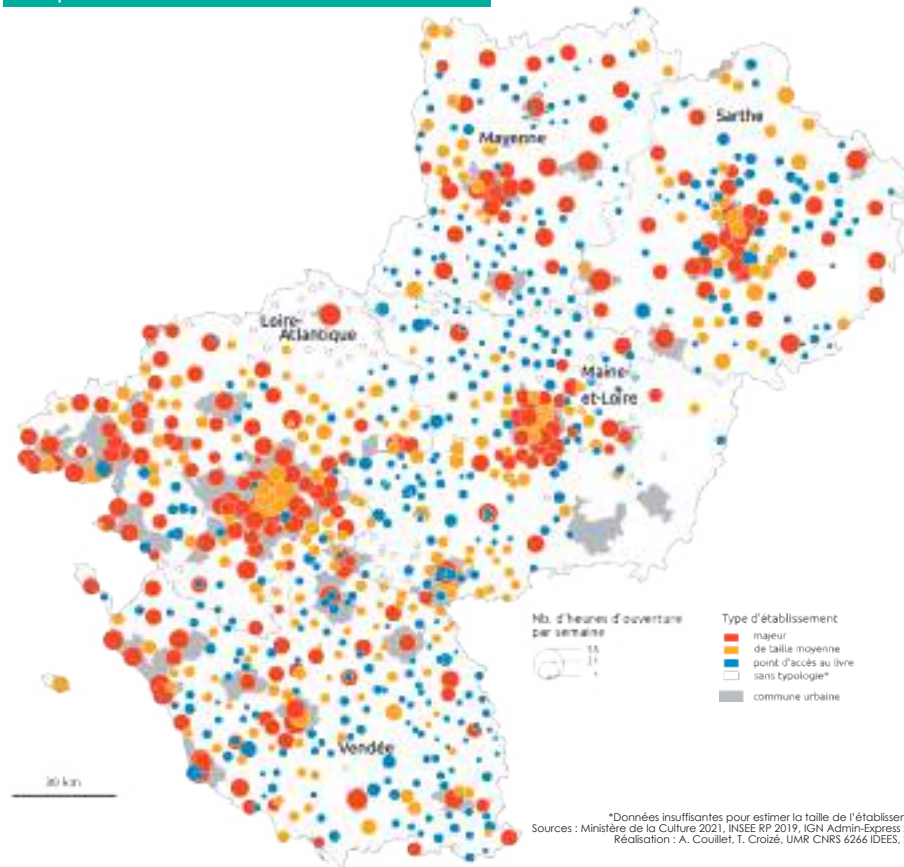
📍 9,3	habitants sur 10 résident dans une commune équipée	9,9	8,7
🕒 98,2 %	de la population à moins de 10 minutes en voiture	99,7 %	96,6 %
🏛️ 26,9	établissements pour 100 000 habitants	8,8	45,4

Lieux, accueil et personnels

Périodes de création des établissements (%)



Amplitude horaire hebdomadaire



L'accès aux bibliothèques

Les horaires d'ouverture des bibliothèques des Pays de la Loire sont inférieurs à la moyenne nationale, avec 35 % des bibliothèques en région ouvertes au moins 10 heures par semaine et 40 % des bibliothèques au moins quatre jours par semaine. Cette amplitude horaire plus faible ne s'explique pas par un manque de personnel puisque les bibliothèques en région comptabilisent le nombre moyen d'agents le plus élevé de France métropolitaine (14 agents en moyenne par établissement). C'est surtout parce qu'il s'agit de 91 % de bénévoles. La surface utile d'accueil du public (247 m² en moyenne par établissement) est légèrement inférieure à ce que l'on retrouve en moyenne en France. On observe également une relative jeunesse des établissements de la région : 77 % des bibliothèques ont ouvert après 2000. En 2021, le rythme de création reste soutenu puisque les usagers de la région bénéficient de 1 719 m² supplémentaires (nouvelles bibliothèques et agrandissement de structures existantes). Le niveau d'équipement informatique se rapproche de la moyenne nationale : 38 % des établissements en région fournissent un accès au WiFi et on compte 33 ordinateurs connectés pour 100 000 habitants. Plus globalement, 21 % des établissements de la région disposent d'un équipement informatique complet (site Internet, catalogue en ligne, WiFi, ordinateurs connectés).

40 % des lieux ouverts 4 jours par semaine ou plus
48 % France

13,5 agents par établissement
7,5 France

38 % des lieux équipés en WiFi
42 % France

35 % des lieux ouverts 10 heures par semaine ou plus
49 % France

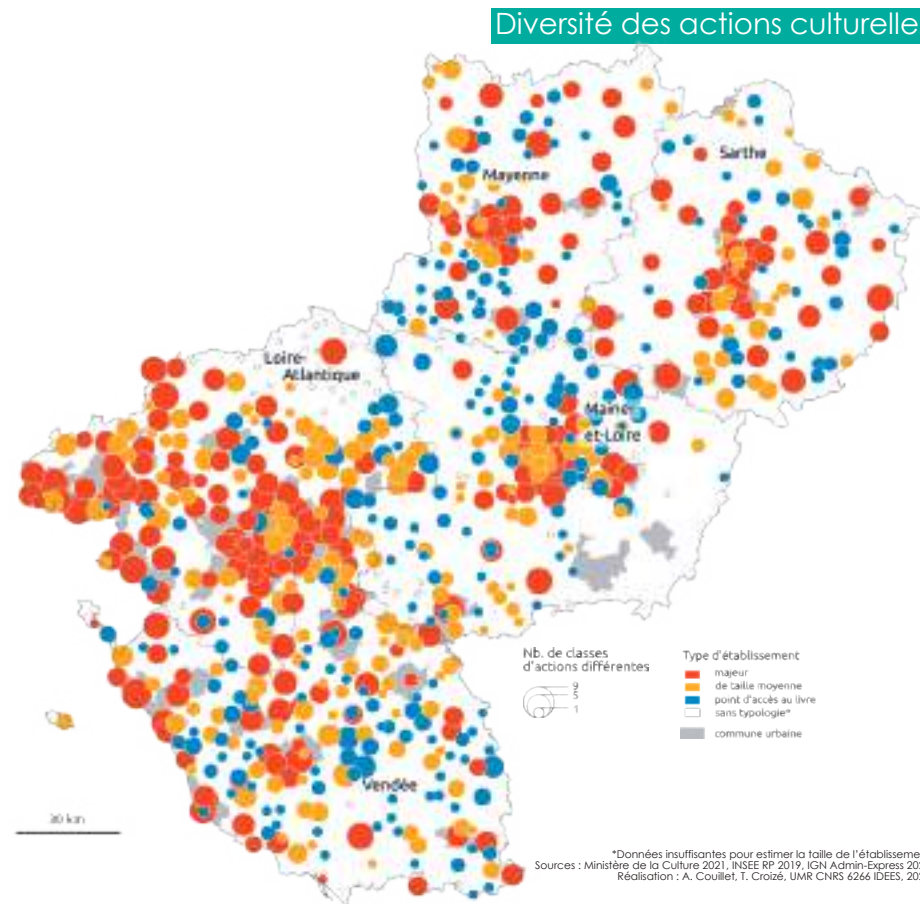
33 ordinateurs connectés pour 100 000 habitants
41 France

247 m² superficie moyenne
282 m² France

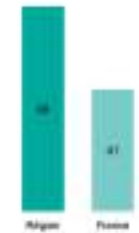
Offre documentaire, actions culturelles, partenariats et dépenses

L'offre documentaire

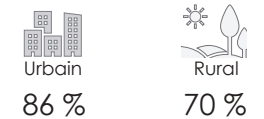
Dans les Pays de la Loire, les publics des bibliothèques ont la possibilité d'accéder à un potentiel documentaire de trois documents par habitant en moyenne, légèrement au-dessus de la moyenne française. Le volume d'emprunts par usager est similaire au niveau national (39 documents empruntés par an et par usager en région). Les fonds documentaires se composent essentiellement de livres (88 %), de documents multimédia (11 %), de périodiques (0,3 %) et d'autres types de documents (0,4 %). La proportion de livres dans les fonds documentaires en région se situe parmi les plus élevées de France : dans les Pays de la Loire 90 % des bibliothèques en ville et 70 % à 80 % des bibliothèques en milieu rural développent au moins une action culturelle et un partenariat par établissement. Les partenariats s'orientent avant tout vers les publics jeunes et les personnes âgées résidant dans des établissements spécialisés. Dans une région disposant d'un potentiel touristique (littoral atlantique, Val de Loire), les actions culturelles vont se décliner pendant la saison estivale autour des grands événements culturels. Afin de financer les activités, l'investissement, l'acquisition de documents et la masse salariale, les dépenses des bibliothèques de la région sont proches du niveau national (66 674 € en région en moyenne par an et par établissement, 75 435 € en France).



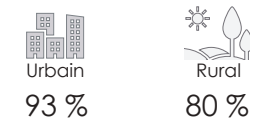
Bibliothèques travaillant en réseau (%)



Au moins une action culturelle



Au moins un partenariat



3 documents disponibles par habitant
2 France

12 424 € dépenses moyennes d'investissement par établissement
18 814 € France

82 169 € dépenses moyennes de masse salariale par établissement
107 557 € France

39 documents empruntés par an et par usager
40 France

11 853 € dépenses moyennes d'acquisition par établissement
11 360 € France

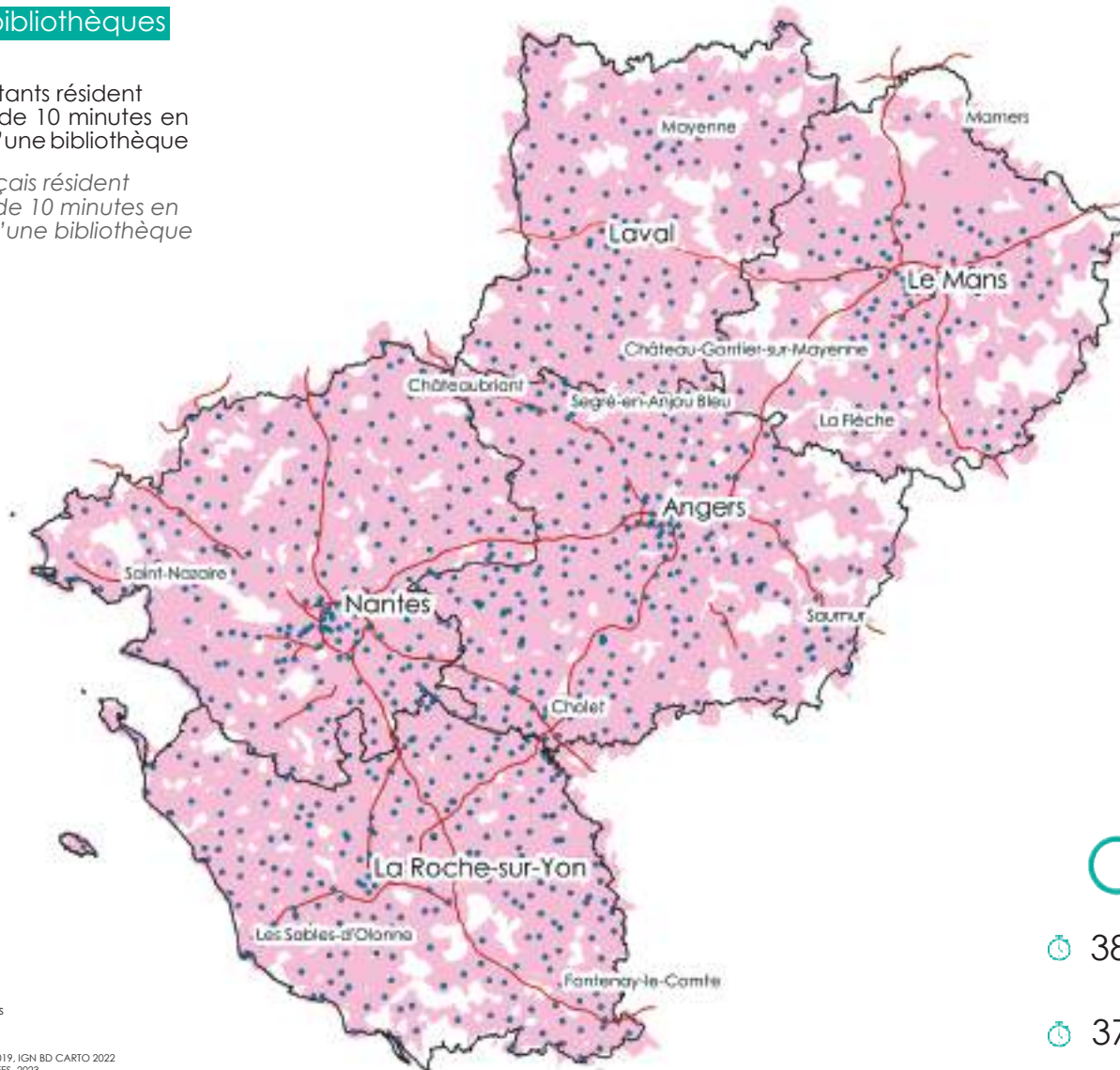
72 941 342 € dépenses totales de la région
1 489 700 000 € France

Aires de rayonnement

Accessibilité des bibliothèques

🕒 98 % des habitants résident à moins de 10 minutes en voiture d'une bibliothèque

97 % des Français résident à moins de 10 minutes en voiture d'une bibliothèque



🔍 Zoom sur Nantes Métropole

- 🕒 38 % des métropolitains nantais habitent à moins de 10 minutes à pied d'une bibliothèque
- 🕒 37 % des arrêts de transport en commun de Nantes Métropole sont à moins de 10 minutes à pied d'une bibliothèque

Sources : Ministère de la Culture 2021, INSEE RP 2019, IGN BD CARTO 2022
Réalisation : Timothée Croizé, UMR CNRS 6266 IDEES, 2023
*Etablissement majeur, de taille moyenne, point d'accès au livre, lieu sans typologie
**Itinéraires routiers de la nouvelle BD CARTO

Provence-Alpes-Côte d'Azur

709
lieux de
lecture

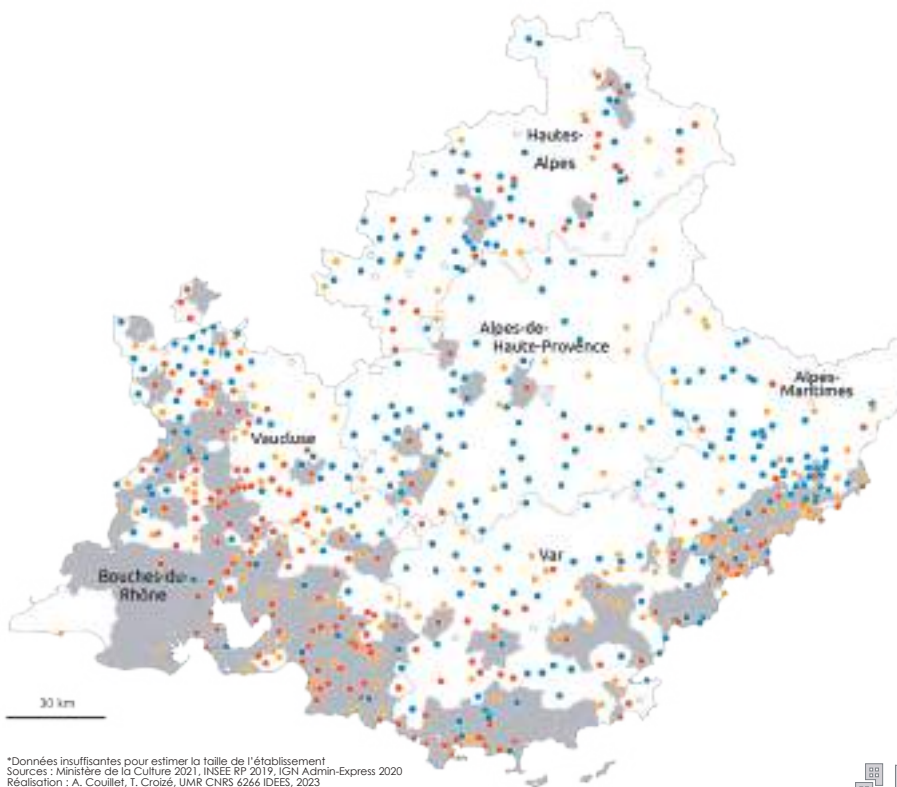
Profil du territoire

La Provence-Alpes-Côte d'Azur est une région attractive, avec une croissance démographique plus élevée qu'en France portée par les migrations (notamment dans le Var), mais qui enregistre aussi un vieillissement de la population. De grands pôles urbains favorisent une forte concentration des populations et des emplois, particulièrement au sud (de Marseille à Aix-en-Provence et à Toulon), mais aussi à l'ouest, dans la vallée du Rhône et de ses affluents (Avignon, Arles, Orange), ainsi qu'à l'est, sur le cordon littoral entre Nice, Cannes, Fréjus et Saint-Tropez. Les espaces ruraux peu peuplés s'étendent, pour leur part, sur les trois quarts de la région avec, à l'ouest, davantage de terres agricoles et dans le reste de la région, des forêts et des milieux semi-naturels. La moitié de la superficie de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur est préservée et protégée : on compte quatre Parcs Nationaux de France (Calanques, Ecrins, Mercantour, Port-Cros), un site Natura 2000 étendu sur la moitié du département des Bouches-du-Rhône et de nombreux Parcs Naturels Régionaux. La préservation de la faune, de la flore et des écosystèmes est un enjeu régional fort pour l'évolution de la biodiversité et de la qualité des eaux. L'économie régionale est portée par le secteur tertiaire et par le tourisme, La région compte moins d'emplois industriels qu'en France et des productions agricoles spécialisées en viticulture, en arboriculture et en élevage ovin (notamment en montagne). Les productions végétales représentent les deux tiers du revenu agricole régional (première région productrice de France en laitue, chicorée, pomme, poire, potiron, courgette, raisin de table, lavande, lavandin, riz, figue, olive, fleurs coupées, ail vert, cerise). C'est aussi la première région productrice de plantes à parfum, aromatiques et médicinales (parfumerie, pharmacie). Sur le plan social, si la Provence-Alpes-Côte d'Azur compte davantage de diplômés du supérieur que de populations sans qualification, elle est néanmoins la troisième région la plus défavorisée de France (17,1 % de pauvreté), notamment dans le Vaucluse et les Bouches-du-Rhône. Le revenu médian annuel des ménages en région (21 590 €) est inférieur au niveau national (22 040 € en France).

L'offre en bibliothèques

La région Provence-Alpes-Côte d'Azur compte 709 bibliothèques (14 établissements pour 100 000 habitants). L'accessibilité en voiture est un point fort puisque 97 % des habitants résident à moins de 10 minutes en voiture d'une bibliothèque (91 % dans le rural). L'offre régionale en bibliothèques se compose de 31 % d'établissements majeurs (207 équipements), de 27 % d'établissements de taille moyenne (185 équipements) et de 42 % de points d'accès au livre (281 équipements). La proportion d'établissements majeurs est plus élevée que dans les autres régions et les points lecture sont moins nombreux, mais répartis de manière homogène sur les espaces ruraux. Les établissements majeurs de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur ouvrent 24 heures par semaine en moyenne et disposent de fonds documentaires importants (33 815 documents en moyenne par établissement) accessibles à environ 1 370 emprunteurs annuels. Ouverts 19 heures par semaine, les établissements de taille moyenne proposent 12 925 documents par établissement pour environ 400 emprunteurs par an et par établissement. Enfin, les points d'accès au livre proposent en moyenne à leurs usagers une ouverture hebdomadaire de huit heures et 3 135 documents par établissement pour environ 105 emprunteurs annuels. Dans les trois métropoles de la région (Aix-Marseille-Provence Métropole, Métropole Toulon Provence Méditerranée, Métropole Nice Côte d'Azur), plus de 30 % des habitants résident à moins de 10 minutes à pied d'une bibliothèque. L'accès aux bibliothèques par les transports en commun est également un point fort (47 % des arrêts de bus de la métropole marseillaise sont à moins de 10 minutes à pied d'une bibliothèque, 45 % dans le cas de la métropole toulonnaise et 28 % pour la métropole niçoise).

Types de bibliothèques



*Données insuffisantes pour estimer la taille de l'établissement
Sources : Ministère de la Culture 2021, INSEE RP 2019, IGN Admin-Express 2020
Réalisation : A. Couillet, T. Croizé, UMR CNRS 6266 IDEES, 2023

Répartition des établissements (%)



Type d'établissement
● majeur
● de taille moyenne
● point d'accès au livre
○ sans typologie*
■ commune urbaine



Urbain

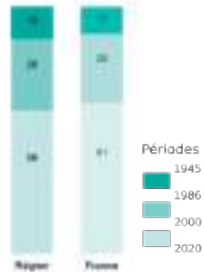


Rural

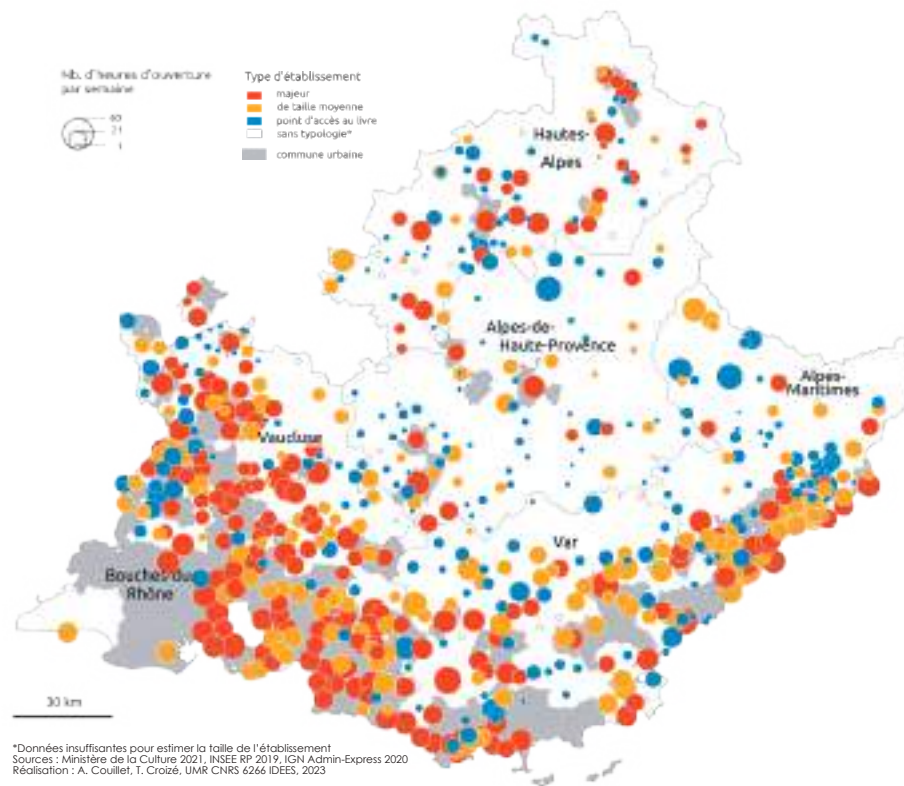
📍	9,3	habitants sur 10 résident dans une commune équipée	9,4	8,6
🕒	96,8 %	de la population à moins de 10 minutes en voiture	97,5 %	90,5 %
🏠	13,9	établissements pour 100 000 habitants	6,4	56,6

Lieux, accueil et personnels

Périodes de création des établissements (%)



Amplitude horaire hebdomadaire



L'accès aux bibliothèques

La Provence-Alpes-Côte d'Azur est une des trois régions françaises à proposer une ouverture des lieux de lecture aux publics parmi les plus réussies de France : plus de six bibliothèques sur 10 sont ouvertes au moins 10 heures par semaine et au moins quatre jours par semaine. Les établissements de la région emploient en moyenne sept agents, ce qui se situe dans la moyenne nationale. La principale différence avec les autres régions françaises s'observe dans le pourcentage élevé de salariés : 64 % de salariés pour seulement un tiers de bénévoles. La surface utile moyenne pour l'accueil des publics fait partie des superficies les plus élevées de France (381 m² en moyenne). En 2021, 972 m² supplémentaires ont été créés. Les périodes de création d'établissements sont similaires à celles observées pour la France, avec 58 % des bibliothèques ouvertes depuis les années 2000. Sur le plan de l'équipement informatique, 54 % des établissements régionaux disposent d'un accès WiFi, niveau supérieur à la moyenne nationale, mais on compte seulement 36 ordinateurs connectés pour 100 000 habitants (41 ordinateurs connectés pour 100 000 habitants en France). Les quatre critères d'équipement informatique (accès WiFi, site Internet, ordinateurs connectés, catalogue en ligne) sont proposés par 27 % des établissements.

60 % des lieux ouverts 4 jours par semaine ou plus
48 % France

7,4 agents par établissement
7,5 France

54 % des lieux équipés en WiFi
42 % France

65 % des lieux ouverts 10 heures par semaine ou plus
49 % France

36 ordinateurs connectés pour 100 000 habitants
41 France

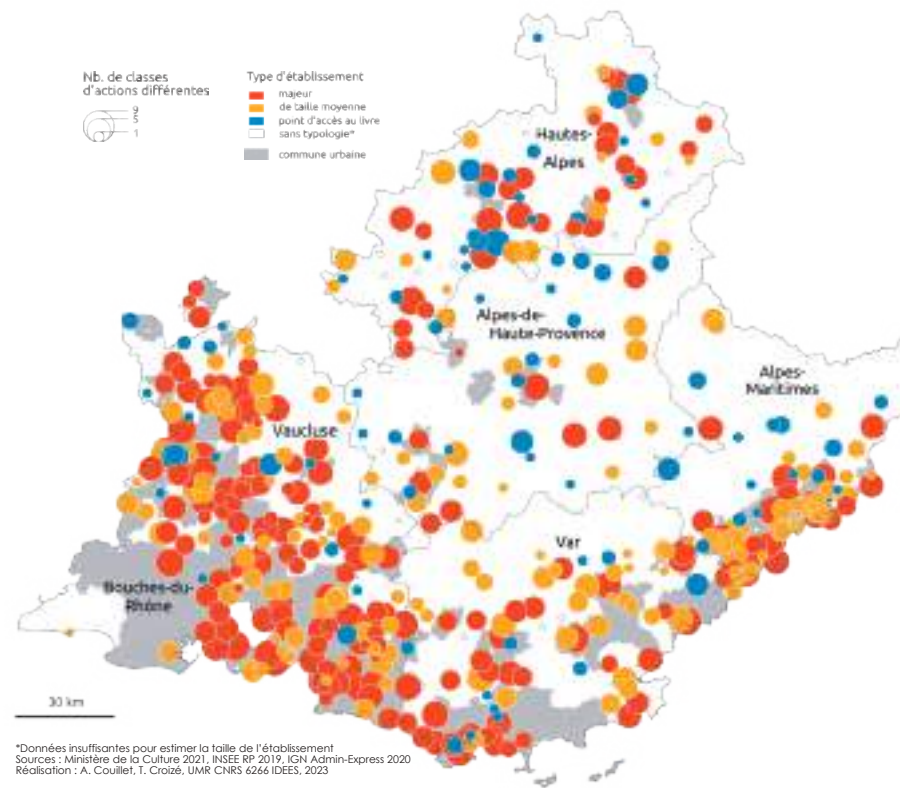
381 m² superficie moyenne
282 m² France

Offre documentaire, actions culturelles, partenariats et dépenses

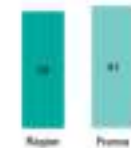
L'offre documentaire

L'offre documentaire proposée en région est comparable à la moyenne française (deux documents par habitant), avec un volume de prêts proche du niveau moyen (33 prêts par an et par usager). Les fonds documentaires sont variés avec 83 % de livres, 16 % de documents multimédia, 0,2 % de périodiques, 0,3 % d'autres documents. Les bibliothèques en région organisent deux types d'actions culturelles en moyenne par établissement et deux types de partenariats différents. Les actions culturelles et les partenariats sont très développés en région Provence-Alpes-Côte d'Azur : cela concerne plus de huit bibliothèques sur 10 en milieu urbain (six bibliothèques sur 10 en milieu rural). Les actions culturelles favorisent les jeunes des quartiers défavorisés dans les grandes métropoles, en particulier à Marseille avec de nombreuses actions de découvertes culturelles en direction des jeunes (sorties au théâtre, initiations à l'archéologie, etc.). Les partenariats sont avant tout établis avec le milieu scolaire, mais aussi avec les centres de vacances du littoral méditerranéen. Les bibliothèques de la région dépensent pour l'investissement, les acquisitions, les salaires et les activités 138 433 € en moyenne par an et par établissement, un niveau de dépenses supérieur à la moyenne française (75 435 € en moyenne en France).

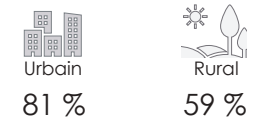
Diversité des actions culturelles



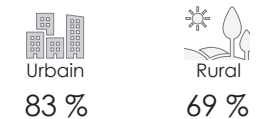
Bibliothèques travaillant en réseau (%)



Au moins une action culturelle



Au moins un partenariat



2 documents disponibles par habitant
2 France

39 763 € dépenses moyennes d'investissement par établissement
18 814 € France

191 218 € dépenses moyennes de masse salariale par établissement
107 557 € France

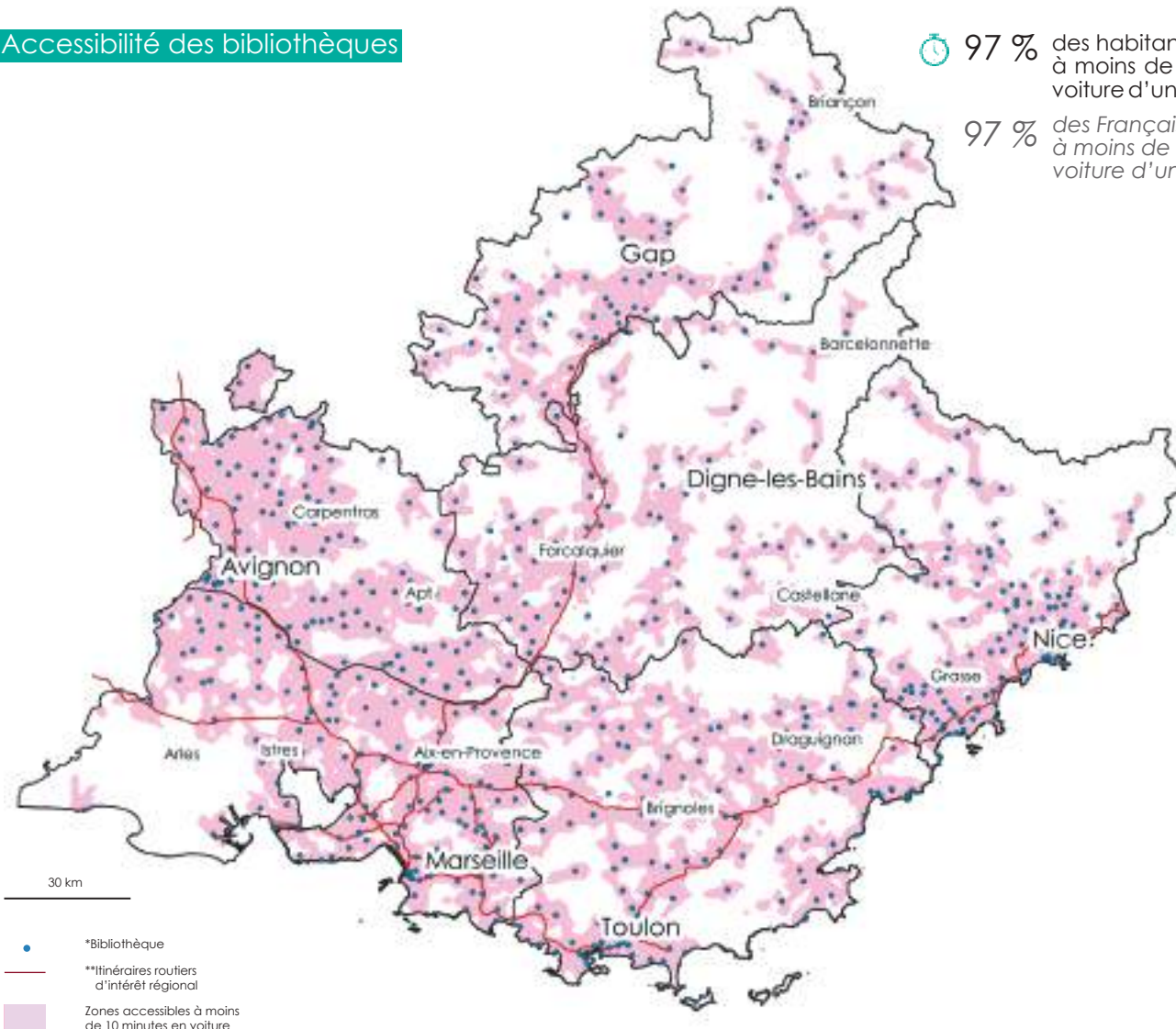
33 documents empruntés par an et par usager
40 France

15 208 € dépenses moyennes d'acquisition par établissement
11 360 € France

103 132 681 € dépenses totales de la région
1 489 700 000 € France

Aires de rayonnement

Accessibilité des bibliothèques



🕒 97 % des habitants résident à moins de 10 minutes en voiture d'une bibliothèque

97 % des Français résident à moins de 10 minutes en voiture d'une bibliothèque

🔍 Zoom sur Aix-Marseille-Provence Métropole

🕒 42 % des métropolitains aixois et marseillais habitent à moins de 10 minutes à pied d'une bibliothèque

🕒 47 % des arrêts de transport en commun d'Aix-Marseille-Provence Métropole sont à moins de 10 minutes à pied d'une bibliothèque

🔍 Zoom sur la Métropole Toulon Provence Méditerranée

🕒 40 % des métropolitains toulonnais habitent à moins de 10 minutes à pied d'une bibliothèque

🕒 45 % des arrêts de transport en commun de la Métropole Toulon Provence Méditerranée sont à moins de 10 minutes à pied d'une bibliothèque

🔍 Zoom sur la Métropole Nice Côte d'Azur

🕒 34 % des métropolitains niçois habitent à moins de 10 minutes à pied d'une bibliothèque

🕒 28 % des arrêts de transport en commun de la Métropole Nice Côte d'Azur sont à moins de 10 minutes à pied d'une bibliothèque

Sources : Ministère de la Culture 2021, INSEE RP 2019, IGN BD CARTO 2022
 Réalisation : Timothée Croizet, UMR CNRS 6266 IDEES, 2023
 *Etablissement majeur, de taille moyenne, point d'accès au livre, lieu sans typologie
 **Itinéraires routiers de la nouvelle BD CARTO

Guadeloupe

37
lieux de
lecture

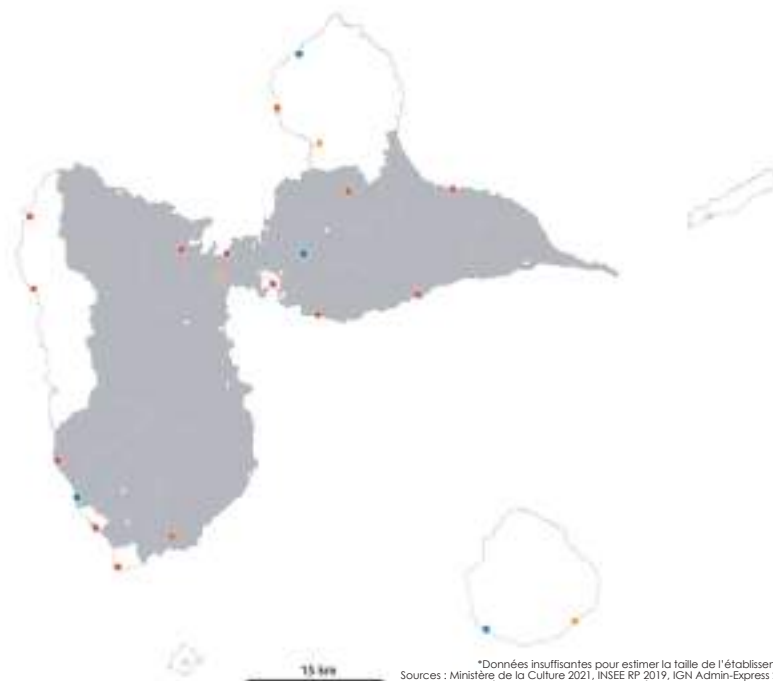
Profil du territoire

A 6 800 km de l'hexagone, l'archipel caraïbéen de la Guadeloupe se compose de deux îles principales reliées par des ponts (Grande-Terre, avec le centre économique de Pointe-à-Pitre, et Basse-Terre, partie montagneuse et volcanique) et d'autres îles plus éloignées (la Désirade, Marie-Galante, Les Saintes). La densité de population est élevée en Guadeloupe (230 habitants au km²) en dépit d'une décroissance démographique et d'un vieillissement de la population depuis 2010 (solde naturel négatif et départ des jeunes de l'île vers l'hexagone). L'économie de *L'île aux belles eaux* est tournée vers le secteur tertiaire (84 % des emplois), notamment dans les services de proximité, l'administration, les commerces, les transports et le tourisme balnéaire et de croisière. Le secteur agricole (2 % des emplois), en ralentissement, se centre sur la production de fruits et légumes, de canne à sucre et de rhum, ainsi que sur la sylviculture et la pêche. Les autres secteurs économiques de la Guadeloupe sont les industries manufacturières, extractives et logistiques (10 % des emplois), la construction (7 % des emplois) et le développement d'énergies renouvelables (géothermie, photovoltaïque). Le Parc national de la Guadeloupe protège la biodiversité endémique et la richesse d'un patrimoine naturel composé de récifs coralliens, de mangroves, de forêts marécageuses et de pentes volcaniques. La Guadeloupe se situe dans une zone tropicale à fort risque sismique, volcanique (activité de La Soufrière) et cyclonique. Sur le plan social, la population est particulièrement touchée par une crise sociale et une crise de pouvoir d'achat de produits de première nécessité : trois foyers sur quatre sont non-imposables ; le taux de chômage est élevé (19,3 %) et le taux d'allocataires de revenus de solidarité active est le plus élevé de France. Le niveau de vie médian annuel en Guadeloupe de 15 770 € est inférieur au niveau national (22 040 €).

L'offre en bibliothèques

La Guadeloupe compte 37 bibliothèques (neuf bibliothèques pour 100 000 habitants). En raison de la concentration de la population dans les zones urbaines et de la localisation des bibliothèques en centre-ville et à proximité des lieux d'intérêt, neuf habitants sur 10 résident dans une commune équipée. Trois types d'établissements composent l'offre en bibliothèques, avec davantage d'établissements majeurs en Guadeloupe que dans les autres régions. Deux tiers des lieux de lecture sont des établissements majeurs, situés majoritairement dans les communes urbaines. Ouverts plus de 10 heures par semaine (11 bibliothèques ouvrent plus de 35 heures hebdomadaires), ces établissements majeurs proposent 12 870 documents par établissement en moyenne, accessibles à 180 emprunteurs annuels. Les établissements de taille moyenne (14 % des lieux de lecture) sont présents dans plusieurs îles de la Guadeloupe et proposent 3 900 documents par établissement en moyenne. Enfin, 19 % des établissements sont des points d'accès au livre, principalement situés dans les espaces ruraux, et dont le volume de fonds documentaires n'est pas communiqué. On compte neuf agents par établissement en moyenne en Guadeloupe (presque exclusivement des personnels salariés). La superficie moyenne des bibliothèques guadeloupéennes est la plus élevée de France : 15 bibliothèques offrent une superficie moyenne de 899 m² à leurs publics. Le volume de documents disponibles par habitant (0,5 document) est inférieur à la moyenne nationale. 48 % des bibliothèques guadeloupéennes sont engagées dans au moins une action culturelle et 52 % des bibliothèques dans au moins un partenariat. Les actions culturelles mettent en avant l'histoire et la culture créole en lien avec des événements-clés et des festivités. Les partenariats sont avant tout noués avec le milieu scolaire et les organismes d'action sociale.

Types de bibliothèques



Répartition des établissements (%)



Type d'établissement

- majeur
- de taille moyenne
- point d'accès au livre
- sans typologie*
- commune urbaine

*Données insuffisantes pour estimer la taille de l'établissement
Sources : Ministère de la Culture 2021, INSEE RP 2019, IGN Admin-Express 2020
Réalisation : A. Couillet, T. Croizé, UMR CNRS 6266 IDEES, 2023

📍 9,9 habitants sur 10 résident dans une commune équipée

🕒 11 lieux ouverts 10 heures par semaine ou plus
49 % France

📏 899 m² superficie moyenne
282 m² France

🏛️ 9,6 établissements pour 100 000 habitants

📖 0,5 document disponible par habitant
2 France

🌐 48 % au moins une action culturelle
58 % France

🤝 52 % au moins un partenariat
64 % France

Martinique

29
lieux de
lecture

Profil du territoire

D'origine volcanique, l'île tropicale de la Martinique, appelée l'île aux fleurs ou l'île aux iguanes, offre, sur 60 kilomètres de long et 30 kilomètres de large, un relief accidenté, avec au nord, les massifs volcaniques et forestiers (Montagne Pelée et Piton du Carbet), et au centre et au sud, une alternance de plaines, de reliefs arondis et d'anses côtières. La Martinique subit un fort déclin démographique depuis dix ans, sous l'effet du départ des jeunes adultes vers l'hexagone, et un vieillissement de sa population. Mais l'île reste trois fois plus densément peuplée qu'en France, avec une concentration de la population plus marquée dans la partie centrale de l'île autour de l'agglomération de Fort-de-France et du Lamentin (42 % de la population) et de la présence de gros employeurs. L'économie de la Martinique est tertiaisée (86 % des emplois, dont un tiers dans la fonction publique d'administration, de santé et d'action sociale) à la suite des profondes mutations des années 1970 en défaveur des secteurs traditionnels de l'agriculture et de la construction. Le secteur industriel (7 % des emplois) est principalement composé de petites entreprises dans l'agroalimentaire (distilleries de rhum notamment), l'industrie manufacturière, l'extraction, l'eau, l'assainissement, le secteur de l'énergie (dont 26 % d'énergies renouvelables). La construction (4 % des emplois) a bénéficié de grands chantiers (aéroport Aimé Césaire). Le secteur agricole (3 % des emplois) est porté par la culture de la banane et de la canne à sucre, au nord et au centre de l'île, et par le développement d'une démarche durable de la filière banane après l'arrêt du polluant chlordécone en 1993. Sinistrée par quatre confinements sanitaires COVID-19 en Martinique, l'activité touristique reprend pour les croisières, la plaisance, la gastronomie, le patrimoine culturel et naturel. Les richesses environnementales des eaux martiniquaises sont protégées depuis 1986 et labellisées réserve mondiale de biosphère Unesco (2021), avec une cinquantaine d'îlets qui abritent au large de la côte atlantique des espaces remarquables d'écosystèmes marins (21 espèces de cétagés, 500 espèces de mollusques et une biodiversité endémique d'oiseaux, de reptiles, d'insectes, d'araignées, d'éponges, etc.). La Martinique est située dans une zone à fort risque de tempêtes tropicales

et de séismes. Sur le plan social, les disparités de salaires sont fortes et on observe, en plus de l'inflation des prix, une inadéquation entre l'offre d'emplois et la demande, en raison d'un manque de qualification des populations (42 % des 15-64 ans n'ont pas de diplôme supérieur au brevet des collèges). Le chômage (10,3 %) touche davantage les jeunes adultes et les personnes non-diplômées. Inférieur au niveau national, le niveau de vie médian annuel en Martinique est de 18 570 € (22 040 € en France).

L'offre en bibliothèques

La Martinique compte 29 bibliothèques (huit établissements pour 100 000 habitants). Neuf habitants sur 10 habitent dans une commune équipée d'une bibliothèque du fait de la petite superficie de ce département d'Outre-mer. Deux types d'établissements composent l'offre en bibliothèques, avec une très large majorité d'établissements majeurs. Parmi les 14 bibliothèques renseignées, on dénombre 87 % d'établissements majeurs et 13 % d'établissements de taille moyenne. Les établissements majeurs sont des bibliothèques d'environ 510 m² qui offrent 15 235 documents en moyenne pour 185 emprunteurs annuels, avec une ouverture de 10 heures ou plus par semaine (12 bibliothèques ouvrent plus de 30 heures par semaine). Les établissements de taille moyenne, ouverts 20 heures par semaine, disposent d'une plus petite superficie (105 m²) et de 5 070 documents pour une trentaine d'emprunteurs annuels. On compte sept agents par établissement en moyenne en Martinique (essentiellement des personnels salariés) et seulement 0,6 document disponible par habitant, en raison de la forte densité démographique. 63 % des bibliothèques martiniquaises sont engagées dans des actions culturelles et 81 % d'entre elles mobilisent au moins un partenariat. Les partenariats sont noués avec le milieu scolaire, le milieu social et les associations. Les actions culturelles sont menées en direction de divers publics, les publics défavorisés notamment, mais aussi vers les publics de grandes manifestations culturelles célébrant la culture afro-caribéenne.

Types de bibliothèques



*Données insuffisantes pour estimer la taille de l'établissement
Sources : Ministère de la Culture 2021, INSEE RP 2019, IGN Admin-Express 2020
Réalisation : A. Coullier, T. Croizé, UMR CNRS 6266 IDEES, 2023

- 9,0 habitants sur 10 résident dans une commune équipée
- 8,0 établissements pour 100 000 habitants

Répartition des établissements (%)



- 14 lieux ouverts 10 heures par semaine ou plus 49 % France
- 468 m² superficie moyenne 282 m² France
- 0,6 document disponible par habitant 2 France
- 63 % au moins une action culturelle 58 % France
- 81 % au moins un partenariat 64 % France

Guyane

14
lieux de
lecture

Profil du territoire

La Guyane, en Amérique du Sud, présente un territoire couvert à 90 % de forêts vierges et une bande littorale de savanes longue de 350 kilomètres. Entre les fleuves Maroni et Oyapock, la population guyanaise se concentre en bordure du littoral atlantique. La région est jeune (la moitié de la population a moins de 25 ans) et en croissance démographique (solde naturel élevé). L'économie guyanaise repose sur trois grandes zones d'emploi. Celle de l'Ouest-guyanais, la plus vaste, s'appuie sur les secteurs de la construction (20 % des emplois), de l'enseignement et de l'administration, portés par la croissance démographique. La zone d'emploi de l'Est-littoral est la plus peuplée et centrée sur les secteurs de l'administration et des services de l'Etat, des finances, des assurances, des services de proximité et des transports, avec le pôle économique et universitaire de Cayenne. Le développement de bio-économies spécifiques s'appuie sur la création d'un Institut amazonien de la biodiversité et de l'innovation durable. La zone d'emploi des Savanes concentre les activités liées à la conception et à la recherche, avec le Centre National d'Etudes Spatiales et le Centre Spatial Guyanais. L'activité spatiale, en retrait depuis 2019, est en cours de modernisation pour accueillir de nouveaux véhicules lanceurs et le centre spatial est impliqué dans le développement économique, social et touristique. Le Parc national amazonien de Guyane couvre 40 % de la Guyane française (3,4 millions d'hectares, l'un des plus grands espaces protégés du monde) et abrite l'une des zones mondiales les plus riches en biodiversité et en espèces emblématiques de faune amazonienne (jaguars, primates, loutres, tapirs, caïmans, anacondas, papillons, etc.) et de flore équatoriale (arbres géants, lianes, 5 800 espèces végétales recensées). Les vastes étendues et l'aménagement discontinu du territoire guyanais conduisent les actifs à résider près de leur lieu de travail. La population régionale est peu qualifiée (17,6 % de diplômés du supérieur contre 30,7 % en France) et touchée par des inégalités sociales (10,7 % de chômeurs). Le niveau de vie médian annuel de 10 990 € est le second niveau de vie le plus faible de France (niveau national de 22 040 € par an).

L'offre en bibliothèques

La Guyane compte 14 bibliothèques (cinq établissements pour 100 000 habitants). Neuf habitants sur 10 résident dans une commune équipée, en raison de la concentration de la population sur la bande côtière atlantique. L'offre en bibliothèques se compose de trois types d'établissements, avec davantage d'établissements de taille moyenne en Guyane qu'en France. 17 % des bibliothèques guyanaises sont des établissements majeurs, généralement ouverts 10 heures par semaine ou plus (sept bibliothèques ouvrent plus de 30 heures hebdomadaires). 58 % des bibliothèques sont des établissements de taille moyenne proposant aussi une large ouverture hebdomadaire (29 heures par semaine). Enfin, 25 % des établissements sont des points d'accès au livre, ouverts 20 heures par semaine. En Guyane, la superficie moyenne des bibliothèques est de 294 m² et deux d'entre elles atteignent 800 m². On compte un document disponible par habitant en moyenne. 86 % des bibliothèques guyanaises sont engagées dans au moins une action culturelle et 79 % des bibliothèques dans au moins un partenariat. Les partenariats sont noués principalement avec le milieu éducatif. Les actions culturelles les plus fréquemment relèvent de l'organisation de concerts, de projections et de spectacles, suivies par les séances de conte pour les plus jeunes publics.






Types de bibliothèques





Répartition des établissements (%)



Type d'établissement
 ● majeur
 ● de taille moyenne
 ● point d'accès au livre
 ● sans typologie*
 ■ commune urbaine

-  13 lieux ouverts 10 heures par semaine ou plus
49 % France
-  294 m² superficie moyenne
282 m² France
-  1,0 document disponible par habitant
2 France
-  86 % au moins une action culturelle
58 % France
-  79 % au moins un partenariat
64 % France

-  8,6 habitants sur 10 résident dans une commune équipée
-  5,0 établissements pour 100 000 habitants

*Données insuffisantes pour estimer la taille de l'établissement
 Sources : Ministère de la Culture 2021, INSEE RP 2019, IGN Admin-Express 2020
 Réalisation : A. Coullier, I. Croizé, UMR CNRS 6266 IDEES, 2023

La Réunion

76
lieux de
lecture

Profil du territoire

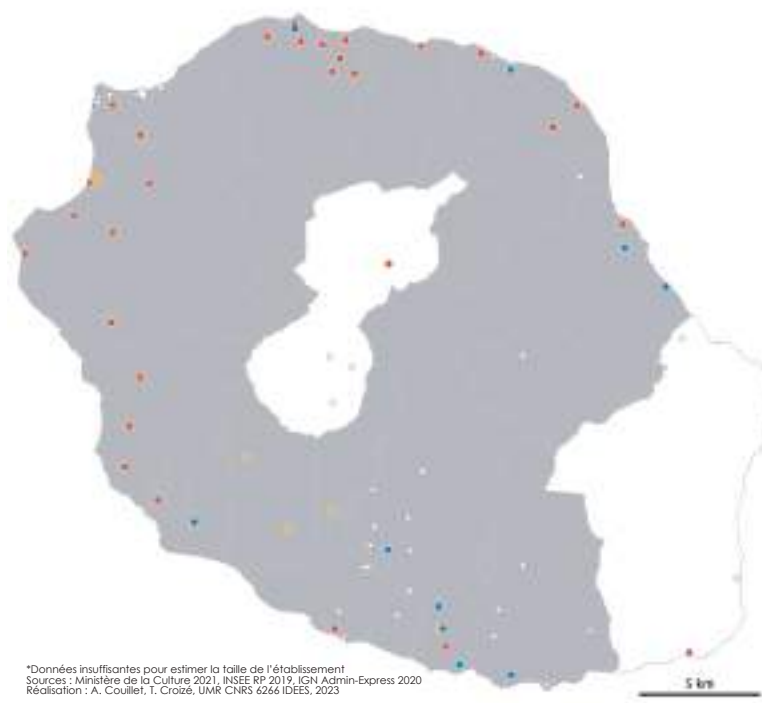
Située dans l'océan Indien, à l'est de Madagascar et du continent africain, l'île volcanique et montagneuse de La Réunion offre sur 70 kilomètres de long et 50 kilomètres de large un territoire tropical humide essentiellement peuplé et urbanisé sur la bande littorale. La moitié de la population vit sur la zone côtière à moins de 150 mètres d'altitude. L'intérieur des terres, faiblement peuplé et plus difficilement accessible, se compose de deux grands massifs : le Piton des Neiges, au centre de l'île (3 069 mètres d'altitude) avec les vastes cirques naturels de Mafalte, Salazie et Cilaos et, au sud-est de l'île, le Piton de la Fournaise, volcan en activité. Patrimoine naturel protégé et reconnu en 2010 par l'Unesco pour ses pitons, ses cirques et ses remparts, le Parc national de La Réunion (40 % du territoire) rassemble une mosaïque de paysages et de micro-climats s'étagant de 0 à plus de 3 000 mètres d'altitude. L'île Bourbon ou l'île intense offre une biodiversité remarquable avec 200 espèces de flore endémique menacée et de faune locale d'oiseaux, d'insectes et de poissons tropicaux. Les lagons et récifs coralliens de la côte occidentale sont également protégés par la réserve naturelle marine depuis 2007. La Réunion est située dans une zone à risques, soumise à une pluviométrie élevée, à l'érosion, à la sécheresse, aux incendies de forêts et à l'activité volcanique. La population de l'île est jeune (deux fois plus de moins de 20 ans que de personnes de 65 ans et plus) et en croissance démographique, grâce aux naissances (en partie atténuées par le départ de jeunes adultes vers l'hexagone). L'économie réunionnaise, moins spécialisée que dans les autres Outre-mer, repose sur le secteur tertiaire (84 % des emplois) avec davantage d'administration publique, d'enseignement, de santé, d'action sociale qu'en France. Les zones d'emplois de l'île proposent à l'ouest un complexe industrieloportuaire et du tourisme balnéaire, puis à l'est et au sud davantage d'emplois agricoles et enfin au nord de gros employeurs publics et une large aire d'attraction urbaine autour de Saint-Denis. L'industrie (7 % des emplois) qui compte de nombreuses petites entreprises est portée par l'export de produits agroalimentaires (rhum, sucre, poissons de pêche

australe) et par le développement d'une économie bleue (portuaire et énergies marines). La construction bénéficie de la demande en logements et de grands chantiers (route des Tamarins, Tram-train et route du Littoral). L'agriculture (2 % des emplois), auparavant productrice de café, de girofle, de muscade et surtout de sucre, se restructure sur l'anneau sucrier (à l'est et au sud de l'île) et sur de nouvelles cultures (vanille bourbon, plantes à parfum, géraniums, arboriculture fruitière) et de l'élevage (volailles, porcs). Le secteur touristique (4,7 % des emplois) affecté par la crise sanitaire et les restrictions demeure un pilier économique de l'île (deux tiers de clientèle locale). Avec les aides sociales et fiscales, l'économie de l'île se porte bien mais souffre d'un déficit d'emplois et de fortes inégalités de revenus (18 % de chômage, 37 % de pauvreté, le plus grand nombre de contrats aidés de France, deux fois plus d'inactifs qu'en France, une crise des prix pour les produits de première nécessité). Le revenu médian annuel à La Réunion de 15 890 € est inférieur au niveau national (22 040 € en France).

L'offre en bibliothèques

La Réunion compte 76 bibliothèques (neuf établissements pour 100 000 habitants). En raison de la saturation des espaces et du découpage administratif de l'île, 10 Réunionnais sur 10 résident dans une commune équipée d'une bibliothèque. L'offre en bibliothèques se compose de trois types d'établissements : une majorité d'établissements majeurs (65 % des établissements, soit 29 équipements), 12 % d'établissements de taille moyenne (six équipements) et 22 % de points d'accès au livre (10 équipements). La superficie moyenne des bibliothèques réunionnaises est de 750 m², très supérieure à la moyenne française. Les établissements majeurs disposent d'une large superficie (937 m² en moyenne) et ouvrent 38 heures par semaine. Ils proposent 37 260 documents par établissement, largement empruntés (40 165 prêts par an) par environ 1 145 emprunteurs annuels. De plus petite taille (superficie moyenne de 148 m²), les établissements de taille

Types de bibliothèques




*Données insuffisantes pour estimer la taille de l'établissement
Sources : Ministère de la Culture 2021, INSEE RP 2019, IGN Admin-Express 2020
Réalisation : A. Couillet, T. Crozet, UMR CNRS 6266 IDEES, 2023

moyenne ouvrent 28 heures par semaine et offrent 13 480 documents à 80 usagers annuels en moyenne. De leur côté, les points d'accès au livre disposent d'une superficie moyenne de 105 m² et ouvrent une douzaine d'heures par semaine. Leur volume documentaire n'est pas connu. A La Réunion, on compte 1,3 document disponible par habitant et 15 agents par établissement en moyenne sur les 37 bibliothèques renseignées. 73 % des bibliothèques ont mis en place des actions culturelles et 80 % d'entre elles développent au moins un partenariat. Les partenariats sont noués avec le milieu scolaire, du primaire au supérieur, et avec les établissements touristiques. Les actions culturelles engagées par les bibliothèques contribuent à la valorisation du patrimoine naturel, historique et culturel de l'île.


Répartition
des établissements (%)



Type d'établissement
● majeur
● de taille moyenne
● point d'accès au livre
○ sans typologie*
■ commune urbaine

 37 lieux ouverts
10 heures
par semaine ou plus
49 % France

 750 m² superficie
moyenne
282 m² France

 1,3 document
disponible
par habitant
2 France

 73 % au moins une
action culturelle
58 % France

 80 % au moins un
partenariat
64 % France

 10,0 habitants sur 10 résident
dans une commune équipée

 8,8 établissements
pour 100 000 habitants

Mayotte

5
lieux de
lecture

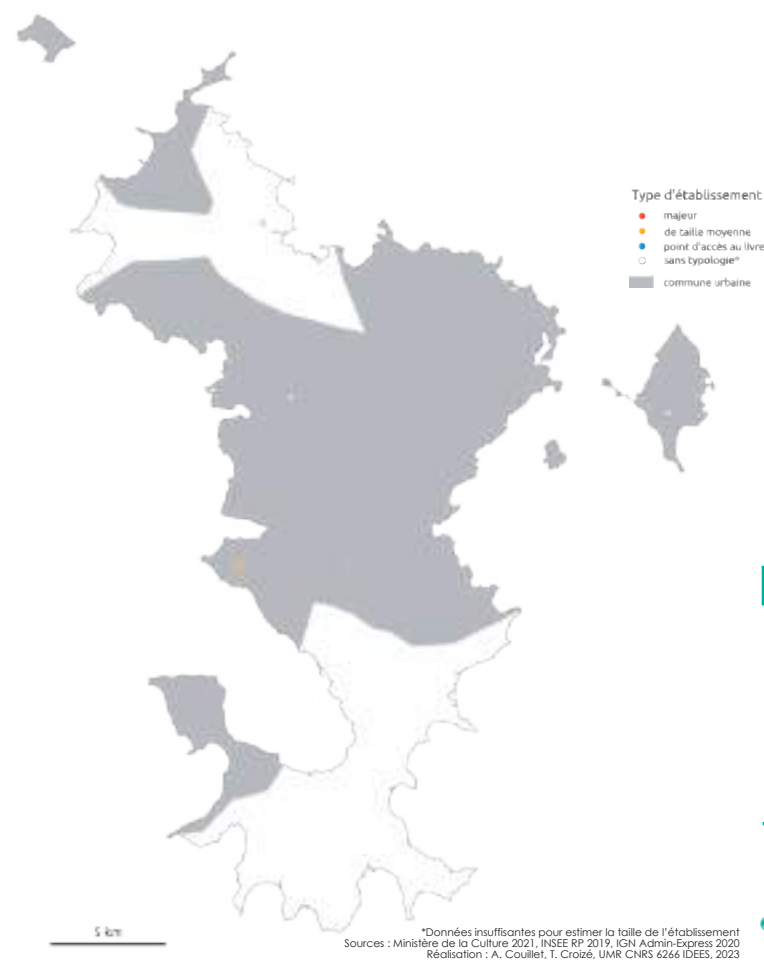
Profil du territoire

Située dans l'océan Indien entre le continent africain et Madagascar, Mayotte rassemble un archipel d'îles volcaniques, avec deux îles principales, Grande-Terre et Basse-Terre. Les paysages de ces îles de l'archipel des Comores sont variés : des reliefs accidentés de crêtes et de promontoires, des massifs forestiers, mais aussi de vastes lagons, des caps et des baies de mangroves et de palétuviers. Mayotte, surnommée *île aux parfums* ou *île hippo-campe*, est soumise à de fortes précipitations de type mousson, à l'érosion et aux risques sismiques : en 2018, l'éruption d'un volcan sous-marin a déplacé l'île de 24 centimètres vers l'est. La population, les emplois et les équipements sont inégalement répartis à Mayotte : l'aire urbanisée autour de Mamoudzou concentre la moitié de la population et 68 % des emplois. Très dépendante des aides de l'Etat, l'économie de l'île repose sur le secteur tertiaire. La moitié des actifs travaillent dans les services non-marchands d'administration publique, d'éducation, de santé et d'action sociale. La construction (9 % des emplois), le commerce et les services portent le développement de l'île qui s'ouvre davantage au tourisme. Auparavant majoritaire, le secteur agricole (2 % des emplois) s'appuie sur la vocation agricole initiale de l'île : les sols volcaniques riches et le climat tropical humide sont particulièrement propices à une agriculture vivrière (manioc, banane, cocoteraie et pêche) et à la culture de plantes à parfums (ylang-ylang, vanille), de canne à sucre et de riz. La situation démographique et sociale à Mayotte est difficile. La population de l'île est jeune (56 % de moins de 20 ans) et en forte croissance (fécondité élevée et solde migratoire positif). Mayotte connaît des conflits sociaux, en raison d'afflux de populations des pays voisins difficilement contrôlables (41 % de population étrangère, personnes en situation irrégulière en quête de la nationalité française). Les inégalités sociales et la pauvreté sont marquées (seulement 30 % des 15-64 ans ont un emploi, 68,5 % des habitants sont peu ou pas diplômés et 66 % de la population réside dans un quartier prioritaire de la ville). A Mayotte, le niveau de vie médian annuel est sept fois plus faible qu'en France (3 140 € sur l'île, 22 040 € en France).

L'offre en bibliothèques

Mayotte compte cinq bibliothèques (deux établissements pour 100 000 habitants). Trois habitants sur 10 résident dans une commune équipée d'une bibliothèque. La répartition des quatre bibliothèques sur le littoral nord et ouest de Grande-Terre et de la cinquième bibliothèque à Petite-Terre rééquilibre l'habituelle concentration des équipements observée au nord-est de Mayotte. En raison d'une incomplétude des données importante (une seule bibliothèque a renseigné ses données d'activité en 2021), il n'est pas possible de réaliser une observation quantifiée de la superficie, de l'ouverture hebdomadaire, du volume de documents, du nombre d'agents ou encore de l'activité partenariale de l'ensemble des bibliothèques à Mayotte.

Types de bibliothèques



Répartition des établissements (%)



3,2 habitants sur 10 résident dans une commune équipée

2,0 établissements pour 100 000 habitants

- NC lieux ouverts 10 heures par semaine ou plus 49 % France
- NC superficie moyenne 282 m² France
- NC documents disponibles par habitant 2 France
- NC au moins une action culturelle 58 % France
- NC au moins un partenariat 64 % France

Avertissement : l'incomplétude des données concerne plus de 80 % des bibliothèques.

Portraits de bibliothèques

Cette dernière partie a pour objet de mettre en lumière deux dimensions complémentaires aux parties précédentes de l'Atlas. Tout d'abord sont présentées les différentes formes de mise en réseau des bibliothèques qui permettent d'assurer la couverture territoriale exceptionnelle évoquée dans la première partie. Qu'il s'agisse de l'échelon départemental (Aude et Mayenne), intercommunal (Grand Figeac et Morvan Sommets Grands Lacs), métropolitain (Clermont-Ferrand) ou municipal (Ville de Paris), la structuration de la lecture publique en réseaux prend diverses formes et s'appuie sur des strates administratives différentes avec toujours le même enjeu : la construction d'une offre de lecture publique équitable sur tout le territoire considéré.

Le rythme d'évolution des bibliothèques est tel qu'une collecte statistique peine à rendre compte des nouveaux usages et services qui témoignent de la grande capacité d'adaptation des bibliothèques françaises.

C'est pourquoi cette partie présente également une série d'exemples illustrés de nouveaux services et types d'équipement. Ainsi, les bibliothèques se retrouvent parfois intégrées à des lieux culturels partagés de grande envergure (Les Champs Libres à Rennes, Carré d'Art à Nîmes, le Labo de Cambrai). D'autres établissements, moins spectaculaires et parfois situés en milieu rural, repensent également leur aménagement intérieur pour consacrer davantage d'espaces à la médiation, l'accompagnement social (Le Trait d'Union à Sainte-Thorette, l'Escale à Sumène). Le jeu, sous

toutes ses formes (jeux vidéo, jeux de société) a également pris sa place dans l'aménagement des bibliothèques (réseau des bibliothèques de Cergy, Gametisch à Strasbourg, Ludo-Médiathèque de Bordères et Lamensans). D'autres bibliothèques se tournent vers le prêt d'instruments (La Passerelle de Labège).

Les bibliothèques se soucient également d'écologie et de développement durable, que ce soit dans la construction de nouveaux bâtiments (médiathèque du Sud Sauvage à La Réunion) ou bien dans le développement de projets participatifs (grainothèques de Vence et Valbonne). Le numérique est désormais omniprésent, parfois grâce aux projets de Bibliothèque Numérique de Référence (Marguerite Yourcenar à Lyon, bibliothèque multimédia intercommunale d'Epinal), celles-ci pouvant également se déployer à l'échelle des départements (BD du Calvados). Pour le département, de nouvelles réalisations architecturales permettent aux bibliothèques départementales d'exercer l'ensemble de leurs missions dans des conditions rénovées (BD de la Sarthe).

Le patrimoine des bibliothèques est aussi mis en avant sur deux plans : dans des gestes architecturaux préservant le caractère patrimonial du bâtiment (Médiathèque des Capucins à Brest) et dans des constructions architecturales repensées pour la mise en valeur des collections patrimoniales (bibliothèque humaniste de Sélestat).

Enfin, la lutte contre l'illétrisme et le développement de collections Facile à lire sont aussi des enjeux forts (BD de Guadeloupe).

Un réseau municipal dense et varié

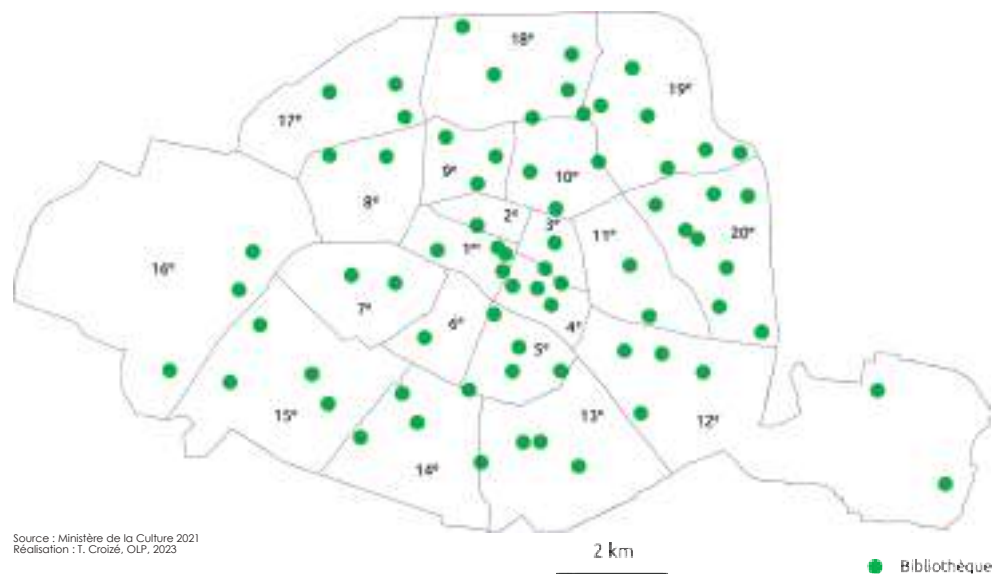
La ville de Paris

Plus dense réseau de France, le réseau des bibliothèques municipales de Paris offre un accès riche et diversifié à d'importantes collections, réparties dans de très nombreux équipements à travers toute la ville. Il propose ainsi une vaste collection de livres, de ressources numériques et d'activités culturelles pour tous les âges.

La Ville de Paris compte 71 bibliothèques de lecture publique (56 bibliothèques de prêt dont deux en préfiguration, 10 bibliothèques patrimoniales et spécialisées, cinq bibliothèques associées), auxquelles s'ajoutent, d'une part, une réserve centrale assurant une desserte de l'ensemble du réseau pour les documents non accessibles directement, et d'autre part, une bibliothèque numérique rassemblant 22 000 titres (160 000 prêts en 2022) ainsi qu'un bouquet de ressources électroniques. Deux portails Internet permettent d'accéder aux catalogues, aux services à distance et au patrimoine numérisé. Les collections rassemblent, pour les fonds courants, 3,4 millions de documents et, pour les fonds patrimoniaux, 16,6 millions de documents (histoire de Paris, musique,

cinéma, littératures policières, féminisme et droits des femmes, etc.). Avec une fréquentation de 4,2 millions de personnes et 10,3 millions de prêts, le réseau parisien est fortement plébiscité par les usagers, en particulier pour la qualité de l'accueil, l'attention portée à la diversité des publics et l'adaptation aux différents usages, langues et besoins. L'accueil constitue l'ossature des politiques du réseau (jeunes publics, seniors, publics du champ social, lutte en faveur de l'égalité femmes/hommes et contre les discriminations, champs des handicaps avec les pôles « sourds » et « Lire autrement »), et tissera par ailleurs le fil d'Ariane du prochain schéma directeur de lecture publique.

La répartition des lieux de lecture à Paris



Source : Ministère de la Culture 2021
Réalisation : T. Croizé, OLP, 2023

 3 460 811 documents

 10 275 455 prêts

 4 319 905 entrées

Un réseau de lieux communaux structuré par la bibliothèque départementale

Le département de l'Aude

Sur la base d'un réseau de bibliothèques municipales peu dense mais bien constitué autour de quelques pôles urbains, la bibliothèque départementale de l'Aude contribue à structurer une offre large et facilement accessible au public.

Profil du territoire

L'Aude, en Occitanie, compte 375 000 habitants. La bibliothèque départementale se trouve à Carcassonne, préfecture de 46 825 habitants. Les deux sous-préfectures abritent les

deux annexes de la bibliothèque départementale : Narbonne, plus grande ville du département (56 123 habitants) et Limoux (10 160 habitants), dans le sud-ouest du département. L'Aude est composée de plusieurs ensembles géographiques : une partie littorale avec des stations balnéaires (Gruissan, Leucate),

une partie le long de l'axe autoroutier Toulouse/Méditerranée avec la zone viticole du massif de la Clape dans la partie est et les contreforts de la Montagne Noire dans la partie ouest. Enfin, la partie sud-ouest du département, avec Limoux comme principale commune, se trouve sur les contreforts du massif pyrénéen et des zones naturelles protégées comme le massif des Corbières. L'Aude a une croissance démographique régulière (+ 0,4 % en 2020), principalement portée par de nouveaux arrivants, mais le département avec l'un des plus faibles niveaux de vie médian de France (19 240 €), et un taux de chômage plus élevé (12 %) que la moyenne nationale. Le secteur agricole concentre 7 % des emplois (grandes zones viticoles des Corbières et le massif de la Clape). Bien que les services soient le principal pourvoyeur d'emploi (57 %), le secteur tertiaire ne bénéficie pas d'une dynamique de création d'emplois. Le secteur de l'industrie et de la construction, très marqué par la crise de 2008, n'a jamais retrouvé son élan d'avant crise. 30 % des actifs de l'Aude travaillent dans des départements limitrophes (Haute-Garonne, Hérault, Pyrénées-Orientales, Tarn). Comme pour d'autres départements majoritairement ruraux, les temps d'accès aux services publics excèdent souvent 10 minutes en voiture.

Les établissements de lecture publique audois

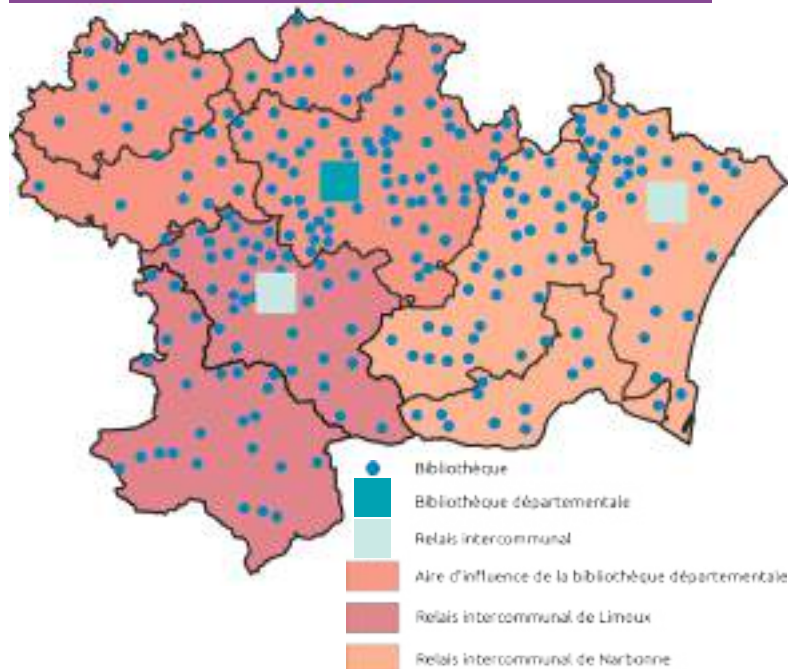
L'Aude compte 250 bibliothèques, nombre important pour un département composé d'une majorité de communes rurales et avec une densité de 50 habitants au km². 18 établissements majeurs se répartissent sur le territoire. On retrouve un établissement majeur dans chacun des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale de l'Aude, y compris les plus ruraux. Cependant, les établissements majeurs les plus remarquables par leur superficie, leur amplitude horaire et leurs collections sont situés dans les communes urbaines (Narbonne, Castelnaudary) et dans les communes du littoral (stations balnéaires). En moyenne, les établissements majeurs proposent 19 640 documents à 665 usagers inscrits par an et par établissement. L'ouverture hebdomadaire moyenne des établissements majeurs audois est de 23 heures, ce qui correspond à peu près à la moyenne nationale pour ce groupe. Les 42 établissements de taille moyenne sont situés à Carcassonne et dans son agglomération, à Limoux et dans certaines communes rurales qui ponctuent le territoire (dans les Corbières et autour de Castelnaudary). En moyenne, l'amplitude horaire hebdomadaire de ces établissements est de 18 heures, ce qui est légèrement plus que la moyenne française pour ce type d'établissement. Par an et par établissement, ils accueillent en moyenne 265 usagers inscrits qui ont accès à 5 325 documents. Les 182 points d'accès au livre permettent aux communes rurales de disposer d'un maillage de lieux de lecture et 72 % des habitants des communes rurales

de l'Aude sont à moins de 10 minutes en voiture d'une bibliothèque (contre 89 % des populations rurales à moins de 10 minutes pour la France). Majoritairement gérés par des bénévoles (99 %), les points d'accès au livre audois ouvrent en moyenne six heures par semaine et proposent 1 265 documents à 50 usagers inscrits, par an et par établissement.

La répartition géographique des lieux de lecture

Sur les 433 communes de l'Aude, 244 (soit 56 %) disposent d'un lieu de lecture sur leur territoire. Comparé à la moyenne nationale (40 % de communes desservies par un lieu de lecture à l'échelle de la France), ce pourcentage semble a priori élevé pour un département aussi rural (73 % de zones rurales). A l'exception de Carcassonne (sept bibliothèques), on dénombre un seul lieu de lecture par commune desservie, quelle que soit la qualification, rurale ou urbaine, de la commune (Narbonne ne dispose ainsi que d'un seul lieu de lecture). 78 % des lieux de lecture ne font partie d'aucun réseau et desservent seuls leur commune. 22 % des lieux de lecture font partie d'un réseau intercommunal. Dès lors, le travail de la bibliothèque départementale est primordial en matière de circulation des documents auprès de ces petits lieux de lecture dispersés sur le département. La superficie moyenne, tout type d'établissement confondu, est de 123 m². Les 189 communes sans bibliothèque sont concentrées majoritairement dans la partie ouest du département : les EPCI de Castelnaudary Lauragais Audois, de

Ensembles territoriaux de la BD et de ses annexes



Sources : Bibliothèque départementale de l'Aude 2023, Ministère de la Culture 2021
Réalisation : T. Croizé, OLP, 2023

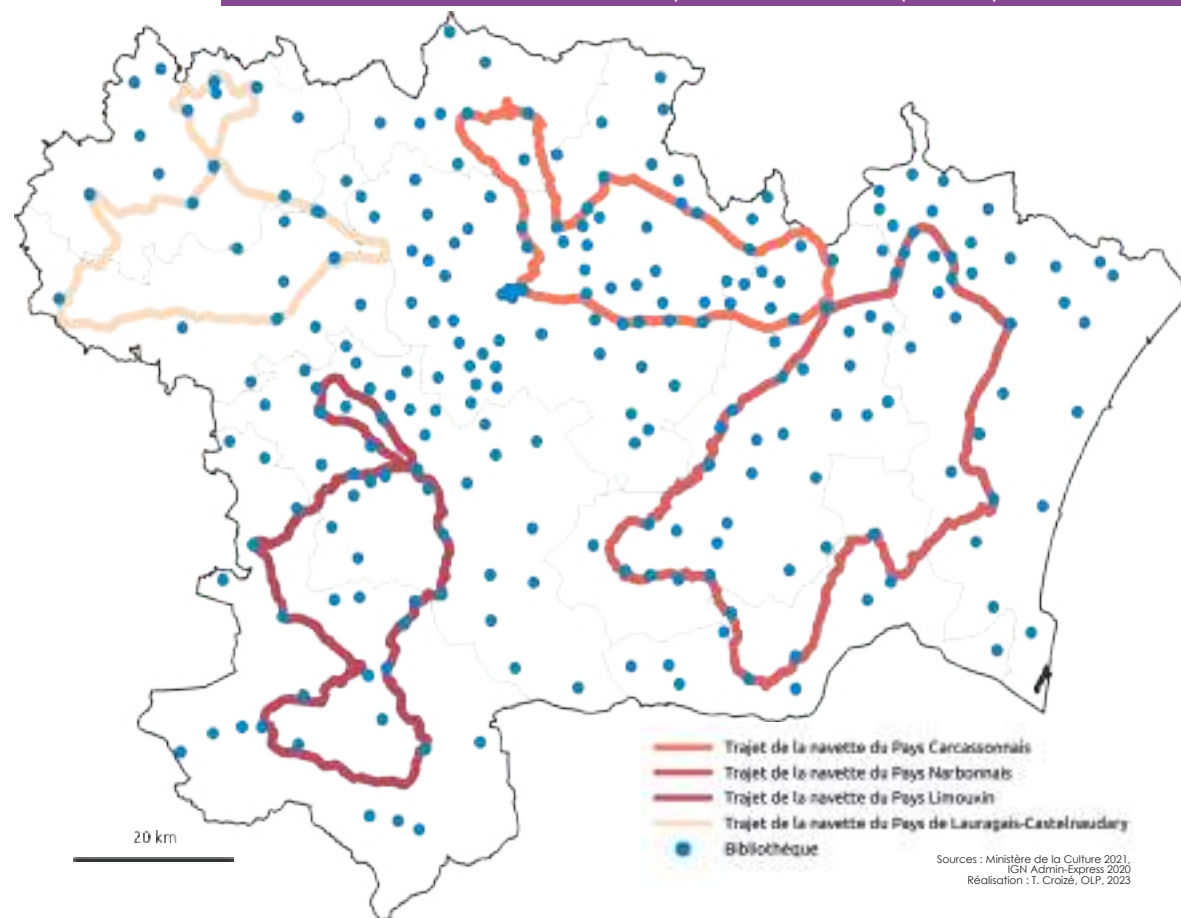
Piège Lauragais Malepère, du Limouxin et des Pyrénées Audoises concentrent à eux seuls 70 % des communes non desservies du département. Ce pourcentage peut s'expliquer en partie par une organisation territoriale légèrement différente de l'est du département : les EPCI de Castelnaudary et Piège Lauragais Malepère ont pris la compétence lecture publique et disposent chacun d'un établissement majeur, pouvant jouer un rôle de tête de réseau. L'EPCI du Limouxin bénéficie quant à lui de la desserte directe de l'annexe de la bibliothèque départementale située à Limoux. Enfin, l'EPCI des Pyrénées Audoises présente une configuration géographique marquée par des zones montagneuses, très faiblement peuplées. Dans l'Aude, trois EPCI ont pris la compétence lecture publique : à l'ouest, Castelnaudary Lauragais Audois, Piège Lauragais Malepère et à l'est l'EPCI Région Lézignanaise Corbières et Minervois.

La desserte de la bibliothèque départementale

Dans un département majoritairement rural, où la prise de compétence intercommunale reste encore très limitée, la desserte de la bibliothèque départementale reste le meilleur moyen d'assurer une répartition équitable de la lecture publique sur le territoire. Distribuée entre la centrale de Carcassonne et les deux annexes de Limoux et Narbonne, la bibliothèque départementale consacre 262 779 € aux dépenses d'acquisition, et prête environ 180 000 documents par an, ce qui lui permet de desservir l'intégralité des 250 bibliothèques. Tous les établissements de l'Aude font partie du réseau de la bibliothèque départementale et bénéficient de ses conseils et de son expertise. La bibliothèque départementale pilote son réseau grâce à 34 agents qui coordonnent 322 professionnels et bénévoles. Elle met à disposition près de 345 000 documents (livres, DVD, CD, périodiques, etc.). La part des fonds de la

bibliothèque départementale sur les collections totales du réseau représente 85 % du fonds documentaire total. A l'inverse d'autres départements, qui concentrent leur activité de conseil autour de la construction ou de l'aménagement, la bibliothèque départementale de l'Aude conseille principalement son réseau sur les questions de collections, d'animations et de numérique, ce qui témoigne de son investissement dans la circulation des documents et la fourniture des ressources. La circulation des documents peut prendre différentes formes et pour l'organiser, la bibliothèque départementale dispose de huit véhicules. Trois bibliobus sont dédiés aux prêts au réseau, un quatrième au prêt direct aux usagers. Un système de réservations, avec portage de documents par navette, existe également pour les bibliothèques de son réseau. Ces divers moyens d'acheminement permettent une circulation homogène des documents dans le département. La bibliothèque départementale met aussi à disposition des expositions, valises thématiques et outils d'animation. Elle accompagne également les établissements de son réseau en portant une centaine de projets culturels chaque année qui consistent souvent en des partenariats entre établissements ou bien en actions culturelles avec des secteurs culturels divers. L'action de la bibliothèque départementale de l'Aude se traduit également par la formation des partenaires de son réseau et surtout des bénévoles (sur les 416 bénévoles des bibliothèques du département, 233 ont été formés par la bibliothèque départementale en 2021). Sur certains EPCI, elle peut s'appuyer sur les têtes de réseaux intercommunaux (notamment à Castelnaudary et Piège Lauragais Malepère) qui sont généralement plus fréquentées. Les têtes de réseaux permettent ainsi à des petits établissements de bénéficier des services du réseau départemental, notamment en faisant circuler les documents. Cette organisation permet aux habitants de l'Aude d'accéder en moyenne à deux documents et, pour les usagers inscrits, d'emprunter 34 documents par an.

La desserte des lieux du réseau par la bibliothèque départementale



123 m² superficie moyenne
282 France

30 % des bibliothèques ouvertes
au moins 10 heures par semaine
49 % France

30 % des bibliothèques ouvertes
au moins 4 jours par semaine
48 % France

469 946 documents

359 656 prêts

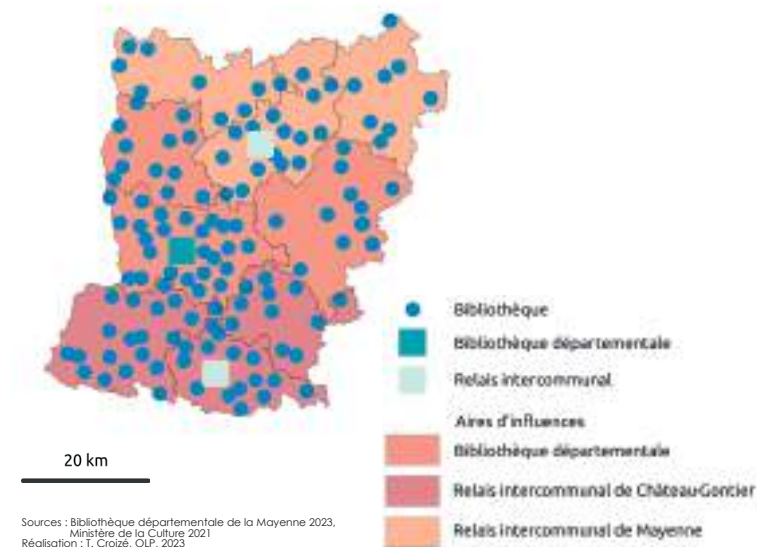
69 % des habitants desservis
par la bibliothèque
départementale

Un exemple réussi de desserte intégrale de la population

le réseau départemental de la Mayenne

Grâce à ses multiples points d'accès au livre répartis sur tout le territoire, le réseau départemental de la Mayenne propose aux habitants du territoire une remarquable accessibilité aux collections.

Maillage d'un territoire rural par la BD et ses annexes



- 183 m² superficie moyenne
282 France
- 30 % des bibliothèques ouvertes
au moins 10 heures par semaine
49 % France
- 30 % des bibliothèques ouvertes
au moins 4 jours par semaine
48 % France

Profil du territoire

La Mayenne est située dans les Pays de la Loire et compte 306 000 habitants. La préfecture de Laval est la plus grande ville du département (49 733 habitants). La bibliothèque départementale se situe à Saint-Berthevin, une commune de l'agglomération de Laval. Hormis le pôle urbain de Laval, la Mayenne est fortement marquée par la ruralité et une faible densité de population (59 habitants au km²). Les deux sous-préfectures de la Mayenne (Mayenne et Château-Gontier-sur-Mayenne) sont les deux autres pôles urbains structurants du département avec plus de 10 000 habitants. La Mayenne est située en bordure du Massif armoricain et la partie septentrionale du département est relativement accidentée, avec notamment le Mont des Avaloirs, point culminant du Massif armoricain (350 m). Le reste du département est constitué de petits pôles urbains, le long des voies de communication et d'espaces ruraux peu denses. Les dessertes routière et ferroviaire (voie LGV Paris-Le Mans-Rennes, Autoroute

Rennes/Le Mans) permettent au département d'interagir avec les grands pôles urbains des départements voisins. La Mayenne reste un département avec une démographie stable et une population moins vieillissante qu'en moyenne pour les départements ruraux. Le département reste attractif économiquement et tourné vers l'industrie agroalimentaire (21 % des actifs sont des ouvriers), mais peine à se dynamiser sur le plan de l'économie tertiaire (65 % des actifs) avec une concurrence importante des grands pôles urbains des départements voisins. Malgré de nombreux départs des jeunes diplômés vers les grandes villes de l'ouest de la France, la Mayenne conserve un pôle universitaire à Laval (dépendant de l'université du Maine) avec des formations en alternance pour irriguer le tissu économique local. Le taux de chômage est plus bas que la moyenne nationale (6,5 %), mais le niveau de vie médian est plus faible (21 510 € contre 22 040 €).

Les établissements de lecture publique mayennais

100 % des habitants de la Mayenne résident à moins de dix minutes en voiture des 134 bibliothèques réparties sur l'ensemble du département. Les 29 établissements majeurs sont situés essentiellement dans les communes urbaines du territoire (communes de plus de 3 000 habitants) et dans les communes rurales importantes. La majorité des personnels salariés du département y sont concentrés. Agissant comme des relais intercommunaux pour la bibliothèque départementale, les établissements majeurs mayennais proposent en moyenne 20 475 documents, sont ouverts 19 heures par semaine (ce qui est inférieur à la moyenne nationale), et comptent 1 033 usagers inscrits. Les établissements de taille moyenne sont moins nombreux (22) et se situent majoritairement

dans les petites communes urbaines de moins de 3 000 habitants. Ils ont une amplitude horaire hebdomadaire plus faible que la moyenne nationale (10 heures) mais garantissent en moyenne l'accès à 5 260 documents pour 240 usagers par an et par établissement. Généralement, ils sont organisés de la façon suivante : un salarié encadre une équipe de bénévoles assez nombreuse (neuf bénévoles en moyenne). Enfin, les communes rurales peu denses de la Mayenne sont équipées de points d'accès au livre ouverts en moyenne trois heures par semaine et exclusivement gérés par des bénévoles. En moyenne, ils fournissent 1 795 documents à 55 usagers par an et par établissement.

La répartition géographique des lieux de lecture

Sur les 243 communes que compte la Mayenne, 132 sont équipées d'une bibliothèque (54 %). Généralement, les lieux de lecture mayennais sont seuls sur le territoire communal mais organisés en réseaux intercommunaux élargis permettant une desserte remarquable. Ainsi, les communes non desservies par un lieu de lecture (localisées dans des EPCI ruraux n'excédant jamais 150 habitants) sont toujours situées à proximité d'une commune équipée (à moins de cinq kilomètres). La surface d'accueil, en moyenne, est importante : 183 m² par lieu de lecture. La bibliothèque départementale a un rôle d'appui et de conseil auprès des collectivités portant avant tout sur l'informatisation, les collections et la structuration en réseau des lieux de lecture. La bibliothèque départementale contribue à enrichir le fonds documentaire des lieux de lecture mayennais en prêtant 122 070 documents par an. Pour organiser la circulation des documents, la bibliothèque départementale a mis en place une navette qui achemine les documents dans les différents relais intercommunaux à raison d'une fois par semaine ou d'une fois toutes les deux semaines. Cette organisation territoriale exemplaire porte ses fruits. La Mayenne est le premier département en termes de fréquentation : 20 % des habitants fréquentent les bibliothèques. Pour permettre un fonctionnement efficace, la bibliothèque départementale assure également un soutien financier très important aux établissements (31 957 € pour l'investissement, 1 231 192 € pour le fonctionnement, 431 718 € pour les acquisitions). La bibliothèque départementale organise la formation des bibliothécaires : 120 salariés et 237 bénévoles (sur le millier que compte le département) ont été formés par la bibliothèque départementale.

La desserte de la bibliothèque départementale

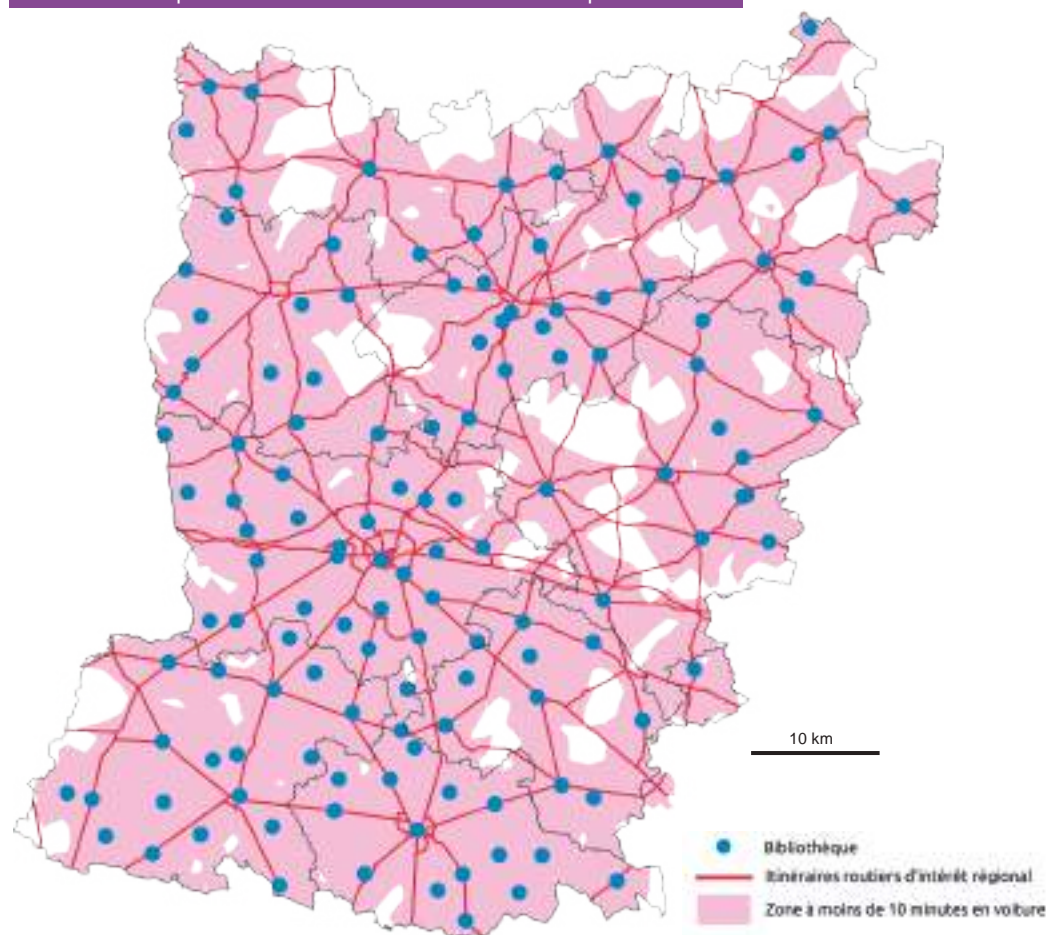
La bibliothèque départementale dessert près de 90 % de la population du département. En Mayenne, la lecture publique est structurée autour d'une coopération entre la bibliothèque départementale et les intercommunalités. Neuf EPCI sur 10 possèdent la compétence lecture publique. Seule la communauté de communes du Pays de Loiron ne possède pas la compétence lecture publique. Dans la commune principale de chaque EPCI, une bibliothèque fait office de relais de la bibliothèque départementale. La bibliothèque départementale (créée en 1985) a eu un rôle moteur pour développer et pérenniser le réseau de lecture publique de Mayenne en passant des conventions avec les intercommunalités. La bibliothèque départementale assure un soutien logistique et financier de premier ordre (172 880 € de subventions départementales par an, 133 bibliothèques aidées). Le plan lecture départemental a validé les formes d'organisation en réseau des lieux de lecture en précisant le rôle de la bibliothèque départementale dans ce schéma d'organisation : la circulation des documents dans les réseaux, la formation et l'aide aux personnels salariés et bénévoles, la mise en place d'animations culturelles, l'aide à la création et au fonctionnement des bibliothèques, la gestion de la contractualisation des EPCI et des réseaux de bibliothèques.

 284 797 documents

 261 814 prêts

 89 % des habitants desservis par la bibliothèque départementale

Des bibliothèques à moins de 10 minutes en voiture pour tous les habitants du département

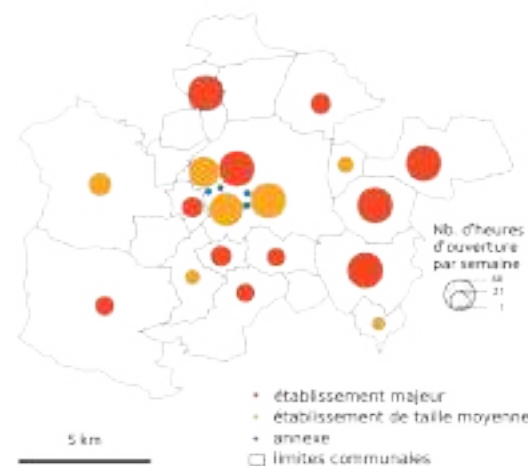


Sources : Ministère de la Culture 2021, IGN Admin-Express 2020
Réalisation : T. Crozet, OLP, 2023

L'offre de lecture dans un réseau métropolitain

Clermont Auvergne Métropole

Types de bibliothèques et ouverture hebdomadaire



Source : Ministère de la Culture 2021
Réalisation : T. Croizé, OLP, 2023

 682 m² superficie moyenne
282 France


 87 % des bibliothèques ouvertes
au moins 10 heures par semaine
49 % France

 70 % des bibliothèques ouvertes
au moins 4 jours par semaine
48 % France

 796 150 documents

 1 278 599 prêts

 13 % des habitants de la métropole régionale
empruntent au moins un document par an

 75 % des bibliothèques de la métropole régionale disposent
des quatre critères d'équipement informatique

Clermont Auvergne Métropole comprend 21 communes, la population s'élève à 290 000 habitants dont la moitié réside à Clermont-Ferrand. Cette métropole se caractérise par un mélange d'ensembles urbains denses et de périurbain peu dense. Située dans le département du Puy-de-Dôme, elle est un pôle d'influence pour l'emploi et les études. Elle est progressivement passée d'un dynamisme économique lié à l'usine Michelin, et à un tissu industriel compétitif, à un secteur tertiaire important. Le tourisme y est également important (Parc Vulcania) et le secteur bénéficie du patrimoine paysager et historique. La croissance démographique est positive. Cependant, le taux de chômage reste supérieur à la moyenne française (10,1 %). La métropole a pris la compétence culture et la lecture publique est donc organisée au niveau métropolitain avec un réseau de 23 bibliothèques.

Les bibliothèques de la métropole

Le réseau des bibliothèques s'étend sur l'ensemble des communes composant la métropole régionale. Sur 21 communes, 15 sont desservies par une seule bibliothèque. La ville de Clermont-Ferrand est la seule à disposer de plusieurs équipements (huit établissements). Quatre bibliothèques se situent dans l'hyper-centre de Clermont-Ferrand. Le réseau se compose de 11 établissements majeurs, sept établissements de taille moyenne et cinq annexes. Ces dernières ont une petite capacité d'accueil du public (37,5 m² de superficie moyenne) mais elles servent de plateformes relais et réceptionnent, par exemple, les documents arrivant par le bibliobus. Clermont-Ferrand se distingue par une remarquable amplitude horaire hebdomadaire (en moyenne, 28 heures d'ouverture), ce qui la classe dans le top 5 des métropoles françaises. Ces horaires d'ouverture sont coordonnés à l'échelle du réseau puisqu'au moins cinq lieux sont toujours ouverts en même temps dans la semaine (à l'exception du dimanche).

Les services du réseau

100 % des bibliothèques du réseau de Clermont Auvergne Métropole se situent à moins de 10 minutes à pied d'un arrêt de transport en commun. Le réseau de la métropole facilite le prêt grâce à son organisation. Les modalités d'inscription et de prêts sont ainsi communes pour toutes les bibliothèques et il est possible de réceptionner et de restituer les documents dans n'importe quel lieu du réseau. Le bibliobus passe toutes les semaines dans huit lieux pour acheminer et restituer les documents. Il existe également un partenariat avec la bibliothèque universitaire (gratuité de l'inscription pour les étudiants dans le réseau de lecture publique). La ville de Clermont-Ferrand développe de nombreuses activités culturelles, notamment en direction du public jeune. Des actions culturelles sont organisées avec les écoles de la métropole régionale. Les bibliothèques s'inscrivent également dans l'agenda culturel métropolitain. Cette mise en réseau avancée nécessite plusieurs postes de coordination, qui se répartissent ensuite sur le territoire métropolitain pour le desservir.

La desserte à la population

95 % de la population de la métropole régionale réside à moins de 10 minutes en voiture d'un lieu de lecture. La desserte en transports en commun est aussi un point fort : 33 % des arrêts de transport en commun sont à moins de 10 minutes à pied d'une bibliothèque (83 % pour la seule ville de Clermont-Ferrand). Pour autant, seuls 26 % des métropolitains clermontois résident à moins de 10 minutes à pied d'un lieu de lecture. Cela s'explique en partie par les communes non desservies par un lieu de lecture (cinq sur la métropole). Ces communes, de faible densité (entre 250 et 500 habitants au km²) se situent dans les espaces périurbains limitrophes de Clermont-Ferrand.

Clermont Auvergne Métropole se distingue par une organisation efficace en réseau, caractérisée par son amplitude horaire, sa desserte en bibliobus et la répartition équilibrée des trois types d'établissements. Cependant, certaines communes du territoire ne disposent pas d'équipement de lecture ce qui constitue un possible enjeu de développement à venir.

L'intérêt communautaire au service d'un réseau intercommunal

Avec un engagement partagé envers la population du territoire, ce réseau dynamique est un acteur culturel essentiel pour les habitants, et développe l'accès à la lecture et à l'information pour tous grâce à de riches collections et de nombreuses bibliothèques.

Le Grand-Figeac

Profil du territoire

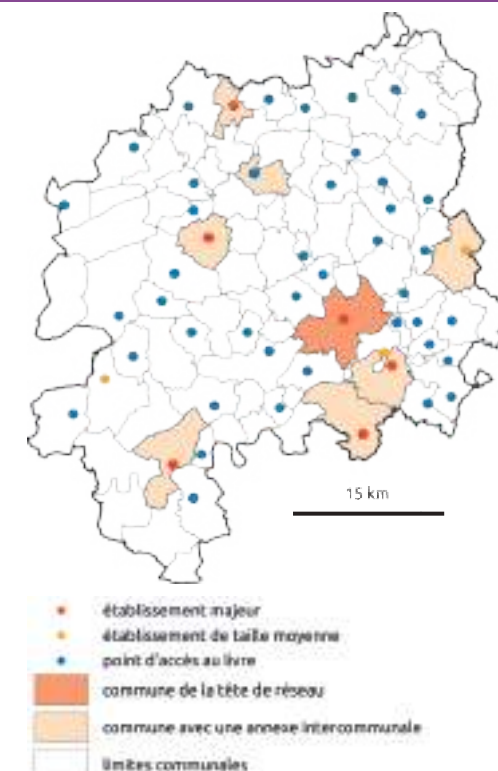
L'intercommunalité du Grand-Figeac regroupe toute la partie est du département du Lot, bordé à l'ouest par l'axe autoroutier Limoges-Toulouse et à l'est par le Massif Central, le Grand-Figeac est très rural et peu dense (en moyenne 34 habitants au km²). Cependant, l'EPCI du Grand-Figeac est attractif, grâce à son patrimoine naturel (paysages du Grand Causse et site de Saint-Cirq-Lapopie). La région est très prisée au moment des vacances estivales. Le Grand-Figeac est aussi un pôle économique secondaire dynamique qui offre des conditions privilégiées d'accès au logement pour les actifs souhaitant s'y installer. Les villes de Figeac et Capdenac-Gare sont deux pôles importants dans le domaine de l'aéronautique avec des sites qui emploient plus de 3 000 salariés. La part de l'industrie dans la richesse produite (12 %) est proche de la moyenne nationale (13,3 %). Le secteur agricole contribue également au dynamisme économique (7 % de la richesse créée). La croissance démographique reste positive malgré le vieillissement de la population et le départ des jeunes vers d'autres grandes villes de la région (Toulouse).

Le réseau de lecture publique du Grand-Figeac

Le Grand-Figeac compte 48 bibliothèques, sur un territoire de 84 communes et 44 000 habitants, réparties de manière assez équilibrée sur l'ensemble de l'EPCI. 92 % de la population réside à moins de 10 minutes en voiture d'un lieu de lecture. La prise de compétence intercommunale de la lecture publique date de 2013. Le réseau intercommunal s'appuie sur la médiathèque de l'Astrolabe à Figeac, qui fonctionne comme la tête de réseau, et sur les huit relais répartis sur les principales communes de l'intercommunalité (Assier, Bagnac-sur-Célé, Capdenac-Gare, Lacapelle-Marival, Causse-et-Diège, Cajars, Leyme). Ces huit médiathèques communautaires desservent les 40 points d'accès au livre et petits établissements du reste de l'intercommunalité. Le réseau travaille en partenariat avec la bibliothèque départementale, sur les collections physiques et numériques (médiathèque numérique du Lot). Le réseau met à disposition des habitants plus de 106 000 documents, visibles sur le catalogue informatique commun, qui permet aux usagers de consulter et de réserver les documents à distance avant d'aller les récupérer dans la bibliothèque de leur choix, grâce à la navette intercommunale.

- 101 m² superficie moyenne
282 France
- 29 % des bibliothèques ouvertes
au moins 10 heures par semaine
49 % France
- 17 % des bibliothèques ouvertes
au moins 4 jours par semaine
48 % France

Les lieux communautaires du Grand-Figeac



Sources : Ministère de la Culture 2021
Réalisation : T. Croisé, OLP, 2023

106 441 documents

169 000 prêts

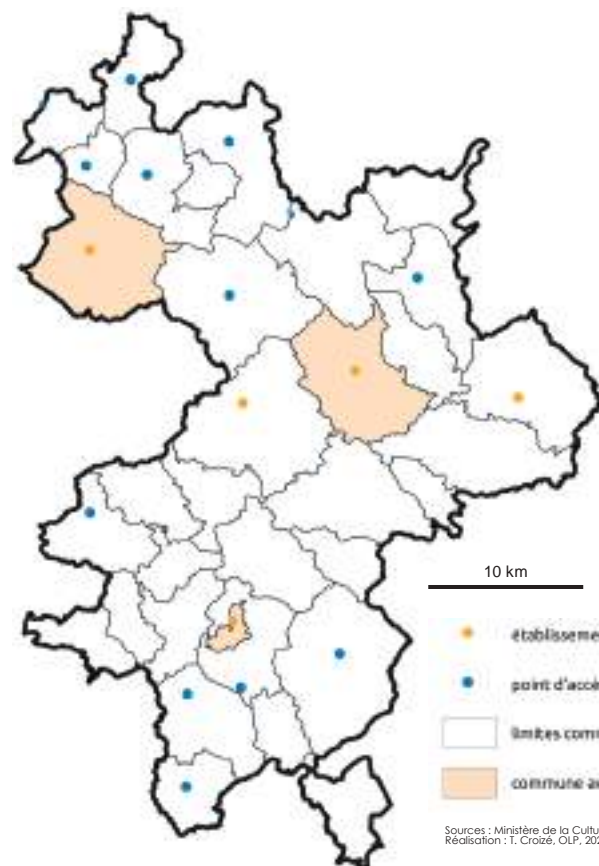
92 % des habitants du Grand-Figeac
sont à moins de 10 minutes en voiture d'une bibliothèque







La restructuration des réseaux historiques

L'intercommunalité Morvan Sommets Grands Lacs

Sur un territoire peu dense, la réorganisation territoriale permet de développer l'action du réseau historique des bibliothèques, marqué par une riche coopération, et d'offrir l'accès à de nouveaux services pour toute la population.

Un réseau de lecture publique dans un territoire rural très peu dense



-  43 m² superficie moyenne
282 France
-  31 % des bibliothèques ouvertes au moins 10 heures par semaine
49 % France
-  33 % des bibliothèques ouvertes au moins 4 jours par semaine
48 % France
-  11 923 documents
-  19 156 prêts
-  57 % des habitants de l'EPCI sont à moins de 10 minutes en voiture d'une bibliothèque

Sources : Ministère de la Culture 2021
Réalisation : T. Croizé, OLP, 2023

Profil du territoire

L'EPCI du Morvan Sommets et Grands Lacs se situe dans la région Bourgogne-Franche-Comté, à l'est du département de la Nièvre et en bordure de la Saône-et-Loire. Massif montagneux ancien, le Morvan est une région accidentée (le Haut-Folin, point culminant, s'élève à 901 mètres d'altitude) et difficile d'accès avec des temps de trajet importants et des conditions météorologiques qui compliquent les déplacements en hiver. 12 000 habitants se répartissent sur une trentaine de communes. Cet EPCI se caractérise par les faibles densités de population (en dessous de 20 habitants par km²). Le patrimoine paysager et

historique remarquable du Morvan (montagnes, forêts, lacs, site de Bibracte) est favorable au développement du tourisme mais le territoire peine à attirer de nouveaux habitants. Cela s'explique notamment par un éloignement important des grands centres urbains et une faible offre en matière de services à la population. Nevers, la ville la plus proche, se trouve à 50 minutes en voiture de Château-Chinon. L'industrie du bois est la principale source de richesse (la moitié du bois français exploité), mais l'économie reste peu diversifiée. La démographie décroît, avec un net vieillissement de la population.

Le réseau de lecture publique du Morvan

L'organisation de la lecture publique est rendue plus complexe par le relief du Morvan : seulement 54 % des habitants ont accès à une bibliothèque à moins de 10 minutes en voiture. La population se répartit sur 32 communes, et reste très dépendante de la voiture pour les déplacements. Le territoire actuel de l'EPCI regroupe trois anciennes intercommunalités qui disposaient chacune d'un réseau de lecture publique. Ces anciens réseaux ont conservé leur structure et leur fonctionnement antérieur, tout en bénéficiant de l'appui d'un coordinateur pour l'ensemble du réseau, basé à Château-Chinon. Les collaborations à l'intérieur des réseaux sont anciennes, notamment entre bénévoles des points d'accès au livre et têtes de réseau, avec des actions culturelles en communes et des ressources documentaires partagées. Le réseau bénéficie également de l'appui de la bibliothèque départementale de la Nièvre qui fournit les trois quarts des documents aux bibliothèques du Morvan. La nouvelle

mise en intercommunalité a pour objectif de construire un grand réseau rayonnant sur l'ensemble du territoire intercommunal, en s'appuyant sur la répartition territoriale des trois anciens EPCI (Lormes, Montsauche-les-Settons, Château-Chinon). Les têtes de réseau sont des établissements de taille moyenne et chacune d'entre elles dispose d'un coordinateur qui travaille avec le reste des équipes, constituées uniquement de bénévoles. Cette organisation permet aux 12 000 habitants de l'intercommunalité d'accéder à 18 bibliothèques et points d'accès au livre, ouverts au moins deux jours par semaine. Certaines de ces bibliothèques sont des lieux culturels partagés avec d'autres services. Par exemple, à Ouroux-en-Morvan (cinéma et bibliothèque), à Alligny-en-Morvan (musée et bibliothèque). Compte tenu du relief et de la démographie, la desserte s'organise autour du portage à domicile : 60 % des bibliothèques offrent ce service.

Une bibliothèque de métropole

Les Champs Libres, Rennes

Situé au cœur de Rennes, à deux pas de la gare, l'équipement des Champs Libres, géré par la métropole de Rennes, est un établissement public de culture et de savoirs qui est constitué d'un musée, d'une bibliothèque, d'un centre de sciences ainsi que d'espaces d'expositions et de rencontres. Il accueille un million de visiteurs par an (dont 470 000 à la bibliothèque), dans 24 000 m², au sein d'un bâtiment signé Christian et Elizabeth de Portzamparc inauguré en 2006, ce qui en fait le plus grand établissement culturel de Bretagne.

Une bibliothèque en constante réflexion sur ses espaces

La bibliothèque des Champs Libres est riche de plus de 620 000 documents balayant un millénaire de production écrite. En volume de collections, elle est la plus importante bibliothèque patrimoniale de Bretagne et travaille, avec le musée qui la jouxte, à différentes médiations sur le patrimoine écrit, graphique et photographique. Depuis 2018, la bibliothèque des Champs Libres a entamé une rénovation de ses différents espaces, en réemployant, dans un objectif d'écoresponsabilité, les matériaux et mobiliers déjà existants. Dans un premier temps, l'espace dédié à la jeunesse a été reconfiguré, puis ce fut au tour de l'étage dédié à la littérature, aux BD,

aux langues et à l'accessibilité. Un nouvel espace consacré à la musique, à la danse et au cinéma a également été aménagé. Plusieurs dispositifs ont été mis en place qui ont permis d'inviter la population à participer et à s'impliquer

dans la construction et la vie des lieux. Les collections sont également mises en valeur au travers de nombreuses tables d'exposition. Ce chantier d'évolution et de modernisation des espaces se poursuit.




Au cœur des Champs Libres, lieu pluriel, la bibliothèque est un espace de croisement qui rayonne sur tout le territoire de la métropole de Rennes.



Les Champs Libres à Rennes
© Nicolas Borel Photographe
© Christian et Elizabeth de Portzamparc



Les Champs Libres à Rennes
© Julien Mignot
© Christian et Elizabeth de Portzamparc

-  4 500 m² superficie
-  470 000 entrées en 2022
-  620 000 documents

Un projet culturel partagé

Le projet des Champs Libres est né d'un constat partagé : l'ancienne bibliothèque municipale, le musée de Bretagne et l'Espace des sciences (CCSTI) se trouvaient chacun dans des espaces devenus trop petits. L'idée a donc émergé de réunir ces trois bâtiments dans un même équipement où l'extérieur rappellerait chacune de ces institutions. Ces trois institutions culturelles se partagent à présent le bâtiment des Champs Libres : le Musée de Bretagne se situe au 1^{er} étage, avec

l'Espace des sciences, composé d'un planétarium et du Laboratoire de Merlin (espace pédagogique dédié à la pratique et à l'expérience scientifique pour les enfants). Quant à la bibliothèque, elle occupe entièrement la pyramide de six étages et accueille le public sur 4 500 m². Au sixième étage, se trouve l'espace d'études et de patrimoine qui offre une vue imprenable sur la ville. Enfin, le hall des Champs Libres héberge un espace de « Vie du citoyen » qui propose un accès gratuit à la presse locale, nationale et internationale. On y trouve également des ordinateurs, des espaces de travail et de jeux.



Les Champs Libres à Rennes
© Nicolas Borel Photographe
© Christian et Elizabeth de Portzamparc

Une bibliothèque dans un bâtiment restructuré

La bibliothèque Carré d'Art, Nîmes

Geste architectural internationalement reconnu, Carré d'art, depuis son ouverture en 1993, s'est imposé avec une remarquable évidence dans le paysage de Nîmes et la vie des Nîmois. Le choix d'une architecture bannissant toute décoration surajoutée, la grande qualité de la construction et des matériaux employés ainsi qu'un entretien continu, ont assuré au bâtiment une étonnante résistance au vieillissement. Le parti pris de l'architecte Norman Foster a été de construire un bâtiment évolutif pouvant s'adapter aux mutations profondes des bibliothèques, notamment celles liées au numérique et à la diversification des usages. Plus globalement, Carré d'Art constitue un exemple remarquable de bâtiment restructuré intégrant en son sein divers espaces culturels : musée d'art contemporain, bibliothèque, librairie.



Un ambitieux projet de requalification

Le projet de requalification conduit par la Ville de Nîmes de 2016 à 2018 visait à traduire ces évolutions culturelles dans l'aménagement des espaces dans le respect de l'architecture d'origine. Cet exercice difficile a été confié à l'architecte bordelais Luca Lotti qui a su se mettre à l'écoute des besoins exprimés par les professionnels et des recommandations de l'agence Foster+Partners très vigilante sur le devenir du Carré d'Art. La requalification de la bibliothèque s'est structurée autour de cinq objectifs majeurs : améliorer l'offre de services, mieux mettre en valeur les collections et l'offre culturelle, adapter le Carré d'Art à l'ère

du numérique, améliorer l'accueil du public et le confort des utilisateurs. Un projet parallèle conduit dans le cadre d'un marché de conception, réalisation, exploitation, maintenance a porté quant à lui sur l'amélioration de la performance énergétique du bâtiment.

Améliorer l'offre de services

Pour améliorer l'offre de services, la place et l'usage des collections ont été repensés : création d'espaces de présentation et d'animation au cœur des collections, places d'écoute musicale et de visionnement de film, création d'espaces jeu vidéo. Afin d'organiser le circuit de traitement du document plus efficacement, les bureaux de la bibliothèque ont été regroupés et rationalisés. Enfin, des automates de prêt-retour ont été installés, ainsi qu'une boîte-retour 24h/24 à l'extérieur du bâtiment.



1993 première ouverture
architecte : Norman Foster



5 700 000 € coût HT
(part État : 2,4 M€)



2016-2017 travaux de requalification
(en grande partie en maintenant le bâtiment ouvert)
architecte : Luca Lotti



Carré d'Art - Nîmes
© Didier Travier
© Norman Foster © Luca Lotti (requalification)

Mieux mettre en avant l'offre culturelle et les collections

Les espaces ont également été reconfigurés pour mieux valoriser l'offre culturelle et les collections la constituant : les deux espaces d'exposition de la bibliothèque ont ainsi été transformés pour devenir plus modulables et plus visibles, l'éclairage de la galerie intérieure du musée a été améliorée, le petit auditorium a été rapproché de la salle de conférences, la salle Animations pour la jeunesse a été requalifiée en *Paroles et images*. Enfin, les collections de la bibliothèque ont été regroupées sur un seul niveau (livres, musique, cinéma, presse thématique). De son côté, la librairie du musée a été mieux mise en valeur, par son ouverture sur les circulations à l'intérieur de Carré d'Art.

Adapter Carré d'Art au numérique

Le numérique faisant désormais partie des usages quotidiens, Carré d'Art a été adapté en ce sens : accès au réseau WiFi généralisé, salon tablettes, ordinateurs en libre-service, salles de formation et de création numériques, système de gestion des prêts adapté à la technologie RFID. De plus, l'offre numérique a été développée (abonnement à des ressources et publications de contenus en ligne) et le patrimoine de la bibliothèque est en cours de numérisation.

Améliorer l'accueil du public

Les espaces d'accueil et de renseignement ont été repensés : création d'un nouvel accueil incluant la billetterie du musée, mais aussi d'un accueil spécifique pour la bibliothèque avec un bureau des inscriptions, une présentation de collections et la presse disponible en consultation, associés à de nombreux points de renseignements disposés dans la bibliothèque. Une nouvelle signalétique a été installée dans l'ensemble du bâtiment, associée à des écrans d'information dynamiques sur la programmation culturelle. Toujours dans l'optique

de rendre la circulation des usagers plus fluide, les contrôles antivol aux sorties des différents plateaux de la bibliothèque ont été supprimés et un portique unique aux entrées principales a été installé. Enfin, l'ensemble du bâtiment est accessible pour les personnes à mobilité réduite (création d'une nouvelle rampe) et malvoyantes.

Améliorer le confort des utilisateurs

En complément de tous ces aménagements, divers dispositifs ont été installés participant à l'amélioration du confort : à l'entrée du bâtiment, des

portes tambours ont été disposées pour corriger les désordres thermiques (avec un dispositif de ralentisseur pour les personnes à mobilité réduite). Les sols, éclairages et une partie du mobilier, ont été repensés pour créer une nouvelle ambiance dans la bibliothèque, les assises ont été diversifiées, des salles de travail fermées ont été créées et la salle recherche et patrimoine a été agrandie. Enfin, la section jeunesse a été réaménagée, en tirant un meilleur parti de l'architecture avec un accueil reconfiguré.



Carré d'Art - Nîmes
© Didier Travier
© Norman Foster © Luca Lotti (requalification)

Un équipement culturel partagé

Le Labo de Cambrai

Équipement phare de la politique culturelle de la Communauté d'agglomération de Cambrai, le Labo a ouvert en juin 2019. L'établissement et son équipe œuvrent sur le territoire dans tous les domaines de la culture, en fusionnant la lecture publique et le patrimoine écrit et graphique (le Labo est l'une des 54 bibliothèques municipales classées), la culture scientifique et technique ainsi que l'interprétation de l'architecture et du patrimoine. Ces quatre composantes structurent l'architecture intérieure du bâtiment.



Un bâtiment restructuré abritant plusieurs services

Hébergé dans un ancien collège de Jésuites du XVII^e siècle entièrement réhabilité, le Labo de Cambrai est un établissement de 4 500 m² au total qui dispose également d'une extension contemporaine. Au cœur de l'ensemble, un jardin à ciel ouvert établit une liaison entre l'aile de l'ancien collège des Jésuites et l'extension contemporaine. Le hall d'accueil se déploie sur 160 m². Parmi les espaces communs, on trouve également un *Bistrot du Labo* connecté à la zone kiosque, un espace scénique modulable et une *Verrière* (espace de *coworking*).

La médiathèque de lecture publique

Les espaces dédiés à la médiathèque publique sont répartis sur environ 2 000 m². Les collections ont la particularité d'être organisées en cinq *Univers thématiques* (Comprendre & S'informer ; Imaginaires & Loisirs ; Actualités & Faits de société ; Sciences ; Enfance), déployées sur deux plateaux. Au total, ce sont 80 000 documents physiques qui sont disponibles, en libre accès pour le prêt et la consultation sur place. Pour compléter cette offre, la médiathèque propose aussi une collection de ressources numériques d'environ 20 000 références.

Le patrimoine écrit et graphique

Le Labo de Cambrai héberge des fonds patrimoniaux d'une très grande richesse, réputés à l'international : 1 500 manuscrits (certains datant du VII^e siècle), 800 incunables, de nombreux imprimés anciens des XV^e, XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles, et des collections d'imprimés encyclopédiques des XIX^e et XX^e siècles. Outre ces nombreux écrits, le Labo détient un très grand fonds iconographique aux supports variés : cartes, archives, presse ancienne... Les collections patrimoniales sont visibles pour partie dans la salle Patrimoine (75 m²) ouverte au public, les collections étant essentiellement conservées dans les réserves et magasins.



Le Studio des Sciences
© LD / Le Labo - Cambrai
© Avalone Architectes

Un espace au service de la diffusion et de la vulgarisation scientifique

Au cœur des espaces ouverts au public, directement articulé aux collections de Sciences et Techniques le *Studio des Sciences* constitue un espace inédit : 150 m² y sont dédiés à l'animation et à la médiation scientifiques. Du matériel scientifique (toutes disciplines confondues) y est disponible, ainsi que des malles scientifiques que les partenaires du Labo dans

l'agglomération de Cambrai peuvent emprunter. On y trouve également un planétarium itinérant. Enfin, des animations culturelles sont organisées autour de la vulgarisation scientifique comme « Le Février des Sciences » (huit semaines d'actions culturelles scientifiques au premier trimestre chaque année, 125 actions à chaque édition).

Le CambraiScope

Pour terminer, le CambraiScope rassemble à la fois un espace d'exposition permanente et de présentation multimédia pour valoriser et faire découvrir l'histoire et la richesse architecturale de Cambrai.

On peut y admirer un plan-relief de l'ancienne ville de Cambrai datant du XVII^e siècle ainsi que des moulages de façades typiques de Cambrai. La visite du CambraiScope est également couplée avec des parcours guidés dans la ville.



Le CambraiScope
© LD / Le Labo - Cambrai
© Avalone Architectes

Une médiathèque en milieu rural

Trait d'Union, Sainte-Thorette (Cher)

Un projet d'envergure

Le projet a ainsi pris de l'ampleur et s'est converti en la construction d'une véritable médiathèque répondant aux exigences de la DRAC en matière de superficie, horaires d'ouverture et accueil des publics. Sur les conseils de l'équipe de la médiathèque départementale, Sainte-Thorette a fait le choix d'un établissement de type *troisième lieu*, c'est-à-dire d'un lieu de rencontre où se multiplient les activités sociales et culturelles sous l'impulsion de bénévoles apportant leurs idées et leurs compétences. La médiathèque met à disposition des habitants de Sainte-Thorette 150 m² de locaux répartis entre une salle de lecture enfant, une salle de lecture adulte, une salle de détente et une tisanerie. La cour extérieure est un espace dédié à la lecture et aux jeux pour les enfants. La médiathèque propose également 100 m² de *jardins partagés* qui donnent lieu à des animations organisées pour les usagers. Enfin, la médiathèque est ouverte cinq jours sur sept.

Un espace de vie sociale au service des habitants

La construction de cet équipement a indéniablement permis de dynamiser le territoire et de créer du lien entre les habitants alors même qu'il était difficile, auparavant, de les réunir autour d'activités collectives. La médiathèque a été le déclencheur d'une union communale autour d'animations diverses et propose à présent des activités pour les enfants (ateliers peinture, balades nature, spectacles à Noël et à Halloween) et pour les adultes (conférences, concerts-théâtre, projection de films, expositions, animations sur le compostage autour du jardin partagé). Ce dynamisme a été reconnu par son classement en *Espace de Vie Sociale*, ce qui permet, au-delà de l'aide financière, de diversifier encore plus les champs d'action et de favoriser la participation des habitants du territoire en dépassant bien souvent les limites communales.

Sainte-Thorette est une petite commune rurale de 476 habitants. Inaugurée en 2018, la médiathèque occupe une place essentielle dans la vie des Saint-Thorettiens, créant un trait d'union entre eux. Jusqu'en 2018, Sainte-Thorette disposait d'une petite bibliothèque communale hébergée à l'étage de la mairie et qui fonctionnait grâce à la bonne volonté d'une poignée de bénévoles. En 2015, les locaux de l'école de filles (ancienne école maternelle) ont été libérés suite à la construction d'un nouvel établissement. Il devenait possible d'envisager un équipement de lecture publique de plus grande envergure. Elus et bénévoles se sont donc rapprochés d'autres collectivités ainsi que de techniciens ayant réalisé des projets similaires (architectes, bibliothèque départementale, DRAC) et ont également visité d'autres médiathèques.

17 personnes pour la gestion de la médiathèque
(3 élus, 1 salarié 15h par semaine, 13 bénévoles)

2 213 entrées

5 423 documents



© Marwan Habib

Un Espace Solidaire Communal d'Accompagnement, de Liens et d'Échanges

Commune du Gard d'environ 1 400 habitants, au cœur des Cévennes, l'évolution démographique, économique et culturelle récente de Sumène en faisait un village à la population à la fois hétérogène et fragmentée. C'est avec la volonté de renforcer le lien social et de réanimer le centre bourg de Sumène que les élus ont lancé le projet d'un espace ressource afin d'améliorer l'accès aux services administratifs, sociaux et culturels.



© Médiathèque de l'Escale à Sumène

Le projet d'un espace pour tous

En mars 2016, l'Escale (Espace Solidaire Communal d'Accompagnement, de Lien et d'Échange) a vu le jour dans les locaux de l'ancienne mairie, désaffectée depuis son transfert. Par la suite, le soutien et l'intervention de la DRAC Occitanie, de la DLL (Direction du livre et de la lecture) du Gard et des élus locaux, ont permis d'adjoindre à ce lieu une médiathèque. Pour aménager l'Escale, les partenaires institutionnels ont fait appel

à des étudiants en master *Design social* de l'Université de Nîmes qui sont venus réfléchir sur place à la création de ce nouvel espace. Ils sont également allés à la rencontre des habitants du village et des commerçants, les associant ainsi à la construction de la future médiathèque. Élus, bibliothécaire et bénévoles ont été associés au projet dès ses prémices et se sont ensuite emparés du travail mené par les étudiants pour mener à bien ce projet. L'Escale, désormais véritable espace socio-culturel entièrement gratuit et ouvert à tous, a été inauguré en février 2019.

Une multitude de services

Depuis son ouverture il y a quatre ans, le service a considérablement évolué et s'est renforcé. Le volet social est désormais assuré par une aidante numérique, présente quotidiennement pour aider et accompagner les usagers dans leurs démarches administratives. Les permanences des professionnels complètent ce service communal : chaque semaine, à raison d'une demi-journée, une assistante sociale, un agent France Service Itinérant et la mutuelle communale sont présents sur ce lieu. La médiathèque fonctionne avec une salariée et une équipe de bénévoles. La responsable de la médiathèque suit les partenariats avec les écoles, le relais petite enfance, les associations et organise les animations tout au long de l'année (lectures, soirées jeux, ateliers numériques, ateliers bien-être, expositions).

Mixité des espaces et des publics

La grande diversité des services proposés rend le lieu attractif pour l'ensemble de la population. Espace de partage et de rencontre, l'Escale devient aussi un laboratoire de création, où les habitants peuvent proposer des animations. L'architecture du lieu ainsi que son aménagement modulable permettent la cohabitation de tous les services et la circulation de tous les publics. Au rez-de-chaussée, on trouve la médiathèque de 93 m², la ludothèque de 15 m², les salles de réunion et d'équipement ainsi qu'une cuisine. À l'étage, se situent les bureaux de l'aidante numérique et des permanences et une salle d'attente.

La médiathèque de l'Escale, Sumène (Gard)



© Médiathèque de l'Escale à Sumène

Jeux de société et jeux vidéo

Les médiathèques de Cergy (Val-d'Oise)

Les médiathèques de Cergy ont développé une offre autour du jeu, qu'il s'agisse de jeu vidéo ou de jeu de société. Une manière, à nouveau, de créer du lien avec les usagers, en articulant médiation des collections et actions culturelles.



Rayonnages de jeux vidéo
© réseau des médiathèques de Cergy

2011-2018 : une offre autour du jeu vidéo déjà présente

Dès 2011, les médiathèques de Cergy proposaient à leurs publics des actions culturelles autour du jeu vidéo. L'offre s'est étoffée l'année suivante avec la création du festival Cergyplay, puis la consultation sur place de jeux vidéo, à partir de

2015. Avec le transfert, en 2018, de la collection de jeux de société de la ludothèque locale dans l'ensemble des médiathèques de la ville, le choix de la municipalité s'est porté sur la mise en place d'une prestation externe (marché remporté par une association locale, Le Jeu pour Tous), proposant un accompagnement des agents des médiathèques dans la connaissance des jeux de société et l'animation d'actions culturelles autour du jeu de société. La même année, les jeux de société ont été proposés en prêt sur place.

Une organisation calibrée

Un agent, chargé des collections, coordonne et assure le suivi de l'offre globale. Il est secondé dans chaque médiathèque par un groupe Ludo composé de deux correspondants. Le Jeu Pour Tous, prestataire du marché, organise annuellement auprès des équipes 12 matinées de formation sur les jeux acquis, et quatre matinées d'office auprès du groupe Ludo.



Animation Cergyplay
© réseau des médiathèques de Cergy



Espace jeux
© réseau des médiathèques de Cergy

Chiffres des actions culturelles 2022

Des actions culturelles sont organisées dans le réseau des médiathèques de Cergy, qui permettent de faire vivre ces collections de jeux : des *Instants Famille Lud* pour les 0-5 ans (18) ; des RDV Ludo pour les plus de cinq ans (51 dont 12 réservés aux centres de loisirs), des après-midis ludiques *1,2,3 Jouez !* (4), des animations vidéo *Cergygame* (9) et une manifestation annuelle *Cergyplay* proposant une vingtaine d'actions autour des jeux (expositions, ateliers, tournois, jeux en accès libre, etc.).

Le Gametisch

La médiathèque André Malraux, Strasbourg (Bas-Rhin)

Le Gametisch est un lieu de mise en valeur de la culture vidéoludique à travers des animations et l'accompagnement des usagers. Tout le monde est le bienvenu, les jeunes comme les adultes, les experts comme les novices, et toutes les cultures ludiques sont représentées. Le Gametisch ne propose pas de jeu en ligne : comme lorsqu'on partage un bon repas à plusieurs autour d'un stammtisch, on joue ici sur place avec les gens qui sont présents !

Du stammtisch au Gametisch

Dans les brasseries alsaciennes, le stammtisch est une table réservée aux habitués pour qu'ils puissent venir discuter et s'amuser autour d'un bon repas et d'une bière bien fraîche. Dans le même esprit, le Gametisch à la médiathèque Malraux de Strasbourg est un espace convivial où les usagers peuvent venir s'amuser autour d'un jeu vidéo. Inauguré en décembre 2012, le Gametisch est situé au 4^e étage de la médiathèque, dans le département Sciences & Loisirs. Il est ouvert du mardi au samedi de 14h à 19h. La collection comporte plus de 1 000 jeux tous supports confondus, dont environ 300 sont à

disposition du public, sur six consoles de salon (PS3, PS4, Xbox 360, Xbox Series X, Nintendo Switch) et deux consoles portables (New 3DS). Les curieux ou passionnés de longue date peuvent également s'essayer aux NES, SNES, MegaDrive, PS2, Gamecube et autres consoles d'ancienne génération lors d'animations autour du rétro-gaming.

Les règles du jeu

Pour pouvoir jouer, il faut être inscrit à la médiathèque et être à jour (pas d'abonnement échu ou de document en retard sur la carte). Peu importe le profil de l'utilisateur puisqu'il existe une souscription gratuite : la carte Pass'Relle jusqu'à la veille des 16 ans et carte Internet au-delà. Le Gametisch ne se pratique que sur place, les jeux ne sont pas empruntables. Chaque joueur a droit à 1h30 de jeu par jour. Si toutes les consoles sont occupées, on peut réserver son tour et, s'il reste un créneau, venir jouer quand la console se libère. Pour ceux qui ne souhaitent pas attendre, il est possible de venir avec sa propre console portable pour profiter du fonds compatible avec son matériel (Switch ou 3DS en l'occurrence). Pendant la session de jeu, il n'est pas possible de changer de console mais on peut tester jusqu'à trois jeux différents, et il est possible de jouer à plusieurs sur la même console. Pour préserver les plus jeunes, les médiathécaires veillent à respecter le PEGI (Pan European Game Information), c'est-à-dire les restrictions d'âge des jeux. Un enfant de huit ans ne pourra donc pas jouer à des jeux conseillés aux +12 ou +16 ans.

Des tournois sont organisés de temps à autre, de même que d'autres animations comme des découvertes de jeux ou de nouvelles façons de jouer à l'instar de Mario Kart Live et sa réalité augmentée ou encore de la réalité virtuelle avec le PSVR ou le HTC Vive. Il arrive parfois au Gametisch d'investir la salle de conférence pour des temps forts comme la Nuit du Jeu ou plus récemment pour son 10^e anniversaire. Les joueurs peuvent alors profiter d'un plus grand nombre de consoles mises à disposition pour ces occasions spéciales et de l'écran géant qui permet de sublimer l'expérience.



Gametisch de la médiathèque Malraux à Strasbourg © Alexandre Marpeaux



Gametisch de la médiathèque Malraux à Strasbourg © Maxime Glaeser

-  11 608 m² superficie
-  335 854 entrées en 2022
-  463 211 prêts de livres en 2022
-  547 921 prêts en 2022
-  40 heures d'ouverture hebdomadaire en 2022

Une ludo-médiathèque en milieu rural

La Ludo-Médiathèque de Bordères et Lamesans (Landes)

Petit village landais de 400 habitants, Bordères et Lamesans dispose d'une ludo-médiathèque faisant figure de référence dans le département et auprès des professionnels du métier. A ce titre, elle a reçu le Prix Livres Hebdo 2019 dans la catégorie petite bibliothèque.

L'évolution d'une structure : de nouveaux services et collections

La Ludo-Médiathèque de Bordères et Lamesans (LMBL) a ouvert dans sa forme actuelle en 2014. Les collections proposées sont très diversifiées : livres, musique, cinéma, magazines et journaux, jeux, jouets et jeux vidéo, et même des prêts plus insolites tels des moules à gâteaux, ou un château gonflable. Un coin café invite aussi à prendre le temps de se rencontrer, l'espace slow et son siège de massage haut de gamme incite, quant à lui, à se

détendre. Le service de répit parental permet de laisser son enfant sous la surveillance de la bibliothécaire ou d'une baby-sitter stagiaire, pour s'octroyer un moment de détente dans le siège de massage.

Des univers et des ambiances

La LMBL propose 1 218 jeux de plateau pour tous les âges, des jeux de coopération ou d'opposition, des jeux de dés, des jeux d'ambiance mais aussi des jouets pour éveiller les plus jeunes et se construire.

Au-delà de ces collections, 100 m² de la ludo-médiathèque (sur les 250 m² de surface totale), sont consacrés au jeu, proposant ainsi différents univers. Par exemple, l'espace imitation invite les enfants à l'aventure en devenant tout à tour pirate, robot ou super-héros. Constitué d'une maisonnette de 3 m², cet espace dont la thématique intérieure change tous les quatre mois permet ainsi à l'enfant de rentrer dans un univers et de créer ses propres aventures.

A l'extérieur, la ludo-médiathèque met à disposition, en accès libre, des tables de ping-pong, de jeu d'échecs, de pique-nique, un babyfoot et une cabane à don. Cette dernière est le fruit d'un projet de construction entre l'agent communal technique et des jeunes adolescents séjournant en hôpital psychiatrique.

Au-delà des espaces et des collections, le jeu trouve toute sa place dans la programmation de la ludo-médiathèque : des soirées jeux, une fête du jeu sur un dimanche entier, un atelier de fabrication de jeux, ou une soirée réservée aux ados. L'objectif est bien de créer des occasions de valoriser l'offre documentaire tout en construisant du lien avec les usagers.

Une Ludo-Médiathèque mais bien plus encore

La Ludo-Médiathèque est un lieu investi par tous les publics, adultes comme jeunes. Une



© Ludo-Médiathèque de Bordères-Lamesans



© Ludo-Médiathèque de Bordères-Lamesans

dizaine d'adolescents a par exemple répondu à l'appel de la bibliothécaire pour constituer un groupe de passionnés des aventures de Harry Potter. Un objectif partagé : la visite des studios Harry Potter à Londres. Grâce à de nombreuses actions, les fonds ont été récoltés pour ce prochain voyage.

La Ludo-Médiathèque de Bordères-Lamesans est un lieu à part, un lieu d'apprentissage et de partage qui a trouvé son public sur le territoire de la commune et au-delà : en 2022, elle a compté 6 155 entrées soit 15 fois le nombre d'habitants.

-  250 m² superficie
-  6 155 entrées
-  6 166 prêts
-  4 233 prêts de livres

Le prêt d'instruments de musique

La médiathèque La Passerelle, Labège (Haute-Garonne)

Ouverte en 2004, la médiathèque de Labège (4 122 habitants) a progressivement modernisé ses espaces (création d'une salle dédiée aux spectacles et aux conférences, espace jeux vidéo, coin détente, espace parentalité) et son projet de services (rendez-vous musicaux, littéraires et scientifiques). Dans ce contexte dynamique, le prêt d'instruments de musique est devenu une composante de l'identité de la bibliothèque.



Prêts d'instruments à la médiathèque La Passerelle de Labège
© Nathalie Briollaud

Les débuts du projet

La médiathèque de Labège a toujours disposé de collections liées à la musique. Elle propose notamment à ses usagers un fonds de 7 000 disques compacts et de 90 partitions et méthodes. Le travail autour du prêt d'instruments a débuté en 2022. La médiathèque départementale de Haute-Garonne a joué un rôle important dans la construction de ce projet, notamment dans la phase d'essai qui s'est étirée sur un an. Au cours de cette période, la médiathèque départementale a prêté à la bibliothèque de Labège un piano et des guitares (classique et électrique). L'essai s'est révélé concluant puisque les lecteurs ont tout de suite emprunté ces instruments et joué du piano sur place.

Des guitares qui rencontrent leur public

En 2023, la médiathèque de Labège a fait l'acquisition d'un piano, pour la pratique sur place, et de guitares destinées au prêt : deux guitares classique (adulte et enfant), une guitare basse et une guitare électrique avec leurs différents accessoires. Deux mallettes d'éveil musical pour les tout-petits complètent cette collection et rencontrent un très grand succès. La médiathèque de Labège a porté son choix sur la guitare pour le prêt car c'est un instrument facile à entretenir et l'apprentissage autonome est plutôt aisé. Les usagers peuvent emprunter

les instruments pendant cinq semaines et prolonger. Une convention est passée entre la médiathèque et l'emprunteur mais aucune caution n'est exigée. En 18 mois, il y a eu 15 prêts de guitare.



Pratique musical à la médiathèque La Passerelle de Labège
© Nathalie Briollaud

- 503 m² superficie
- 850 inscrits
- 22 336 documents
- 39 400 prêts
- 21 heures d'ouverture hebdomadaire

Des espaces qui valorisent les collections et l'écoute musicale

La médiathèque de Labège a également repensé ses espaces pour mettre en avant ses fonds liés à la musique et encourager la pratique et l'écoute musicale sur place : un espace convivial avec machine à café et mobilier confortable a été aménagé où l'on peut écouter des disques compacts ou vinyles, lire la presse musicale...

En parallèle de cette reconfiguration des espaces, les fonds de partitions et de méthodes ont été enrichis. Le succès a été au rendez-vous : depuis le lancement du prêt d'instruments, les prêts de partitions et de méthodes ont été multipliés par cinq. Le prêt de vinyles, ainsi que d'une platine, est quant à lui en expérimentation.

Des actions culturelles et des partenariats autour de la musique

Enfin, une programmation musicale variée est organisée par la médiathèque La Passerelle, notamment au travers de partenariats, par exemple avec l'école de musique intercommunale : le professeur vient choisir des guitares avec ses élèves et en assure l'entretien, les accorde. Des

concerts des élèves et des professeurs de l'école de musique sont également organisés à La Passerelle. La médiathèque souhaiterait développer d'autres offres autour de la musique comme, par exemple, développer des tutoriels de conseils pratiques pour l'entretien des instruments.



Espace d'écoute musical à la médiathèque La Passerelle de Labège
© Nathalie Briollaud

Le développement durable en bibliothèque

La médiathèque du Sud Sauvage, Saint-Joseph (La Réunion)

Ouverte en 2018, la médiathèque du Sud Sauvage a été récompensée par de nombreux prix saluant la qualité de construction d'un bâtiment passif c'est-à-dire dont la consommation énergétique reste très basse. Pour ce faire, le projet architectural s'est appuyé sur les caractéristiques du climat réunionnais afin de concevoir un bâtiment naturellement climatisé, s'insérant parfaitement dans le cœur de ville de Saint-Joseph.

Un astucieux système de ventilation

La qualité majeure de la médiathèque de Saint-Joseph se fonde sur la création d'un système de ventilation naturel. Ainsi, les façades du bâtiment sont constituées de jalousies qui permettent un ajustement constant en fonction de l'ensoleillement

et de l'orientation des vents. Cette ventilation traversante est également complétée d'une *cheminée dépressionnaire* au centre du bâtiment qui augmente le mouvement d'air le cas échéant.



Végétaliser pour réduire l'effet de la chaleur

Sur une surface plancher totale de 2 500 m², les espaces extérieurs occupent plus de la moitié du projet (1 700 m² d'extérieur). Une telle présence de l'extérieur et de la végétation a pour objectif principal de réduire l'impact de la chaleur

en créant un îlot de fraîcheur. Plus largement, la végétation est présente aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de la médiathèque, toujours dans l'optique de créer de la fraîcheur naturelle.

2018 année d'ouverture au public



Des choix architecturaux déterminés par l'objectif de construction passive

De la conception architecturale à la sélection des matériaux, l'ensemble du projet a été conçu en fonction de cet objectif de sobriété énergétique. Ainsi, pour réduire l'impact acoustique de la ventilation, des baffles sont placés dans la cheminée et de nombreux matériaux absorbants ont été utilisés dans la construction. De même, les façades ont été réalisées

avec du bois pour être à faible inertie. L'aspect du bâtiment principal s'inspire d'ailleurs de la forme d'un fogot de vétiver, plante caractéristique de La Réunion. Surtout, la réduction de l'impact acoustique s'est appuyée sur des plans non orthogonaux permettant de supprimer l'effet d'écho des ventilateurs.

2 500 m² superficie (dont 1 700 en extérieur)

58 kWhep/m²/an (consommation d'énergie primaire)

Le développement de projets participatifs

La grainothèque de la médiathèque de Vence (Alpes-Maritimes)

La médiathèque Elise et Célestin Freinet dessert la commune de Vence (environ 18 000 habitants) dans le département des Alpes-Maritimes. Elle développe de multiples projets : prêt d'instruments de musique, ateliers d'écriture de mangas... et parmi ces nombreuses actions, figure une grainothèque, inaugurée en 2020. Ce projet est un excellent outil pour créer du lien entre usagers et une médiation sur la biodiversité.



Des actions culturelles en lien avec la grainothèque

Des animations interactives sont également proposées annuellement aux usagers : trocs de plantes, créations de tableaux végétaux, plantations d'un mini jardin de succulentes, partenariats avec les écoles, le centre de loisirs et les partenaires associatifs locaux et institutionnels afin de sensibiliser la population aux enjeux de la biodiversité et de les initier à la botanique. En 2023, plusieurs ateliers ont été proposés aux Vençois : *de la fleur à la graine : comment récolter ; décore ta boîte à graine ; land art* et bien sûr le rendez-vous annuel du troc de plantes.

Un lancement hors les murs

La grainothèque de la médiathèque de Vence a été lancée le samedi 26 septembre 2020 lors d'une journée hors les murs. L'objectif de cette initiative remarquable pour les amateurs de jardinage et les jardiniers débutants était de pouvoir échanger des graines de légumes, plantes ou fleurs, et de préserver la biodiversité du territoire. Au lancement de ce service, une botaniste retraitée a conseillé les agents pour la mise en sachet des graines (nom, détermination, année de récolte et photo de la variété).

Un espace dédié à la grainothèque dans la médiathèque

Cette petite grainothèque, matérialisée par une valise, contient déjà une quarantaine de variétés et fonctionne sur la base du troc entre particuliers. Les graines sont mises à disposition gratuitement par la médiathèque dans l'espace adulte. Un agent est en charge de la grainothèque : à ce titre, il forme les Vençois à l'entretien des jardins et des plantations et effectue un travail de veille et d'enrichissement des collections en lien avec les plantations, la biodiversité et le respect de l'environnement.

-  873 m² superficie
-  45 455 entrées
-  124 850 prêts
-  94 169 prêts de livres



Grainothèque de la médiathèque Elise et Célestin Freinet de Vence © Médiathèque de Vence

Des graines et des boutures en bibliothèque

La médiathèque Colette à Valbonne (Alpes-Maritimes)

Semer et planter pour favoriser la biodiversité et les échanges

Ayant remarqué, au cours de ces dernières années, un regain d'intérêt des lecteurs pour les sujets liés à l'environnement, la biodiversité ou le jardinage, l'équipe de la Médiathèque a mis en place, dès 2017, une grainothèque. Ce projet se justifiait aussi par la présence, à proximité de la médiathèque et sur le territoire de Valbonne Sophia Antipolis, de nombreux jardins familiaux. Ce service de grainothèque, très apprécié par les usagers, se fonde sur l'échange libre et gratuit de graines traditionnelles et

paysannes. Les semences peuvent être potagères, fruitières, florales, herbacées ou aromatiques. Cela permet de donner accès à tous au patrimoine végétal. Un présentoir en bois consacré à la grainothèque est disponible dans le hall d'entrée. Il propose au public un mode d'emploi, des fiches pratiques, des enveloppes pour les graines à déposer ou à emporter et différentes ressources documentaires sur la botanique, la biodiversité, l'écologie, l'agriculture, la permaculture, le jardinage...

De la grainothèque à la bouturothèque : un projet participatif en lien avec les pratiques du territoire

Suite au succès rencontré par la grainothèque, la Médiathèque Colette a décidé d'enrichir ce service et ces échanges en ouvrant en 2021 une bouturothèque. Le principe est simple, chacun peut apporter sa bouture de plante, de feuille ou de tige, même sans adhérer à la médiathèque, la déposer et repartir avec une autre. En complément des dons de boutures réalisés par les usagers, l'équipe de la médiathèque a développé en interne une pouponnière de bébés plantes qui permet de garantir un petit stock diversifié de boutures. Enfin, pour faire vivre la bouturothèque, une programmation culturelle est définie tout au long de l'année, en partenariat avec le tissu associatif très présent. Le public a ainsi pu participer à des rencontres ou à des ateliers : atelier Kokedama (art floral japonais) ; atelier bouturage, marcottage et papier

ensemencé ; atelier osier ; atelier création de petits pots en céramique... La bouturothèque-grainothèque est avant tout un projet participatif, mené sur le long terme, qui s'appuie sur les compétences des bibliothécaires et du public, en connexion avec les pratiques locales. Facile à utiliser, elle a été conçue pour être ludique et à la portée de tous, notamment des plus jeunes. C'est aussi un bon moyen de préserver un patrimoine menacé et d'échanger en famille ou entre lecteurs sur l'importance de défendre l'existence d'une biodiversité locale.

La Médiathèque Colette a ouvert ses portes au public en 2007, dans le quartier de Garbejaire à Valbonne. Lieu de vie et de culture dynamique et cosmopolite, la médiathèque a fidélisé au fil des années un large public en tissant des liens étroits avec les habitants et les associations de son territoire. C'est dans ce contexte dynamique qu'elle a développé son projet de grainothèque-bouturothèque.



© Bouturothèque de la médiathèque Colette de Valbonne

-  2007 année d'ouverture de la médiathèque
-  2017 année d'ouverture de la grainothèque
-  2021 année d'ouverture de la bouturothèque
-  1 500 m² superficie
-  15 agents
-  53 000 documents
-  154 000 prêts

Le numérique en bibliothèque

La bibliothèque Marguerite Yourcenar, Lyon (Rhône)

Ouverte en octobre 2017, la bibliothèque Marguerite Yourcenar (3^e arrondissement) est la 16^e bibliothèque du réseau lyonnais. Elle accueille les publics dans un espace de plain-pied, lumineux à proximité du parc Zénith. La bibliothèque fait la part belle au jeu dans ses collections et propose toute une palette de services numériques aux publics, qui peuvent également s'initier à la culture maker dans le premier fablab du réseau.



Médiathèque Marguerite Yourcenar à Lyon
© Vincent Lefebvre/BML

Une bibliothèque connectée

La bibliothèque a une identité clairement numérique : consulter l'actualité ou jouer sur tablette, dans l'espace *Grandir* et la galerie de lecture, apprendre une langue étrangère, se former à un logiciel sur l'un des trois postes dédiés à l'autoformation, apprendre à se servir d'un ordinateur ou à naviguer sur Internet, approfondir sa culture numérique, s'initier au code, créer un jeu vidéo à l'occasion d'un atelier (tous âges et tous niveaux), surfer sur le web, emprunter une liseuse pour le week-end, se connecter au réseau WiFi. Afin d'encourager la pratique de la musique, un piano numérique est même mis à disposition. Tous ces services peuvent faire l'objet d'un accompagnement par les animateurs numériques de la bibliothèque.

Le premier fablab du réseau de la BmL

Parce qu'elle est située sur un ancien site industriel devenu friche artistique, la bibliothèque prolonge ce passé lié à l'invention et la créativité en se tournant vers l'avenir et propose un fablab, atelier de fabrication numérique animé par un maker. Espace collaboratif et numérique, lieu d'expérimentations et de partages, il met à disposition une machine à badges, des *Arduino* ou encore une découpeuse vinyle, ainsi que des outils numériques tels que des imprimantes 3D. Accompagné par un animateur, son principe est de



Piano numérique à la médiathèque Marguerite Yourcenar à Lyon
© Vincent Lefebvre/BML

créer ensemble, en s'appuyant sur les compétences de chacun, des objets qui seraient utiles à tous au quotidien. De nombreux ateliers de découverte sont régulièrement proposés pour tous les publics, y compris en soirée pour l'atelier

bidouille. Pédagogique à son ouverture, le *fablab* s'ouvrira vers les professionnels à la rentrée 2024, pour un usage sur réservation et en autonomie.

Une collection qui valorise la pratique du jeu

A côté des 22 000 documents orientés sur l'actualité et les loisirs (voyage, jardinage, cuisine, couture), les usagers ont accès à des espaces pensés pour la pratique du jeu, seul, en groupe ou accompagné par des ludothécaires : jeux d'éveil pour les tout-petits, jeux de construction, jeux de société, jeux de cartes et jeux vidéo... toutes ces collections sont à disposition pour jouer sur place dans les différents espaces. De nombreux types de consoles (Switch, PS4 pro et WiiU) sont également disponibles sur inscription ou lors d'animations en soirée.



Fablab à la médiathèque Marguerite Yourcenar à Lyon
© Vincent Lefebvre/BML



2017 année d'ouverture au public



1 000 m² superficie donnant sur un parc de 8 000 m²



158 833 entrées



35 heures d'ouverture hebdomadaire

Le numérique au service des usagers et du patrimoine

La bibliothèque multimédia intercommunale d'Epinal (Vosges)

Des espaces repensés

Afin de fournir aux usagers des outils informatiques performants, la bmi met à disposition plus de 60 ordinateurs en libre-service ainsi qu'un accès Wi-Fi. Depuis 2010, les amateurs de jeux vidéo peuvent également profiter d'un large choix de consoles et d'applications (44 consoles de salon et nomades : Microsoft, Nintendo, Playstation, casques de réalité virtuelle). Cette offre de jeux vidéo étant située dans l'espace jeunesse, l'essentiel des acquisitions se fait sur des PEGI inférieur ou égal à 12 ans et sont très divers dans les thématiques abordées : arcade, aventure, combat, ludo-éducatif, réflexion, musique, sport, survival horreur... Ces jeux vidéo sont uniquement proposés en consultation sur place ainsi qu'à l'occasion d'animations particulières : jeux vidéo en géant, jeux thématiques pour un après-midi ou une soirée. Dans le top des jeux les plus utilisés, on distingue : Fifa, Mario kart, Super Mario Bros U Deluxe, Rocket league, Riders Republic, Goat simulator, Minecraft.

Des services et des actions d'accompagnement et d'acculturation au numérique

Cet effort sur l'équipement et l'aménagement des espaces s'est accompagné d'un accompagnement des usagers à la maîtrise des outils informatiques et des ressources numériques. Chaque bibliothèque a dans son équipe un « médiateur numérique » : ces bibliothécaires

spécialisées mettent en place divers ateliers : ateliers d'initiation ou de formation aux outils numériques (débuter sur tablette – smartphone – pc ; naviguer sur internet ; utiliser une boîte mail ; utiliser des programmes alternatifs aux gafam) mais aussi des animations (heures du conte numérique, jeux vidéo en géant, tournois de jeux vidéo entre bibliothèques).

À destination des plus jeunes, les médiateurs proposent des ateliers Minecraft® où, tout en se familiarisant de manière ludique aux outils numériques, ils s'approprient le patrimoine local en construisant des bâtiments symboliques du territoire. Le réseau de la bmi travaille aussi avec un conseiller numérique France service (CNFS) qui anime deux à trois permanences numériques hebdomadaires pour accompagner de manière personnalisée la prise en main d'outils numériques (ordinateurs, smartphone, tablette ou autre), réaliser des démarches en ligne, sensibiliser à la sécurisation des données et aux bonnes pratiques sur le web, sensibiliser à la sobriété numérique.

Le numérique au service de la médiation du patrimoine

La bmi est également dotée d'un riche fonds patrimonial mis en valeur dans un magasin visitable, orné de boiseries du XVIII^e siècle. Ces dernières années, la bmi s'est lancée dans un vaste chantier de numérisation de ces fonds : plus de 400 000 vues ont ainsi été numérisées et

sont disponibles sur Limédia Galeries et Limédia Kiosque. Une table tactile, nichée au cœur de la salle des boiseries, offre une expérience interactive de découverte du patrimoine. Par ailleurs, dans une démarche d'accessibilité, le joyau de la collection, l'Évangélaire pourpre, a été numérisé et imprimé en 3D pour les personnes malvoyantes.

Une communauté en ligne

Afin de toucher un public toujours plus large et dans une logique d'adaptation aux nouvelles pratiques culturelles, le réseau bmi est très actif sur les réseaux sociaux et a développé des contenus distincts en fonction du public cible des différents réseaux. Sur Instagram, les bibliothécaires présentent les recommandations *Eurékoï* mais aussi les « Mardi Musique » suggestions d'artistes à découvrir. Les publications sur ce réseau social mettent également en avant les « coups de cœur » des bibliothécaires (« Vendredi lecture », « Coup de cœur jeunesse ») ainsi que ceux des jeunes lecteurs (« Tu lis quoi »). C'est également sur Instagram que l'équipe jeunesse de la bmi présente les sélections thématiques du secteur. La chaîne Youtube de la bmi est quant à elle dédiée aux recommandations culturelles ainsi qu'à la mise en valeur des collections patrimoniales avec les « chroniques du patrimoine ». Enfin, la bmi communique également sur les expositions présentes dans les différentes bibliothèques du réseau à travers les vidéos intitulées « une minute, une expo », diffusée, par exemple, sur Facebook.

La bibliothèque multimédia intercommunale d'Épinal (bmi), ouverte en 2009, offre des infrastructures et des services numériques innovants qui visent à accompagner les citoyens dans l'apprentissage des nouvelles technologies et à s'adapter aux nouvelles pratiques culturelles. Ce dessein ambitieux est au cœur du projet de service qui s'est appuyé sur le Contrat Territoire Lecture et le programme de Bibliothèque Numérique de Référence, accompagnés par l'État.



Évangélaire pourpre imprimé en 3D à la Bmi d'Épinal
© Bibliothèque multimédia intercommunale d'Épinal

Une Bibliothèque numérique de référence

La bibliothèque départementale du Calvados

La Bibliothèque du Calvados (BDC) propose un portail de ressources en ligne à son réseau depuis 2009. Ses missions consistent plus largement à accompagner les professionnels des bibliothèques par une offre de formation, d'ingénierie, d'action culturelle, ainsi que par la mise à disposition de collections physiques et numériques. La BDC est inscrite depuis 2021 dans le dispositif Bibliothèque numérique de référence (BNR).

Des ressources numériques visibles et accessibles avec La Boîte numérique

Le Département du Calvados a signé en 2019 une convention de partenariat avec la communauté urbaine de Caen la mer, permettant ainsi un déploiement harmonisé de l'offre de ressources pour l'ensemble du département. Aujourd'hui 100 % des bibliothèques proposent un accès à la Boîte numérique. Le nombre de bénéficiaires a été multiplié par trois en quatre ans, pour toucher 14 % des inscrits en bibliothèque. Le dispositif BNR a permis de poursuivre le développement

de cette offre avec la refonte graphique du portail et, en ligne de mire, la mise en accessibilité complète du site pour 2024. L'offre a été étoffée de ressources complémentaires (livres audio, offre spécialisée pour les DYS) et, après un audit d'accessibilité et des tests utilisateurs, le portail a entamé sa refonte complète. Il sera inauguré en 2024 avec une campagne de communication portée à l'échelle départementale.



Fablab à la bibliothèque départementale du Calvados © Hervé Cauchon



Bloc-marque Boîte numérique © Stéphanie Machefert

Accompagner et former les professionnels à la médiation numérique

La BDC a impulsé depuis 2021 le déploiement d'une offre de formation et d'outils numériques, pour favoriser la médiation du numérique et développer les projets Education aux média et à l'information (EMI). Cela s'est traduit tout d'abord par la formation du réseau de bénévoles et de salariés partenaires, avec 26 sessions de formation proposées sur ces sujets, et six journées professionnelles organisées. La deuxième étape a consisté à déployer de nouveaux outils : kit web TV, jeux vidéo et VR (réalité virtuelle), fablab, etc. Plusieurs projets ont ainsi pu voir le jour comme par exemple, la création

d'ateliers web-radio à Thaon¹, une commune de moins de 2 000 habitants. Pour le fablab, six bibliothèques pilotes ont été formées ensemble pendant l'année. Le fablab est déployé dans chaque lieu pendant six semaines. Le rôle des équipes de la BDC est d'assurer la gestion matérielle, de favoriser les échanges et de mutualiser les productions (procédures, exemple d'actions, etc.). Le dispositif BNR a également permis de moderniser les pratiques et les outils de la BDC, avec l'équipement en RFID des collections départementales.

-  121 bibliothèques partenaires
-  14 000 inscrits à la Boîte numérique
-  19 agents
-  857 bénévoles et salariés sur le territoire

¹ Voir les émissions proposées par La Crazy Radio Pop Pop : <https://padlet.com/bibliothequethaon/crazy-radio-pop-pop-gnafzfczip3av2fd>

L'adaptation des bibliothèques- à la desserte territoriale

La bibliothèque départementale de la Sarthe



© Conseil départemental de la Sarthe
© Atelier Delaroux, Architectes

Promouvoir un environnement harmonieux

La bibliothèque départementale est située au cœur de la ville du Mans mais profite également de la présence d'un grand parc paysager qui apporte un cadre arboré et des espaces de travail agréables pour le personnel et pour l'ensemble des partenaires de la bibliothèque départementale. Les façades extérieures, qui privilégient le bardage bois et zinc, restent en harmonie avec le cadre environnant. Un atrium central, ouvert avec les travaux, permet de connecter les différents








espaces intérieurs et apporte une grande visibilité aux collections, rappelant le soutien important de la bibliothèque départementale dans ce domaine.

Penser les usages en lien avec des missions diversifiées

La bibliothèque départementale de la Sarthe se structure désormais autour de différents espaces, réorganisés à la faveur de ces travaux récents : espaces de présentation des collections, salles de formation avec un espace de convivialité accessible sur la pause méridienne, espace

de valorisation des outils d'animation. La répartition des espaces est pensée pour optimiser le confort des usagers, en créant des vues dégagées sur les extérieurs. Le bâtiment déploie ses fonctions internes sur deux zones de travail : des espaces de bureaux regroupés en rez-de-jardin et des espaces logistiques en lien avec les principaux flux documentaires. Les espaces des collections sont pensés dans la double optique de valoriser les collections et de diversifier les sélections pour les bibliothécaires partenaires. Les salles de formation ont été équipées de façon modulable, pour pouvoir proposer des configurations différentes en fonction des différents types de réunions et d'accueil.

La bibliothèque départementale de la Sarthe a bénéficié d'un programme de travaux comprenant la restructuration, la rénovation et l'extension des locaux existants, financé par le Département de la Sarthe et l'Etat (au titre du concours particulier Bibliothèques). Le bâtiment initial, datant de 1982, ne répondait plus aux attentes en termes d'usage et d'adaptation aux nouvelles normes environnementales. Les travaux ont débuté en 2016 et se sont terminés en 2018. La réouverture a eu lieu en février 2019.

-  2019 année de réouverture (février)
-  20 mois (durée des travaux)
-  77 collectivités conseillées
-  2 052 m² superficie dont 650 m² dédiés à la présentation des fonds documentaires (surface initiale de 1 560 m²)
-  236 415 collection de livres
-  127 219 prêts de documents au réseau
-  270 857 dépenses d'acquisition (€)

Maitrise d'ouvrage :
Département de la Sarthe

Programmation :
Premier Acte

Maitrise d'œuvre :
Cabinet Delaroux (Le Mans,
Sarthe)



© Conseil départemental de la Sarthe
© Atelier Delaroux, Architectes

Préserver le caractère patrimonial du bâtiment

La médiathèque François Mitterrand-Les Capucins à Brest (Finistère)

La médiathèque François Mitterrand – Les Capucins a ouvert ses portes en janvier 2017 au cœur d'un écoquartier de 16 hectares, en centre-ville de Brest. Locomotive de ce nouveau pôle culturel et de loisirs, tête du réseau des sept médiathèques de quartier, cet équipement d'une surface de 9 700 m² vient compléter et moderniser l'offre de lecture publique brestoise. Elle est située dans les anciens ateliers de mécanique de la marine nationale du quartier des Capucins et constitue un très bel exemple de rénovation patrimoniale d'un bâtiment.

Un lieu de rencontre et de partage

La médiathèque François Mitterrand-Les Capucins s'adresse à tous les publics et offre de multiples services et activités : 120 000 documents (livres, CD, DVD, journaux et revues) en accès libre, auxquels viennent s'ajouter 350 000 références conservées en réserve ; des postes informatiques et des formations à l'utilisation des technologies numériques ; des jeux de société et des jeux vidéo ; des expositions, rencontres, concerts, projections de films... La médiathèque se pense comme un lieu de rencontre et de partage

autour du savoir, de l'information et des loisirs culturels. Elle dispose pour cela de nombreux espaces et équipements performants : un auditorium de 195 places, des salles d'animation et de formation, une vaste salle d'exposition, des salles de travail en groupe... La médiathèque est aussi un lieu de vie économique, proposant un accueil spécialisé dans le domaine de l'orientation professionnelle.

Un bâtiment à l'architecture exceptionnelle

L'agence Canal Architecture (atelier d'architecture conduit par Patrick Rubin), qui a conçu la médiathèque, a été attentive à la mise en valeur de l'architecture exceptionnelle de ce bâtiment : conservation du volume de la grande nef, restitution de la charpente et des poteaux métalliques supportant la toiture, maintien d'éléments mobiliers (pont roulant, potences ainsi qu'un four...). La médiathèque François Mitterrand – Les Capucins a ainsi reçu le prix de l'espace inférieur (Prix Livres Hebdo 2017 des bibliothèques francophones) « pour la très belle réhabilitation du bâtiment industriel dans lequel elle a ouvert en janvier 2017, qui a réussi à préserver l'identité du lieu tout en se mettant au service d'un programme moderne de lecture publique¹ ». Trois niveaux délimitent les sept espaces thématiques : en rez-de-chaussée se trouvent les départements jeunesse, numérique, vie et citoyenneté bordés d'un auditorium de 195 places, et d'une salle d'exposition. En mezzanine, le département jeux de société et vidéo et le 6 Tonnes, sont des espaces qui s'adressent aux 15-20 ans.

Enfin, à l'étage, on retrouve les départements arts et littérature, patrimoine-mer-Bretagne ainsi que des espaces de travail et l'espace Métiers ainsi que la réserve patrimoniale qui abrite des trésors. Les collections rares et précieuses rassemblent près de 17 000 documents, du XV^e au XXI^e siècle.

¹ Livres Hebdo : <https://www.livreshebdo.fr/article/illiad-grand-prix-livres-hebdo-des-bibliotheques-francophones-2017>



Médiathèque François Mitterrand - Les Capucins
© AD
© Canal Architecture



Médiathèque François Mitterrand - Les Capucins
© Brest Métropole - Mathieu Le Gall
© Canal Architecture

9 700 m²

superficie
dont 5 800 m²
ouverts au
public

120 000 documents
en accès
libre

1,2 millions

visiteurs
depuis
l'ouverture

350 000 documents
en réserve

2017 année
d'ouverture
au public (janvier)

36 heures
d'ouverture
hebdomadaire

Le patrimoine en bibliothèque

La bibliothèque humaniste de Sélestat (Bas-Rhin)

Fondée en 1452, la Bibliothèque Humaniste de Sélestat exerce depuis 1841 les missions d'une bibliothèque municipale. En parallèle de cette fonction, elle conserve de riches collections de manuscrits, d'incunables et d'imprimés du XVI^e siècle. Ces témoignages exceptionnels de l'âge d'or culturel et intellectuel sélestadien proviennent de l'ancienne bibliothèque de l'école latine de la ville, qui forma, entre 1450 et 1530, trois générations de savants originaires de l'ensemble de l'espace du Rhin supérieur. On trouve aussi dans les fonds de la bibliothèque la collection personnelle de l'humaniste sélestadien Beatus Rhenanus (1485-1547), inscrite au Registre de la Mémoire du monde de l'UNESCO depuis 2011.



Bibliothèque humaniste de Sélestat
© Pierre Pommereau

Une mise en valeur des collections dès le XIX^e siècle

Véritable bibliothèque-musée, la Bibliothèque Humaniste est sans conteste un équipement atypique dans le paysage des bibliothèques françaises. Dès le milieu du XIX^e siècle, la mise en valeur de ses ouvrages les plus précieux donne lieu à une exposition destinée aux voyageurs et curieux, encore visible aujourd'hui. La Bibliothèque Humaniste assure également la conservation des collections d'objets d'art sélestadiens et associe régulièrement le patrimoine écrit aux collections artistiques tant dans le cadre de son exposition permanente que par le biais d'expositions temporaires.

Un projet de revalorisation architecturale

Entre 2016 et 2018, la Ville de Sélestat a entrepris un vaste projet de revalorisation de la Bibliothèque Humaniste, afin d'améliorer la conservation et la mise en valeur de son patrimoine. C'est à l'architecte Rudy Ricciotti qu'est revenue la mission de réorganiser l'ensemble des espaces de cet équipement. Ce projet comprend en particulier le déploiement d'une nouvelle exposition permanente destinée à présenter aux visiteurs la collection personnelle de Beatus Rhenanus. La vie et l'œuvre de ce philologue et ami d'Erasmus de Rotterdam sont restituées dans le contexte historique de Sélestat aux XV^e et XVI^e siècles où émerge une nouvelle vision du monde grâce aux travaux des humanistes mais aussi à la transition entre le manuscrit et l'imprimé à la Renaissance.



Bibliothèque humaniste de Sélestat
© P-Mod

Le développement du *Facile à Lire* La bibliothèque départementale de Guadeloupe

Depuis 2022, la bibliothèque départementale de Guadeloupe a engagé une série d'actions pour développer les collections adaptées dans son réseau. Ce travail s'appuie sur des conventions avec des associations. L'objectif est double : rendre les bibliothèques plus accessibles et lutter contre l'illettrisme.

Le développement d'une offre de col- lections adaptées pour le réseau de la BD

Pour assurer la desserte en collections, la bibliothèque départementale de Guadeloupe réalise un travail de fond sur les besoins de son réseau. Dans ce cadre, elle a développé un projet sur les collections adaptées et met à disposition un parcours découverte dédié. Une part croissante de son budget est désormais dédiée à l'acquisition de ces collections.



Lutte contre l'illet- trisme

Ce travail s'inscrit dans un objectif de lutte contre l'illettrisme et passe par l'implantation de collections *Facile à Lire* en Guadeloupe. Ce dispositif se définit comme un ensemble d'actions et d'offres à destination des publics n'ayant jamais vraiment maîtrisé l'apprentissage de la lecture ou ayant désappris à lire. Dans ce cadre, la BD de Guadeloupe propose aux bibliothèques de son réseau des formations, des collections, du mobilier facilitateur ainsi qu'un accompagnement pour la mise en place de leurs collections *Facile à Lire* (demande de logo, recherche de partenariats ou de financement). Quatre bibliothèques ont déjà reçu l'autorisation d'utiliser le logo *Facile à Lire* et 33 bibliothécaires ont été formés à la médiation de ce dispositif.



Partenariats et collaborations

La BD collabore également avec des institutions et des associations pour adapter son offre de services et de collections en fonction des besoins identifiés par ses partenaires sur l'illettrisme ou l'accessibilité. Les rencontres avec la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées de la Guadeloupe) ont permis de mieux connaître le tissu associatif local et les organismes de formation. Le Mouvement Citoyen Handicapés Guadeloupe a relu et fait relire par des professionnels le guide sur le matériel informatique adapté de la Bibliothèque Départementale. Il l'a également invitée à présenter son action à la Journée internationale des personnes en situation de

handicap en 2022. Enfin, la Bibliothèque Départementale conseille parfois des associations qui souhaitent proposer une offre de lecture adaptée comme l'association Solidarité Guadeloupéenne en mouvement ou l'organisme de formation IngConForm et les met en relation avec les bibliothèques du réseau les plus à même d'assurer un suivi.

Chronologie

2020 : signature d'un Contrat Territoire Lecture visant, entre autres, à améliorer l'accessibilité des bibliothèques de Guadeloupe ;

2022 : obtention de l'autorisation d'utilisation du logo *Facile à lire* par la Bibliothèque Départementale ;

signature du partenariat entre le Conseil Départemental de Guadeloupe et l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme (ANLCI).



L'Atlas des bibliothèques territoriales

L'Atlas des bibliothèques territoriales est une publication du Ministère de la Culture (Service du Livre et de la Lecture).

Trois parties composent cet Atlas. La première présente un panorama national des bibliothèques en France : premier service culturel de proximité, la bibliothèque se déploie sur tout le territoire et propose de multiples services et activités à ses publics. La deuxième partie dessine des portraits régionaux de l'état de la lecture publique dans les territoires. Enfin, la dernière partie met en avant, d'une part, les mises en réseau des bibliothèques à différentes échelles (départementale, intercommunale, métropolitaine et municipale), et, d'autre part, illustre avec une photothèque les récentes évolutions en matière d'offres de services, d'aménagements et de constructions architecturales.

Cet Atlas est issu d'un partenariat de recherche entre le Ministère de la Culture et le laboratoire IDEES UMR 6266-CNRS Université de Rouen Normandie qui a élaboré et rédigé les cartes et textes.

Les données utilisées proviennent de l'enquête annuelle statistique du Ministère de la Culture auprès des bibliothèques territoriales qui s'appuie sur un partenariat avec les conseils départementaux.

